

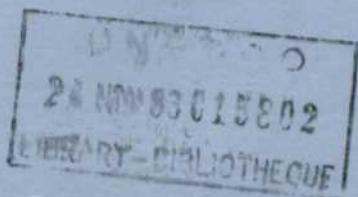
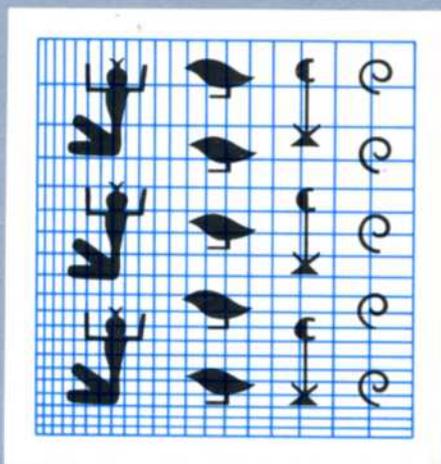
REVUE INTERNATIONALE  
DES  
SCIENCES SOCIALES

3 (100)  
ISSN 0304-3037

# L'ÉCONOMIE MONDIALE : THÉORIE ET RÉALITÉ

97

Analyses des points de vue  
régionaux et mondiaux



unesco

Rédacteur en chef : **Peter Lengyel**  
Rédacteur en chef adjoint : **Ali Kazancigil**  
Maquettiste : Jacques Carrasco  
Illustrations : Florence Bonjean

### Les correspondants

Bangkok : Yogesh Atal  
Belgrade : Balša Špadijer  
Buenos Aires : Norberto Rodriguez  
Bustamante  
Canberra : Geoffrey Caldwell  
Cologne : Alphons Silbermann  
Delhi : André Béteille  
États-Unis d'Amérique : Gene M. Lyons  
Harare : Chen Chimutengwende  
Hong-kong : Peter Chen  
Londres : Cyril S. Smith  
Mexico : Pablo González Casanova  
Moscou : Marlen Gapotchka  
Nigéria : Akinsola Akiwowo  
Ottawa : Paul Lamy  
Singapour : S. H. Alatas  
Tokyo : Hiroshi Ohta  
Tunis : A. Bouhdiba

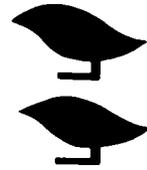
### Les sujets des prochains numéros

Les femmes dans la vie publique  
La socio-linguistique

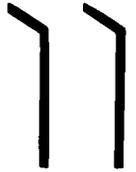
*Couverture et ci-contre* : Signes numériques hiéroglyphiques égyptiens, transcrits dans la cire et datant d'environ 3 500 ans av. J.-C. On les retrouve sur de nombreuses inscriptions et fresques. Après la découverte du papyrus, du roseau taillé et de l'encre, ces hiéroglyphes furent abandonnés au profit de signes numériques en écriture cursive, allant de un à neuf.



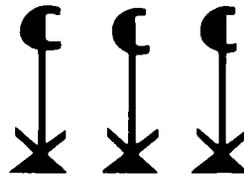
personnage =  
1 000 000



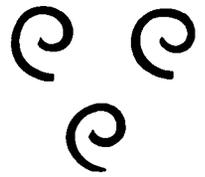
têtard =  
100 000



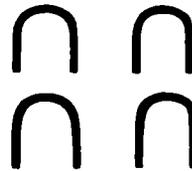
doigt plié =  
10 000



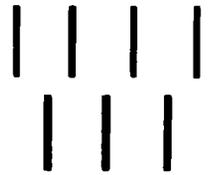
lotus = 1 000



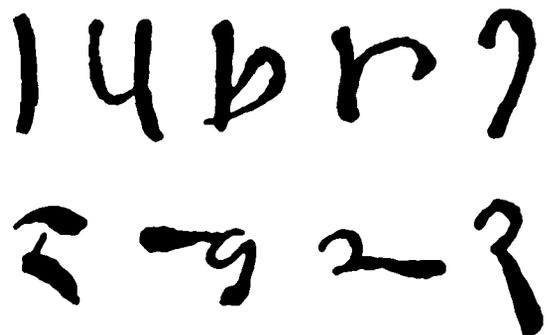
boucle = 100



anse = 10



unité = 1



**L'ÉCONOMIE MONDIALE :  
THÉORIE ET RÉALITÉ 97**

Víctor Urquidi	Introduction	447
Edmar L. Bacha	Critique du monétarisme dans le Cône Sud	451
Sukhamoy Chakravarty	Échanges et développement : quelques problèmes fondamentaux	463
W. M. Corden	Les effets économiques d'un secteur en forte expansion	481
Dong Fureng	La stratégie chinoise des relations économiques extérieures : quelques problèmes	497
Branko Horvat	L'économie mondiale dans la perspective socialiste	513
William D. Nordhaus	Réflexions sur le monétarisme, la stagnation et d'autres exportations de l'Amérique du Nord	541
H. M. A. Onitiri	Théorie économique et politique de développement	557
Luigi Spaventa	De l'interaction des mouvements du taux de change et de l'inflation intérieure : cycles vicieux et cycles pas très vertueux, anciens et nouveaux	567
Douglas Hague	Discussion et conclusion : aperçu global de l'économie mondiale	589
<b>Le milieu des sciences sociales</b>		
J. A. Laponce	Science politique et géographie politique : terrains en friche et terrains à bâtir	603
	Peter Heintz, 1920-1983	613
<b>Services professionnels et documentaires</b>		
	Calendrier des réunions internationales	615
	Livres reçus	616
	Publications récentes de l'Unesco	619

# Introduction

Víctor Urquidi

Lors de sa fondation, en 1950, sous les auspices de l'Unesco, l'Association internationale des sciences économiques (AIE) s'est donné pour mission, entre autres objectifs, d'intensifier la communication entre économistes de divers pays et de promouvoir l'avancement de la science économique. Elle regroupe aujourd'hui cinquante-sept associations ou sociétés membres, qui représentent les spécialistes de leurs pays respectifs; huit se sont jointes à elles depuis 1980. Elle constitue donc un lieu privilégié d'échange d'idées et de débat sur les progrès théoriques et les résultats des recherches, pour les universitaires et les économistes travaillant au sein des administrations, des institutions internationales ou du secteur privé. Les principaux moyens dont elle dispose à cette fin sont les congrès mondiaux qu'elle organise tous les trois ans et les tables rondes qu'elle tient périodiquement, sous les auspices conjoints de ses associations membres et d'autres organismes. Les résultats de ces réunions sont publiés le plus souvent en anglais, mais, à l'occasion, dans d'autres langues comme le français, l'espagnol, le russe ou le polonais<sup>1</sup>.

Ces dernières années, l'association a déployé un effort considérable pour faire participer les économistes du monde entier à ses

réunions et leur donner l'occasion de présenter des doctrines et des points de vue divers. Les questions abordées par les économistes vont de la théorie économique à l'examen de problèmes de politique économique (et parfois sociaux) tant dans les pays à économie de marché fortement industrialisés que dans les pays à économie planifiée et les pays en développement.

Le 29 décembre 1982, avec la collabora-

tion et sous les auspices de l'Association des sciences économiques des États-Unis d'Amérique (American Economic Association), l'AIE a organisé à New York, pendant le congrès annuel des Allied Social Science Associations des États-Unis, une réunion spéciale en deux sessions, destinée à exposer aux participants au congrès, Nord-Américains pour la plupart, certains points

de vue nouveaux, dans le domaine de la théorie économique et de la pratique de l'économie, sur des questions d'économie internationale.

L'association a invité huit économistes de différentes parties du monde et leur a laissé le choix du thème qu'ils développeraient. Il s'agissait (par ordre alphabétique) de Edmar Bacha, S. Chakravarty, Max Corden, Dong Fureng, Branko Horvat, William Nordhaus,

Víctor Urquidi est président du Colegio de México, apartado postal 20-671, México D.F., depuis 1966. Il a été président de l'Association internationale des sciences économiques de 1980 à septembre 1983. Il est membre du Club de Rome, du Conseil de l'Université des Nations Unies et de plusieurs académies latino-américaines. Ses principales publications sont : *The economic development of Mexico* (co-auteur, 1953), *The challenge of development in Latin America* (1964) et *Science and technology in development planning* (co-auteur, 1980).

H. M. A. Onitiri et Luigi Spaventa. L'organisation de la réunion et sa coprésidence ont été assurées par Víctor L. Urquidi et Franco Modigliani, respectivement président et vice-président de l'AIE. Sir Douglas Hague, responsable des publications de l'association, a participé aux réunions et a rédigé un résumé des discussions et de leurs conclusions, lequel figure dans le présent numéro avec les communications des huit auteurs précités.

Tout en exprimant la reconnaissance de notre association à nos hôtes américains, notamment au professeur Gardner Ackley, président de l'Association des sciences économiques des États-Unis d'Amérique depuis 1982, et à sir Arthur Lewis, président élu de cet organisme pour 1983, je tiens à souligner l'importance qu'a eue pour nous la présence, en dépit des contraintes de temps et des circonstances exceptionnelles propres aux grands congrès tel celui de New York, de participants américains qui ont permis d'animer le débat et de soulever des questions d'un grand intérêt. Cette manifestation a également été l'occasion, pour l'Association des sciences économiques des États-Unis et pour l'Association internationale des sciences économiques, d'examiner ensemble des questions d'une grande actualité, comme cela se produit depuis des années avec d'autres associations nationales membres de l'AIE.

Peut-être n'est-il pas approprié ici de faire état de réflexions personnelles sur le thème de notre réunion, d'autant que le professeur Hague a remarquablement résumé le contenu des huit communications présentées. Pourtant, une longue expérience des discussions entre économistes, au niveau universitaire national ou au niveau international, et des conférences internationales m'incite à m'inquiéter du fossé parfois très large qui sépare la pensée ou le discours théoriques de la réalité de l'économie internationale. J'admet volontiers que toute formulation théorique est un effort d'abstraction qui vise à rendre compte de tel phénomène ou de telle série de phénomènes. Mais ce qu'on élabore au niveau théorique finit souvent par servir de

base à des interprétations et même à des recommandations concernant la politique économique qui, mis à part leur contenu idéologique presque toujours présent, s'écartent beaucoup, et dans un sens non négligeable, de la réalité. La conjoncture économique mondiale de ces dernières années traduit bien, à mon sens, les divergences croissantes que l'on constate entre la théorie généralement acceptée dans les milieux universitaires ou officiels des pays fortement industrialisés, qu'ils aient une économie de marché ou une économie planifiée, et la problématique des pays en développement. Qu'on appelle ce divorce la désintégration ou la décomposition de l'ordre économique international, la transnationalisation et l'interdépendance globale des phénomènes économiques, qu'on y voie l'effet de la concurrence hégémonique des deux grands systèmes politiques ou de l'affrontement entre pays en développement et pays industrialisés, il reste que nous, économistes, vivons dans un univers fait d'incertitudes.

Ce qu'on nous présentait, avec un certain sens de l'euphémisme, comme des considérations ou des facteurs « extra-économiques », et par là étrangers à nos théories et à nos modèles, quand nous étions étudiants, apparaît aujourd'hui comme données déterminantes des tendances économiques, aussi bien celles dont les comptabilités nationales donnent une représentation synthétique — ainsi de la hausse du produit national brut — que celles que révèle l'évolution du commerce, des investissements et du financement de l'économie internationale. A quoi sert, de nos jours, d'analyser les problèmes et de recommander des solutions « comme si » les grandes économies du monde et les relations économiques internationales ne pâtissaient pas de déséquilibres structurels et institutionnels graves, « comme si » l'on ne consacrait pas une proportion exorbitante des ressources réelles à la défense nationale et à une irrationnelle course aux armements, « comme si » l'on ne constatait pas des durcissements de toutes sortes qui ont rendu inopérants ou aléatoires les grands principes de politique économique qui, il y a une génération seule-

ment, semblaient féconds sur le plan national et international ?

Peut-être répondons-nous à côté de la question et nous faudrait-il en fait une science de la société plutôt qu'une science économique tout court, qui nous indiquerait le chemin à suivre pour atteindre du même coup les objectifs de croissance et de développement économiques, de justice sociale, d'efficacité et d'harmonisation des intérêts de tous les peuples ; peut-être faudrait-il en outre tenir de plus en plus compte, d'une part, des limites écologiques de notre planète et, d'autre part, du rôle équivoque de la technologie moderne.

Le savoir économique à lui seul ne paraît déjà plus suffire, fût-ce comme point de départ. Il est vrai qu'il a toujours fait l'objet de critiques et de réformes, souvent en réponse à des événements à l'ampleur et aux répercussions considérables, comme la récession mondiale des années 30, l'apparition de l'État-providence, ou la multiplication du nombre d'États indépendants après la deuxième guerre mondiale et l'éveil de la conscience mondiale aux problèmes du développement et de la dépendance. De ce point de vue critique, chacun de nous pourrait citer un auteur de renom, économiste ou non. Le nom qui me vient à l'esprit est celui de Harold G. Moulton, qui écrivait en 1946 :

« [...] La théorie économique doit être continuellement revue à la lumière des changements structurels et organisationnels d'un système économique en évolution rapide. Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra être *pertinente* et utile à la société. Pour moi, cette révision signifierait la complète remise à neuf, voire l'abandon de nombreuses doctrines, et non pas simplement des réserves, des raffinements ou des développements s'ajoutant à des préjugés profondément ancrés.<sup>2</sup> »

Trente-sept ans après, le propos de Moulton reste vrai. Avec la découverte du sous-développement et de ses conséquences, de nombreuses idées inédites se sont fait jour en Amérique latine dans les années 50 et ont donné naissance à une école de pensée structuraliste qui, dans une large mesure, a pour foyer d'origine la Commission économique

des Nations unies pour l'Amérique latine. Par la suite, cette école de pensée a subi les critiques inspirées par d'autres points de vue sur le sous-développement. En retour, ces dernières années, les idées du néo-classicisme se sont portées à la rescousse des principes de l'équilibre général et des lois du marché. D'autre part, la théorie partisane de la distribution de ressources dans le temps et dans l'espace par les mécanismes de la planification centrale n'est plus aussi solide qu'elle le fut un temps. Le monde où nous vivons, de plus en plus marqué par l'interdépendance, nous fait au moins comprendre qu'on ne peut résumer la politique économique nationale et internationale, ni la politique de développement, en formules simples comme celles qui ont cours fréquemment dans les milieux universitaires, officiels et internationaux.

C'est pourquoi il importe de rassembler et d'étudier des types d'analyse inédits. C'est à ce dessein qu'espère, bien modestement, contribuer le présent recueil, publié sous les auspices de l'Association internationale d'économie, avec la collaboration du Secteur des sciences sociales de l'Unesco. Ni les auteurs des huit communications, ni ceux qui ont participé à la réunion où elles ont été présentées n'envisagent avec découragement les perspectives économiques internationales ; ils n'ont pas perdu l'espoir de voir s'élaborer et se réaliser les politiques économiques nécessaires. Il serait cependant judicieux de rappeler qu'il reste difficile de traduire le savoir économique en formules applicables à la politique économique, vu la complexité de l'économie internationale d'aujourd'hui et de demain, avec ses déséquilibres structurels fondamentaux, ses tendances asynchrones et génératrices d'instabilité et ses perspectives globales constamment soumises à des forces et des impulsions qui ne répondent pas à la plus ancienne des notions économiques, celle de marché.

Si ces textes contribuent quand même à ouvrir et à élargir le débat déjà lancé dans de nombreux milieux — comme l'attestent de nombreux recueils publiés par notre association — elles auront amplement justifié l'inté-

rêt qu'a constamment porté la communauté universitaire internationale, par l'intermédiaire du Conseil international des sciences sociales et de l'Unesco elle-même, à notre discipline.

Qu'il me soit permis, pour finir, de remercier Peter Lengyel, rédacteur en chef de la *Revue internationale des sciences sociales*, pour le concours qu'il nous a apporté.

*Traduit de l'espagnol*

## Notes

1. L'AIE a tenu ses cinquième et sixième congrès mondiaux à Tokyo (1977) et à Mexico (1980) ; de 1981 à 1983, elle a organisé dix tables rondes. Les actes de ces différentes réunions sont à paraître aux Éditions

Macmillan de Londres. Le septième congrès mondial s'est tenu à Madrid, en septembre 1983.

2. Harold G. Moulton, « Some comments on research

methods », dans *Economic research and the development of economic science and public policy*, New York, National Bureau of Economic Research, 1946, p. 52. C'est Moulton qui souligne.

# Critique du monétarisme dans le Cône Sud\*

Edmar L. Bacha

## Introduction

Le présent article est le fruit d'un effort visant à tracer le cadre d'une étude critique des politiques de stabilisation poursuivies par les régimes militaires de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay dans les années 70 et au début des années 80.

Il comprend trois parties principales.

Dans la première, nous essaierons d'expliquer pourquoi les dirigeants du Cône Sud ont réussi, dans un premier temps, à susciter un afflux inespéré de devises dans ces pays. Dans la section suivante, nous montrerons que ces dirigeants, se méprenant sur la nature des contraintes économiques pesant sur leurs pays, ont ensuite proposé à tort de substituer à la promotion des exportations une libéralisation des importations. Ce sont eux-mêmes, aussi, qui ont infligé le coup de grâce à leur politique économique : nous analyserons, dans la dernière section, leur coûteuse tentative de stabilisation des prix par la manipulation des taux de change.

Edmar L. Bacha est professeur de sciences économiques à l'Université catholique pontificale de Rio de Janeiro, rua Marquês de São Vicente 225, CEP 22453, Rio de Janeiro. Il a souvent collaboré à des revues professionnelles et a écrit de nombreux livres sur les problèmes économiques du Brésil, notamment *Models of growth and distribution for Brazil* (1980, avec Lance Taylor *et al.*).

## Un succès instantané : croissance des exportations et afflux de capitaux

L'orientation anti-exportation des stratégies de développement appliquées en Amérique latine depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'en 1965 environ a été abondamment démontrée. Les mesures d'incitation étaient

manipulées de manière telle qu'il devenait beaucoup plus rentable de produire pour le marché intérieur que d'exporter. Des restrictions quantitatives protégeaient les productions locales destinées à remplacer les importations, ne laissant en général au système tarifaire qu'un rôle marginal à jouer. En même temps, le faible niveau et la grande variabilité du taux de change réel, asso-

ciés à des règles qui donnaient la priorité à l'approvisionnement du marché intérieur, ainsi qu'à des mesures budgétaires et un système de crédit défavorables, tendaient à rendre les exportations non traditionnelles assez peu rentables.

Dans ces conditions, il devenait impossible de soutenir — comme certains économistes latino-américains avaient coutume de le faire — que la croissance des exportations

\* Guillermo Calvo, René Cortázar, Carlos Díaz-Alejandro, Armínio Fraga, Roberto Frenkel et Franco Modigliani ont donné leur avis sur une première version de cet article, mais ils ne sauraient être tenus pour responsables du résultat final. L'auteur exprime sa gratitude au PNPE/IPEA pour l'aide apportée à ses recherches, ainsi qu'à la Fondation Ford pour la bourse de voyage qu'elle lui a accordée.

était limitée par la demande étrangère, alors que les ressources intérieures avaient tendance à rester inemployées, par suite des mesures budgétaires et monétaires restrictives qui étaient adoptées pour maintenir périodiquement l'équilibre de la balance des paiements. En fait, les systèmes économiques latino-américains semblaient souffrir d'une forme particulière de « chômage classique », propre aux économies en développement. Dans le cadre des structures économiques existantes, on développa au maximum la politique de remplacement des importations par des productions locales, sans pour autant mettre fin aux pénuries de devises car les importations non concurrentes de matières premières, de produits intermédiaires et de biens d'équipement demeuraient nécessaires pour garantir des taux de croissance du PIB correspondant à un plein emploi des capacités de production. Étant donné la faible propension à l'exportation, les recettes en devises restaient insuffisantes, d'où un retard dans l'investissement et l'apparition de capacités industrielles inutilisées.

Le diagnostic était clair pour tous ceux qui prenaient la peine de calculer la faible rentabilité des exportations en Amérique latine. Seules les exportations traditionnelles, à forte base de ressources naturelles, étaient concurrentielles sur les marchés étrangers. Il s'agit là d'un cas de « chômage classique » caractéristique du Sud : alors que, dans la version nordique, l'emploi est directement limité par le taux excessif des salaires réels, en Amérique latine, le niveau de l'emploi et la croissance des capacités l'étaient par la faible rentabilité du secteur critique des exportations.

Les résultats du changement de cap des années 60 et 70 vinrent confirmer la justesse de ce diagnostic. Les pays d'Amérique latine ayant réorienté leur politique économique vers l'extérieur (en augmentant le taux de profit attendu des activités d'exportation), on assista dans ces pays à une montée en flèche des exportations qui eut pour effet d'accroître le rapport des recettes d'exportation au PIB potentiel et de lever l'obstacle du manque de

devises qui entravait précédemment la croissance de la production. L'expansion des exportations et l'accroissement des réserves de change qui en résultait améliorèrent le crédit international des pays d'Amérique latine, ce qui, pendant un certain temps, leur ouvrit un accès illimité au marché des eurodollars.

La promotion des exportations s'accompagna d'un effort de libéralisation des importations. Dans le cas du Brésil et de la Colombie, cet effort se traduisit par une diminution des restrictions quantitatives et un abaissement modéré du niveau général des droits de douane, notamment de ceux dont le taux était le plus élevé dans le système de protection tarifaire. Comme les taux de change réels étaient maintenus à un niveau relativement favorable par le jeu de mini-dévaluations, ces réformes tarifaires, tout en rationalisant quelque peu le système de protection du Brésil et de la Colombie, n'affectèrent guère, semble-t-il, la rentabilité générale de leurs productions de substitution.

### **Les résultats gâchés par une mauvaise application du théorème de la symétrie de Lerner**

Dans les pays du Cône Sud, l'intention des dirigeants était différente. Leur but, en paroles sinon en actes, était une libération complète des importations, qui laisserait le marché international décider des productions nationales de remplacement des importations qui méritaient de survivre.

Le théorème de la symétrie de Lerner a été abondamment invoqué pour justifier ces mesures de libéralisation. Dans une économie de plein emploi et d'équilibre des échanges, conçue comme une hypothèse d'école, ce théorème est effectivement valable : accroître la protection des industries peu efficaces équivaut à pénaliser les industries qui jouissent d'un avantage comparé. Dans un tel monde théorique d'équilibre général, peu importe qu'on choisisse d'encourager les exportations ou de libéraliser les importations. Mais, dans la pratique, cela importe beaucoup.



Biens d'importation précieux : un juke-box et un réfrigérateur sauvés des eaux montantes de l'Amazone.  
Douglas Botting / Parimage.

Si le diagnostic posé dans la section précédente est exact, les pays d'Amérique latine se trouvaient, au moins au départ, confrontés à un type de chômage classique propre au Sud. Il était alors quelque peu étrange de lever brutalement les obstacles aux importations ; car l'absence de flexibilité des prix et des salaires ne pouvait manquer d'entraîner une nouvelle aggravation du chômage. De toute évidence, la promotion des exportations devait prendre le pas sur la libéralisation des importations. Ensuite, au fur et à mesure que les devises s'accumuleraient, on pourrait adopter une politique budgétaire et monétaire plus libérale, de manière à élever le niveau de l'emploi intérieur tout en maintenant l'équilibre de la balance des paiements. On pourrait alors à bon escient libéraliser les importations pour favoriser une répartition plus rationnelle des ressources au sein de l'économie.

Même ainsi, il ne faut pas oublier que les facteurs de production complémentaires représentés par les biens d'équipement et les produits intermédiaires sont des postes de dépense critiques pour toute économie semi-industrialisée en croissance ; d'où la nécessité de subordonner à des perspectives d'exportation suffisantes l'entrée d'importations venant concurrencer des productions nationales. Peut-être ces perspectives seraient-elles apparues assez brillantes pour permettre une libération totale des importations. Cependant, l'évolution récente de la situation économique mondiale a bien montré les limites du postulat des « petits pays ». Le fait de n'avoir qu'une faible part des marchés n'offre pas de garantie contre un protectionnisme non tarifaire de la part des pays industrialisés, ni contre des réductions généralisées des importations de la part des pays en développement les moins avancés.

En outre, même dans le cas du Brésil (dont la part dans les importations mondiales de produits manufacturés est inférieure à 1 %), l'évolution des exportations de produits manufacturés de 1972 à 1980 s'explique beaucoup mieux par un modèle économétrique détaillé de l'offre et de la demande que par une simple équation exprimant la relation entre l'offre et les prix mondiaux<sup>1</sup>. Cela concorde avec le point de vue de plus en plus largement admis de Linder selon lequel les complexités des échanges mondiaux de produits manufacturés ne sauraient être appréhendées par des modèles purement concurrentiels, mais nécessitent un minimum de formalisation, en tant que cas de concurrence imparfaite.

La leçon à en tirer est que les gains de devises liés aux variations des prix intérieurs, qui favorisent le secteur de l'exportation, sont conditionnés par l'état de la demande mondiale globale, même dans le cas des « petits pays ». Si la demande mondiale faiblit la dévaluation réelle nécessaire pour obtenir un certain gain en devises peut être très forte (voire infinie). Aussi, dans un monde où la demande extérieure peut être un facteur contraignant, le maintien d'une certaine protection contre les importations en concurrence avec des productions nationales ne doit pas être exclu. Quand les exportations sont restreintes par des mesures qui entraînent une distorsion des prix intérieurs, le pays supporte un coût de mauvaise affectation des ressources. Mais, quand elles le sont par le rationnement de la demande mondiale, le coût prend la forme de chômage. Ce dernier coût est sans doute plus élevé dans le cas des pays en développement, qui éprouvent plus de difficultés à opérer un transfert de ressources des productions exportatrices aux productions réductrices d'importations, car les échanges intra-industriels n'entrent que pour une faible part dans leurs relations économiques extérieures. Comme la probabilité d'un rationnement de la demande extérieure devrait normalement s'accroître avec la part des ressources intérieures consacrée à l'exportation, le libre-échange n'est pas nécessairement la solution

optimale pour les pays en développement.

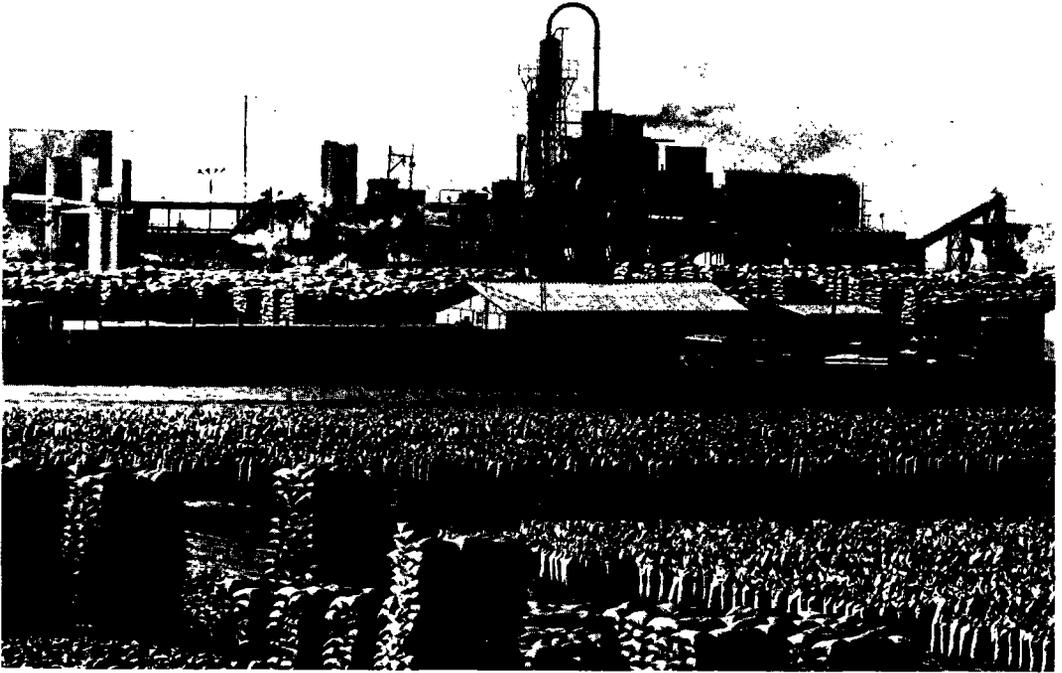
Si nous observons maintenant les faits, il faut tout d'abord relever que, dans le Cône Sud, les mesures de libération des importations n'ont été poussées très loin qu'au Chili.

En Uruguay, l'auteur d'une récente analyse note :

« Jusqu'en 1980, les activités protégées n'ont pas été éliminées par la concurrence des importations, même si les importations de produits concurrençant des fabrications nationales ont augmenté. Au contraire, l'essor industriel enregistré entre 1974 et 1980 a été essentiellement le fait d'industries protégées. L'abaissement de la protection nominale n'a entraîné de réduction ni des tarifs qui résultaient implicitement de l'écart entre les prix intérieurs et les prix étrangers, ni des droits de douane effectifs. Par conséquent, l'évolution du niveau de protection n'a pas été liée à la phase d'expansion industrielle. » (Macadar, p. 264.)

Le cas de l'Uruguay est particulièrement intéressant car ce pays a réussi à accroître son PIB à un rythme sans précédent (5 % par an de 1974 à 1980, contre 1,9 % de 1968 à 1973, et 0,3 % de 1961 à 1968), tout en augmentant la part du secteur manufacturier. Cet exemple corrobore nettement notre affirmation que c'est la promotion des exportations, et non la libéralisation des importations, qui a été le facteur décisif de la reprise après la crise économique qu'ont connue les pays d'Amérique latine dans les années 60.

En Argentine, l'abaissement des barrières tarifaires a été poussé plus loin qu'en Uruguay. D'après Canitrot, les droits minimaux frappant les produits industriels (à l'exclusion de ceux sur lesquels les droits étaient inférieurs à 25 % avant 1976) sont tombés en moyenne de 94 % à la fin de 1976, à 35 % à la fin de 1979 (70 % de cette réduction intervenant en novembre 1976). Cependant, l'excès de protection semble avoir été suffisant pour empêcher une concurrence effective des importations jusqu'à la fin de 1979. A ce stade, la politique de surévaluation systématique du taux de change réel, inaugurée en 1978, « a progressivement réduit la marge de protection



Produits d'exportation de moindre valeur : sacs de farine de poisson avant d'être transportés, Pisco, Pérou. Georg Gerster / Rapho.

excessive dont bénéficiaient les activités industrielles, jusqu'à l'annuler à la fin de 1979. C'est seulement alors que les entreprises ont vraiment ressenti l'incidence des réductions tarifaires successives. » (Canitrot, p. 183.)

Par conséquent, en Argentine (depuis 1979) comme en Uruguay (à partir de 1980), ce qui a joué n'est pas tant la libéralisation des importations en soi que le maniement des taux de change. Nous examinerons ce point dans la section qui suit.

Le Chili, en revanche, offre l'exemple type d'une politique de libéralisation des importations. Les droits de douane, dont le niveau moyen s'établissait à 94 % en 1973, avaient été ramenés en 1979 à un taux uniforme de 10% (sauf dans le cas de l'industrie automobile), de sorte que l'économie a dû affronter de plein fouet la concurrence des importations.

Plus d'un secteur industriel a eu à pâtir de cette politique, comme le relève notamment

Foxley (1982), mais ce qui est étonnant, c'est que l'industrie chilienne non seulement n'a pas succombé comme le craignaient certains, mais semble avoir réussi à se développer à un rythme très satisfaisant à partir de 1976.

L'énigme est double. Premièrement, quels sont les facteurs qui ont contribué à soutenir la demande de produits nationaux face à la concurrence accrue des produits d'importation et à la diminution de la consommation du secteur public ? Deuxièmement, comment cette expansion industrielle a-t-elle pu intervenir sans provoquer une crise sur le marché des changes ? Nous ne sommes pas en mesure de fournir des réponses fondées sur des données empiriques à ces questions, mais quelques observations s'imposent.

Il faut tout d'abord rappeler à nouveau le brillant comportement des exportations (notamment des exportations de cuivre après 1977), qui a engendré un afflux de devises et stimulé la demande globale. L'expansion des

exportations ayant ouvert l'accès aux capitaux étrangers, il a pu être remédié provisoirement sans problème majeur à un déficit de plus en plus élevé de la balance des opérations courantes.

Il faut ensuite tenir compte du fait suivant : après la grave récession de 1974-75, la production industrielle a sensiblement progressé jusqu'en 1980, mais l'investissement a continué à stagner, et l'emploi industriel n'a guère augmenté. En même temps, on a enregistré une forte hausse du rapport importation/production manufacturière, ce qui suggère un processus, aux conséquences multiples, de substitution de facteurs de production importés aux facteurs de production locaux dans ce secteur. Plus curieux, sur le plan statistique, est le fait que la croissance de la production industrielle est peut-être en partie illusoire car elle ne reflète pas un accroissement correspondant de la valeur ajoutée intérieure. On peut se faire une idée de l'importance quantitative de cet aspect de la question en constatant que le rapport de la valeur ajoutée à la production industrielle a baissé de 20 % entre 1976 et 1979.

Ce point mérite d'être souligné, car le comportement désastreux de l'emploi et de l'investissement, en période d'accroissement de la production industrielle, a dérouté plus d'un observateur de la situation chilienne. L'hypothèse précédente d'une substitution de facteurs importés aux facteurs locaux diffère intrinsèquement du processus de substitution inverse qui a pu être observé dans les pays importateurs de pétrole à la suite des chocs pétroliers. Dans ce dernier cas, on a affaire à une faible élasticité de substitution, étant donné les technologies actuelles ; mais, dans le premier, c'est le degré de transformation industrielle qui est en cause, et non le changement technique. Au fur et à mesure qu'on libéralise les importations, on ouvre la porte à l'importation de biens correspondant à des stades de plus en plus poussés du processus de production, en ne faisant appel aux facteurs de production locaux que pour la « touche finale », en quelque sorte. Dans la pire des hypothèses, la « fabrication » peut être réa-

lisée entièrement à l'étranger, complétée dans le pays même par les seules opérations nécessaires à la commercialisation. Dans ce cas limite, la production industrielle comptabilisée dans les statistiques peut rester constante ou même s'accroître, alors que la valeur ajoutée intérieure tombe à zéro.

La persistance de taux de chômage très élevés malgré l'accroissement des niveaux de production donne à penser qu'un phénomène de ce type est intervenu au Chili. En principe, une déflation suffisamment rapide des salaires aurait permis de surmonter le problème, car le processus de substitution de facteurs aurait été enrayeré par l'effet dissuasif d'une baisse du rapport des salaires au prix des importations<sup>2</sup>. Une autre solution aurait été de mettre un frein à la libéralisation des importations, ce qui aurait abouti au même résultat au prix d'un moindre traumatisme social.

### **La faillite du modèle : l'illusion de la stabilité des prix**

Le Brésil partage avec les pays du Cône Sud, l'expérience de s'être trouvé confronté, trois ou quatre ans après la prise du pouvoir par les militaires, à un choix décisif : favoriser la croissance économique ou tenter de stabiliser les prix.

Le coup d'État militaire s'est produit au Brésil en avril 1964. Après une période initiale de remise en ordre, la croissance économique a repris en 1966, mais l'inflation, qui, en 1965, semblait maîtrisée, a fait un nouveau bond, passant d'un taux annuel de 29 % au quatrième trimestre de 1965 à 39 % au deuxième trimestre de 1966.

Le gouvernement a réagi en adoptant une politique très rigoureuse d'encadrement du crédit intérieur, qui a eu pour effet de remettre l'économie sur la pente de la récession. À la suite d'un remaniement de l'équipe au pouvoir, on a vu apparaître un nouveau groupe d'économistes, dirigé par Delfim Netto, dont la philosophie était différente de celle de Roberto Campos et de Gouvêa de Bulhões qui tenaient les rênes de l'économie depuis

1964. Campos et Bulhões croyaient en l'« effet magique des forces du marché » et en la nécessité de « purger » l'économie par une période de récession pour réduire les anticipations inflationnistes. Delfim Netto, lui, était plus pragmatique et plus à l'écoute des intérêts immédiats des industriels de São Paulo.

Parmi d'autres « idées structuralistes bizarres », comme Campos les a qualifiées ultérieurement (Simonsen et Campos, p. 66), Delfim Netto a considéré que la reprise de l'inflation, en 1966, était induite par les coûts (Delfim Netto, 1967). Agissant d'après ce diagnostic, il resserra le contrôle direct des prix et, tenant la bride haute aux partenaires des négociations salariales, il encouragea activement l'expansion du crédit en faveur des entreprises, des consommateurs et des pouvoirs publics. La politique monétaire, selon les termes de Mario Simonsen, « ... fut conduite sur un mode passif, selon le principe que la croissance réelle de la production ne devait pas avoir à souffrir de crises de liquidité... Il en résulta une expansion des moyens de paiement plus rapide que celle qu'un adepte de la théorie quantitative de la monnaie eût normalement admise. En fait, cette politique monétaire passive n'était conciliable avec une réduction de l'inflation que parce que le gouvernement avait instauré une politique très stricte de contrôle des prix » (Simonsen et Campos, p. 85-86 et 114).

Le reste de l'histoire est connu : le PIB du Brésil augmenta en moyenne de 11,2 % par an de 1967 à 1973, tandis que l'inflation était ramenée petit à petit à 18 % en 1972.

L'Argentine se trouvait en 1977 devant les mêmes choix. En 1976, le taux mensuel d'inflation était tombé très rapidement de 50 % aux alentours de 7 %, mais il se mit ensuite à opposer une résistance opiniâtre à toute nouvelle diminution. Entre temps, l'Argentine était entrée dans une phase de prospérité économique, mais Martínez de Hoz décida que la lutte contre l'inflation était la priorité des priorités, ainsi que le rapporte Canitrot en ces termes dramatiques :

« Jusqu'en juin 1977, l'économie était florissante. Les entreprises fonctionnaient à

pleine capacité et réalisaient des bénéfices élevés par l'effet d'une politique déclarée de freinage des salaires... Il n'est pas impossible d'imaginer que cette situation eût pu se perpétuer et conduire à une expansion rapide, à un miracle argentin... Néanmoins, le gouvernement renonça à une telle option et décida de se concentrer exclusivement sur le processus inflationniste. Il prit des décisions expressément destinées à casser l'expansion... Il montra ainsi quel était pour lui l'ordre des priorités : d'abord la discipline sociale, et ensuite seulement la croissance économique. Il démontra la fermeté de ses convictions et la force de sa détermination en matière de réforme sociale. Pour servir un projet politique issu du libéralisme, doctrine qu'il partageait avec le patronat et les possédants, le gouvernement n'hésita pas à léser les intérêts immédiats de cette classe sociale, jouant politiquement son va-tout. Il ne pouvait survivre qu'à condition de réussir. » (Canitrot, p. 150.)

Après une période de resserrement du crédit, qui entraîna une chute importante de la production industrielle, le gouvernement adopta une politique monétaire passive et les mesures anti-inflationnistes commencèrent à être axées exclusivement sur un système de variations prédéterminées des parités de change. Divers éléments entrèrent dans cette décision. Premièrement, le prestige intellectuel croissant du monétarisme à l'échelle mondiale et d'une approche monétaire des problèmes de la balance des paiements ; deuxièmement, l'incapacité politique de maintenir une politique de contrôle des salaires dans le contexte d'une idéologie économique hostile à tout contrôle des prix ; troisièmement, l'accumulation de réserves de change appréciables à quoi venait s'ajouter la perspective d'un accès illimité aux marchés financiers internationaux ; quatrièmement, la possibilité de créer un moyen indirect de discipliner l'expansion du crédit intérieur et, partant, de maîtriser la croissance du déficit budgétaire de l'État.

Pour apprécier pleinement ce dernier point, il faut tenir compte du fait que les technocrates argentins, à la différence de leurs homologues chiliens, n'avaient pas reçu

des militaires au pouvoir carte blanche pour réviser les structures économiques existantes. Les décisions qu'ils pouvaient prendre, notamment, pour limiter les dépenses publiques et, plus généralement, l'expansion du crédit intérieur restaient soumises à l'approbation des militaires. Or l'abolition des mesures de contrôle concernant le compte de capital de la balance des paiements aurait eu pour effet de lier intimement le système financier intérieur aux marchés financiers internationaux. Aussi toute tentative de création « excessive » de crédit intérieur aurait-elle tendance à être mise en échec par une crise immédiate des changes. L'austérité monétaire devenait donc la condition *sine qua non* de la stabilité des paiements extérieurs.

Ce contexte schizophrénique contribue à expliquer la décision apparemment absurde de Martinez de Hoz de libérer complètement les mouvements de capitaux, avant même que les échanges commerciaux l'aient été suffisamment pour donner à la loi du prix unique la moindre chance d'enrayer l'inflation intérieure<sup>3</sup>.

Canitrot est proche de cette explication lorsqu'il note :

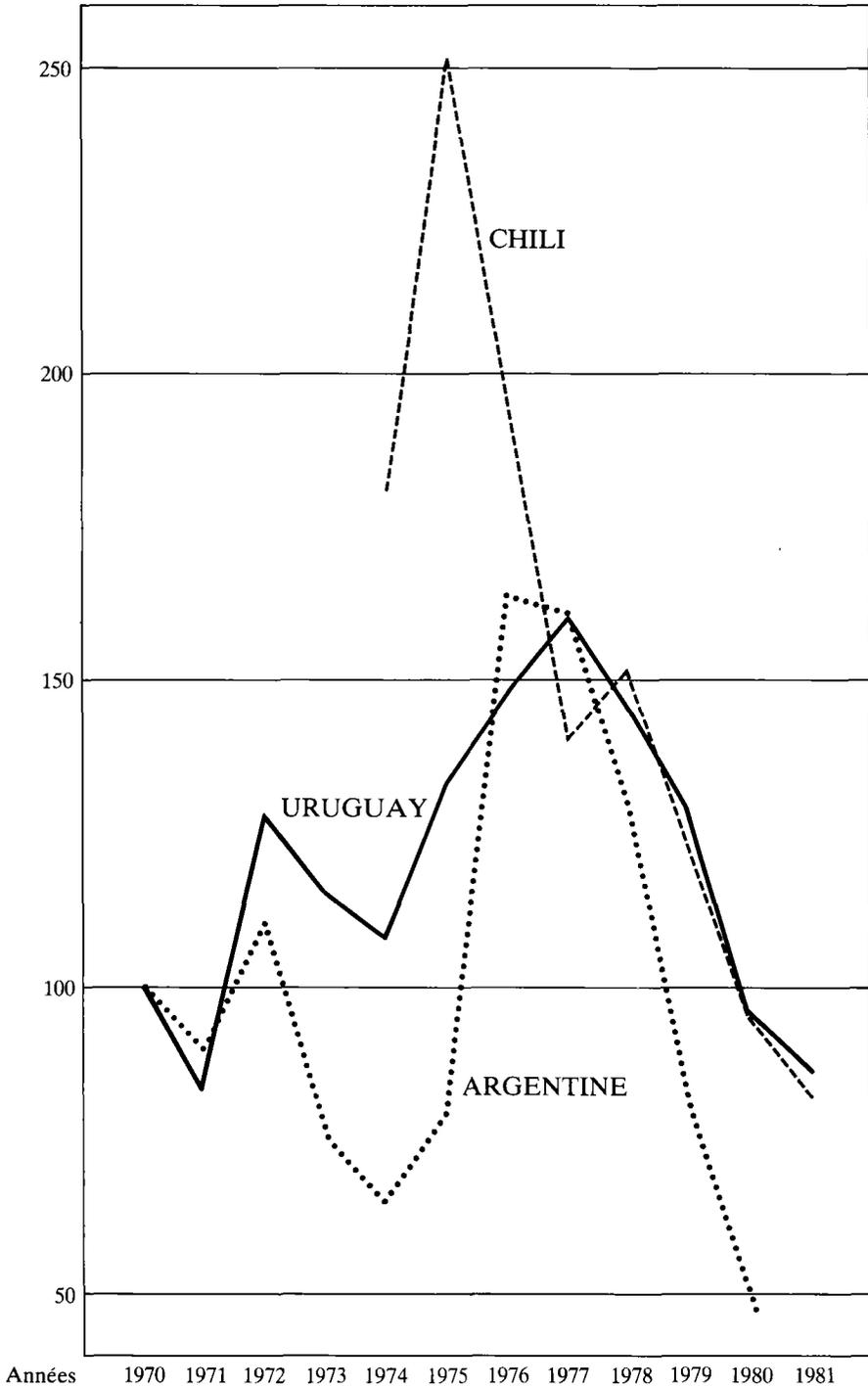
« L'abandon de la politique anti-inflationniste de contraction monétaire amorcée au second semestre de 1977 résultait non pas d'une impossibilité de contrôler la masse monétaire face à la mobilité des capitaux, mais du refus du gouvernement d'assumer les conséquences sociales et structurelles d'une telle politique. Invoquant des raisons de sécurité, les forces armées avaient opposé d'emblée leur veto à toute politique économique qui aurait entraîné un niveau élevé de chômage. » (Canitrot, p. 155.)

A notre avis, Canitrot n'a qu'en partie raison lorsqu'il affirme que les monétaristes l'ont emporté sur les adeptes de la théorie quantitative parce qu'ils proposaient une stabilisation des prix sans le coût que représentait le chômage. Dans les deux modèles, le plein emploi constitue généralement une hypothèse de départ et non une conclusion. S'il n'existe pas une totale flexibilité des prix et des salaires intérieurs, fixés avec le maximum

de souplesse, toute politique de contraction monétaire ou de parité de change mobile ne peut en principe qu'aboutir au chômage. Cette conclusion s'impose immédiatement si les mouvements de capitaux sont contrôlés par l'État. Dans ce cas, la distinction ne porte que sur l'élément de la demande globale qui détermine la contraction monétaire : soit la demande intérieure, lorsqu'il y a resserrement du crédit, soit les exportations nettes, lorsque s'applique une échelle mobile des parités. Dans ces deux scénarios, il y a chômage, mais la balance des paiements courants s'améliore dans le premier cas tandis qu'elle se dégrade dans le second.

Considérons maintenant l'hypothèse de mouvements de capitaux incontrôlés. L'une des conséquences de l'annonce préalable de dévaluations par abaissement des taux de change, en cas de viscosité des taux d'inflation, est de diminuer le coût réel escompté des crédits étrangers, en monnaie nationale. Si les mouvements de capitaux ne sont pas contrôlés, cet allègement de la charge d'intérêts anticipée peut entraîner un accroissement de la demande intérieure (financé par l'endettement extérieur qui, dans un premier temps du moins, sera supérieur à la diminution des exportations nettes). L'emploi peut alors, aux premiers stades de cette politique active des taux de change, enregistrer une progression. Par la suite, au fur et à mesure que la dette extérieure s'alourdit et que le compte courant de la balance des paiements se dégrade, tant le risque d'insolvabilité que présente le pays (du côté de l'offre de crédits) que le risque de change (du côté de la demande) ne cessent de s'accroître. Pour ces deux raisons, le coût réel attendu, en monnaie nationale, des crédits étrangers se met à monter<sup>4</sup>. La demande intérieure se contracte, et le chômage s'étend, tandis que se prépare une crise des changes bien différente de celle qu'envisageaient les adeptes du monétarisme mondial.

Dans la théorie quantitative, les coûts de chômage sont au premier plan des préoccupations. Les partisans de l'approche monétaire remettent à plus tard les calculs de ce coût, au prix d'une dette extérieure de plus en plus



Indices de rentabilité des exportations. (Taux de change ajusté en hausse en fonction de l'indice des prix de gros des États-Unis d'Amérique et ajusté en baisse en fonction des salaires intérieurs [1970 = 100].)

lourde. On peut dire, à la décharge des « anciens monétaristes », qu'à leur départ ils laissent au pays quelques réserves de change lui permettant de prendre un nouveau départ en appliquant une politique plus raisonnable. En revanche, le seul legs des partisans du « monétarisme mondial », une fois leur œuvre achevée, semble être les factures à payer.

En Argentine, la mort du monétarisme intégral, au début de l'année 1981, a été politiquement plus spectaculaire qu'au Chili (au milieu de l'année 1982) ou en Uruguay (vers la fin de 1982). Cependant, il convient de souligner que, dans les trois cas, une forte surévaluation des taux de change avait résulté de cette tentative de maîtriser l'inflation intérieure par un arbitrage des prix internationaux.

Ce fait est illustré par le graphisme ci-après, qui donne les indices de rentabilité des exportations pour les trois pays. On a calculé ces indices en multipliant le taux de change nominal du dollar (en pesos) par l'indice des prix de gros des États-Unis d'Amérique, et en divisant le produit par le taux des salaires intérieurs. Dans les trois cas, on a pris pour base de l'indice (= 100) les chiffres de 1970, année jugée représentative des relations de prix qui existaient dans le Cône Sud<sup>5</sup> avant la prise du pouvoir par les militaires. Par souci de simplicité, nous pouvons retenir l'année 1977 pour illustrer les variations relatives de prix qui sont intervenues au cours de la première phase des nouveaux régimes. En gros, la rentabilité des exportations était, en 1977, dans les trois pays, d'environ 50 % supérieure à celle de 1970. Ce fait explique l'essor des exportations dont il a été fait mention précédemment.

Les expériences de manipulation des taux de change ont commencé en 1978; dans les trois cas, on observe une valorisation réelle persistante et très importante de la monnaie nationale. De ce fait, tant les industries d'exportation que les industries en concurrence avec des importations sont devenues de moins en moins rentables.

Les conséquences négatives qui en sont résultées pour la balance commerciale n'ont

été que trop claires aussi bien en Argentine qu'au Chili. Au Chili, le déséquilibre des paiements extérieurs, les difficultés financières et la récession industrielle qui sont apparus en 1981 n'ont pas imposé la fermeture du marché des changes comme en Argentine, mais ils ont obligé la banque centrale à intervenir à plusieurs reprises et ont abouti, au milieu de l'année 1982, à un renversement de la politique cambiale et de la politique commerciale.

L'Uruguay, un petit pays dont l'économie est étroitement liée à celle de l'Argentine, a tiré jusqu'en 1980 des bénéfices considérables de la surévaluation du peso argentin, sous forme de recettes en devises; en effet, s'il a lui aussi entrepris de surévaluer le taux de change de sa monnaie, il l'a fait plus lentement que son principal partenaire commercial. En outre, l'Uruguay n'a pas entièrement joué le jeu: la fixation des salaires a continué d'être laissée à l'appréciation du gouvernement et la parité à crémaillère établie en matière de changes a été rattachée davantage à la situation de la balance commerciale. Les auteurs n'accordent pas au cas de l'Uruguay toute l'attention qu'il mériterait sans doute de recevoir; il s'agit, en effet, d'une expérience exemplaire, qui dément les dogmes de l'orthodoxie; si elle a duré plus longtemps que les autres, c'est grâce, semble-t-il, à l'approche moins doctrinaire qu'ont adoptée les Uruguayens à l'égard de l'intervention de l'État, de la libération des échanges et du maniement des taux de change<sup>6</sup>.

### **Conclusion. Rien de tel que l'échec pour prouver la faillite d'une théorie**

Pourquoi le monétarisme intégral n'a-t-il pas fonctionné en Amérique latine? La réponse à cette question doit être cherchée en grande partie dans le fait que la formation des prix et des salaires intérieurs dans une économie en développement à forte inflation est le résultat de processus sociaux beaucoup plus complexes que les adeptes du monétarisme mon-

dial ou local ne sont disposés à l'admettre. Même dans les conditions « idéales » du Cône Sud, la loi du prix unique n'a pas été suffisamment forte pour maîtriser ces processus sociaux internes.

Les tenants de l'orthodoxie pragmatique font valoir en Argentine que le déficit des finances publiques était incontrôlable et qu'au Chili l'indexation des salaires était incompatible avec la politique des taux de change appliquée (McKinnon, 1982). Mais l'Uruguay, lui, a maintenu l'équilibre de son budget et n'a pas indexé les salaires de manière rigide : dans ce pays, pourtant, le monétarisme mondial s'est également soldé par un échec.

La récession mondiale et les difficultés financières internationales du début des années 80 ne sauraient jouer le rôle de bouc émissaire pour expliquer les échecs enregis-

trés dans les pays du Cône Sud. Le graphique que nous avons vu précédemment montre clairement que la cause fondamentale des difficultés de la balance des paiements de ces pays était interne, et que la conjoncture internationale n'a fait que précipiter la crise des changes.

Les monétaristes du Cône Sud et leurs conseillers du Nord peuvent trouver de multiples causes pour expliquer ce qui n'a pas marché ; les théoriciens auront beau en discuter avec eux, l'histoire n'enregistrera que leur échec. La principale leçon, c'est que, si une application doctrinaire de l'approche monétaire des problèmes de balance des paiements est néfaste dans le cas de pays industrialisés<sup>7</sup>, elle peut être absolument catastrophique dans celui d'économies en développement.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Voir Mussi (1982).

2. René Cortázar m'a fait remarquer qu'une autre possibilité aurait consisté à abaisser les taux d'intérêt réels sur le marché intérieur, lesquels étaient restés extrêmement élevés depuis 1974. Cette mesure aurait amélioré la compétitivité des producteurs nationaux face à la concurrence

des importations de produits finis, ce qui aurait permis un accroissement de l'emploi industriel et un redressement de la balance commerciale.

3. Ce fait a conduit certains observateurs (par exemple, McKinnon, 1982) à soutenir que l'un des défauts de la politique argentine (par rapport à la politique chilienne) a été

« l'ordre erroné dans lequel ont été prises les mesures de libéralisation économique » (l'ouverture des marchés financiers n'ayant pas précédé la liberté des échanges). Cette interprétation semble peu satisfaisante car, en Uruguay — le pays du Cône Sud qui, relativement, a obtenu les meilleurs résultats économiques — les mouvements

internationaux de capitaux ont été libérés dès 1974, alors que d'importantes restrictions commerciales ont été maintenues jusqu'à la fin de l'expérience des tenants du monétarisme mondial, en 1982.

4. Pour une tentative de modélisation, voir Frenkel (1981).

5. Les chiffres ont été calculés d'après les données fournies par Canitrot (1981), French-Davis et Arellano (1981), Frenkel (1982), Macadar (1982) et l'International Financial Statistics du FMI. Les chiffres de la période où Allende était au pouvoir au Chili (1971-73) n'ont pas été pris en considération car il n'existait pas de lien, pendant

cette période, entre le système des prix et l'affectation des ressources.

6. Sur ces points, voir Macadar (1982), notamment p. 258-263.

7. Comme le donne à penser le « syndrome belge » dont parle l'article de Spaventa publié dans le présent numéro.

## Références

CANITROT, A. Teoría y práctica del liberalismo: política anti-inflacionaria y apertura económica en la Argentina, 1976-1981. *Desarrollo económico*, vol. 21, n° 82, juillet-septembre 1981, p. 131-189.

DELFIN NETO, A., *et al.* Análise do comportamento recente da economia brasileira. Document de travail du Groupe consultatif commun des ministères des finances et de la planification reproduit partiellement en annexe à : MINISTÉRIO DO PLANEJAMENTO. *Diretrizes do governo: Programa estratégico de desenvolvimento*. Rio de Janeiro, Departamento de Imprensa Nacional, 1967.

FRENCH-DAVIS, R. ; ARELLANO, J.P. Apertura financiera: Chile 1973-1980.

*Colección Estudios CIEPLAN*, vol. 5, juillet 1981, p. 5-52.

FOXLEY, A. Towards a free market economy: Chile 1974-1979. *Journal of development economics*, vol. 10, n° 1, 1982, p. 3-29.

FRENKEL, R. A abertura financeira externa: o caso argentino. *Pesquisa e planejamento econômico*, vol. 11, n° 2, août 1981, p. 323-382.

—. Algunos problemas de la economía argentina en la primavera de 1982. Buenos Aires, CEDES, octobre 1982. Multigraphié.

BIRD. *Uruguay: Economic memorandum*. Washington DC., 1979.

MACADAR, L. *Uruguay 1974-1980. Um nuevo ensayo de reajuste econômico?*

Montevideo, Ediciones de la Banda Oriental, 1982. (Estudios CINVE, n° 1.)

MCKINNON, R. The order of economic liberalization: lessons from Chile and Argentina. Dans : K. BRUNNER et A. MELTZER (dir. publ.), *Economic policy in a world of change*, vol. 17, 1982.

MUSSI, C. H. *Fatores de demanda nas exportações de manufaturados brasileiros*. Thèse de M.A., Département de l'économie, PUC/RJ, 1982.

SIMONSEN, M. H. ; CAMPOS, R. O. *A nova economia brasileira*. Rio de Janeiro, Livraria José Olympio Editora, 1974.

SPAVENTA, L. « Cycles vicieux et cycles pas très vertueux, anciens et nouveaux. » Dans le présent numéro.

# Échanges et développement : quelques problèmes fondamentaux

Sukhamoy Chakravarty

## Les faiblesses de la théorie néoclassique de l'échange

Quelle analyse peut-on faire des relations économiques internationales qui permette d'expliquer les inégalités persistantes et croissantes observées entre les nations en matière de revenu et de richesse ? Telle est, à mon sens, l'une des questions essentielles qui se posent à tout théoricien des relations économiques internationales<sup>1</sup>.

Malheureusement, le corps de doctrine qui est issu de la pensée économique classique et qui a presque acquis valeur de dogme ne permet pas d'y répondre. L'idée centrale sur laquelle il repose est que l'« échange » est une activité mutuellement profitable, même si l'on ne peut mesurer les avantages qu'en retire chacun des partenaires, statistiquement ou conceptuellement, sans poser plusieurs hypothèses extrinsèques ; et cela parce que l'échange rend possible une spécialisation appropriée de la production et ménage la liberté des choix de consommation. La démonstration de cette proposition remonte au théorème fondamental de l'avantage comparatif énoncé par Ricardo, pour qui le raisonnement valait aussi bien pour les individus que pour les nations.

Sukhamoy Chakravarty est professeur de sciences économiques à la Delhi School of Economics. Ancien membre de la Commission du plan du gouvernement indien et éminent économètre, il est l'auteur de *The logic of investment planning*, de *Capital and development planning* et d'*Alternative approaches to a theory of economic growth: Marx, Marshall, Schumpeter* (1982).

Bien que la formulation originale de Ricardo ait été très affinée par la suite, de hautes autorités ont estimé que sa conception de base demeurait valable. La « théorie de la valeur-travail » élaborée par Ricardo a fait place à une analyse plus moderne de l'équilibre général, et des techniques modernes d'analyse du bien-être ont été inventées pour mieux préciser le concept de « gain de l'échange » ; mais ce système de pensée élargi ne contredit en

aucune façon la proposition centrale de Ricardo selon laquelle le « libre-échange » favorise l'efficacité de la production mondiale, laquelle de son côté le favorise<sup>2</sup>. L'exception originellement relevée par Bickerdike, à savoir qu'un pays particulier peut prospérer en s'écartant de la voie du libre-échange pour exploiter sa situation de monopole a suscité un vaste mouvement de réflexion,

mais on ne peut pas dire qu'elle ait constitué un élément très important de la panoplie d'arguments des dirigeants politiques qui se sont détournés du « droit chemin », généralement pour de tout autres raisons.

Les attaques portées contre la théorie classique et ses prolongements modernes sont venues de ceux qui soutenaient l'idée, sous une forme ou sous une autre, que le libre-échange peut entraver la croissance des « for-



David Ricardo (1772-1823). Collection Mansell D.R.

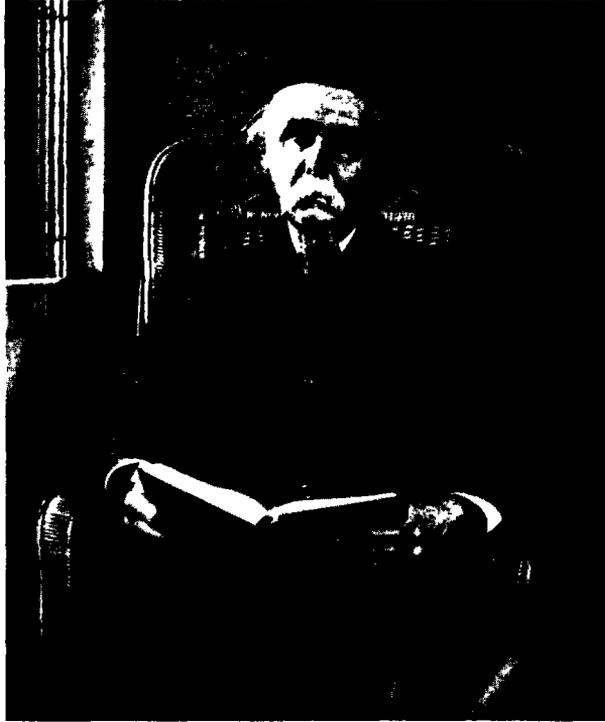
ces productives », pour employer une expression introduite par F. List. Cependant, dans un passé plus récent, la fréquente querelle entre « protectionnistes » et « libre-échangistes » paraît de plus en plus pouvoir s'analyser en termes de logique du « deuxième meilleur choix ».

Pour résumer, la conclusion à laquelle on est arrivé est que la plupart des arguments avancés en faveur du protectionnisme reposent sur un malentendu, dans la mesure où des politiques d'incitation fiscale et de subvention de la production seraient mieux à même de résoudre les problèmes qui servent souvent de prétexte à l'abandon du libre-échange. En ce qui concerne l'argumentation fondée sur les économies monétaires externes, et notamment l'argument de l'« industrie naissante », on estime que les subventions constituent une solution plus appropriée. Ainsi, le débat moderne a débouché sur la conclusion que les pays sont généralement mieux inspirés de

conserver un régime libre-échangiste de façon à maximiser les revenus et l'emploi<sup>3</sup>. On estime que, toutes choses étant égales par ailleurs, cela conduit aussi à éliminer les disparités de revenu entre les pays en favorisant l'accumulation de capital, qui peut être accélérée par l'importation de capitaux étrangers.

Cette conclusion a souvent trouvé une confirmation empirique dans la comparaison entre la croissance rapide dont peuvent faire état quelques rares pays qui appliquent une politique « extravertie » et la lenteur de la croissance observée dans des pays comme l'Inde, qui n'ont enregistré à cet égard que des taux assez modestes.

Sans me lancer pour le moment dans une analyse de nature empirique, je voudrais soumettre à la réflexion du lecteur la proposition suivante. Elle se ramène à la simple constatation qu'on ne peut déterminer de façon satisfaisante l'effet des échanges sur



Alfred Marshall (1842-1924). D.R.

l'orientation de la croissance — sans parler de leur effet sur les niveaux de vie — par référence aux modèles classiques. Cela ne signifie pas, généralement, que l'argumentation traditionnelle employée pour conseiller les pays en développement sur la politique à suivre soit erronée en soi, mais qu'en recourant à l'analyse traditionnelle pour recommander les échanges comme « locomotive » de la croissance, on sort des limites habituelles d'une analyse précise. Ce devrait être là une évidence pour n'importe quel disciple sérieux de Stuart Mill et d'Alfred Marshall. Marshall, dans *Fiscal theory of international trade*, défend le libre-échange en insistant non pas tant, dans son raisonnement, sur l'idée d'efficacité répartitive, laquelle est bien cernée par les modèles traditionnels, que sur celle du progrès technique menant à des gains monopolistiques que doit balayer une rapide diffusion du savoir. Dans son plaidoyer pour les échanges, il fait valoir la nécessité pour un pays de

se tenir en permanence informé des changements intervenant dans l'« état des techniques », c'est-à-dire dans ce que nous appellerions aujourd'hui les « fonctions de production ».

Sans être entièrement absent de la dialectique contemporaine, ce mode de raisonnement n'est pas encore intégré au corpus théorique qui est à la base de la plupart des travaux des spécialistes<sup>4</sup>.

Or des facteurs comme les rendements croissants et l'accès différentiel au savoir ont une influence primordiale sur la relation échanges-croissance ainsi que sur le problème fondamental des inégalités grandissantes entre les nations<sup>5</sup>. Si le savoir est un facteur décisif qui n'est pas uniformément réparti entre les pays, il est clair qu'une des prémisses fondamentales du modèle largement utilisé de Hecksher-Ohlin perd sa validité. Les difficultés deviennent encore plus grandes si l'on admet que le savoir n'est pas une marchandise

dont la production et le prix sont soumis aux mêmes lois que ceux des autres marchandises. Les travaux d'Arrow et d'autres auteurs nous ont appris que les processus qui interviennent dans ce domaine se caractérisent par d'importants effets externes et/ou des rendements d'échelle croissants<sup>6</sup>. Cela veut dire que les marchés correspondants n'existent pas toujours et/ou qu'ils ont facilement tendance à être monopolisés. De plus, comme le savoir se concrétise généralement sous la forme de biens d'équipement, il nous faut tenir compte des effets de dimension dans la production des biens d'équipement ainsi que des modalités et conditions de vente de ces biens.

Tout cela réuni fait que les pays qui manquent de savoir technique et des structures industrielles correspondantes sont considérablement désavantagés par rapport à ceux qui en sont pourvus. Ainsi n'est pas respecté un des postulats fondamentaux du paradigme traditionnel de l'échange qui veut que chacun des partenaires soit dans une position essentiellement symétrique de celle de l'autre. Les modèles d'échange classique du type « vin » et « drap » ne parviennent pas à saisir cette asymétrie du fait que leur interprétation conventionnelle ne prend en compte aucun élément de gain cumulé dans le temps pas plus qu'elle ne reconnaît le rôle joué par les échanges de biens d'équipement. Dans le monde actuel, cependant, les pays pauvres sont obligés de commercer avec les pays riches dans un contexte qui s'est considérablement modifié et où les échanges de biens intermédiaires et de biens d'équipement jouent un rôle croissant et vital.

Il est notoire que les innovations concernant les produits sont généralement le fait des « pays riches ». Paul Krugman, dans un article extrêmement stylisé mais très évocateur, a montré comment cette asymétrie dans la formation du savoir d'où naissent de nouveaux produits fait que, même dans l'hypothèse où un facteur — le travail — a un rendement égal dans la production de ce qu'il appelle les « produits anciens », il se crée des inégalités de salaire qui conduisent à une inégalité persistante dans la répartition des revenus

mondiaux<sup>7</sup>. Le taux de salaire relatif correspondant à l'équilibre du système, quand il existe, entre les pays innovateurs, désignés par le vocable « Nord », et les pays imitateurs, appelés « Sud », dépendra du rapport de deux paramètres décisifs, le taux d'accroissement du volume de produits et le retard moyen avec lequel le « Sud » se lance dans la fabrication d'imitations.

Krugman montre également que, dans certaines hypothèses, les salaires relatifs se révèlent être « constants », avec un différentiel fixe en faveur du pays développé, corrélé positivement au taux de transfert de technologie. Ce modèle très simple permet d'appréhender d'une façon complètement différente le problème de l'inégalité entre les pays, inégalité liée à une asymétrie fondamentale qui est certainement caractéristique de la situation mondiale.

Ce mode de représentation des courants d'échange mondiaux a cependant des limites évidentes, car on ne peut prétendre l'appliquer sans autre justification aux produits du type que les théoriciens empiristes de l'échange appellent « cyclique ». Il existe manifestement des catégories d'échanges ne relevant pas de cette analyse, qui peut donc, dans cette mesure, être trompeuse<sup>8</sup>.

Deuxièmement, même en ce qui concerne la catégorie d'échanges considérée, si l'analyse tient compte d'un des aspects du problème que pose l'existence d'un processus cumulatif, elle n'explique pas le fonctionnement du mécanisme de diffusion, qui est aussi à l'œuvre, et dont l'action est totalement bénéfique : plus la diffusion est rapide, en effet, plus les pays du Sud sont avantagés.

Pour le moment, on ne sait pas grand-chose de la façon dont opère ce processus de diffusion, ou (ce qui revient au même dans ce modèle) dont s'effectuent les transferts de technologie. Quelques éléments sont pourtant connus. On sait, par exemple, que la technologie est en grande partie le domaine réservé de grandes entreprises du « Nord » qui ne sont disposées à partager leur savoir que dans le cadre de « transferts globaux », ce qui soulève une multitude de problèmes touchant

l'effet des « investissements étrangers » sur l'économie nationale des pays concernés.

Dans le cadre du modèle d'échanges et d'investissements du XIX<sup>e</sup> siècle, Singer a présenté une grande partie des investissements étrangers comme n'étant « étrangers » qu'au sens géographique du terme<sup>9</sup>. Ce en quoi il avait essentiellement raison, malgré les quelques avis contraires émis, en particulier, par ceux qui défendaient une théorie des gains de l'échange reposant sur l'écoulement des excédents. Dans le contexte actuel, les produits sur lesquels se portent les investissements étrangers n'appartiennent pas exclusivement au secteur de la production primaire mais, de plus en plus, au secteur industriel, vers lequel les attirent soit des salaires relativement peu élevés, soit des politiques gouvernementales qui font qu'il est plus profitable pour les dirigeants des grandes entreprises, situées en très grande partie dans les pays du « Nord », d'implanter des succursales ou des filiales à l'étranger. Ni dans un cas ni dans l'autre, on ne saurait admettre sans examen que s'effectue un véritable transfert de technologie. La question de savoir quelle est la meilleure façon d'accélérer ce processus de transfert est donc cruciale.

Un deuxième aspect du problème concerne les « innovations de procédé » qui, par nature, permettent très souvent de réaliser des économies de travail et de matières premières. Elles posent sur le plan international la question que Wicksell a examinée dans le contexte national : celle de l'effet différentiel de l'accumulation de capital, par opposition aux inventions, sur le bien-être des travailleurs. Transposée sur le plan international, l'argumentation se présente ainsi :

Les « nations laborieuses », expression par laquelle je désigne les nations qui ont relativement peu de ressources naturelles et peu de capital mais une main-d'œuvre abondante, et qui sont caractérisées par un rapport main-d'œuvre / terre très élevé, doivent faire face aux conséquences sur leur emploi des changements qui interviennent par intermittence dans les fonctions de production des pays capitalistes, phénomène qu'illustre la



Statue chinoise d'un marchand portugais, décorant un temple à Bangkok. Sam Wagenaar / Camera Press.

mise au point des produits chimiques de synthèse et de divers procédés se traduisant par des économies de main-d'œuvre. Les échanges traditionnels, même dynamisés de façon conventionnelle par l'accumulation d'un capital homogène, ne s'adaptent pas à cette réalité fondamentale, ce qui peut conduire au phénomène de « croissance paupérisante » dont a parlé Bhagwati dans un contexte quel que peu différent.

Si l'accumulation de capital et le progrès technique étaient deux processus entièrement séparés, il serait possible de soutenir que le paradigme original s'applique toujours, même si sa portée a été considérablement modifiée ; mais, s'ils se renforcent réciproquement, un changement fondamental du cadre de l'analyse s'impose. Cela veut dire, concrètement, que la capitalisation de l'accroissement du revenu initial qui résulte des profits supplémentaires dus aux améliorations apportées par la formation professionnelle, la diversification du secteur de production des biens d'équipement, etc., conduit à une situation où les flux de capitaux ont tendance à être en grande partie confinés dans les pays développés. Ce fait va aussi à l'encontre de certaines théories néo-marxistes fondées sur l'axiome que l'exportation de capitaux résulte d'une baisse tendancielle du taux de profit dans les pays « mûrs ». C'est là un fait très important pour la compréhension de la persistance des inégalités de revenu entre les nations<sup>10</sup>.

Enfin, on doit tenir compte de l'effet de démonstration international sur la consommation que Nurkse a décrit il y a déjà longtemps à propos du problème de l'élévation des taux d'épargne dans les pays en développement. Ce que je veux souligner ici, c'est que, indépendamment de son effet sur le rapport épargne globale / revenu, une consommation composée de produits dans la fabrication desquels entre une forte proportion de capital et de ressources (les pays développés consacrant une grande partie de leurs ressources à mettre au point des produits nouveaux qui reflètent leur richesse et leur structure de marché oligopolistique) influe également sur la répartition que font les pays en

développement de leurs maigres ressources. Ainsi, dans ses travaux récents, Raúl Prebisch a mis en relief ce trait caractéristique de ce qu'il appelle le « capitalisme périphérique », une réalité que les théoriciens ne peuvent en aucune façon ignorer.

## La théorie de la dépendance

Notre analyse peut-elle être rapprochée des arguments avancés par les théoriciens de la « dépendance » d'Amérique latine et des Caraïbes ?

Il n'est pas dans mes intentions d'entreprendre ici une évaluation détaillée de ces thèses, qui débordent en partie le champ du présent article. En résumé, l'idée principale des théoriciens de la dépendance est que la structure actuelle de l'économie internationale rend impossible tout développement autonome de ce qu'ils appellent la « périphérie », expression générale qui s'applique aux pays moins développés. Par développement autonome, ils entendent généralement un développement qui a sa dynamique interne propre et ne reflète pas simplement des mouvements externes de croissance et de diversification. Le développement autonome comprend bien plus que l'industrialisation, sur laquelle ont été centrés les premiers travaux menés par la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) sous la direction de Prebisch. On admet même que l'industrialisation — non seulement celle qui est orientée vers l'exportation mais aussi certaines formes tendant à substituer des productions nationales aux importations — favorise parfois la dépendance. Les théoriciens de la dépendance attachent une importance considérable aux problèmes d'hétérogénéité structurelle qui résultent, pensent-ils, des contacts établis avec les pays développés par l'intermédiaire des échanges et des investissements.

L'importance qu'attachent les théoriciens de la dépendance à un développement autonome procède de l'idée fondamentale qu'un développement dépendant a souvent tendance à être lent et, même lorsqu'il est rapide,



Fièvre spéculative provoquée par les promesses du commerce d'outre-mer : l'agiotage des actions de la Compagnie des mers du Sud, à Londres, en 1720. Le cours des actions de cette compagnie — créée en 1711 dans l'espoir de voir la Guerre de succession espagnole aboutir à un traité ouvrant l'Amérique latine et le Pacifique au commerce, en particulier au commerce des esclaves — était de 128,5 en janvier 1720, atteignit 1 000 pendant l'été et baissa à 124 à la fin de l'année, ruinant de nombreux investisseurs. (Gravure d'après une peinture de Matthew Ward, Tate Gallery, Londres.) Palix-Edimages.

inéquitable et instable. Ils jugent indispensable que la croissance ait pour moteur la demande intérieure, et singulièrement la demande de masse, qui ne concerne pas seulement les biens de consommation mais aussi les biens d'équipement servant à produire les biens de première nécessité. Dans cette optique, ils insistent aussi sur la nécessité d'un accroissement rapide de la production alimentaire et sur l'effet préjudiciable des structures agraires existantes, orientées vers les marchés extérieurs.

Les théoriciens de la dépendance considèrent la production, la consommation, les échanges et l'accumulation comme des phénomènes interdépendants. La difficulté que les théories de la dépendance posent à la plupart des analystes vient de ce que, sur les points

cruciaux, la « théorie » ne semble pas se prêter à des hypothèses quantitativement vérifiables. Cela n'est pas très gênant tant que le schéma interprétatif est assez riche. Pour cela, il est nécessaire de définir avec précision la nature du rapport asymétrique qui paraît déterminer le syndrome de dépendance. Pour dire les choses plus simplement, les théoriciens de la dépendance devraient être en mesure d'expliquer pourquoi le Canada, dont l'économie est extrêmement dépendante, est infiniment plus prospère que toute l'Amérique latine, Brésil compris. Sur ce sujet, on se réfère souvent, au-delà des simples dissemblances transversales, aux facteurs historiques. Cette référence, bien que pertinente, ne permet pas de tout expliquer, et encore moins d'orienter l'action future.



Asymétries technologiques : ci-dessus, une conserverie de poisson au Sénégal ; à droite, une machine à fabriquer des puces (circuits intégrés miniatures), dans l'une des 1300 entreprises concentrées dans la Silicon Valley, Californie. Bruno Barbey / Magnum ; J.-P. Laffont / Sygma.



Alors que Prebisch, au début, avait une théorie — qu'on peut accepter ou rejeter — qui contestait un certain système de division internationale du travail et en recommandait un autre, les théoriciens de la dépendance ne formulent pas de suggestions très précises. Ils n'ont pas élaboré d'hypothèses relatives à des modèles de spécialisation internationale qui seraient nettement supérieurs à ceux qui existent. Ils parlent du transfert d'« excédent » opéré par l'échange, sans le relier nécessairement au débat sur les « termes de l'échange » engagé par Prebisch et poursuivi par Singer et d'autres. Cela donne à leurs thèses plus de souplesse mais aussi, dans cette mesure même, moins de consistance.

La théorie de la dépendance a le mérite

de bien mettre en évidence les limites de l'industrialisation de substitution mais, presque pour les mêmes raisons, elle ne semble pas recommander de politiques extraverties orientées vers l'exportation. Les théoriciens de la dépendance ne traitent pas des structures optimales d'échange et de développement parce qu'ils ne croient pas qu'on puisse parler valablement d'une fonction de bien-être général dans une société hétérogène. Tout cela fait qu'il est difficile de déterminer où ils souhaiteraient voir l'équilibre s'établir entre les différentes considérations en jeu.

Les théoriciens de la dépendance se démarquent des théories de l'impérialisme associées aux noms de Lénine, de Rosa Luxembourgeois et d'autres, en offrant une évaluation

beaucoup plus détaillée de l'hétérogénéité et de la différenciation interne qui caractérisent les économies dépendantes ; ils ne considèrent pas non plus le problème sous l'angle des trois excédents — de travail, de capital et de biens — qui ont en grande partie fondé les théories classiques de l'impérialisme depuis Hobson. Dans l'ensemble, on peut dire que, s'ils se montrent beaucoup plus ouverts en ce qui concerne les constructions théoriques par lesquelles ils essaient d'appréhender la nature multidimensionnelle du processus de sous-développement, ils prêtent le flanc à la critique pour n'avoir pas encore réussi à préciser le lieu géométrique des interactions asymétriques qui s'exercent entre les nations ainsi que leur mécanisme exact. Leur principal apport, jusqu'à présent, a été de faire apparaître l'étroite imbrication d'intérêts existant entre les élites locales et les agents étrangers parties à des transactions mutuellement profitables qui excluent les masses des circuits de la croissance. L'approche holistique qui sous-tend en grande partie leur pensée est bien mise en évidence par Dos Santos dans son article lucide intitulé « The structure of dependency »<sup>13</sup>.

Elle est également confirmée par Havelock Brewster, qui estime que les calculs orthodoxes des coefficients d'importation et d'exportation, du rapport de l'investissement étranger à l'investissement intérieur ou du rapport de la propriété nationale à la propriété étrangère ne sont pas adaptés à la compréhension du phénomène de la dépendance. A la place, il préfère utiliser une matrice des relations entre les fonctions économiques opérantes. Il conclut que la matrice est telle que, en situation de dépendance, les planificateurs ne peuvent avoir le contrôle de l'économie. Il signale certaines configurations paradoxales pouvant se former dans certaines économies, qui vont à l'encontre de la théorie économique orthodoxe. Force est cependant d'admettre que sa matrice des fonctions opérantes semble avoir été construite pour les besoins de la cause et ne s'appuie pas sur une théorie économique bien articulée<sup>14</sup>.

Il ne paraît donc pas déraisonnable de

conclure que, si les théoriciens de la dépendance ont rejeté le schéma de l'industrialisation de substitution sous les auspices de l'État et ont signalé le potentiel d'inégalité que recèle la croissance économique axée sur l'exportation — tant vantée par la plupart des auteurs néo-classiques — leur contribution, jusqu'à présent, a surtout été descriptive. Ils ont isolé un syndrome largement répandu afin de l'examiner plus minutieusement, en englobant les considérations strictement économiques dans la matrice plus vaste des structures sociales et politiques telles qu'elles fonctionnent généralement dans les économies peu développées. Le fait que les théoriciens de la dépendance n'aient pas encore réussi à proposer une analyse précise de la nature asymétrique des contacts spatiaux entre sociétés « riches » et sociétés « pauvres », conjugué à la croissance rapide qu'ont connue ces dernières années les nouveaux pays industriels — tels que la République de Corée, Taïwan et le Brésil — a conduit de nombreux théoriciens à « enterrer » la théorie de la dépendance. Cette attitude paraît exagérément négative pour deux raisons. Premièrement, il n'est pas certain que l'expérience des nouveaux pays industriels infirme nettement les principales propositions de la théorie de la dépendance. Il y a manifestement place pour de sérieuses divergences d'opinion sur ce sujet. Deuxièmement, même si les théoriciens de la dépendance n'ont pas réussi à préciser l'origine des rapports asymétriques, on ne saurait prétendre pour autant que cette asymétrie est sans importance. Si, comme je l'ai laissé entendre plus haut, la principale source de cette asymétrie se trouve dans le domaine du savoir et de la technologie, ce qui fait de l'exploitation monopolistique des marchés de facteurs et de produits une fatalité de l'économie mondiale, on peut penser que certaines des propositions de la théorie de la dépendance demeurent valables, tandis que d'autres doivent être reconsidérées ou rejetées.

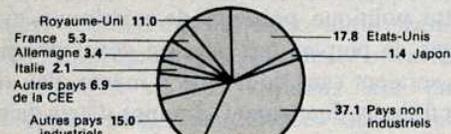
## Parts de marché et tendances, 1950-1981

Entre 1950 et 1980, le taux moyen de croissance annuelle de la valeur des exportations mondiales a été de 12,3 % en valeur nominale et de 6,7 % en valeur réelle. Ce dernier chiffre a été bien supérieur à l'augmentation de la production mondiale et plusieurs fois supérieur au chiffre de l'accroissement démographique.

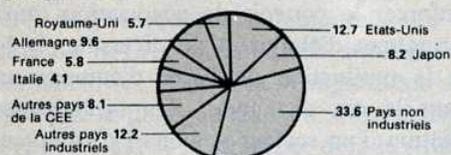
### Part des pays industriels dans le commerce mondial 1950-1981 (en %)

#### Part des exportations mondiales

1950

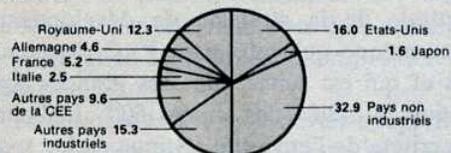


1981

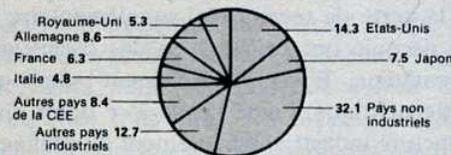


#### Part des importations mondiales

1950



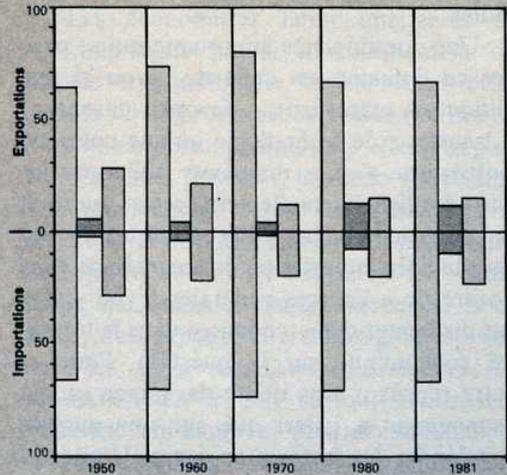
1981



(1) CEE (Communauté économique européenne) : données pour toutes les années de la composition actuelle de la CEE.

### Répartition géographique du commerce mondial (1)

(en %)

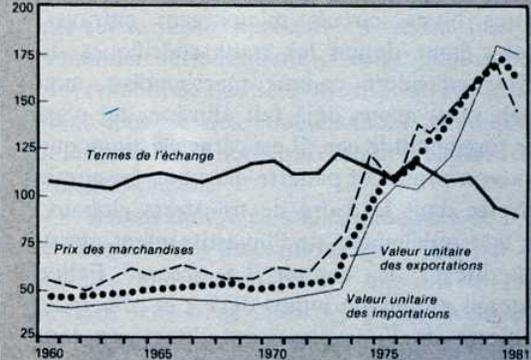


(1) Calculée d'après les valeurs exprimées en dollars des Etats-Unis.

□ Pays industriels    ■ Pays exportateurs de pétrole    □ Pays en développement non producteurs de pétrole

### Indices commerciaux des pays en développement non producteurs de pétrole

(base 100 en 1975)



Source : FMI, International Financial Statistics Supplement on Trade Statistics, 1982.

Tiré de : *Finances et développement*, mars 1983.

## Le problème des transferts de technologie

S'il est possible de voir dans mon analyse une composante importante de toute explication empiriquement vérifiable de l'asymétrie qui caractérise les pays développés et les pays en développement, plusieurs conséquences majeures semblent en découler, qu'il s'agisse

d'approfondir l'analyse ou d'orienter l'action<sup>15</sup>.

Il nous faut d'abord reconsidérer l'argument traditionnel selon lequel les derniers venus jouissent d'un avantage relatif du fait qu'ils peuvent puiser dans le stock du savoir technologique accumulé. Le savoir disponible est-il toujours « approprié », face aux besoins des pays peu développés ? Même s'il l'est dans

certaines secteurs, les structures en place en assurent-elles profitablement la diffusion ? Ces deux questions demandent à être approfondies.

Une question très importante qui se pose dans ce domaine est celle de savoir si une politique « extravertie » favorise davantage les transferts de technologie qu'une politique « introvertie ». Les dirigeants politiques indiens étudient actuellement cette question avec un groupe influent d'économistes favorables à la libre importation de technologie dans le cadre de « licences générales à vue ». On peut distinguer deux tendances dans la littérature économique sur la question, l'une et l'autre reposant sans doute davantage sur un raisonnement à priori que sur une analyse approfondie des facteurs en cause. Un postulat très répandu parmi les théoriciens libéraux de l'échange est que, plus une économie est « ouverte », plus grandes sont les chances de voir s'effectuer ces transferts, puisque — estiment-ils — le savoir, comme tous les autres biens, circule mieux sans entraves. Mais, étant donné les traits spécifiques du savoir considéré comme marchandise, auxquels nous avons déjà fait allusion, tel n'est pas forcément le cas. Il est caractéristique que le savoir productif pénètre dans une économie ouverte dans le cadre de transferts globaux, en tant qu'élément de l'investissement étranger direct ; or, comme l'a observé Felipe Pazos il y a quelque temps déjà « la principale faiblesse de l'investissement direct, en tant qu'agent de développement, tient au caractère global de son apport »<sup>16</sup>. Dans bien des cas, ainsi qu'Hirschman l'a souligné avec force, cela a un effet des plus négatifs sur la « qualité » des facteurs de production locaux. Il faut entendre par là, généralement, que l'effet escompté du transfert de technologie (qui est d'améliorer la productivité du capital et du travail) n'est pas ressenti du tout ou ne l'est qu'à l'intérieur d'une petite « enclave », même s'il entraîne un accroissement rapide des recettes d'exportation comme cela a été le cas pendant la période 1890-1914 et, plus récemment, pendant les années 60 et le début des années 70. Cependant, l'exemple contrai-

re du modèle de développement introverti, appliqué notamment par la Chine jusqu'à une date récente et aussi dans une certaine mesure par l'Inde, n'a pas toujours produit les résultats souhaités. La politique suivie par le Japon, qui permet l'importation de technologie en la dissociant d'une prise de participation étrangère au capital, a apparemment donné d'excellents résultats. Mais bien que cette politique présente de nombreux avantages, la plupart des pays en développement ne seraient sans doute pas à même d'en tirer profit individuellement, à moins d'agir dans le cadre de groupements économiques régionaux. Le mécanisme du groupement régional peut renforcer le pouvoir de négociation tout en permettant d'élargir et de diversifier la base de la production de biens d'équipement<sup>17</sup>. Dans le cas de l'Inde, l'importance de la création d'un secteur des biens d'équipement a été reconnue très tôt au cours de la planification et a constitué, en un sens, l'articulation centrale de la stratégie de développement économique qu'a proposée P. C. Mahalanobis et qui est suivie dans ses grandes lignes depuis le milieu des années 50<sup>18</sup>. L'abandon du critère de l'efficacité statique de la répartition des ressources qu'implique cette politique et la perte de revenu réel supplémentaire qui en découle ont suscité bien des discussions ; néanmoins, il est généralement admis que cette politique a aidé l'Inde à se doter d'une structure industrielle hautement diversifiée et, parallèlement, à améliorer considérablement l'éventail et le niveau de qualification de sa main-d'œuvre. Cependant, elle a aussi eu pour conséquence le fait que, dans plusieurs domaines importants, la technologie indienne n'est pas des plus modernes, ce qui pose un sérieux problème de compétitivité sur les marchés d'exportation. Il peut y avoir là une grave contrainte si l'on estime qu'il est devenu important pour l'Inde, à ce stade, de passer d'une stratégie de croissance fondée sur la demande intérieure à une stratégie de croissance fondée sur l'exportation. A supposer même qu'on exclue un tel changement de stratégie en l'estimant injustifié dans le contexte mondial actuel, la question de savoir si, au

regard des critères traditionnels de bien-être, l'Inde obtiendrait des avantages substantiels en libérant des voies d'importation de technologie reste à débattre, s'agissant notamment de secteurs soumis à de nombreuses interactions en amont et en aval.

Albert Hirschman, là encore, a affirmé il y a déjà quelque temps que, pour maximiser leur croissance, « les pays en développement auraient besoin d'une *alternance d'ouverture et de repli* appropriée, de périodes d'ouverture aux échanges et aux capitaux des pays développés suivies de périodes de nationalisme et de repli »<sup>19</sup>.

Hirschman a-t-il raison ? Au regard du critère de l'efficacité intertemporelle de la répartition des ressources, cette stratégie de l'alternance des politiques d'importation de technologie semble peu justifiée. C'est dans sa théorie générale de la stratégie, dont la stratégie de développement n'est qu'un exemple, et que nous ne pouvons examiner ici, aussi intéressante soit-elle, que l'on doit chercher une justification analytique à la proposition de Hirschman.

Si, aujourd'hui, l'Inde devait adopter la politique préconisée par Hirschman, cela signifierait qu'il lui faudrait suivre une politique d'importation relativement libérale. Même en faisant abstraction de la conjoncture mondiale, cette politique risquerait d'avoir des implications telles que ses aspects négatifs pèseraient plus lourd que ses aspects positifs. Ces aspects négatifs dépendraient dans une très large mesure du degré de mobilité des ressources, ainsi que de ceux qui négocieraient les importations de technologie et les modalités de ces importations.

Il devient nécessaire, à ce stade, de jeter un coup d'œil sur le rôle des sociétés transnationales, aujourd'hui détentrices d'une grande partie du stock de technologie<sup>20</sup>. S'il est notoire que, dans certains cas, elles sont d'accord pour fournir leur technologie en concédant des licences, il n'en reste pas moins qu'en maintes circonstances elles ne sont disposées à le faire que dans le cadre d'importantes prises de participation au capital, ce qui ne rend pas nécessairement la technologie

accessible aux ressortissants des pays d'implantation, même s'il se produit une importante relocalisation de la production.

Les économistes latino-américains ont beaucoup écrit sur le fonctionnement des sociétés transnationales et sur leurs effets négatifs sur le processus de croissance interne des pays en développement où elles s'implantent. En Inde, pourtant, les écrits sur ce sujet sont relativement rares, en grande partie parce que le développement industriel indien est déjà dépendant de l'initiative du secteur public qui, dans certaines branches essentielles, s'est procuré la technologie nécessaire dans les pays socialistes. L'influence des transnationales se fait surtout sentir dans l'industrie chimique et pharmaceutique, qui est périodiquement la cible des critiques de l'opinion publique.

Si l'importation relativement libre de technologie doit se faire sous l'égide des sociétés transnationales, cela n'impliquera pas seulement une importante révision de la politique suivie jusqu'à présent : il faudra aussi se demander sérieusement si cette importation est vraiment de nature à favoriser un accroissement sensible des connaissances techniques, et de connaissances qui soient adaptées au contexte indien.

Il nous faut, à ce stade, examiner de près le caractère des innovations apportées par les sociétés multinationales — qui ont le plus souvent leur siège dans des pays développés — et plus particulièrement l'effet prévisible de ces innovations sur l'utilisation des ressources locales. On a généralement remarqué qu'il s'agit la plupart du temps d'innovations absorbant beaucoup de capital et d'énergie, un bon nombre d'entre elles tendant en outre à réduire l'utilisation de matières premières tel que le jute, dont la culture est très répandue en Asie. Même dans des secteurs comme celui de l'énergie, on observe une tendance générale à centraliser fortement la production, en investissant lourdement dans le transport et la distribution.

Certes, le primitivisme technologique ne saurait constituer une solution pour les pays en développement, mais le problème de l'a-

daptation de la technologie dans des directions correspondant mieux aux dotations en facteurs de ces pays mérite d'être étudié attentivement. Il serait des plus inopportun de laisser ces questions d'adaptation à l'appréciation des seuls technologues. Dans bien des cas, il faut veiller aussi à rendre le contexte macro-économique global propice à pareille adaptation.

S'en remettre aux sociétés multinationales pour modifier ainsi l'environnement paraît bien peu réaliste — même s'il est des domaines et des processus dans lesquels elles peuvent apporter une contribution majeure. Sur ce sujet, il importe de se référer à l'expérience du Japon, pays qui peut faire état de taux d'accroissement de la productivité remarquables, grâce à un niveau élevé et soutenu d'accumulation de capital, accompagné d'une amélioration continue de la technologie. La stratégie japonaise dans ce domaine a été décrite comme une stratégie « d'absorption », reposant sur l'importation de technologie extérieure, associée à un investissement intérieur considérable dans la formation scientifique et un important effort de recherche et développement de la part des entreprises. Le gouvernement joue lui-même un rôle déterminant dans la promotion de l'innovation technologique par des mesures protectrices et directrices. D'autre part, la concurrence acharnée que se livrent les entreprises du pays a contribué dans une grande mesure à réduire les coûts. Un auteur mentionne un cas extrême : dans l'industrie de la motocyclette, où la concurrence est féroce, le nombre des entreprises, qui était de 73 en 1955, est tombé à 6 en 1965<sup>21</sup>.

Ce dernier point met en évidence le grave dilemme que pose la poursuite d'une politique technologique à la fois dynamique et introvertie. Une situation fortement concurrentielle paraît être la condition d'un développement rapide, mais, en présence d'importantes économies d'échelle, il se peut qu'un secteur donné puisse fonctionner de façon économiquement viable en ne comptant qu'un nombre restreint d'unités de production. Ces unités, si elles sont protégées contre la concurrence

étrangère, ont généralement tendance à devenir léthargiques car, comme l'a fait remarquer Hicks il y a longtemps, le plus grand avantage que confère un monopole est peut-être le fait de pouvoir vivre tranquille. Cependant, au stade actuel de développement, la simple existence de ces unités dans une économie en développement, qui est décisive pour amorcer le processus d'acquisition de connaissances, suppose déjà qu'elles bénéficient d'un certain degré de protection. Il semble donc qu'on se trouve devant un cercle vicieux.

Comment briser ce cercle, c'est là une question qui devrait retenir davantage l'attention des économistes. Il semble que la destruction créatrice, au sens où Schumpeter l'entend, soit un des meilleurs moyens de déverrouiller la situation. Pour réussir, elle exige des marchés en expansion rapide et, pour les grands pays en développement, avant tout un accroissement rapide des surplus agricoles, point dont Kaldor a souligné l'importance à plusieurs reprises<sup>22</sup>. Pour les pays en développement plus petits, elle peut exiger leur association au sein de groupements économiques plus larges.

La question de l'élévation du taux de croissance des excédents agricoles est étroitement liée à celle de l'organisation économique de l'agriculture et pose des problèmes très complexes. Elle est aussi liée au débat classique sur les termes de l'échange entre l'industrie et l'agriculture. Dans le cas de l'Inde, ses éléments analytiques ont été étudiés entre autres par Chakravarty et Mitra<sup>23</sup>. Mais il existe également une dimension internationale plus vaste, qui a été mise en évidence par Lewis et Findlay<sup>24</sup>. Toutes ces discussions ont eu pour résultat de renforcer l'argument relatif à l'accroissement de la productivité des cultures de céréales alimentaires, condition préalable essentielle d'un développement industriel non inflationniste, surtout pour un pays comme l'Inde — encore que Mitra semble attacher plus d'importance à la dynamique de classes sous-jacente.

Nous n'avons traité ici que des problèmes analytiques qui semblent mériter une attention particulière du point de vue indien.

Mais il ne fait guère de doute qu'un grand nombre des questions et observations qui ont été présentées ont une portée plus grande. Dans cette mesure, le mieux est de voir dans

le présent article une contribution au débat fluctuant qui se poursuit sur la relation entre les échanges et le développement.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. G. Myrdal accorde une attention toute particulière à cette question dans son livre *An international economy*, où il conteste le « biais » idéologique inhérent au schéma théorique de l'équilibre dans la théorie classique de l'échange. Si la critique de Myrdal tire sa force analytique de ses précédents travaux sur le problème des Noirs américains, il était son argumentation, au moins partiellement, par des références aux travaux antérieurs de R. Prebisch et H. W. Singer. Tout récemment, K. J. Arrow a mis en relief cette même question pour illustrer un défaut majeur du cadre explicatif néo-classique. Voir K. J. Arrow, « Limited knowledge and economic analysis », allocution présidentielle à la 86<sup>e</sup> réunion de l'American Economic Association, *American economic review*, vol. 62, 1974, p. 1-10.

2. La proposition doit être modifiée pour passer de la notion technocratique d'efficacité à la notion de bien-être. On parle alors d'augmentation du « bien-être potentiel » et l'on suppose que des transferts gratuits appropriés sont effectués pour compenser les éventuels

changements défavorables de la répartition des revenus.

3. J. Bhagwati et V. K. Ramaswami, qui ont été suivis depuis par de très nombreux auteurs, ont grandement contribué à clarifier le débat sur cette série de questions. De leur côté, ils se sont servis des apports antérieurs de Haberler et Hagen. Voir J. Bhagwati et V. K. Ramaswami, « Domestic distributions, tariffs and optimum subsidy », *Journal of political economy*, vol. 71, 1963, p. 44-50.

4. Ainsi, Hicks, s'il met l'accent sur l'importance capitale de la théorie de l'échange pour l'explication des problèmes de développement des pays peu développés (voir *Capital and growth*, chap. 1, p. 1, Oxford, Oxford University Press, 1965), a toujours insisté sur l'importance des rendements d'échelle croissants pour l'analyse du phénomène des échanges internationaux. Il est même allé jusqu'à dire qu'« il est impossible de rien comprendre au phénomène des échanges internationaux si l'on n'attache pas la plus grande importance aux rendements d'échelle (aux économies de grande échelle) » [voir

J. R. Hicks, *Essays in world economics*, p. 183, Oxford, 1959]. Hicks n'ignore évidemment pas que des théories très élaborées de l'échange ont été construites en partant de l'hypothèse de rendements d'échelle constants. Ce qu'il veut mettre en évidence, et à très juste titre, à mon avis, c'est que ces théories ont tendance à ignorer certains des problèmes cruciaux de l'interaction entre le commerce et la croissance, présentant ainsi le commerce comme un « grand égalisateur ». Dans un appendice au même livre qui traite des théorèmes bien connus de Samuelson sur l'égalisation du prix des facteurs par l'échange, Hicks relève le problème que créent les échanges pour beaucoup de pays en développement (voir J. R. Hicks, *Essays in world economics*, p. 267-269, Oxford, Oxford University Press, 1959).

5. La « dynamisation » — comme on dit — de la théorie de l'échange, qui est résultée de l'extension aux économies ouvertes du type d'analyse rendu familier par les modèles de croissance à deux secteurs que Meade, Usawa et d'autres auteurs avaient élaborés à l'origine pour les économies

fermées, semble n'avoir contribué que très modestement à améliorer notre compréhension de la dynamique de l'échange. Sur ce point, le scepticisme initial de Johnson paraît justifié (voir H. G. Johnson, « The theory of international trade », dans P. A. Samuelson (dir. publ.), *International economic relations*, p. 55-66, Macmillan, Londres, 1969).

6. Voir Kenneth J. Arrow, « Economics of welfare and the allocation of resources for invention », dans *The rate and direction of inventive activity: economic and social factors*, p. 609-626, New York, NBER, 1962. Voir également K. J. Arrow, « Classificatory notes on the production and transmission of knowledge », *American economic review*, mars 1969, p. 23-35.

7. Voir Paul R. Krugman, « A model of innovation, technology transfers and the world distribution of incomes », *Journal of political economy*, vol. 8, 1979, p. 253-266.

8. Pour une des premières analyses pénétrantes du problème de l'influence du changement technique sur la création de courants d'échanges, voir M. V. Posner, « International trade and technical change », dans *Oxford economic papers*, vol. 13, 1961, p. 323-341. Cet auteur a été suivi depuis par deux écoles de pensée : l'une qui cherche à intégrer le phénomène du changement technique au modèle de Heckscher-Ohlin et l'autre qui ne se préoccupe pas à l'excès des conséquences de la théorie pour les « histoires » néoclassiques. Pour la deuxième école, voir en particulier l'article de T. Barker, « International trade and economic growth: an alternative to the neo-classical approach », *Cambridge journal*

*of economics*, vol. 1, 1977, p. 153-172.

9. Voir H. W. Singer, « The distribution of gains between investing and borrowing countries », dans *The strategy of international development*, Londres, Macmillan, 1973, p. 43-57.

10. La ressemblance entre la théorie marxiste du taux de profit moyen décroissant entraînant l'exportation de capitaux et la théorie néoclassique correspondante n'est qu'apparente. Alors que la théorie néoclassique prédit une baisse du taux de profit fondée sur une diminution de la productivité marginale du capital, les auteurs d'obédience marxiste parlent d'élévation de la composition organique du capital dans les économies capitalistes arrivées à maturité. Ces théories ne paraissent ni l'une ni l'autre suffisamment étayées, comme l'ont montré de récents débats sur la théorie du capital, d'une part, et, de l'autre, sur le problème des transformations et elles ne trouvent guère d'appui non plus dans l'analyse empirique.

11. Les écrits sur ce sujet abondent. Nous citerons ci-après les travaux majeurs publiés par des auteurs latino-américains : F. H. Cardoso, en collaboration avec E. Faletto, *Dependency and development in Latin America*, Berkeley, Calif., 1979 ; C. Furtado, *Obstacles to development in Latin America*, New York, Anchor Books, 1970 ; T. Dos Santos, « The structure of dependence », *American economic review*, mai 1970 ; O. Sunkel, « Transnational capitalism and national disintegration in Latin America », *Social and economic studies*, vol. 22, n° 1. Pour la contribution des auteurs des Caraïbes, voir les travaux sur

« l'économie de plantation pure » ainsi que sur la théorie générale de la dépendance. Le numéro spécial de *Social and economic studies* (1973) est une base de référence très pratique. Les articles de N. Girvan et de H. Brewster y méritent une mention spéciale.

12. Une des distinctions faites par certains théoriciens de la dépendance porte sur la dépendance « structurelle » opposée à la dépendance « fonctionnelle ». La dépendance « structurelle » est la conséquence d'un ensemble de facteurs auxquels il est impossible d'échapper, alors que la dépendance « fonctionnelle » résulte de l'application de certaines politiques, qui peuvent être modifiées.

13. Voir T. Dos Santos, « The structure of dependence », *American economic review*, mai 1970, p. 231-236.

14. Voir H. Brewster, « Dependency theory, a quantitative assessment », *Social and economic studies*, 1973.

15. Notre conclusion paraît concorder avec celle à laquelle est parvenu récemment L. Pasinetti dans son livre stimulant, *Structural change and economic growth*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981. Ainsi, à propos des pays pauvres, il écrit : « Ce n'est qu'en absorbant le savoir technique que les pays pauvres seront capables d'augmenter leur richesse de façon permanente. » (P. 275.) Voir également la note 16 au bas de la même page, où il semble penser que la différence à cet égard est beaucoup plus importante que l'égoïsme dont font preuve les pays riches.

16. Voir A. O. Hirschman, « How to divest in Latin America and why », dans *A bias*

for hope, Newhaven, Yale University Press, p. 229.

17. Voir Nathan Rosenberg, « Capital goods, technology and growth », *Oxford economic papers*, vol. 15, novembre 1963. Pour une application de l'argumentation développée au contexte de l'échange, voir un article de F. Stewart, « Capital goods in developing countries », dans *Essays in honour of H. W. Singer*, p. 120-139, sous la direction de A. K. Cairncross et M. Puri, Londres, Macmillan, 1976. Ernst Dieter fait remarquer qu'en 1970 environ 61 % de la production mondiale de biens d'équipement ont été le fait des pays capitalistes industriels, 36 % des pays socialistes d'Europe orientale et les 3 % restants de pays en développement, la situation en 1970 étant à peu près la même qu'en 1960. Voir D. Ernst, *The new international division of labour, technology in the Third World*, p. 59, New York, Campus Vertog.

18. Il a été démontré que, dans certains cas, la stratégie de Mahalanobis peut effectivement constituer une stratégie optimale d'un point de vue intertemporel.

Pour une analyse de la question, voir S. Chakravarty, *Capital and development planning*, The MIT Press, 1969.

19. Voir A. O. Hirschman, *A bias for hope*, p. 25 et 26, Newhaven et Londres, Yale University Press, 1971.

20. De nombreux travaux ont été publiés sur les sociétés transnationales. S. Hymer a, parmi les premiers, traité le sujet dans un ouvrage imaginatif d'une grande portée pour le problème du sous-développement. Voir S. Hymer, *The multinational corporation, a radical approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979. Pour une enquête, voir C. F. Diaz-Alejaniso, « The less developed countries and transnational enterprises », dans S. Grassman et E. Lundberg (dir. publ.), *The world economic order: past and prospects*, Londres, Macmillan, 1981.

21. Voir K. Oshima, « Research and development and economic growth in Japan », dans B. R. Williams (dir. publ.), *Science and technology in economic growth*, p. 310-323, Londres, Macmillan, 1973.

22. Voir N. Kalder, « What is wrong with economic theory », *Quarterly journal of economic*, 1975, réédité dans *Further essays in economic theory*, Duckworth, 1980. Il est intéressant de noter que Kaldor considère que la théorie du multiplicateur du commerce extérieur est l'apport le plus durable de Keynes, même si l'idée n'était qu'implicite dans son œuvre et a été développée par d'autres, notamment Harrod. Kaldor, bien sûr, donne au raisonnement un tour différent, plus adapté à la question du développement.

23. Voir S. Chakravarty, « Reflections on the growth process in the Indian economy », Hyderabad, Administrative Staff College of India, 1974. Voir également A. Mitra, *Terms of trade and class relations*, Londres, Frank Cass, 1977.

24. Voir W. A. Lewis, *Aspects of tropical trade*, Stockholm, Almqvist et Wicksell, 1969. Voir également R. Findlay, « The fundamental determinants of the terms of trade », dans R. Crossman et E. Lundberg (dir. publ.), *The world economic order: past and prospects*, Londres, Macmillan, 1981.

# Les effets économiques d'un secteur en forte expansion\*

W. M. Corden

## Introduction

Cet article présente un aperçu de certains développements récents dans l'économie internationale concernant les effets sur l'équilibre général et les implications pour l'action gouvernementale d'une phase d'essor dans un secteur productif exposé à la concurrence internationale. Il traite, par exemple, des effets qu'engendre une brusque montée en flèche des exportations de pétrole dans un pays de l'OPEP. Ce type d'expansion est de nature à créer un ensemble de problèmes qui ont été désignés — pour la raison que j'indiquerai tout à l'heure — par l'expression de « syndrome néerlandais » (*Dutch disease*). Ainsi parle-t-on souvent aujourd'hui de recherches sur le « syndrome néerlandais ». Toutefois, cette formulation met peut-être trop l'accent sur les difficultés qui accompagnent des effets fondamentalement positifs, de sorte qu'il est sans doute préférable de parler d'économie de boom sectoriel.

Ces travaux sont, jusqu'à un certain point, le produit d'une époque caractérisée par la cherté du pétrole et des perspectives favorables pour les producteurs de pétrole et de produits de substitution. A un moment où

le monde traverse une phase de récession, il semble un peu déplacé de parler d'un quelconque essor. Toutefois, comme on le verra plus loin, l'analyse de fond est très largement applicable à toutes sortes de changements structurels. Des modèles utiles ont été élaborés : ils ne permettent pas seulement d'expliquer le cours des événements, et l'économiste peut les extraire de sa panoplie lorsque cela se montre nécessaire.

L'expression « syndrome néerlandais » a été forgée vers 1975, époque où l'on discutait beaucoup des problèmes que le pétrole de la mer du Nord risquait de créer pour le Royaume-Uni<sup>1</sup>. La découverte, dans les années 60, des gisements de gaz naturel de Schlochteren avait permis aux Pays-Bas d'avoir un taux de change réel plus élevé — non tant grâce à l'ap-

W. M. Corden est professeur de sciences économiques à l'Australian National University à Canberra. De 1967 à 1976, il a été maître de conférences d'économie internationale et membre du conseil universitaire du Nuffield College à Oxford. Il est l'auteur de *The theory of protection* (1971), *Trade policy and economic welfare* (1974) et *Inflation, exchange rates and the world economy* (1977, 1981).

\* Je tiens à remercier John Black, John Flemming, Peter Forsyth, Vijay Joshi, John Martin et Frances Ruane pour leurs précieuses observations, ainsi que Peter Neary avec qui j'ai échangé pendant une longue période des réflexions sur cette question. Cet article repose sur une étude plus complète intitulée « Booming sector and Dutch disease economics: a survey », qui contient une analyse plus détaillée des travaux récents et a été diffusé en tant que *working paper*, dans la revue *Economics and econometrics* (The Australian National University, Canberra), n° 079, novembre 1982.

préciation nominale de leur monnaie que par suite d'une augmentation nominale des salaires plus forte qu'en République fédérale d'Allemagne — ce qui devait se solder par des difficultés pour leurs industries d'exportation et l'amorce d'un déclin du secteur manufacturier. Dans la mesure où les recettes tirées du gaz naturel devaient être dépensées, ces effets étaient inévitables, mais ce à quoi elles furent effectivement employées, à savoir une augmentation des dépenses de l'État, notamment pour les services sociaux, ne l'était pas. Le « syndrome néerlandais » réside moins dans la manière dont de tels gains sont dépensés que dans les conséquences qui en résultent pour l'équilibre général — les effets sur les productions et les revenus de facteurs sectoriels. Il n'a pas davantage trait à une question qui lui est étroitement liée — mais qui doit pouvoir en rester dissociée — à savoir l'exploitation optimale des ressources naturelles. « Syndrome » est un terme trompeur car, si certaines industries risquent de subir un déclin — phénomène appelé « désindustrialisation » au Royaume-Uni — d'autres connaissent une expansion et, en tout état de cause, il se produit un accroissement du volume total de biens et services absorbés par l'appareil économique national<sup>2</sup>. Pour reprendre une expression qui a été appliquée à l'Australie, il s'agit vraiment du modèle économique du pays favorisé par le sort — même si ledit pays ne tire pas toujours le meilleur parti de la chance qui se présente à lui.

Ces questions ont fait l'objet de vifs débats au Royaume-Uni à cause du pétrole de la mer du Nord, et en particulier à la suite d'un article très important et très remarqué de Forsyth et Kay (1980), qui, sur la base d'une analyse empirique, prévoient que les effets de l'exploitation de ce pétrole sur l'économie britannique — y compris la nécessité de « désindustrialiser » — seraient très importants. Un autre élément qui a encore alimenté les discussions, c'est l'appréciation considérable, en termes réels, de la livre sterling intervenue en 1979 et en 1980, et qui semblait bien corroborer le type de modèle utilisé par Forsyth et Kay<sup>3</sup>.

Le modèle que nous allons commenter peut s'appliquer à de nombreux pays et à de nombreuses époques. Les pays exportateurs d'énergie en sont une illustration évidente. Ainsi, Barker et Brailovsky (1981) ont étudié ces questions à propos du Canada, du Mexique, des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni. En dehors de ces pays, on peut évoquer de nombreux cas où un boom sectoriel des exportations a eu des effets préjudiciables à l'équilibre général sur les producteurs d'autres secteurs exposés à la concurrence internationale. J'en citerai quatre.

L'essor que connaissent, depuis les années 60, les branches manufacturières technologiquement les plus avancées de l'industrie japonaise a eu des effets négatifs sur les secteurs exportateurs les moins dynamiques, y compris l'agriculture. La forte hausse des obligations et de la monnaie suisses sur les marchés financiers étrangers a entraîné, dans les années 70, une valorisation réelle du franc suisse et exercé un effet négatif sur les industries suisses « ordinaires » travaillant pour l'exportation ou contre la concurrence des importations, de sorte que les autorités essayaient de tempérer cette flambée par des mesures de limitation des mouvements de capitaux. Pour remonter quelque peu dans le temps, la découverte de gisements d'or en Australie aux alentours de 1850 semble avoir eu certains des effets du « syndrome néerlandais » sur diverses industries australiennes, fait qui avait été reconnu à l'époque par Cairne (1859) et qui est aujourd'hui étudié par les spécialistes de l'histoire de l'économie australienne<sup>4</sup>. Plus loin encore dans l'histoire, il est possible d'interpréter, au moins partiellement, en termes de « syndrome néerlandais » les conséquences que l'afflux des trésors rapportés d'Amérique avait eues, au xvi<sup>e</sup> siècle, sur l'industrie espagnole<sup>5</sup>.

Cette question a beaucoup retenu l'attention des économistes australiens, d'abord à cause de l'expansion du secteur minier observée entre le milieu des années 60 et le début des années 70, puis en raison du « boom des ressources naturelles » prévu pour les années 80.

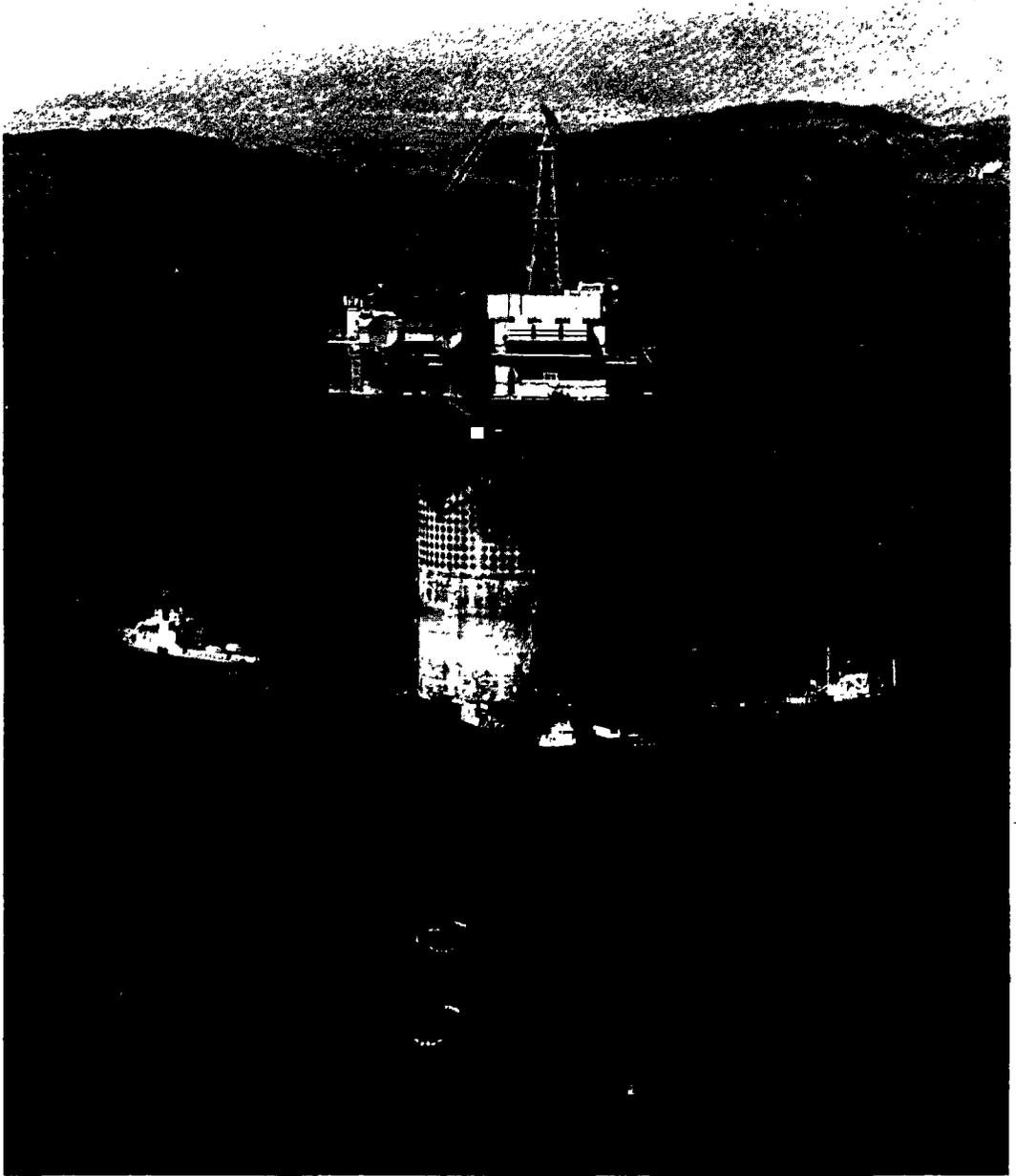


Plate-forme de forage destinée au champ pétrolier de Ninian dans la mer du Nord, en train d'être remorquée depuis les côtes écossaises. Freddie Mansfield / Camera Press.

Le premier Australien à avoir publié un article sur ce sujet, contribution théorique et empirique qui a eu un grand retentissement, est Gregory (1976). Il a signalé que l'essor antérieur des exportations de minerais avait eu, sur les industries manufacturières australiennes soutenant la concurrence des importations étrangères, une incidence au moins aussi préjudiciable que les importants abaissements des droits de douane intervenus en 1973, et, selon lui, les exportations agricoles avaient dû en pâtir encore plus. La « thèse de Gregory » aura occupé une place importante en Australie dans l'analyse des conséquences qu'impliquait le boom attendu sur les minerais postérieurement au choc pétrolier (mouvement qui ne se manifeste actuellement qu'à une échelle très modeste et seulement au stade des investissements, et qui a en grande partie tourné court, du fait que la récession mondiale a assombri les perspectives aux yeux des opérateurs). C'est ainsi que l'Australie a découvert de son côté le « syndrome néerlandais ». Snape (1977) publia ensuite le premier modèle d'équilibre général rigoureux tenant compte des branches restant à l'écart du marché mondial, qui préfigurait les travaux ultérieurs d'autres auteurs, dont celui du présent article. Divers travaux empiriques devaient suivre, et les économistes australiens ont publié dans ce domaine de nombreuses études théoriques, empiriques ou axées sur la décision.

J'en viens à présent à une analyse plus méthodique des modèles et des problèmes relatifs au « syndrome néerlandais » (ou « boom sectoriel »), avec tout d'abord la prescription de ce que j'appellerai le modèle central.

### **Le modèle central : effet de dépense et effet de mouvement de ressources<sup>6</sup>**

On distingue trois secteurs : le secteur où se produit le boom (B), le secteur en retard (R) et le secteur non soumis à la concurrence internationale (N). Les deux premiers produi-

sent des biens exposés à la concurrence sur les marchés mondiaux où ils ont des prix déterminés. Nous nous plaçons là dans l'« hypothèse du petit pays ». Le secteur qui profite du boom et le secteur en retard peuvent produire des biens importables comme des biens exportables. Les productions nationales concurrençant les importations sont censées en être de parfaits substituts. La production de chaque secteur est assurée par des facteurs qui lui sont propres — ressources naturelles, capital (spécifique à court terme) travail (fixe) — et par un facteur, la main-d'œuvre, qui se caractérise par sa mobilité entre les trois secteurs et se déplace de l'un à l'autre, de manière à obtenir une égalisation des salaires offerts par les trois sources d'emploi. A ce stade, on suppose que le salaire peut varier pour que l'emploi puisse être maintenu à un niveau constant à l'échelle nationale, hypothèse qui sera ultérieurement écartée. De même, les loyers sont variables. On admet aussi à ce stade que capital et main-d'œuvre sont tous deux immobiles sur le plan international, de sorte que le stock de facteurs national est fixe.

Il faut garder à présent à l'esprit que les termes « main-d'œuvre » et « salaire » se réfèrent essentiellement, dans la suite du texte, au(x) facteur(s) mobile(s) et à sa (leur) rémunération. Chaque secteur peut aussi employer une main-d'œuvre spécifique, dont la rémunération sera alors désignée par le terme générique de « loyer ». Pour plus de simplicité, la série des facteurs propres à chaque secteur sera traitée comme un facteur unique.

Un boom se produit donc dans le secteur B, ce qui a pour effet initial de majorer la somme des revenus des facteurs originellement employés dans ce secteur. Le boom peut revêtir plusieurs formes, mais, pour l'instant, il sera préférable de supposer qu'il s'est produit, dans B, soit une découverte providentielle de ressources nouvelles (c'est-à-dire un accroissement de l'offre du facteur spécifique), soit un progrès technique exogène et neutre vis-à-vis des facteurs (limité au pays considéré). Il se produit ainsi deux effets, qu'il est capital de distinguer et dont il faut étudier les conséquences assez en détail.

## L'effet de dépense

Il est probable que les produits abrités du secteur N feront l'objet de dépenses supplémentaires. Cela implique qu'une partie au moins des revenus supplémentaires de B soient dépensés soit directement par les propriétaires des facteurs, soit indirectement par l'État après imposition. On admet donc pour N une élasticité positive de la demande par rapport au revenu. A prix constants, il en résulte un excédent de demande pour N et, par conséquent, une hausse des prix de N par rapport à ceux des produits des secteurs exposés.

Nous définirons ici le taux de change réel par le prix relatif des produits du secteur abrité par rapport à celui des produits des secteurs exposés. En l'occurrence, le résultat est donc une appréciation en termes réels. Elle provoquera un transfert de ressources de B au profit de R et N et un déplacement de la demande de N vers B et R. On peut imaginer que le taux de change nominal est fixe, de sorte que les prix nominaux de B et R sur le marché intérieur le sont aussi (étant déterminés — dans notre hypothèse du petit pays — par les cours mondiaux), l'ajustement devant donc se réaliser par une hausse du prix nominal de N. Autre possibilité, le prix de N est maintenu à un niveau constant, auquel il se produit nécessairement une appréciation nominale qui fait baisser les prix de B et de R sur le marché intérieur ; ou encore le taux de change nominal et le prix de N pourraient varier suivant diverses combinaisons. Ce modèle simple est centré sur les variables exprimées en termes réels, et non en termes nominaux.

La principale conclusion, à ce stade, est que la main-d'œuvre va se déplacer de R vers N et que R connaîtra une baisse de production. Si R est une industrie manufacturière, il y a désindustrialisation. Bien entendu, il se produira également une baisse des loyers du facteur spécifique de R. Le salaire augmentera dans les secteurs exposés et baissera dans le secteur N.

Si le surcroît de revenu était intégrale-

ment dépensé, le solde de la balance commerciale ne varierait pas. Dans la mesure où la dépense supplémentaire reste inférieure, la balance commerciale enregistrera une amélioration (par rapport à la situation initiale).

En résumé, le secteur N a bénéficié d'un surcroît de dépense, ce qui s'est traduit pour lui, dans un premier temps, par un excédent de demande, puis par une appréciation réelle (c'est-à-dire une hausse de son prix relatif) provoquant un transfert de ressources à son profit pour rétablir l'équilibre de son marché. En fait, la courbe de demande de N s'est déplacée vers la droite, ce qui a entraîné son glissement le long de sa courbe d'offre.

## L'effet de mouvement de ressources

En outre, le produit marginal du facteur mobile, appelé ici main-d'œuvre, s'accroît dans le secteur B par suite du boom. Ainsi, à un salaire constant dans les branches exposées, la demande de main-d'œuvre augmente dans B, ce qui attire vers lui des effectifs de R et de N. L'effet est donc double : a) le départ de main-d'œuvre de R entraîne une baisse de production dans ce secteur (c'est ce qu'on peut appeler une désindustrialisation directe, parce qu'elle ne fait pas intervenir le marché de N et ne nécessite donc pas d'appréciation du taux de change réel) ; b) le départ de main-d'œuvre de N, à taux de change réel constant (c'est-à-dire le déplacement vers la gauche de la courbe d'offre de N), crée un surplus de demande qui s'ajoute à celui produit par l'effet de dépense et entraîne une appréciation supplémentaire en termes réels, et, partout, un mouvement supplémentaire de main-d'œuvre de R vers N (il vient donc accentuer la désindustrialisation due à l'effet de dépense). La combinaison de ces deux effets et le transfert de main-d'œuvre de R au profit de N qui en résulte provoquent ce qu'on peut appeler une désindustrialisation indirecte — c'est-à-dire une désindustrialisation découlant de l'appréciation réelle et venant s'ajouter à la désindustrialisation directe produite par le mouvement de main-d'œuvre de R vers B.



Secteur en « boom » : le grand bazar de Dubai. Pierre Vauthey / Sygma.

Il importe de souligner que le secteur en retard peut produire des biens autres que ceux qui bénéficient du boom aussi bien pour l'exportation que pour le remplacement d'importations et qu'il n'est pas nécessairement constitué uniquement de branches manufacturières. En Australie et au Nigéria, par exemple, un de ses éléments importants produirait des biens agricoles échangeables sur le marché mondial. Le terme « désindustrialisation » peut donc être trompeur (puisque l'un des effets majeurs du phénomène peut être un déclin de l'agriculture !), et ne doit être considéré que comme une simplification commode. De plus, si les produits sont soumis à des restrictions quantitatives impératives, de sorte que leur prix intérieur n'est pas déterminé par les cours mondiaux, mais plutôt par la situation de l'offre et de la demande sur le marché

intérieur, il convient de les traiter comme des productions abritées, même s'ils sont virtuellement commercialisables sur le plan international.

S'agissant du pétrole, il est nécessaire d'élargir le modèle en supposant cette fois que le boom a pour origine une hausse du prix mondial du produit du secteur qui en bénéficie. On admettra que ce produit est susceptible d'être exporté, mais non importé, de sorte que la hausse de son prix représente une amélioration des termes de l'échange, aboutissant à l'effet de dépense normal. (Si le produit est importable, l'effet de dépense sera négatif.) A condition qu'il n'y ait pas de consommation intérieure de ce produit, l'analyse est exactement la même que dans le cas où le boom est causé par un accroissement de la productivité qui est neutre au regard des



Secteur en « boom » : une banque à Rio Vista, Texas. Ben Ross / Camera Press.

facteurs : dans un cas comme dans l'autre, il y a augmentation de la valeur du produit marginal des deux facteurs, spécifique et mobile, la seconde entraînant l'effet de mouvement de ressources. S'il y a consommation intérieure du produit et si on laisse son prix relatif monter sur le marché intérieur au même rythme que le cours mondial, il faut compléter l'analyse précédente par des effets de répartition de revenus et d'affectation de ressources supplémentaires.

Il est également possible que l'accroissement de la production du secteur B résulte non point d'une hausse du prix du marché ou d'un progrès technique, mais d'investissements antérieurs, consacrés par exemple à la prospection. C'est le cas qu'on peut prévoir pour l'Australie, suivant l'analyse de Corden (1982). Il peut être couvert par notre modèle

si nous admettons qu'il se traduit par une manne inattendue, sous forme de recettes fiscales ou de hausse des loyers des facteurs du secteur où se produit le boom, même si l'on tient compte du paiement de la rémunération des investissements. Il y aura encore un effet de dépense positif ; de plus, si le secteur B emploie des facteurs capables de se déplacer d'une industrie à l'autre, il y aura aussi un effet de mouvement de ressources.

### **Variantes du modèle central**

Le modèle central, déjà fort éclairant, peut, bien entendu, être varié ou affirmé de nombreuses façons<sup>7</sup>, si bien qu'aucun de ses résultats ne saurait être considéré comme inévitable.

Ainsi, le secteur en retard pourrait être décomposé en plusieurs branches d'activité — industries manufacturières et agriculture, par exemple, ou biens importables et biens exportables — et l'on pourrait examiner séparément les effets exercés sur chaque branche (et sur les revenus de ses facteurs spécifiques). Il est donc tout à fait possible que certaines de ces branches qui ne bénéficient pas du boom connaissent effectivement une expansion, même si, globalement, le secteur se contracte.

Autre variante possible, il y aurait plus d'un facteur pouvant se déplacer entre deux au moins de nos trois grands secteurs. Il y a là en fait diverses possibilités, dont plusieurs ont été explorées dans Corden et Neary (1982), et elles aboutissent à toutes sortes de paradoxes. L'effet de mouvement de ressources pourrait, par exemple, entraîner un accroissement de la production de R — c'est-à-dire un progrès de l'industrialisation. Celui-ci peut, bien entendu, être compromis par la désindustrialisation due à l'effet de dépense.

Si l'on veut se rapprocher de la réalité, il faut admettre un certain degré de mobilité du capital à l'échelle internationale. Prenons l'exemple simple où chaque secteur emploie une combinaison de capital spécifique, chacune des trois catégories de capital étant toutefois mobile, dans une certaine mesure, sur le plan international. Le capital ne se déplace donc pas d'un secteur à l'autre, mais chaque type de capital possède une certaine mobilité internationale.

Il faut tout d'abord revenir sur ce qu'il est advenu des trois types de loyer dans le modèle central — lorsque l'offre du facteur spécifique (désormais qualifié de stock de capital) était fixée dans chaque secteur. Les loyers de R devaient baisser, ceux de B avaient de fortes chances de monter (et montaient nécessairement en termes de biens échangeables), tandis que les loyers de N pouvaient évoluer dans un sens ou dans l'autre, mais devaient augmenter en cas de hausse de la production de N. Admettons que, antérieurement à toute mobilité internationale du capital, les loyers baissent dans le secteur R et montent dans B et N, la production évoluant dans le même sens.

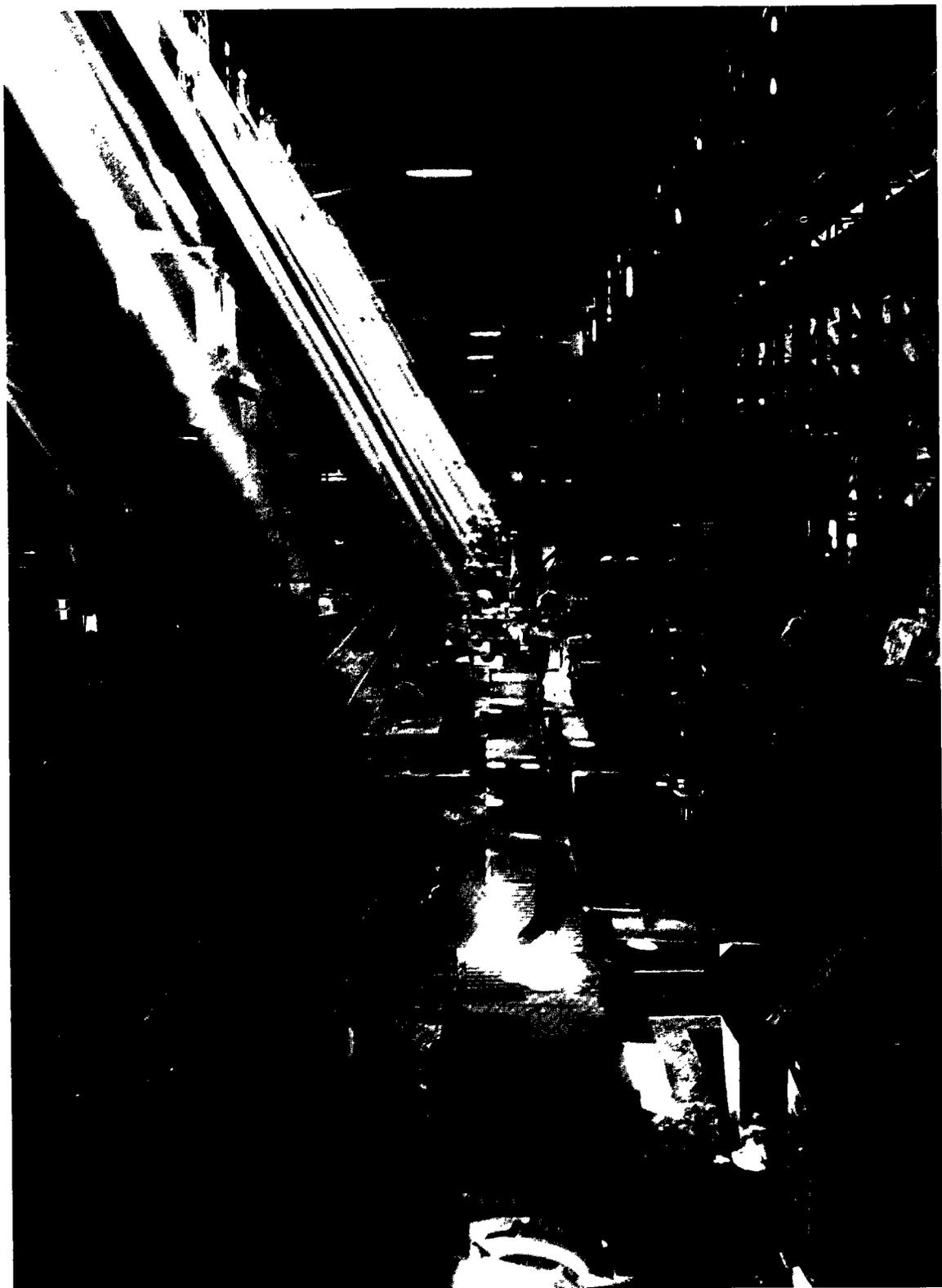
La mobilité internationale du capital se traduira alors par un mouvement de capital hors de R, mais vers B et N. Cet apport renforcera les effets sur la production, mais tempérera l'incidence sur les revenus du capital. La désindustrialisation sera plus prononcée, mais les effets négatifs du boom sur la rentabilité du secteur en retard se trouveront atténués par la sortie de capital. Dans le cas de N, la mobilité du capital entraînera une plus grande élasticité de la courbe d'offre, et, partant, une nouvelle augmentation de la production, tout en modérant l'appréciation réelle requise pour rétablir l'équilibre.

Enfin, on notera que le modèle pourrait aussi être élargi de manière à tenir compte d'une mobilité internationale de la main-d'œuvre. Cela s'impose de toute évidence lorsqu'on veut l'appliquer au cas de l'Australie : les ruées vers l'or du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avaient donné lieu à un afflux considérable de main-d'œuvre dans les colonies australiennes, et c'est également la conséquence qu'ont eue les booms survenus dans certains autres pays.

## **Le chômage : perspective keynésienne et perspective classique**

### **Chômage keynésien**

L'appréciation réelle dont un boom a de bonnes chances de s'amortir peut tenir, on l'a vu, soit à une appréciation monétaire nominale, soit à une hausse des salaires nominaux et du prix de N. C'est la politique monétaire qui détermine le dosage particulier des interventions en termes nominaux permettant d'obtenir le résultat en termes réels. Il s'agit ici d'un modèle visant essentiellement les effets réels, les aspects monétaires demeurant accessoires. Le « syndrome néerlandais » est lié à l'ampleur de l'appréciation réelle, non de l'appréciation nominale. Une politique de taux de change fixe associée à une hausse des salaires nominaux peut avoir le même effet négatif sur le secteur en retard qu'une politi-



Secteur en déclin : une fonderie à Albany, dans l'État de New York. Mark Antman / Fotogram.

que anti-inflationniste liée à une appréciation nominale. Il n'en reste pas moins, et c'est démontrable, qu'un boom peut fort bien être générateur de chômage en courte période, surtout en cas d'échec de la politique monétaire.

L'équilibre ne peut se rétablir après le boom que moyennant une appréciation du taux de change réel et un accroissement de la masse monétaire réelle pour satisfaire à la demande monétaire résultant de la hausse des revenus réels, du moins à un taux réel constant. Supposons à présent qu'on maintienne la masse monétaire nominale à un niveau constant (ou à un taux de croissance retenu comme objectif à une époque où l'on ne s'attendait pas à un boom) et que le salaire nominal ou le prix de *N* présente l'orientation keynésienne rigide à la baisse. Nous admettons donc pour l'instant une double rigidité en termes nominaux. La question est alors de savoir si l'appréciation nominale qu'exige l'équilibre extérieur après le boom est supérieure ou inférieure à celle qui est nécessaire pour obtenir l'accroissement voulu de la masse monétaire réelle. (L'appréciation entraîne l'augmentation en termes réels d'une masse monétaire nominale donnée, en faisant baisser les prix intérieurs des productions pouvant faire l'objet d'échanges internationaux.) Si le taux de change nominal préserve l'équilibre extérieur, le pays risque de se retrouver, soit avec un excédent de demande pour le secteur *N*, soit avec une offre virtuellement excédentaire débouchant sur le chômage<sup>8</sup>.

C'est là un problème qui pourrait se poser à court terme par suite d'erreurs d'appréciation des autorités, mais il ne semble guère constituer un danger sérieux à plus long terme. Il pourrait être résolu par un accroissement de la masse monétaire ou, faute de mobilité internationale parfaite du capital, par une expansion budgétaire entraînant une hausse du taux d'intérêt pour une masse monétaire nominale donnée.

### **Chômage dû à une résistance des salaires réels**

Si l'on veut pousser l'analyse au-delà du très court terme, les risques d'un chômage « classique » résultant d'une résistance des salaires réels — c'est-à-dire d'une rigidité vers le bas ou d'une atonie des salaires réels — semblent plus sérieux. Deux cas sont à envisager à cet égard, l'un comme l'autre extrêmement pertinents.

Supposons, tout d'abord, qu'à moyen terme certaines catégories de main-d'œuvre soient propres au secteur en retard et qu'elles pratiquent une résistance du salaire réel par une indexation en bonne et due forme ou par des pressions syndicales. Lorsque les facteurs mobiles (qui peuvent être d'autres catégories de main-d'œuvre) sont attirés hors de ce secteur, les facteurs spécifiques n'acceptent pas de diminution de leurs revenus unitaires (en l'occurrence leurs taux de salaire), ce qui conduit une partie d'entre eux au chômage. L'une des manifestations du « syndrome néerlandais » apparaît alors dans un surcroît de chômage des facteurs spécifiques du secteur en retard. Ce chômage serait aggravé si les travailleurs de ce secteur allaient jusqu'à revendiquer des relèvements de leur salaire réel, de manière à l'aligner sur celui des travailleurs spécifiques du secteur où s'est produit le boom et où le peu de mécanismes du marché a provoqué une hausse des salaires réels.

Revenons à présent au modèle central, dans lequel une seule catégorie de main-d'œuvre est mobile entre les trois secteurs et où le salaire réel peut varier. Nous avons vu que le boom provoquera une hausse du salaire réel en ce qui concerne les productions commercialisables sur le plan international et éventuellement une baisse dans le cas de celles du secteur abrité. L'effet de dépense suffira à coup sûr à provoquer cette baisse, l'effet de mouvement de ressources jouant au contraire dans le sens de la hausse. Si nous admettons à présent que, globalement, le salaire est abaissé dans le secteur abrité (autrement dit, que sa production augmente), il

s'ensuit que, plus la part de ses produits dans le panier de la ménagère dépasse celle des produits échangeables pour les salariés, plus les probabilités sont grandes de voir le boom se traduire par une baisse du « vrai » salaire réel (qui dépend des coefficients de pondération appliqués aux différents éléments dudit panier). Envisageons maintenant le cas où le plein emploi exige une réduction du « vrai » salaire réel, dans l'hypothèse de l'indexation ou d'une résistance du salaire réel. Le boom est alors nécessairement générateur de chômage. La main-d'œuvre chassée de R ne sera pas totalement absorbée par N. Si, par exemple, le taux de change nominal reste constant, la hausse de prix de N résultant du surcroît de demande de ses produits entraînera une progression du salaire nominal suffisante pour maintenir le « vrai » salaire réel au même niveau, mais trop forte par rapport à ce qu'exige, dans le modèle central, la préservation du plein emploi.

### **Imposition et résistance du salaire réel**

Globalement, le boom enrichit le pays. Si les loyers du facteur spécifique du secteur où il s'est produit vont directement à l'État, ou encore s'il est possible de les récupérer en partie ou en totalité par l'impôt (comme c'est le cas des recettes pétrolières dans le monde entier et, dans une moindre mesure, des bénéfices miniers en Australie), le supplément de recettes résultant du boom peut servir soit à subventionner l'emploi, soit à réduire les impôts indirects, et à dissocier ainsi l'évolution du « vrai » salaire réel de celle des salaires correspondant aux deux types de productions. La question a été étudiée par Van Wijnbergen (1982a). Si les objectifs syndicaux en matière de salaire réel sont expressément définis après impôt et tiennent compte des taux d'imposition des revenus, l'État peut utiliser ses recettes supplémentaires pour alléger l'impôt sur le revenu des salariés, ce qui aboutirait à abaisser les taux de salaire avant impôt. Une autre manière d'obtenir le même résultat (qui ne serait

d'ailleurs pas nécessairement la plus rationnelle) serait d'employer ce surcroît de recettes à financer directement la création d'emplois publics.

Le raisonnement est exactement le même lorsque le chômage touche spécifiquement le secteur en retard, ainsi qu'on l'a vu. En fait, les recettes tirées du boom pourraient servir à subventionner ce secteur, mais il s'agirait là de mesures de protection orthodoxes, qui seront traitées ci-dessous.

### **Protection du secteur en retard**

Il est naturel que les autorités nationales cherchent à protéger le secteur en retard, ou certaines de ses branches, des effets préjudiciables d'un boom. Et même si ce n'est pas la ligne d'action qu'elles ont effectivement choisie, elles y sont souvent fortement poussées. Il faut rappeler, avant de poursuivre, que toute décision de ne pas dépenser intégralement le surcroît de recettes enregistré grâce au boom limite l'ampleur de l'appréciation réelle, et donc les effets négatifs sur le secteur en retard. Supposons maintenant que les décisions de dépenser ces revenus ont été prises en fonction des niveaux d'épargne et d'investissement les plus souhaitables, tels qu'ils sont perçus par le secteur privé et par les décideurs nationaux, mais sans considération des effets préjudiciables au secteur en retard. La question est de savoir si l'action des pouvoirs publics devrait être infléchie pour en tenir compte, c'est-à-dire, en fait, pour protéger ce secteur.

### **Pour ou contre cette protection**

Trois arguments peuvent être invoqués à l'appui de mesures de protection.

En premier lieu, on peut avancer, suivant une version assez conservatrice de l'argument de la répartition des revenus, qu'il faut autant que possible éviter la détérioration des revenus ou des loyers réels de certains facteurs résultant d'un « choc » tel que le boom, fût-ce au prix d'une réduction encore plus impor-

tante des profits échéant aux autres facteurs<sup>9</sup>.

Il y a, d'autre part, l'argument de l'emploi, lorsqu'une résistance des salaires réels se manifeste dans le secteur en retard.

Enfin, un argument du type « industrie naissante » peut être invoqué lorsque le boom ne paraît pas appelé à durer. Dans ce cas, il est possible qu'en l'absence de mesures de protection le secteur en retard connaisse une phase de déclin et réclame ensuite une nouvelle expansion. L'effet de mouvement de ressources irait dans ce sens ; l'effet de dépense ferait accessoirement de même, sauf si les dépenses étaient maintenues à un niveau constant par une accumulation appropriée d'avoirs extérieurs durant le boom. L'idée est que le mouvement de déclin, suivi d'une reprise du secteur en retard, se traduirait par une décapitalisation non optimale pendant la phase d'essor et empêcherait d'« apprendre par l'action », expérience qui aurait été précieuse pour la période postérieure au boom<sup>10</sup>.

Chacun de ces arguments en faveur de la protection peut être réfuté. Contre l'argument conservateur de la répartition des revenus, on peut faire valoir qu'il vaut mieux opérer une telle redistribution directement, en imposant le facteur du secteur où se produit le boom pour subventionner les perdants, et qu'en tout état de cause le conservatisme peut difficilement servir de base à une fonction de protection sociale. A l'argument de l'emploi, on peut rétorquer que, premièrement, il serait préférable de subventionner l'emploi directement et que, deuxièmement, une courte phase de chômage peut être le signal nécessaire pour susciter une redistribution des ressources souhaitable. S'il doit y avoir subvention ou protection, il faut mettre en balance les profits réalisables à court terme sur le plan de la production et les pertes encourues à long terme sur celui de l'affectation des ressources. Dans la version particulière qui en est donnée ici, l'argument de l'industrie naissante soulève les mêmes objections qu'en général ; il faut admettre l'hypothèse, soit d'effets externes ou d'un manque d'information ou de prévoyance des facteurs dans le secteur en retard, soit d'un fonctionne-

ment imparfait du marché des capitaux. Toutefois, comme nous l'apprend la théorie de la protection, si diverses hypothèses tout à fait plausibles peuvent plaider en faveur d'une intervention, du moins à court terme, il est rare que la protection contre la concurrence internationale constitue la meilleure solution.

Supposons à présent simplement qu'on souhaite protéger jusqu'à un certain point le secteur en retard — c'est-à-dire préserver le niveau de sa production, en même temps que relever quelque peu les loyers de ses facteurs spécifiques. La meilleure méthode, vu cet objectif, serait de subventionner directement la production de ce secteur, peut-être à l'aide des impôts prélevés sur le facteur spécifique du secteur où est intervenu le boom. Je ne préconise nullement ce genre d'intervention, je me borne à analyser les conséquences qu'impliquerait une telle ligne d'action.

### **Protection par le taux de change**

Il est donc intéressant d'examiner les implications d'autres méthodes, plus courantes, de protection. La première serait de maintenir les dépenses à un niveau plus bas, en limitant ainsi l'appréciation réelle et partout la désindustrialisation indirecte, qui aboutirait à un excédent plus important de la balance des paiements courants.

Dans la pratique, les gouvernements et les conseillers économiques raisonnent effectivement en ces termes. C'est ce que l'on considère d'ordinaire comme une intervention « à contre-courant » sur le marché des changes, ayant pour effet de modérer l'appréciation nominale. On admet que l'excédent ainsi dégagé ne se traduira pas par une expansion monétaire entraînant des hausses de prix, de sorte que, par rapport à ce qu'aurait été la situation en l'absence de mesures de protection, il se produit une dépréciation réelle, et non pas seulement nominale. Il faut pour cela que les effets monétaires de l'intervention sur le marché des changes soient neutralisés. Dans un précédent essai (Corden, 1981), j'ai désigné par « protection par le taux de change » ce mode d'action consistant à jouer sur



le taux de change pour protéger les secteurs exposés au détrimment du secteur abrité. La neutralisation, qu'elle s'effectue par des opérations à l'*open market* ou à travers un excédent budgétaire, entraîne la réduction requise des dépenses. La principale objection qu'on peut faire à cette formule, par rapport à l'aide directe au secteur en retard sous forme de subventions, c'est qu'elle conduit à une accumulation excessive d'avoirs extérieurs. De plus, elle protège le secteur en expansion au détrimment du secteur abrité, ce qui ne paraît nullement s'imposer.

### Protection ordinaire

Une autre ligne d'action, qui compte de nombreux partisans, consiste à relever les droits de douane et à contingenter les importations ou à resserrer les contingents existants, c'est-à-dire à renforcer la protection « ordinaire »<sup>11</sup>. Cela profitera assurément aux industries qui affrontent la concurrence des produits étrangers sur le marché intérieur et pourrait réussir à préserver les revenus des facteurs spécifiques de ces branches. Toutefois, si le taux de change demeure flexible et si

les dépenses sont maintenues au même niveau qu'en l'absence de souci de protection, le profit que les branches concurrentes des importations tireront de ces mesures ne sera pas nécessairement gagné au détrimment du secteur abrité, mais plutôt aux dépens des industries d'exportation, tant celle qui est en pleine expansion que les autres.

Ces dernières seront donc pénalisées deux fois : d'abord par l'appréciation réelle (qui sera alors plus forte qu'auparavant), ensuite par la perte directe de ressources au bénéfice du secteur des produits importables. De fait, on ne limitera le préjudice causé par le boom à ce secteur qu'en accentuant l'effet négatif de celui-ci sur les industries d'exportation autres que celles où il s'est produit. On voit mal par quel raisonnement justifier une telle option. Si elle a pour but essentiel de préserver les revenus ou les loyers en termes réels, elle n'est manifestement pas logique. Le principal problème réside dans l'effet préjudiciable qui s'exerce sur l'ensemble du secteur en retard, et il ne semble pas justifié d'en faire retomber tout le poids sur une partie de ce secteur en vue de protéger l'autre.

*Traduit de l'anglais*

### Notes

1. La première mention de cette expression que j'ai pu trouver dans une publication figure dans l'article « The Dutch disease », paru dans le numéro de la revue *The economist* daté du 26 novembre 1977, p. 83, qui expose le cas des Pays-Bas — dont l'ouvrage de Barker et Brailovsky (1981) donne, sous la plume de Michael Ellman, un compte rendu plus complet.

2. Ce déclin est à apprécier relativement à ce qui se serait produit dans d'autres circonstances, et n'est donc pas nécessairement absolu. D'autre part, l'intervention de certaines forces peut provoquer en tout état de cause un déclin absolu ou relatif des industries manufacturières, le « syndrome néerlandais » ne faisant alors qu'accroître la tendance.

3. L'application du modèle au Royaume-Uni soulève quelques difficultés, comme le signalent Byatt *et al.* (1982) et Bank of England (1982). Le modèle fournit une analyse très juste des effets de la production de pétrole de la mer du Nord à des niveaux de prix mondiaux donnés. Toutefois, le Royaume-Uni a aussi pâti de la seule hausse de prix du pétrole. Du

fait qu'au départ il était importateur de pétrole, elle a été pour lui l'équivalent d'un « boom négatif ». Sous l'effet conjugué de cette hausse et de la découverte des gisements de la mer du Nord, le Royaume-Uni est passé de la position d'importateur net à celui d'exportateur net, exemple de renversement de courant commercial.

4. Voir Maddock et McLean (1982).

5. Voir Forsyth et Nicholas (1981).

6. Cette section s'inspire de Corden et Neary (1982), deuxième partie. Ce type de modèle a été présenté pour la première fois dans Snape (1977).

7. Cela a été fait dans de nombreux travaux, dont certains encore inédits au moment où j'écris. Il s'agit principalement de : Snape (1977), Corden et Neary (1982), Neary et Purvis (1982), Long (1981), Cassing et Warr (1982), Bruno et Sachs (1972). Divers travaux, notamment ceux de Forsyth et Kay (1980), Buitter et Purvis (1980), Bruno et Sachs (1982), envisagent le cas où le boom

entraîne un effet favorable aux termes de l'échange (à distinguer d'une amélioration exogène des termes de l'échange provoquant un boom). Cette possibilité n'est pas examinée ici, où le raisonnement s'inscrit tout au long dans le cadre de l'« hypothèse du petit pays » en matière d'échanges commerciaux.

8. Neary (1982), qui analyse en détail les aspects monétaires d'un boom sur les ressources, met en évidence cette possibilité. De même, pour Eastwood et Venables (1982), la découverte de pétrole entraîne immédiatement une appréciation, parce que les opérateurs anticipent une valorisation inévitable du taux de change une fois la nouvelle situation stabilisée (par rapport à la situation antérieure à la découverte de pétrole). Mais l'augmentation des dépenses n'intervient que plus tard. Comme la masse monétaire est maintenue à un niveau constant et que la production intérieure autre que de pétrole est déterminée par la demande, l'effet immédiat est de type déflationniste. C'est là une tentative d'explication des faits

observés au Royaume-Uni en 1980. Bien entendu, la déflation n'est pas inéluctable, puisqu'il est toujours possible d'accroître le volume de la masse monétaire.

9. C'est ce que j'appelle « fonction de protection sociale conservatrice » (*conservative social welfare function*). Voir Corden (1974), p. 107-112.

10. Voir van Wijnbergen (1982b, 1982c), qui avance ce type d'argument à propos des pays exportateurs de pétrole et analyse en détail la répartition optimale du capital dans le temps entre les secteurs exposés et le secteur abrité.

11. Cette question a été très étudiée en Australie. Elle occupe une certaine place dans l'article novateur de Gregory (1976), et l'analyse qui suit est développée plus en détail dans Corden (1982). Au Royaume-Uni, les protectionnistes de l'école de Cambridge se sont aussi prononcés en faveur d'une protection accrue, pour diverses raisons, notamment les effets du pétrole de la mer du Nord, et cet élément de leur argumentation complexe et mouvante pourrait être analysé suivant la démarche retenue dans le présent article.

## Références

BANK OF ENGLAND. 1982. North Sea oil and gas - Costs and benefits. *Bank of England quarterly bulletin*, Marsh, p. 56-73.

BARKER, T. ; BRAILOVSKY, V. (dir. publ.). 1981. *Oil or industry? Energy, industrialisation and economic policy in Canada, Mexico, the Netherlands, Norway and the United Kingdom*. New York, Academic Press. 306 p.

BRUNO, M. ; SACHS, J. 1982. Energy and resource allocation: a dynamic model of the Dutch disease. National Bureau of Economic Research. (Working paper 852.) Multigraphié. A paraître dans *Review of economic studies*.

BUITER, W. H. ; PURVIS, D. D. 1982. Oil, disinflation and export competitiveness: a model of the Dutch disease. Dans : J. BHANDARI et B. PUTNAM

(dir. publ.). *Economic interdependence and flexible exchange rates*. Cambridge, MIT Press.

BYATT, Ian, *et al.* 1982. North Sea oil and structural adjustment. Londres, H. M. Treasury (ministère des finances), mars. (*Government Economic Service working paper*, 54.)

CAIRNES, J. E. 1859. The

- Australian episode. *Frazer's magazine*. Repris dans : F.W. TAUSSIG (dir. publ.). *Selected readings in international trade and tariff problems*. New York, Ginn and Company, 1921.
- CASSING, J. H. ; WARR, P. G. 1982. The distributional impact of a resource boom. Faculty of Economics and Research School of Social Sciences, Australian National University, avril. (*Working Papers in Economics and Econometrics*, 065.)
- CORDEN, W. M. 1974. *Trade policy and economic welfare*. Oxford, Oxford University Press. 416 p.
- . 1981. Exchange rate protection. Dans : R. N. COOPER *et al.* (dir. publ.). *The international monetary system under flexible exchange rates*. Cambridge, Ballinger Publishing Company.
- . 1982. Exchange rate policy and the resources boom. *Economic record*, 58, mars, p. 18-31.
- ; NEARY, J. P. 1982. Booming sector and de-industrialisation in a small open economy. *Economic journal*, 92, décembre.
- EASTWOOD, R. K. ; VENABLES, A. J. 1982. The macroeconomic implications of a resource discovery in an open economy. *Economic journal*, 92, juin, p. 285-299.
- FORSYTH, P. J. ; KAY, J. A. 1980. The economic implications of North Sea oil revenues. *Fiscal studies*, 1, juillet, p. 1-28.
- ; NICHOLAS, S. J. 1981. The decline of Spanish industry and the price revolution: a neoclassical analysis. Kensington, N.S.W., Australie, University of New South Wales. Multigraphié. A paraître dans le *Journal of European economic history*.
- GREGORY, R. G. 1976. Some implications of the growth of the mineral sector. *Australian journal of agricultural economics*, 20 août, p. 71-91.
- LONG, N. V. 1981. On the effects of a booming export industry on the rest of the economy. *Economic record*, 59, mars 1983.
- MADDOCK, R. ; MCLEAN, I. 1982. Supply side shocks: the case of Australian gold. Australian National University. Multigraphié.
- NEARY, J. P. 1982. Real and monetary aspects of the « Dutch disease ». Dans : K. JUNGENSELD (dir. publ.). *Structural adjustment in developed open economies*. Londres, Macmillan (sous presse).
- ; PURVIS, D. D. 1982. Sectoral shocks in a dependent economy: long-run adjustment and short-run accommodation. *Scandinavian journal of economics*, 84.
- SNAPE, R. H. 1977. Effects of mineral development on the economy. *Australian journal of agricultural economics*, 21, décembre, p. 147-156.
- VAN WIJNBERGEN, Sweder. 1982a. Inflation, employment and the Dutch disease in oil exporting countries: a short run disequilibrium analysis. Marsh. A paraître dans le *Quarterly journal of economics*.
- . 1982b. Optimal capital accumulation and investment allocation over traded and non-traded sectors in oil producing countries. Development Research Center, World Bank, avril. Multigraphié.
- . 1982c. The « Dutch Disease »: a disease after all? Development research Center, World Bank, avril. Multigraphié.

# La stratégie chinoise des relations économiques extérieures : quelques problèmes

Dong Fureng

La stratégie chinoise du développement économique a subi des changements importants depuis la troisième session plénière du 11<sup>e</sup> Comité central. Ces changements sont particulièrement profonds pour ce qui est des relations avec l'étranger. Le présent article sera centré sur certains problèmes concernant ces changements.

## Le passage de l'isolationnisme à la politique de la porte ouverte en matière de développement économique

Pendant longtemps la Chine a pratiqué une stratégie du développement économique fondée sur l'isolationnisme, c'est-à-dire sur l'autosuffisance. Elle entendait se suffire entièrement à elle-même quant au financement, à la technologie, à la main-d'œuvre, aux moyens de production, aux marchés, etc., de manière à être de moins en moins tributaire des sources extérieures. Lors même qu'on avait recours d'une manière très limitée à des ressources extérieures, on le faisait en espérant pouvoir leur substituer un jour des ressources locales.

Deux facteurs avaient été à l'origine de

l'adoption de la politique isolationniste : a) l'état des relations économiques internationales qui prévalait en 1949 au lendemain de la fondation de la Chine nouvelle ; b) notre conception erronée du principe de l'autonomie.

Nous avons fermement l'intention, avant l'avènement de la Chine nouvelle et peu après, de développer nos relations économiques avec d'autres pays sans adopter une

politique d'isolationnisme ou d'autosuffisance. Dans une allocution prononcée le 15 juin 1949 devant le Comité préparatoire de la nouvelle Conférence consultative politique du peuple chinois, Mao Zedong a déclaré : « Le peuple chinois souhaite établir une coopération amicale avec les peuples de toutes les nations et reprendre et étendre les échanges internationaux afin d'ac-

Le professeur Dong Fureng est secrétaire général de l'Union des sociétés chinoises pour la recherche économique, Institut des sciences économiques, Académie chinoise des sciences sociales, 2. Yuetan Bei Xiao Jie, Beijing. L'objectif de l'union est de coordonner la recherche universitaire aux niveaux national, provincial, municipal et à celui des régions autonomes ; elle organise des recherches sur les problèmes internes et internationaux, encourage les échanges académiques et évalue la qualité des recherches universitaires.

croître la production et de promouvoir la prospérité économique. » Le programme commun de la Conférence consultative politique, adopté le 29 septembre 1949, stipulait : « La Chine reprendra et étendra ses relations commerciales avec les autres peuples et les autres gouvernements sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel. » Ces citations montrent bien que le développement des relations économiques avec les autres pays

constituait alors une politique fondamentale de la Chine. Mais cette politique resta lettre morte. En octobre 1950, les États-Unis d'Amérique et d'autres pays occidentaux décrétèrent un embargo sur la Chine et la soumirent à un blocus économique : les relations économiques avec nombre de pays étaient perturbées. Les relations commerciales entre la Chine et les États-Unis d'Amérique furent rompues, celles entre la Chine et les autres pays occidentaux étaient gravement endommagées. Dans ces conditions, il n'y avait plus pour la Chine aucune possibilité d'obtenir des pays occidentaux des crédits destinés à sa construction économique. La seule option ouverte était d'établir des relations économiques avec l'Union soviétique et d'autres pays d'Europe de l'Est. Des changements intervinrent au lendemain de la Conférence de Genève de 1954. Les relations économiques entre la Chine et certains pays occidentaux commencèrent à reprendre, puis à augmenter dans une certaine mesure, mais encore d'une manière très limitée. En 1960, l'Union soviétique prit la décision unilatérale de retirer ses spécialistes en poste en Chine, d'annuler les contrats économiques signés avec la Chine ainsi que les clauses annexes, et de mettre fin à la coopération bilatérale en matière de science et de technologie. L'interruption des relations sino-soviétiques avait gravement détérioré les relations économiques de la Chine avec l'extérieur, l'obligeant à compter de plus en plus, pour édifier son économie nationale, sur ses propres ressources, et parvenir ainsi à l'autosuffisance. Pendant la « révolution culturelle » (1966-1976), pour des raisons bien connues, les relations économiques de la Chine avec l'extérieur subirent un nouveau recul dû à des facteurs d'ordre humain. Entre 1968 et 1971, les importations de technologie étrangère avaient cessé. C'est en 1972 que la Chine a établi des relations diplomatiques avec le Japon et signé le Communiqué sino-américain de Shanghai. En 1975 elle établissait des relations officielles avec la CEE. Tout cela stimula les contacts économiques avec l'étranger, mais les conditions nouvelles et favorables qu'on escomptait

ne se sont pas concrétisées à cause de la « bande des quatre », alors au pouvoir.

Il est indubitable que la Chine, en tant que grande nation socialiste, doit faire sien le principe de l'indépendance et de l'autonomie. Étant donné notre vaste réservoir de main-d'œuvre, la richesse de nos ressources naturelles et un immense marché intérieur, nous avons tout le potentiel voulu pour compter principalement sur nos propres efforts pour construire notre pays et développer notre économie. Le principe de l'indépendance et de l'autonomie est la pierre angulaire de la construction économique. Mais devant les circonstances, néfastes pour les relations économiques internationales, qui ont été évoquées plus haut, ce principe faisait peu à peu dans nos esprits l'objet d'une conception erronée. L'interruption des relations sino-soviétiques nous avait donné l'idée de compter entièrement sur nos propres forces pour mettre en place une économie autarcique, et d'adopter, de ce fait, une stratégie du développement économique fondée sur l'isolationnisme. La « bande des quatre », lorsqu'elle était au pouvoir, allait jusqu'à considérer toute exportation de ressources naturelles comme un acte de trahison, tout emprunt contracté à l'étranger comme un abandon de souveraineté et une atteinte à l'honneur national ; dans ces conditions, il n'était absolument pas question d'investissements étrangers, d'entreprises mixtes et d'exploitation en commun des ressources naturelles de la Chine.

Sous l'effet conjugué de tous ces facteurs, la stratégie de l'autonomie allait prendre forme et s'imposer pendant un certain temps. Elle n'est pas sans ressemblance avec la politique de substitution de productions locales aux importations adoptée par certains pays, sauf qu'en Chine elle fut poussée à l'extrême. Ainsi, la Chine entretenait des relations économiques et commerciales avec d'autres pays avec l'intention de créer les industries correspondantes, surtout des industries lourdes, en utilisant des matières premières, l'énergie et des machines-outils, des biens de consommation locaux au lieu de les importer de l'étranger. En d'autres termes, et



Monnaies chinoises anciennes, en forme d'objets (pont, chemises, couteaux). Malak / Camera Press.

pour expliquer cette pratique d'une manière plus concise, on importait certains produits dans le dessein de les remplacer dans un avenir proche par des produits locaux.

Cette stratégie fondée sur l'isolationnisme présente aussi des ressemblances avec la stratégie du développement orientée vers l'intérieur adoptée par certains pays, mais ici encore la version chinoise a pris un tour extrême. D'une manière générale, la production locale avait pour but de satisfaire la demande intérieure, elle n'était pas orientée vers le marché mondial. Les produits exportés étaient ceux qui étaient en excédent. Parfois on exportait dans l'intention de compenser les importations, et dans ce cas il fallait exporter certains produits faisant pourtant l'objet d'une demande intérieure très forte. Autrement dit, à cette époque-là, les exportations étaient destinées uniquement à compenser l'importation de certains produits que la Chine n'était pas du tout en mesure de produire

ou qu'elle ne produisait qu'en quantité insuffisante. Même lorsqu'un financement étranger était accepté, la Chine ne perdait jamais de vue l'autarcie financière qu'elle voulait réaliser, faisant appel le moins possible à des fonds étrangers pour financer la production et la construction nationales. Ainsi, au milieu de la décennie 1960-1970, après s'être acquittée, avant l'échéance, de ses dettes envers l'Union soviétique, la Chine n'allait plus, jusqu'à la fin des années 70, utiliser des fonds ou des prêts de gouvernements étrangers, exception faite de quelques crédits à court terme négociés sur les marchés étrangers.

Cette stratégie eut sur l'économie chinoise des effets néfastes. Coupés pendant trop longtemps du monde extérieur, nous manquons de nombreuses occasions, n'ayant pas su tirer avantage d'une conjoncture internationale favorable. L'écart technologique qui séparait la Chine des pays étrangers s'était accentué. En l'absence de toute concurrence du

marché international, les produits chinois étaient devenus de moins en moins compétitifs. Les limites du marché intérieur empêchaient d'améliorer quantitativement et qualitativement certains produits industriels.

Depuis la chute de la « bande des quatre », en octobre 1976, la stratégie de l'isolationnisme a peu à peu évolué vers une politique de la porte ouverte de nature à élargir le champ de nos échanges technologiques et économiques avec d'autres pays sur la base de l'égalité et de l'avantage mutuel. Cette évolution est imputable d'une part au fait que nous en étions venus à la conviction que, depuis la fin des années 60, des changements considérables étaient intervenus dans les relations internationales, de sorte que la Chine pouvait sortir de son isolement dans des conditions favorables. D'autre part, les théories et les politiques économiques ultra-gauchistes qui avaient prévalu pendant des années étaient dénoncées et critiquées. Ce changement de stratégie a cependant posé un certain nombre de problèmes économiques, lesquels appellent une solution tant dans la théorie que dans la pratique.

Ce changement veut-il dire que la stratégie économique de la Chine naguère orientée vers l'intérieur s'est tournée vers l'extérieur ? Je ne crois pas que tel soit le cas. La politique de la porte ouverte n'a pas modifié l'ancienne stratégie tournée vers l'intérieur ; la porte n'est ouverte que sur la base d'un développement tourné vers l'intérieur. La Chine étant un pays au territoire étendu, peuplé de plus d'un milliard d'habitants et doté de ressources naturelles abondantes, les fonds destinés à la construction devraient être prélevés principalement sur les ressources intérieures. Le financement d'origine étrangère sous diverses formes tels qu'investissements et *joint ventures* est important, mais il ne peut jouer qu'un rôle d'appoint. La plupart des ressources qu'exige notre développement économique peuvent être prélevées sur des sources intérieures. Seul un faible pourcentage de la consommation intérieure devrait être tributaire des importations tandis que les exportations ne devraient représenter qu'un faible pourcentage

de ce qui est produit. Introduire de l'extérieur des technologies avancées a certes son importance. Mais c'est encore plus important d'apprendre de l'étranger et de développer la technologie moderne dont on a besoin et qui soit appropriée, étant donné l'immensité du marché chinois. S'il est nécessaire d'importer certains produits fabriqués à l'étranger soit parce que l'industrie nationale ne peut pas les fabriquer soit parce qu'elle ne peut pas les fabriquer en quantités suffisantes pour satisfaire la demande intérieure, ces importations ne devraient toutefois représenter qu'une faible part du total des biens offerts sur le marché chinois. Bien que les produits locaux doivent d'abord servir à satisfaire la demande intérieure, il faut également développer des produits pour l'exportation, sans les laisser prendre des proportions excessives. Dans ces conditions, on peut se demander ce qu'implique réellement la politique de la porte ouverte. Disons, pour simplifier, qu'elle implique que la Chine ne rejette en aucune manière le financement extérieur, et qu'elle est disposée à en faire un usage actif dans des conditions favorables et sous les formes appropriées, y compris l'accueil d'investissements étrangers en Chine, la gestion d'entreprises mixtes, l'exploitation de ressources en commun, etc. Dans la planification globale de la production de biens, nous devons non seulement prendre en compte la demande intérieure, qui reste le critère primordial du marché intérieur, mais aussi analyser attentivement les besoins étrangers de nature à stimuler nos exportations. D'autre part, lorsque nous planifions nos importations, nous devrions accorder la priorité à la satisfaction de la demande intérieure, sans cesser de veiller à l'accroissement de nos exportations, celles, par exemple, de produits élaborés à partir de matières premières importées. Autre question que nous devons inscrire à l'ordre du jour : comment développer par nos propres moyens, grâce à ce que nous avons appris de l'étranger, les nouvelles technologies avancées ? Dans les domaines économique et technologique, nous instaurerons une coopération tant bilatérale que multilatérale. Nous nous



Commerce de thé chinois au XIX<sup>e</sup> siècle, tableau de George Chinnery. Snark / Edimedia.

efforcerons d'obtenir un plus grand nombre de contrats de construction à l'étranger et d'accroître notre coopération en matière de main-d'œuvre sous des formes diverses. Nous faisons aussi notre part pour ce qui est de l'aide économique et technique aux pays du Tiers monde. Ainsi, la différence entre la politique actuelle et celle d'autrefois réside dans le fait que nous renonçons à une conception erronée de l'autosuffisance, une autosuffisance poussée à l'extrême, et que nous ouvrons la porte au monde extérieur de manière à accroître notre capacité d'autonomie.

Ce changement de stratégie implique-t-il que la Chine a abandonné sa politique commerciale protectionniste, la protection de son économie nationale ? Pas nécessairement. La « protection de l'économie nationale » a souvent été utilisée comme slogan à l'appui d'une politique isolationniste. Mais c'est là une conception erronée. En tant que pays en développement, la Chine doit édifier son

économie nationale, surtout l'industrie. L'État doit prendre des mesures pour protéger le développement économique national. L'isolationnisme n'est pas le moyen approprié pour assurer cette protection. En effet, d'une part, les industries deviennent pareilles à des fleurs de serre. N'ayant pas à affronter une âpre concurrence du marché mondial, elles se contentent de la technologie qu'elles ont, des modèles, des qualités et des coûts de production habituels. De ce fait, le progrès est lent, voire nul. Au bout d'un certain temps, même les entreprises industrielles qui sont à l'abri de ces inconvénients commencent à s'étioler. D'autre part, la politique isolationniste maintient les entreprises nationales à l'écart de la technologie avancée de l'étranger, au point qu'elles deviennent incapables de l'assimiler, de s'en équiper et de se développer. On peut dire la même chose des rapports avec les marchés étrangers, de l'utilisation des ressources, des fonds et des techniques de ges-

tion de l'étranger. La politique de la porte ouverte n'implique en aucune manière un afflux incontrôlé de capitaux et de produits étrangers, ni un abandon de la protection de l'économie nationale. Au contraire, nous devrions faire usage des tarifs douaniers, des contrôles à l'importation, du contrôle des changes et d'autres mécanismes, dans un dosage judicieux, de manière à encourager l'innovation, améliorer la qualité et abaisser les coûts sans laisser les mesures protectrices constituer une muraille de l'arriération.

Depuis que la Chine a adopté sa politique de la porte ouverte, de grands changements sont intervenus dans ses relations commerciales internationales. Le volume total de ses importations et de ses exportations a accusé entre 1977 et 1979 une augmentation annuelle de 27,4 %. En 1980, il a augmenté de plus de 20 % par rapport à l'année précédente. Après ajustement effectué au titre de la fluctuation des prix, les importations et les exportations ont augmenté de 17 % par an entre 1977 et 1979 ; quant à l'augmentation enregistrée en 1980 par rapport à l'année précédente, elle a été de 12 %. En 1981, une augmentation brute de 29 % a été enregistrée par rapport à 1980, ce qui représente une augmentation nette de 11 % après ajustement effectué au titre de la fluctuation des prix. La ventilation donne une augmentation brute de 35,6 % pour les exportations (18 % après ajustement) et de 23,1 % pour les importations (augmentation nette de 5 %).

En 1976, 100 pays ou régions seulement avaient établi des relations commerciales avec la Chine. Ce chiffre a atteint 174 en 1980 et 182 en 1981. En 1980, 88 pays et régions ont conclu des accords ou des protocoles commerciaux avec la Chine. A la fin de l'année 1980, elle avait signé avec l'étranger des accords de crédit d'une valeur totale de 20 milliards de dollars des États-Unis et plus de 360 projets d'entreprises mixtes avaient été mis sur pied, la part des fonds d'origine étrangère représentant 1,5 milliard de dollars. Nous aimons penser que cela n'est qu'un commencement, les relations économiques entre la Chine et les autres pays étant encore loin d'être suffisan-

tes. Ainsi, le volume total des exportations chinoises n'a représenté que 1 % du volume total des exportations mondiales, chiffre encore plus bas que celui de 2 % atteint une fois dans les années 50. La valeur totale des exportations en 1980 est estimée à 6,4 % du PNB. Le financement étranger reste limité : jusqu'à une date récente, par exemple, les prêts à moyen et à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, consentis par les gouvernements étrangers et les institutions financières internationales ne représentaient que 2,44 milliards de dollars au total. Deux principales raisons entravent le progrès : d'une part, la structure économique chinoise n'est pas adaptée au développement des relations économiques avec l'étranger ; d'autre part, elle n'est pas suffisamment bonne pour répondre aux nécessités de relations économiques favorables.

### **Pour développer les relations économiques extérieures, il faut réformer les structures économiques**

Au cours des années 60, nous avons critiqué la théorie de la « division internationale du travail », telle qu'elle était préconisée par un certain pays, ce qui était nécessaire et justifié. Car cette théorie visait en fait à promouvoir certains intérêts nationaux par la pratique, parmi les membres de la « grande famille » socialiste, d'une division du travail qui les mettrait sous la dépendance et sous le contrôle économique du chef de cette famille. Cette théorie était également conçue pour empêcher les États membres de promouvoir leurs propres avantages et de développer leurs liens économiques avec des pays autres que ceux appartenant à la « famille ». Cette « division internationale du travail » a été en fait très nocive et elle ressemblait beaucoup à celle préconisée par certains pays occidentaux pratiquant le néocolonialisme, qui cherchaient à faire des pays en développement des fournisseurs permanents de matières premières et de

main-d'œuvre à bon marché, en même temps que des débouchés pour leurs investissements et des dépotoirs pour leurs produits industriels. Ces pays se seraient ainsi trouvés contraints d'adopter tout naturellement un modèle de développement axé sur l'exportation. De nombreux pays en développement réclament aujourd'hui l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial et d'un dialogue Nord-Sud. Ils dénoncent le néoprotectionnisme que pratiquent certains pays développés qui veulent restreindre les importations de produits finis et semi-finis, et ils demandent notamment à ces mêmes pays développés de procéder à des ajustements structurels. Tout cela représente une opposition à la « division internationale du travail », et la Chine a toujours appuyé les revendications bien fondées des pays en développement.

En nous opposant à la « division internationale du travail » telle qu'elle était comprise par les hégémonistes, nous sommes allés à l'autre extrême dans l'orientation théorique en niant radicalement l'existence objective de cette division, en refusant de voir qu'elle pouvait contribuer à promouvoir des relations économiques plus étroites entre les pays et en n'admettant pas que la Chine doive participer à la division internationale du travail pour tirer parti de ses avantages relatifs et stimuler son économie.

Cette erreur théorique nous a conduits à des erreurs concrètes et notamment à la création d'un système économique et industriel national assez complet et indépendant, sur la base d'un principe rigoureux d'isolationnisme.

Il est certain qu'un vaste pays comme la Chine doit participer à la division internationale du travail selon des modalités autres que celles qui conviennent à des pays plus petits. Nous ne pouvons développer une ou deux principales industries seulement, comme le font certains petits pays afin de peser de tout leur poids au niveau international et de soutenir l'ensemble de leur économie nationale. Cependant même un grand pays ne peut espérer développer son économie sans recourir à des échanges internationaux. Avec les

avantages relatifs qui sont les siens, la Chine doit et devrait participer à la division internationale du travail pour en tirer parti pour elle-même. Il faut donc prendre en considération les structures propres à la Chine et les relations économiques internationales qui changent, de manière qu'il soit plus facile à la Chine de garder les caractéristiques locales, d'utiliser ses forces et de surmonter ses faiblesses.

Ces dernières années, dans les milieux économiques chinois, il a été beaucoup question des relations économiques internationales. On s'est demandé notamment s'il fallait tenir compte du rapport coût/avantages dans le développement des relations économiques avec l'étranger. A mon avis, ce serait une erreur de ne pas le faire. Si nous néglignons ces deux facteurs, il nous serait impossible d'adopter la politique de la porte ouverte pour le bénéfice de notre développement économique national. Il ne suffit évidemment pas de tenir compte du rapport coût/avantages. Participer à la division internationale du travail, c'est aussi œuvrer à la réduction du travail social et à l'augmentation de la productivité du travail. Il ne faut donc jamais se refuser à l'analyse du rapport coût/avantages : c'est elle qui nous permettra de déterminer ce qui va être produit et exporté, ce qui est le plus avantageux pour nous, ce qui va être importé parce que dépassant notre capacité de production ou parce que le produire sur place serait moins avantageux, voire désavantageux.

Sur la base de ces considérations, une réforme audacieuse de nos structures économiques actuelles paraît s'imposer. En effet, non seulement, du fait des distorsions, ces structures entravent le progrès économique de la Chine, mais, par ailleurs, elles se prêteraient fort mal aux relations économiques prévues avec l'étranger, étant fondées sur une conception erronée de l'autonomie. Pour être plus précis, sur les produits locaux dont l'exportation a été autorisée par le gouvernement en 1980, les produits primaires représentaient 54 % (dont 27 % pour les produits alimentaires, les produits agricoles et minéraux



Fourneaux d'acier fabriqués artisanalement dans le cadre d'une expérience de production décentralisée, dans la commune de Shiu-Shin, dans les années 1960. Henri Cartier-Bresson / Magnum.

bruts, et 24 % pour le pétrole) et les produits manufacturés 46 % (sur ce pourcentage les textiles, les produits d'usage courant de l'industrie légère et de l'artisanat représentaient 34 %, et les produits de l'industrie lourde et de l'industrie chimique 12 % seulement, dont 3,7 % pour les machines). Cette structure des exportations est désavantageuse car, à quelques exceptions près, celle du pétrole, par exemple, le prix de la plupart des produits primaires augmente bien plus lentement que celui des produits finis en provenance des pays développés. L'exportation des textiles se heurte à des restrictions plus rigoureuses dans de nombreux pays. La structure de nos exportations découle de la structure générale de notre économie. C'est au détriment de l'agriculture et de l'industrie légère que, pendant longtemps, l'industrie lourde a été privilégiée. Les produits agricoles, depuis toujours, représentent une part importante des exportations chinoises, mais, la production ne suffisant pas

toujours aux besoins d'une population en expansion rapide, les chances d'accroître ce type d'exportations restent faibles. Tout en exportant des produits agricoles, la Chine en importe aussi une bonne quantité afin surtout de satisfaire la demande intérieure, à quelques exceptions près (le coton, par exemple, est importé pour être travaillé et réexporté). Ainsi donc nous ne pouvons guère compter surtout sur nos exportations de produits agricoles pour acquérir les devises nécessaires à l'achat de la technologie et des équipements industriels d'origine étrangère dont nous avons besoin. Les produits de l'industrie légère (textiles compris) représentent eux aussi une part importante de nos exportations, qu'il est difficile, pour maintes raisons, d'accroître de manière sensible. Tout d'abord, la demande sur le marché intérieur est aiguë du fait de la pénurie de produits de l'industrie légère. De plus, du point de vue de la variété, de la qualité et de la conception, ces produits ne

satisfont pas les consommateurs étrangers, et il y a des contingentements à l'importation. Il fut une époque où l'énergie (pétrole et houille) entraînait pour une part importante dans le total de nos exportations ; mais, au cours des dernières années, il a été difficile d'accroître ces exportations du fait de pénuries analogues. La quantité de pétrole exporté ne représente que 12 % de la production totale ; ce chiffre est de 1 % seulement pour la houille et nous ne pouvons espérer que ces chiffres augmenteront beaucoup, dans un avenir prévisible. L'industrie des machines, créée à l'origine dans l'intention de couvrir les besoins nationaux, ceux surtout de l'industrie lourde elle-même, n'a jamais été adaptée à la demande du marché international, ni à la perspective de l'exportation. Les transports, qui sont le goulet d'étranglement de l'économie nationale, ne sont pas en mesure d'en faciliter l'expansion, ni celle du commerce extérieur. Des installations portuaires désuètes, des postes de mouillage en nombre insuffisant, une faible capacité de transport maritime, tout cela entrave le progrès. Il ressort de toutes ces considérations que, si la Chine ne réforme pas d'abord ses structures économiques, il lui sera difficile d'accroître progressivement ses exportations et ses importations. En mettant en œuvre la politique de la porte ouverte et en y adaptant l'économie, nous avons pris conscience de ces problèmes et nous nous efforçons à présent de modifier en conséquence les structures économiques de la Chine.

A cet égard, l'expérience d'autres pays en développement, en particulier les pays nouvellement industrialisés, est très instructive pour la Chine. Depuis quelque temps, certains pays nouvellement industrialisés exportent de grandes quantités de produits industriels (industrie légère notamment) ; ces produits ont pénétré un certain nombre de pays développés et y remplacent les produits analogues jusqu'alors fabriqués sur place, ce qui permet à ces derniers de réorienter leur production et leurs exportations vers les produits plus élaborés, exigeant une forte intensité de capital et de technologie. D'autres pays en développement ont suivi la même

évolution : alors qu'ils n'exportaient que des produits primaires, désormais, de plus en plus, ils exportent des produits manufacturés. Au bout de trente années d'efforts pour se doter d'une industrie, les bases industrielles et la puissance technologique de la Chine sont supérieures, voire très supérieures, à celles d'un grand nombre d'autres pays en développement et même de certains pays nouvellement industrialisés. Il existe donc un énorme potentiel d'exportation de produits manufacturés.

Grâce aux réformes et aux rajustements structurels récents, surtout dans l'industrie lourde, la Chine a vu ses exportations de navires, de machines-outils et de machines textiles vers certains pays (dont des pays développés) augmenter de manière spectaculaire, ce qui lui a ouvert de nouveaux débouchés. En 1978, elle n'avait exporté qu'un seul cargo de 3 700 tjb. Au cours des trois dernières années, elle a signé des contrats de construction navale portant sur une jauge brute totale de 500 000 tonneaux, et sept cargos de plus de 10 000 tjb chacun. Étant donné la richesse de nos ressources naturelles et de nos ressources en main-d'œuvre, il importe de développer au cours des années qui viennent les produits à forte intensité de ressources et de main-d'œuvre pour l'exportation. Nous devrions accroître nos exportations en mettant en valeur les ressources naturelles, en faisant usage de notre immense force de travail pour développer l'exportation de produits manufacturés avec des matières premières importées de l'étranger, et élargir notre coopération dans l'industrie des services. En outre, nous devrions aussi tirer parti de nos avantages géographiques, et accorder une plus grande place aux métiers traditionnels, aux industries familiales, aux spécialités locales, aux objets d'art et d'artisanat.

Dans le changement de stratégie nous avons aussi rencontré d'importants problèmes théoriques. Quels sont le but et le rôle du commerce extérieur ? Lorsque nous pratiquons l'isolationnisme et l'autarcie, nous concevons le commerce extérieur uniquement comme un « approvisionnement réciproque

destiné à répondre aux besoins de l'un et de l'autre » ou « une façon de compenser les carences de l'autre au moyen de ses propres excédents ». On ne pouvait donc exporter un produit local que lorsqu'il y avait excédent, sinon l'exportation risquait de se faire aux dépens de la consommation intérieure. Les exportations étaient destinées à financer les importations de biens que nous ne pouvions pas produire ou que nous produisions en quantité insuffisante. Les importations devaient atténuer la pénurie de produits locaux ou stimuler la production locale. L'intention était cependant de réduire progressivement les importations jusqu'à ce qu'elles soient entièrement remplacées par des produits locaux. Les importations étaient donc limitées. Dans ces conditions le commerce extérieur joue certes le rôle d'un « approvisionnement réciproque destiné à répondre aux besoins de l'un et de l'autre » et une « compensation aux carences de l'autre au moyen de ses propres excédents » mais répondre à la demande intérieure est son but exclusif. La réduction du travail social, l'augmentation de sa productivité ne sont pas prises en compte, pas plus que les profits qu'on peut tirer du commerce extérieur, considération pourtant nécessaire.

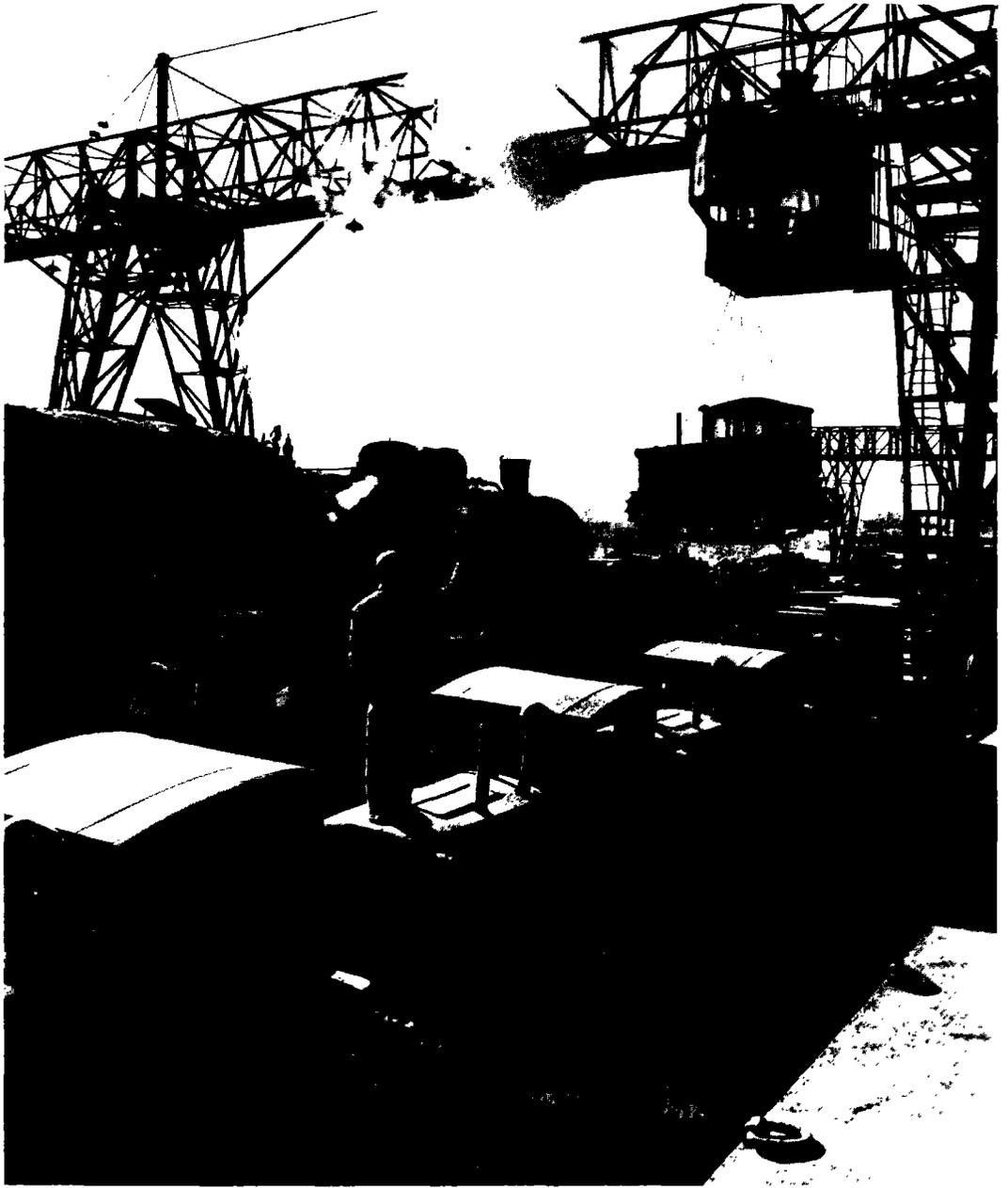
En fait, sur la base de ces deux seuls critères, une nation ne peut pas toujours réussir tout à fait à répondre à la demande de son marché intérieur. L'exportation de produits locaux excédentaires n'est pas nécessairement profitable, puisque le coût de production locale de certains est élevé alors que ces produits sont moins chers sur le marché mondial : leur exportation peut ainsi entraîner des pertes. D'autres produits, en revanche, pour lesquels il existe une demande sur le marché mondial et qui pourraient être manufacturés en Chine dans des conditions avantageuses, ne le sont pas ou ne le sont qu'en quantité insuffisante pour l'exportation. Quant aux importations, si la principale préoccupation est simplement de savoir si un produit peut être manufacturé sur place ou peut l'être en quantité suffisante, sans aucune considération des coûts comparatifs, les importations à des prix avantageux sur les marchés

étrangers ne sont pas possibles. Ces pratiques ont non seulement entravé le progrès du commerce extérieur, mais, comme on refusait d'envisager les choses sous l'angle du profit, elles ont aussi fait perdre de nombreuses occasions et ont eu des conséquences néfastes sur la satisfaction de la demande intérieure. Voilà encore l'une des raisons pour lesquelles la structure de l'économie chinoise reste inadaptée au développement des relations économiques avec l'étranger. Nous réexaminons actuellement le rôle du commerce extérieur, l'attention voulue étant accordée aux profits.

### **Réformer le système économique et promouvoir les relations économiques extérieures**

L'actuel système économique chinois est fortement centralisé, les trois principales caractéristiques étant les suivantes : *a*) la prise des décisions est excessivement concentrée dans les principaux organes économiques centraux, et les régions et les entreprises — surtout les entreprises — n'ont pas les pouvoirs nécessaires quant à la production et à la gestion ; *b*) une planification économique très centralisée empêche le fonctionnement des marchés ; *c*) le fonctionnement de l'économie dépend surtout de mesures d'ordre administratif, recevant peu d'impulsions des intérêts économiques. Lors des premières phases de l'industrialisation du pays, ce système avait un rôle positif à jouer, mais, à mesure que notre économie se développait, ses inconvénients sont devenus de plus en plus évidents : manque de souplesse dans les transactions économiques, faible efficacité économique, sérieux gaspillage, hiatus entre la production et la demande, etc. La mise en œuvre de la politique de la porte ouverte met davantage en relief les effets néfastes de ce système, en particulier dans les domaines suivants.

Lorsque la prise de décisions est centralisée à l'excès dans les organes centraux, les régions et les entreprises ne disposent pas de l'autonomie nécessaire : dans les relations économiques chaque démarche doit être sou-



Tracteurs chargés sur un train à Sining, province de Chinghai, à destination des zones rurales. James Adanson / Sygma.

mise par la voie hiérarchique aux niveaux supérieurs compétents en vue des instructions et de l'autorisation nécessaires. C'est là une procédure qui prend beaucoup de temps, qui retarde les prises de décisions et empêche de réagir en temps utile aux messages économiques, qui changent rapidement. C'est ainsi que d'excellentes occasions sont manquées et de grosses pertes encourues.

Deuxième inconvénient : lorsqu'un pays est entièrement régi par un système de planification économique très centralisé, les fluctuations du marché international ne peuvent guère affecter la production locale ou la distribution intérieure. Les marchandises destinées à l'exportation sont produites par des entreprises en stricte conformité des objectifs du plan fixés à l'échelon central. Souvent ils ne correspondent pas à la demande du marché mondial, d'où les importantes réserves excédentaires. Quant aux importations, comme il ne faut pas s'écarter des contingents prescrits par l'État, elles reflètent fidèlement le plan original, même si, dans l'entre-temps, sur les marchés internationaux, la situation s'est considérablement modifiée. Aucun ajustement en fonction de ces changements n'est possible. Coupées du marché mondial, les entreprises chinoises ne ressentent pas la pression de la concurrence internationale. L'innovation est lente, et, de ce fait, les produits sont inaptes à soutenir une concurrence un peu vive.

Enfin, le poids des interventions administratives dans les transactions économiques, le système financier dit du « monopole d'État sur les recettes et les dépenses », et la rigidité du système des prix font que les entreprises, commerçant avec l'étranger n'ont ni besoin ni cure de se gérer elles-mêmes. Elles ne se préoccupent guère de leurs propres intérêts économiques. Tout ce qu'elles ont à faire c'est tout simplement de produire conformément aux limites fixées par le plan. Les administrations responsables du commerce extérieur leur achètent tout ce qu'elles produisent conformément à ces limites. Les produits correspondent-ils à la demande du marché mondial, se vendent-ils bien, rapportent-ils

des profits, rien de cela ne concerne les entreprises. Qu'il y ait perte ou profit, cela leur est indifférent. Un gaspillage et des pertes énormes sont habituellement imputables à cet état de choses.

Quelques réformes préliminaires et expérimentales sont déjà en train. Nous ferons un bref exposé des problèmes à résoudre.

Sans remettre en cause le principe de la planification unifiée, de l'élaboration des politiques et de la prise en considération des intérêts généraux de l'État, le gouvernement devrait déléguer des pouvoirs de décision à certaines régions et administrations d'une étendue déterminée en espérant qu'elles donneront ainsi libre cours à leur initiative. Ayant reçu ces pouvoirs et cette marge de manœuvre, les provinces de Guangdong et de Fujian gèrent elles-mêmes leurs exportations, à l'exception de quelques produits de base. Dans trois municipalités, celles de Shanghai, Beijing et Tienjin, des sièges sociaux de sociétés habilités à s'occuper du commerce extérieur ont été établis. Avec l'approbation de l'État, certaines zones industrielles, provinces et municipalités ont aussi créé des sociétés d'export-import chargées de gérer leurs affaires et de conclure directement des contrats avec les compagnies étrangères. Un certain nombre de grandes entreprises ont aussi été autorisées à gérer l'exportation de leurs propres produits, ainsi que l'importation de sources étrangères des biens et équipements dont elles ont besoin. En termes plus concrets, aujourd'hui, sous la tutelle du ministère des Relations économiques et du Commerce extérieur, dix grandes sociétés se livrent, avec leurs filiales établies dans les provinces, les municipalités et les régions autonomes, à d'importantes transactions en matière d'importation et d'exportation. En outre, certains ministères qui, à l'échelon central, sont responsables du secteur industriel, ont eux aussi créé des sociétés d'export-import chargées de gérer leurs affaires. Aux fins d'une gestion unifiée et pour permettre à tous ceux qui s'occupent d'exportation de faire preuve de toute l'initiative dont ils sont capables, les grandes sociétés de l'échelon central et les filiales adoptent diffé-

rentes manières dans leurs transactions. Certains produits de base font encore globalement l'objet d'une gestion commune assurée par les sociétés d'export-import (y compris celles qui relèvent des ministères chargés du secteur industriel), lesquelles peuvent aussi se livrer conjointement à des transactions avec des compagnies étrangères. Les filiales locales sont responsables des livraisons prévues par les contrats. Les produits autres que ceux de base sont pris en charge par les filiales établies dans les provinces, les municipalités et les régions autonomes, mais les questions afférentes aux marchés, aux acheteurs et à la coordination des prix sont traitées aux sièges centraux. Les importations requises par les ministères centraux relèvent encore des sociétés placées sous la tutelle du Ministère des relations économiques et du commerce extérieur ou des sociétés d'export-import placées sous le contrôle des ministères responsables de l'industrie. Les importations requises par les administrations locales peuvent faire l'objet de transactions par les régions, exception faite de quelques articles essentiels qui doivent passer par les sociétés placées sous la tutelle du Ministère des relations économiques et du commerce extérieur. Étant donné que certains ministères, régions et entreprises s'occupant de commerce extérieur ont la faculté de prendre eux-mêmes des décisions en matière de gestion, ils peuvent réagir de manière plus souple à tous les changements qui interviennent sur le marché mondial comme sur le marché intérieur. Il est vrai que cette décentralisation a entraîné un certain désordre (par exemple la concurrence entre diverses entreprises de vente), ce qui a donné quelques bonnes aubaines à des compagnies étrangères et nous a causé des pertes. Il faut résoudre ce problème en renforçant la gestion et la supervision unifiées : la délivrance de licences d'exportation pour 81 produits est l'une des manières de le faire. Quant au meilleur dosage de centralisation et de décentralisation, il reste encore beaucoup à étudier et à résoudre.

En deuxième lieu, nous devons remplacer le système de gestion purement administra-

tive par une gestion commune des entreprises industrielles et commerciales. Autrement dit, il faut séparer les structures administratives des structures économiques, afin que diverses entreprises et associations d'entreprises puissent jouer un rôle important en matière de commerce extérieur. Jusqu'alors, les entreprises productrices de biens exportables et celles s'occupant de commerce extérieur étaient placées sous le contrôle d'instances administratives supérieures, d'où un décalage entre la production et la distribution qui causait de nombreuses difficultés aux transactions du commerce extérieur. Dans le cadre des réformes expérimentales des dernières années, abandonnant le clivage séparant la production de la distribution, certaines entreprises industrielles et commerciales ont, de diverses façons, uni leurs forces aux fins du commerce extérieur. Ainsi, les bureaux commerciaux établis en commun par des entreprises industrielles et commerciales ont joint leurs efforts pour étudier et résoudre ensemble divers problèmes liés à la production et à la vente de marchandises à des compagnies étrangères. Ces entreprises ont mis leurs ressources en commun et créé des sociétés spécialisées (comme la Société nationale chinoise de la soie et la Société nationale chinoise d'importation et d'exportation de machines) chargées d'organiser ensemble la production, les approvisionnements, la commercialisation et les échanges intérieurs et internationaux. Certaines de ces sociétés (comme la Société nationale chinoise de la soie) ont déjà été séparées de leur administration de tutelle pour être des unités indépendantes s'occupant de commerce extérieur. Elles ont conçu des modalités permettant de lier plus étroitement la production à la commercialisation et le marché intérieur au marché mondial. Ayant simplifié à la fois la gestion et les circuits de distribution, réduit les coûts de distribution et obtenu une plus grande souplesse, ces entreprises communes ont apporté une contribution positive au commerce extérieur.

En troisième et dernier lieu, le système de « monopole d'État sur les recettes et les dépenses » devrait être modifié. Il faudrait

offrir aux services et aux entreprises chargées de la gestion du commerce extérieur certains stimulants matériels, et ils devraient, en cas de perte, être tenus pour responsables dans une certaine limite. Cela encouragerait l'initiative. C'est dans cet esprit, par exemple, qu'on a autorisé les régions, les administrations et les entreprises s'occupant de commerce extérieur à conserver un certain pourcentage de leurs devises, et à utiliser une partie de leurs gains pour développer leurs échanges avec l'extérieur, améliorer leur production et prendre d'autres initiatives.

L'étude de certains problèmes théoriques

liés à la réforme du système économique est en cours. On se demande, par exemple, s'il est nécessaire d'établir un rapport entre les prix du marché international et ceux du marché intérieur, et, si tel est le cas, quelle est la nature de ce rapport. Nous sommes profondément convaincus qu'avec la réforme du système économique les échanges commerciaux et techniques entre la Chine et les pays étrangers établis sur la base du principe de l'égalité et de l'avantage mutuel se développeront certainement de plus en plus harmonieusement.

*Traduit de l'anglais*



Statue monumentale de Mao Zedong, devant un décor industriel. Marc Riboud / Magnum.

# L'économie mondiale dans la perspective socialiste

Branko Horvat

## Introduction

Nul ne contestera que l'économie mondiale est dans un grand désarroi. Aucun de ses trois grands sous-ensembles n'a pu échapper à une crise profonde. Ce qu'on peut appeler le Premier Monde, celui des pays capitalistes développés, est aux prises avec un chômage colossal, qui non seulement réduit considéra-

blement l'utilisation des ressources disponibles en main-d'œuvre et en capital mais engendre un profond sentiment de démoralisation. Le Deuxième Monde, celui des pays à économie planifiée, souffre d'une forte décélération de son taux de croissance et d'une très sérieuse perte d'efficacité : l'efficacité du capital diminue sans cesse et le progrès technologique, mesuré selon les critères

traditionnels, est beaucoup plus lent que dans le Premier Monde. Les objectifs des plans de développement, bien que constamment révisés en baisse, ne sont plus atteints, et l'objectif principal — rattraper et dépasser le Premier Monde — cède la place à la lutte pour la survie. Quant au Tiers Monde, celui des pays en développement, il est touché par les malheurs des deux autres, auxquels s'ajoutent la faim, la maladie et un retard croissant en

matière de développement économique.

La spéculation théorique nous apporte une bien maigre consolation quand elle nous affirme que nous sommes dans le creux d'un nouveau cycle Kondratieff, cinquante ans exactement après celui qu'on avait précédemment observé. La connaissance des causes prochaines ne nous est pas non plus d'un grand secours : l'effondrement du système monétaire de Bretton Woods en 1971, les

mauvaises récoltes en série en 1972 et le quadruplement et au-delà des prix pétroliers en 1973, avec la flambée d'inflation qu'il a provoquée. Les remèdes keynésiens n'ont pas donné de résultat dans le Premier Monde. Le seul apport de la théorie économique a été l'invention d'un mot nouveau : la stagflation. La pharmacopée de la planification administrative ne s'est pas révélée plus

opérante dans le Deuxième Monde. Une suite ininterrompue de réformes organisationnelles n'a fait qu'aggraver la situation. Les difficultés internes des deux mondes, imputables à l'anachronisme des structures économiques et sociales, se sont conjuguées avec les événements chaotiques survenus sur la scène internationale pour conduire à la faillite de l'ancien ordre économique mondial.

Depuis, nous voyons se répandre le pro-

Branko Horvat est professeur de sciences économiques à l'Université de Zagreb, Trg. J. F. Kennedy 8, 41000 Zagreb (Yougoslavie). Il a été membre du Conseil fédéral de planification de Yougoslavie, du Comité fédéral des marchés et des prix et du Conseil économique fédéral et a joué un rôle dans la fondation de l'ONUDI. Il a exercé les fonctions de conseiller économique au Pérou et en Turquie, a effectué des missions d'étude économique au Bangladesh, au Brésil et en Guyane, a publié quelque 20 ouvrages et 200 articles.

tectionnisme, l'esprit de clocher, les pratiques du chacun pour soi ; nous voyons monter les animosités nationales, s'aggraver les conflits, reprendre la guerre froide, tandis que les dépenses militaires s'accroissent démesurément. Nous vivons dans un monde plutôt déplaisant, où règnent l'irrationalité, l'exploitation, l'injustice et le danger. Que pouvons-nous faire pour améliorer les choses ?

Mon intention n'est pas d'explorer les possibilités d'une transformation socialiste du monde, non seulement parce qu'une telle tâche dépasse de loin les limites d'un article, mais aussi parce qu'un ordre mondial socialiste ne sera possible que lorsque les États-nations qui en constituent les éléments seront eux-mêmes devenus socialistes. Ma tâche est beaucoup plus modeste. Je voudrais simplement jeter un regard sur l'ordre économique mondial, en en acceptant toutes les contraintes actuelles, d'un point de vue socialiste<sup>1</sup>.

Le socialisme est affaire de justice, de solidarité et de rationalité (d'où l'appellation de socialisme scientifique). Ces trois principes sont manifestement à l'opposé de ce que nous rencontrons dans le monde d'aujourd'hui. Mais ce sont aussi, semble-t-il, des valeurs largement partagées, propres à donner une impulsion au changement. C'est autour d'elles que j'organiserai mon analyse. On peut présumer que la rationalité sert l'intérêt de tous. Je commencerai donc par examiner la possibilité d'une organisation plus rationnelle des affaires économiques mondiales. La justice et la solidarité sont importantes pour ceux qui sont faibles, exploités, laissés pour compte. Ces principes inspireront l'étude des pays en développement et de l'élargissement du fossé qui les sépare du reste du monde. On s'apercevra que les principes moraux de la justice et de la solidarité contribuent à l'organisation rationnelle du monde. La rationalité sans morale et le moralisme irrationnel ne constituent pas des associations très durables. Le réalisme éclairé et l'idéalisme authentique travaillent la main dans la main. S'il en est bien ainsi, il y a place pour une action positive.

## Pour un renforcement du système des Nations Unies

Si une chose est certaine aujourd'hui, c'est que le monde forme un tout interdépendant et intégré. Il est encore très hétérogène, il se compose d'au moins trois sous-ensembles très différents, mais ceux-ci dépendent les uns des autres. Aucun d'eux ne peut vivre dans l'isolement. Les distances de toute nature se sont amenuisées de manière vertigineuse ; le globe s'est contracté. Les nations ont un patrimoine commun — écosystème, haute mer, espace extra-atmosphérique, ressources de base — qui réclame une gestion commune. Entre elles, des échanges et une action réciproque ont lieu sous des formes multiples, ce qui nécessite l'établissement de divers codes de conduite et la création de divers organismes régulateurs à compétence mondiale.

A la communauté d'intérêts et de patrimoine, on oppose souvent la souveraineté nationale. Celle-ci serait inconciliable avec celle-là, et, comme l'ordre mondial doit s'appuyer sur l'une et l'autre, ses fondements sont jugés bien fragiles.

Et, pourtant, la situation à l'intérieur d'une nation moderne est-elle foncièrement différente ? Un pays possède des intérêts communs évidents, mais les citoyens sont souverains sur certains points importants. Ils sont censés être souverains en matière de consommation ; ils ont l'initiative en tant que producteurs ; leur intégrité juridique est protégée (*habeas corpus*) et ils ont la faculté de se livrer à des activités politiques en tant que personnes libres et égales, tout cela, évidemment, dans le cadre de normes sociales, politiques et juridiques. Un système international peut être édifié sur un modèle similaire. Il apparaîtra comme un système global ou au second degré, dont les composantes sont les nations. Le citoyen au niveau national et la nation au niveau mondial sont les détenteurs de la souveraineté. Il existe manifestement entre les deux souverainetés des différences importantes. Mais il y a toujours des différences quand on passe d'un système à un



Solidarité socialiste : « Vive la III<sup>e</sup> Internationale ». (Affiche de Dimitri Moor, 1921.) Éditions Cercle d'Art

autre. L'important est de retenir qu'un système est constitué d'un ensemble de composantes interdépendantes. La conception du système devrait être telle que les composantes soient interdépendantes de manière fonctionnelle et non pas dysfonctionnelle.

Il y a bien des manières de concevoir un système, et une conception ancienne peut ne pas répondre aux besoins d'aujourd'hui. Le secrétaire général de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Janez Stanovnik, a fort bien décrit les étapes de l'évolution de l'ordre mondial : supranational ou colonial au XIX<sup>e</sup> siècle, transnational ou néocolonial depuis lors, et international dans une étape qu'il reste à construire<sup>2</sup>. Le terme « international », dans ce contexte, implique l'absence de domination et l'existence d'une souveraineté nationale authentique.

Le mécanisme dont nous disposons pour l'instauration et la gestion d'un ordre mondial international est, bien entendu, le système des Nations Unies. Les organes et organismes dont il se compose — Assemblée générale, Conseil économique et social, Conseil de sécurité, ONUDI, FAO, CNUCED, OIT, Unesco, OMS, UIT, FMI, BIRD — rappellent à bien des égards le Parlement et les ministères des affaires étrangères, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, du travail, de la culture et de l'éducation, de la santé et des communications des États nationaux. Les deux dernières institutions mentionnées, le FMI et la BIRD, jouent le rôle de banque centrale et de banque de développement. On remarque toutefois l'absence, dans cette structure institutionnelle, d'un cabinet et des ministères des finances et de la défense. Faut-il en déduire qu'il suffirait d'ajouter ces trois rouages manquants pour créer un gouvernement mondial ?

Bien que l'idée d'un gouvernement mondial ait été bien souvent avancée au cours des deux derniers siècles, il faut donner à cette question une réponse résolument négative, et cela pour deux raisons : la première est qu'un gouvernement mondial ne ferait que perpétuer la domination des pays économiquement et militairement puissants ; la seconde est

qu'un gouvernement mondial n'est tout simplement pas nécessaire<sup>3</sup>.

Étant donné qu'un gouvernement mondial n'est pas souhaitable, on recherche une solution de rechange par le biais d'accords volontaires conclus lors de conférences internationales *ad hoc*. On tend à rejeter les règles internationales créant des obligations permanentes et plus encore des institutions dotées de pouvoirs de décision, car on craint qu'elles ne soient l'amorce d'un gouvernement mondial<sup>4</sup>. Mais c'est là une position stérile, car il existe manifestement une troisième voie.

Pour que le système soit viable, trois éléments sont nécessaires : des organes de décision fondés sur le consensus, des institutions techniques d'un haut niveau de compétence réalisant un travail de qualité et divers codes de conduite. Toute modification des arrangements internationaux doit être librement négociée entre parties souveraines et n'acquiescer force obligatoire que pour celles qui ont ratifié la convention correspondante. Lorsqu'un nombre suffisamment important d'États ont adhéré à une nouvelle convention, celle-ci devient universellement applicable. L'inobservation des règles en vigueur n'est évidemment pas réprimée par une force de police, mais sanctionnée par une réprobation morale et par la perte des avantages découlant de la réglementation internationale. En cas de manquement particulièrement grave, l'État récalcitrant peut être expulsé de l'une ou l'autre des institutions des Nations Unies et, dans des cas extrêmes, de l'Assemblée générale. Dans les sociétés dites primitives — qui ne connaissaient ni gouvernement ni État — l'expulsion était synonyme de mort. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui le fait de ne pouvoir participer aux arrangements qui structurent la vie internationale est assimilable à une sorte de suicide national. Tout avantage a pour contrepartie des obligations et des responsabilités.

Pour qu'un système économique moderne puisse fonctionner, il faut au minimum qu'il soit doté des institutions suivantes : a) une banque centrale qui prend en charge les ajustements à court terme ; b) un fonds de



Un changeur à Aden. Michaud / Rapho.

développement qui permet d'utiliser pleinement toutes les ressources disponibles sur le long terme ; c) un service du trésor qui collecte des recettes pour des interventions sur le marché et hors du marché ; d) un organisme de planification qui prévoit et coordonne l'ensemble des activités ; e) un tribunal qui règle les différends entre les parties. Outre les institutions et les fonctions énumérées ci-dessus, et un peu en retrait par rapport à elles, il convient de mentionner la gestion des approvisionnements en produits alimentaires et matières premières, dont les variations, tant en chiffres absolus que relativement à une demande elle-même instable, causent d'imprévisibles fluctuations des cours.

Essayons de traduire ce schéma général

dans le contexte des Nations Unies. Le FMI est manifestement le mieux placé pour assumer les fonctions de banque centrale mondiale. Comme toute banque centrale, il doit être un prêteur de dernier recours. Mais, à la différence des autres banques centrales, il ne traite pas avec les banques commerciales ; il apporte son concours aux banques centrales nationales. Dans cette fonction, il contribue à assurer l'équilibre de la balance des paiements des entités nationales qui composent l'économie mondiale. Pour ce faire, il doit disposer d'une monnaie légale lui permettant d'apporter les liquidités nécessaires aux transactions financières internationales. Les droits de tirage spéciaux (DTS) pourraient tenir ce rôle. Pour devenir la monnaie mondiale, « l'or-

papier », les DTS doivent pouvoir être échangés comme toute autre monnaie. Actuellement, ils ne circulent qu'à l'intérieur du circuit formé par les banques centrales nationales. La première mesure à prendre serait d'en assurer la libre circulation sur le marché monétaire international. On pourrait en outre en étendre les fonctions en les faisant intervenir dans le financement du développement.

Notons en passant qu'il ne fait guère de doute qu'une monnaie nationale unique, comme le dollar des États-Unis d'Amérique, ne peut servir de monnaie mondiale dans l'avenir. D'une part, la croissance de l'économie mondiale a été beaucoup plus rapide que celle de l'économie américaine, et, bien que celle-ci soit encore la plus puissante des économies nationales, elle ne domine plus la scène mondiale ; les exportations et les réserves monétaires des autres pays avancés, prises ensemble, atteignent des montants plusieurs fois supérieurs à celles des États-Unis. D'autre part, l'économie mondiale ne peut rester tributaire des changements de cap d'une politique économique nationale particulière et encore moins être utilisée pour couvrir les déficits de cette économie. Dans cette perspective, la suspension de la convertibilité en or du dollar en 1971 a marqué non seulement le terme d'un arrangement international particulier, mais la fin d'une époque. Dans la période de transition, d'autres monnaies de certains pays parmi les plus puissants sur le plan économique se sont jointes au dollar pour tenir le rôle de monnaies de réserve mondiales, ce qui, jusqu'ici, a plutôt eu des effets déstabilisateurs. Finalement, une gestion ordonnée des finances mondiales exigera le remplacement de l'or par une monnaie de réserve unique internationalement reconnue. La distribution de cette monnaie servira-t-elle à maintenir les choses en l'état ou à opérer un transfert de ressources réelles au profit de ceux qui sont les plus attardés — ce qui serait un renversement absolu des pratiques par lesquelles le pays le plus riche a fait financer sa croissance par le reste du monde ? La réponse à cette question dépend de l'importance qui sera accordée aux intérêts nationaux bien compris

et aux principes socialistes de justice et de solidarité<sup>5</sup>. De toute façon, la question sera tranchée par la voie de négociations entre nations libres et souveraines.

Il existe aujourd'hui un certain nombre de fonds des Nations Unies, par exemple le Fonds international de développement agricole, le Fonds d'équipement, le Fonds autorenewable pour l'exploration des ressources naturelles. On peut y ajouter l'Association de développement international, qui prête sans intérêt, et la Société financière internationale, dont le but est d'encourager l'entreprise privée, ces deux organismes étant affiliés à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), également appelée Banque mondiale. Il existe aussi des fonds d'affectation spéciale, comme le Fonds pour les activités en matière de population et le Fonds pour la lutte contre la toxicomanie. Mais ces divers fonds ne peuvent jouer le rôle d'un fonds mondial de développement, ni du point de vue des volumes de ressources dont ils disposent, ni du point de vue de leurs orientations fondamentales. Néanmoins, ils jouent un rôle extrêmement utile, et il n'est pas question de les remplacer, mais de les compléter. En fait, le fonds de développement peut être envisagé comme un système centralisé et cohérent regroupant divers fonds axés sur des finalités différentes. Dans ce cas, les fonds budgétaires (comme le FISE-Unicef) devraient être séparés des fonds de développement du sens strict.

La Commission Brandt a récemment proposé la création d'un fonds mondial de développement. C'est certainement là un pas dans la bonne direction, mais il faudrait que ses fonctions soient encore élargies. Le développement exige des investissements qui doivent faire l'objet de trois séries distinctes de décisions : affectation régionale de l'investissement de manière à assurer le développement économique de toutes les régions ; répartition de l'investissement entre branches d'activité de façon à établir une structure industrielle appropriée, permettant d'ajuster l'offre à la demande ; décisions relatives au montant absolu des investissements de façon à

utiliser les ressources disponibles. Les trois séries qui précèdent sont énumérées par ordre d'importance pour l'économie mondiale. Les décisions du premier type concernent les relations entre les pays développés et les pays en développement. La correction des déséquilibres structurels est aussi importante pour les pays moins développés que pour ceux qui le sont davantage. Bien que les pays développés disposent d'un capital abondant et d'un accès facile au marché financier international, il leur est extrêmement difficile de trouver une activité de substitution pour les industries textiles inefficaces, de créer des emplois de remplacement pour les agriculteurs en surnombre et de réaliser divers autres ajustements structurels. Un fonds international, étayé par une coordination internationale des ajustements structurels, pourrait grandement faciliter les choses et renforcer notablement l'efficacité de l'économie mondiale. Les décisions visant à optimiser le niveau de l'investissement exigent un mode d'organisation économique extrêmement complexe et devraient pour le moment rester simplement fonction des ressources disponibles.

Les activités du système des Nations Unies sont actuellement financées au moyen de contributions volontaires et de quotes-parts convenues versées par les pays membres. Ce mode de financement demeurera dans l'avenir, mais il existe nombre de possibilités de le compléter par des recettes fiscales perçues au profit d'un Trésor des Nations Unies.

Il y a peu de chances que l'impôt sur le revenu, élément essentiel des systèmes fiscaux nationaux, puisse être utilisé à brève échéance à l'échelle internationale. Mais il existe de nombreuses autres sources possibles de recettes fiscales, dont les plus importantes sont les suivantes :

*Impôt sur l'exploitation du patrimoine commun.* Si tous les partenaires économiques étaient égaux et si le patrimoine commun de l'humanité était illimité, un tel impôt n'aurait aucun sens. La situation mondiale étant ce qu'elle est, un prélèvement de ce type ne manque pas de justifications. Étant donné que

le patrimoine commun est exploité de manière beaucoup plus intensive par les pays avancés, le transfert de ressources qui s'opérerait par le biais de la fiscalité contribuerait quelque peu à rétablir l'équilibre.

- a) Exploitation des ressources biologiques de la mer au-delà des eaux territoriales (200 milles marins au large des côtes). La capture des baleines et des phoques est déjà réglementée par des conventions internationales. Une taxe internationale s'ajoutant à cette réglementation aiderait peut-être à éviter le dépeuplement.
- b) Utilisation des ressources de l'espace circumterrestre, c'est-à-dire du spectre électromagnétique à travers lequel sont transmises les ondes radio, et des orbites de l'espace atmosphérique sur lesquelles sont placés les satellites et les plateformes spatiales. Le premier est déjà encombré, les secondes sont encore en grande partie vides (sur la base des technologies actuelles, on dénombre à peu près 1 500 orbites possibles et il n'en sera pas utilisé plus de 200 d'ici à l'an 2000), mais, dans les deux cas, les droits d'utilisation sont accordés gratuitement au premier qui en fait la demande. Quelque 90 % des droits aujourd'hui exploités ont été attribués à 10 % des nations les plus riches<sup>6</sup>.
- c) Transports maritimes et vols transcontinentaux.
- d) Exploitation future des fonds marins et de l'Antarctique.

*Impôt sur l'exode des compétences.* A titre d'exemple, on a calculé que les coûts de formation du personnel hautement qualifié des pays en développement qui a émigré aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni et au Canada au cours des années 60 étaient plus élevés que le montant de l'aide que ces trois pays avaient accordée aux pays en développement pendant la même période<sup>7</sup>.

*Déductibilité intégrale, au regard de l'impôt national, des montants versés au titre de l'aide extérieure<sup>8</sup>.*

*Participation des Nations Unies au produit des taxes nationales frappant les alcools et les tabacs.*

*Impôt sur les armements.* Il s'appliquerait également aux pays développés et aux pays en développement et pourrait avoir pour avantage indirect de freiner la course aux armements. A la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Union soviétique a proposé que les dépenses d'armement des membres permanents du Conseil de sécurité soient réduites dans un premier temps de 10 % et qu'une partie des ressources ainsi économisées soient utilisées au profit des pays en développement. La Commission Brandt a proposé un impôt sur les exportations d'armes. On pourrait aussi envisager d'asseoir une taxe sur les budgets militaires. La Charte des droits et devoirs économiques des États invite instamment tous les États à promouvoir un désarmement général et complet et à consacrer une fraction substantielle des ressources ainsi libérées à accroître leur aide aux pays en développement. Le fait qu'aucune de ces propositions ou recommandations n'ait été acceptée jusqu'ici ne doit pas nous décourager dans nos efforts. Après deux guerres mondiales, la paix est devenue un bien hautement apprécié, et, si un impôt sur les armements peut nous en rapprocher un tant soit peu, il sera utilisé. Étant donné que les dépenses militaires mondiales sont trente fois supérieures aux transferts nets de ressources financières des pays riches vers les pays pauvres, elles représentent une source potentielle assez importante de recettes fiscales internationales.

*Apports volontaires au titre de l'aide.* En 1970, l'Assemblée générale des Nations Unies a invité chaque pays développé à assurer, tout au long de la II<sup>e</sup> Décennie des Nations Unies pour le développement, un flux net de ressources financières vers les pays en développement équivalant à au moins 1 % de son PNB, dont 0,7 % sous la forme d'aide publique au développement. Les résultats ont été bien décevants : en 1970, le chiffre enregistré a été

de 0,52 %, et, en 1979, de 0,39 % seulement. Les pays de l'OPEP, la Suède, la Norvège et les Pays-Bas ont été les seuls pays à dépasser l'objectif. Les pays du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) n'ont transféré aux pays en développement que 0,12 % de leur PNB. Mais ces chiffres ne sont pas une raison de désespérer. Dès lors que quelques pays au moins prennent au sérieux leur responsabilité à cet égard, d'autres les suivront le moment venu.

La création d'un Trésor des Nations Unies impliquerait une « multilatéralisation » de l'aide. L'aide multilatérale est généralement considérée comme plus efficace que l'aide bilatérale et jugée préférable à celle-ci. Ce n'est cependant pas une raison pour freiner cette dernière. Le Royaume-Uni tendra sans doute à accorder plus volontiers une aide à l'Inde et au Pakistan qu'à la Bolivie par exemple ; la France à ses partenaires francophones d'Afrique et l'Union soviétique à la Mongolie, à l'Afghanistan ou au Viet Nam plutôt qu'à bien d'autres pays, mais ces préférences bilatérales pourront être exploitées pour accroître sensiblement le volume total de l'aide. En fait, on ne voit pas pourquoi le procédé de la déduction fiscale ne serait pas transposé à la fiscalité internationale, ce qui apporterait aux pays donateurs — en même temps qu'une incitation supplémentaire — une grande liberté de choix quant aux formes de l'aide et aux pays bénéficiaires.

Il y a douze ans, lors d'une conférence internationale, j'avais suggéré la création d'un organisme mondial de planification à l'intérieur du système des Nations unies. Cette idée n'avait pas été très bien accueillie. Les porte-parole du monde développé ont soutenu que c'était un projet irréaliste parce que les grandes puissances ne renonceraient pas à leur pouvoir d'agir sur le cours des affaires mondiales. D'autres (Robinson, Ohlin) ont fait valoir que la planification centrale monolithique était à la fois dangereuse et inefficace. Mahbub Ul Haq, s'exprimant du point de vue du Tiers monde, a jugé cette idée peu attrayante, irréaliste et inacceptable. Il a conclu que « les



Des affaires, toutes classes confondues : l'intérieur d'une banque. (Peinture de Jean Béraud, 1849-1936.)  
H. Roger Viollet.

pays sous-développés devraient avoir la possibilité de se développer à leur manière, en fonction de leur propre stade de développement, sans être assujettis à des modèles de développement préétablis émanant d'un organisme central »<sup>10</sup>. Étant né et ayant été élevé dans un pays en développement, je suis parfaitement d'accord avec lui sur ce point. Mais j'avais été très mal compris. Peut-être le titre que j'avais utilisé prêtait-il à confusion.

La planification, comme la démocratie, est un mot qui a des significations multiples. Étant donné que la planification a vu le jour en Union soviétique, c'est la planification administrative centralisée et autoritaire telle qu'elle est pratiquée dans ce pays qui est le plus souvent prise comme modèle. Mais ce n'est pas là le type de planification qui peut être appliqué à l'échelle mondiale, où les tâches essentielles sont de prévoir, d'anticiper et de coordonner. L'autoritarisme administra-

tif n'a pas de place dans cette perspective.

Le système des Nations Unies a atteint un tel degré de complexité que la coordination devient impérative. Il n'est guère surprenant que, quelques années à peine après ma proposition, un groupe de 25 experts nommés par l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session et présidé par Al Noor Kassum (République-Unie de Tanzanie) soit arrivé à une conclusion proche de la mienne<sup>11</sup>. Le groupe préconisait un renforcement du Conseil économique et social, qui deviendrait la principale instance économique mondiale. Le conseil serait assisté par le Département du développement et de la coopération économique internationale des Nations Unies, sorte de bureau de planification divisé en deux secteurs : développement, et recherche et politique. Il serait en outre créé un comité consultatif pour la coopération et le développement économique composé des chefs de

secrétariat du FMI, de la BIRD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OIT, de la FAO, de l'Unesco et de l'OMS ainsi que des secrétaires généraux des commissions économiques régionales. Ainsi, l'organisme mondial de planification serait formé d'un bureau de planification à caractère technique, du Conseil économique et social exerçant le rôle d'organe délibératif et des chefs des diverses institutions et commissions du système des Nations Unies.

Si la planification désigne la coordination préalable et concertée des activités économiques, l'organisme mondial envisagé serait chargé d'améliorer les modalités actuelles du développement économique international dans quatre grands domaines : le financement du développement, la stabilisation des flux de produits, la promotion et la stabilisation des échanges, les activités de conseil et d'assistance liées à l'exécution des programmes. Pour y parvenir, il devrait orienter ses activités selon les axes suivants (je reprends ici partiellement ma communication de 1970) :

Coordination des activités des institutions internationales existantes. Par « coordination » on entend un plan d'action accepté d'un commun accord. L'organisme mondial de planification servirait aussi de centre d'échange de l'information.

Élaboration de prévisions et de programmes de développement pour les Nations Unies et les organisations apparentées. Les instances nationales de planification pourraient s'affilier à l'organisme mondial et la planification à l'échelle planétaire serait ainsi réalisée d'une manière authentiquement démocratique, l'information étant intégralement accessible à toutes les parties intéressées. Il ne faudrait d'ailleurs pas sous-estimer la valeur de cette forme de coopération comme moyen d'éducation politique.

Activités de conseil et de services dans le domaine du développement, soit sur demande soit de sa propre initiative. L'organisme mondial de planification devrait être une institution à laquelle tout gouvernement pourrait s'adresser à tout mo-

ment avec confiance pour obtenir un avis ou une aide. La plus grande part des travaux à engager à ce titre ne serait probablement pas réalisée par l'organisme mondial lui-même, mais celui-ci devrait être en mesure de canaliser efficacement les demandes.

Élaboration de propositions relatives à la répartition des ressources disponibles entre les régions et les pays. Ce programme de répartition devrait, pour prendre effet, être approuvé par le Conseil économique et social.

Évaluation des résultats obtenus par les pays bénéficiaires et contrôle de la conduite des pays donateurs.

Pour inspirer confiance et fonctionner de manière efficace, l'organisme mondial devrait jouir de l'autonomie administrative, faire montre d'un niveau élevé de compétence technique et intellectuelle, et disposer de ressources financières suffisantes. La première condition est affaire d'organisation ; la deuxième est essentiellement fonction du succès des travaux de recherche ; la réalisation de la troisième serait assurée par les recettes d'un Trésor des Nations Unies.

Le droit économique international, aussi bien privé que public, a connu un développement fulgurant au cours des deux dernières décennies. Il convient d'y inclure divers règlements d'arbitrage et codes de conduite (sociétés transnationales, transfert de technologie). Il n'y a pas de droit international sans juridiction internationale. La Cour de La Haye pourrait remplir ce rôle. Il n'est guère besoin d'ajouter que le tribunal international devrait se substituer aux juridictions nationales quand les parties au différend, qu'il s'agisse de personnes privées ou d'entités de droit public, en ont fait la stipulation.

Une fois que les cycles conjoncturels internationaux sont, sinon éliminés, du moins en partie maîtrisés, la stabilisation des flux de produits alimentaires et matières premières devient une tâche beaucoup plus aisée. Il serait possible de recourir, sous réserve d'aménagements appropriés, aux mécanismes appliqués à l'échelle nationale — stocks régula-



Encaissement de l'or à la Banque de France, 1928. Edimedia.

teurs, financement compensatoire<sup>12</sup> — pour stabiliser les recettes d'exportation, ainsi qu'au fonds commun proposé par la CNUCED. Les difficultés à surmonter sur cette voie sont évidemment considérables, et les négociations Nord-Sud n'ont jusqu'ici guère été fructueuses. Cependant, les mesures partielles sont toujours beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre et moins efficaces que les mesures négociées en tant que parties constitutives d'un programme d'ensemble cohérent.

Les efforts faits pour tempérer les tendances entropiques des relations économiques internationales se heurtent souvent à l'objection qu'ils entravent la libre circulation des produits, du capital et de la main-d'œuvre. Prenant la parole à un colloque international lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 1975, le premier ministre des Pays-Bas, M. J. den Uyl, faisait observer que le système mondial actuel n'est certainement pas un système de libre entreprise et de liberté des marchés. Le principe

d'un commerce ouvert et en expansion se trouve contredit par l'application de droits peu élevés sur les matières premières et de droits élevés sur les produits industriels, qui bloque l'industrialisation des pays pauvres. On peut ajouter que la philosophie libre-échangiste de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a été constamment violée par le protectionnisme agraire et par toutes sortes de mesures protectionnistes récentes prises par les pays développés, si bien que même les pays riches ne sont plus en accord aujourd'hui. On parle du libre mouvement des capitaux, mais la formation de capital et les systèmes de crédit ont été dominés par les États-Unis d'Amérique et l'Europe. On parle du libre mouvement de la technologie, mais le régime des brevets en a restreint l'exploitation aux pays riches. Et les matières premières ne sont plus aussi facilement accessibles. « Tout cela montre — concluait J. den Uyl — que le système économique international n'est pas aussi libre qu'on le

dit souvent et que le choix qui s'offre à nous n'est pas un choix entre un système reposant sur la libre entreprise et une économie intégralement planifiée. En réalité, le choix se situe entre notre système actuel, qui est largement orienté et manipulé à l'avantage des pays riches, et un système axé sur la solution des problèmes que posent la répartition du revenu et des biens, la rareté des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement<sup>13</sup>. »

Les événements dont nous avons été témoins depuis que cette déclaration a été faite exigent qu'on lui apporte une correction sur un seul point : le système actuel dessert les intérêts de tous, y compris des pays riches.

## Comblar le fossé

Il y a deux siècles, l'écart entre pays riches et pays pauvres — exprimé par le rapport du produit par habitant — était de moins de 2 à 1. Il atteint aujourd'hui 39 à 1 et tend à s'accroître<sup>14</sup>. La révolution industrielle en Europe, qui a commencé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, a placé un petit nombre de pays sur l'orbite de la croissance, alors que la plus grande partie du monde restait sur place, parfois même enregistrant un recul, sur le plan économique.

Quand, à l'intérieur d'une nation, l'écart entre les riches et les pauvres atteint un certain seuil critique, la stabilité interne est vraisemblablement menacée, une violente guerre des classes est à craindre, l'économie est désorganisée et des perturbations sociales de toutes sortes viennent interrompre le cours normal de la vie nationale. Les conséquences perturbatrices de grandes différences dans la répartition de la richesse sur le plan international ne sont pas moins dangereuses pour l'existence normale — voire la survie — de la société mondiale. Au mieux, elles se révèlent très coûteuses ; au pire, elles peuvent être fatales. Dans un monde dont les dimensions se restreignent, nul ne peut vivre dans un splendide isolement, et rares sont ceux qui pourraient échapper aux conséquences d'une

conflagration mondiale grave. Les deux guerres mondiales — bien qu'elles aient eu d'autres causes — sont là pour nous le rappeler. L'humanité ne peut guère se permettre une troisième guerre sans mettre en péril son existence même.

Nous nous rendons progressivement compte que nous avons tous un enjeu dans un monde civilisé où l'écart qui sépare les pays riches des pays pauvres sera considérablement réduit, où les torts anciens les plus lourds de conséquences seront réparés et où toutes les nations pourront se sentir à l'aise. Il est donc rationnel de vouloir agir en ce sens. Les principes socialistes de la justice et de la solidarité sont un motif supplémentaire d'agir et aident en outre, comme on l'a signalé dans l'introduction, à aborder les problèmes d'une manière plus systématique<sup>15</sup>.

En mai 1974, à la demande de l'Algérie, s'est réunie la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a adopté la Déclaration sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Cet événement a marqué le commencement d'une ère nouvelle. La déclaration fondait le nouvel ordre économique international sur les principes suivants :

1. Égalité souveraine des États, autodétermination et non-ingérence ;
2. Souveraineté intégrale sur les ressources naturelles, y compris le droit de nationaliser les entreprises privées ;
3. Supervision des activités des sociétés multinationales ;
4. Rapports justes et équitables entre les prix des produits exportés par les pays en développement et les prix des produits importés par eux ;
5. Traitement préférentiel et sans réciprocité pour les pays en développement ;
6. Transfert adéquat de ressources réelles aux pays en développement ;
7. Promotion du transfert des techniques aux pays en développement.

Les deux premiers principes représentent en quelque sorte des droits reconnus par une constitution, la constitution mondiale, qu'il reste à écrire. Les autres se rapportent à la

justice et à la solidarité. Pour la commodité de l'exposé, je traiterai de la justice en termes d'égalité des positions de départ et de la solidarité en termes d'aide. Cela nous permettra d'analyser sur le fond la Déclaration de 1974. Il apparaîtra qu'il existe deux grandes voies pour favoriser le développement : a) ouvrir un accès aux marchés et garantir l'égalité des échanges, deux conditions préalables d'une expansion du commerce ; b) réaliser des transferts réels de ressources, y compris le transfert de la technologie

### Égalité des positions de départ

Le système politique d'une nation est modelé par ceux qui détiennent le pouvoir. De même, ce sont les grandes puissances qui modèlent l'ordre mondial dans leur propre intérêt. A la *pax Britannica* a succédé la *pax Americana* et l'on voit aujourd'hui celle-ci progressivement remplacée par la *pax Trilateralis* et la *pax Sovietica* dans un monde coupé en deux<sup>16</sup>. A Bretton Woods, les vues des États-Unis d'Amérique ont prévalu ; le GATT a été créé comme un club de pays riches qui est resté en dehors du système des Nations unies et qui n'évolue que lentement et avec peine ; la Banque mondiale a toujours un président américain (encore que cela soit un signe de prestige plutôt que l'exigence d'intérêts réels) ; le FMI est dominé par le vote d'un petit nombre de pays riches ; les marchés financiers internationaux sont contrôlés par les mêmes pays ; les sièges sociaux des sociétés transnationales — qui dominent le commerce mondial et représentent un cinquième de la production mondiale — sont localisés dans des pays riches et c'est dans ces pays que se poursuivent leurs activités de recherche, etc. Cet état de choses ne peut être modifié que lentement et par des moyens politiques. A cette fin, les pays en développement ont constitué diverses organisations qui assurent la défense de leurs intérêts. Le lieu privilégié de la démocratisation de la vie politique mondiale est manifestement l'Assemblée générale des Nations Unies. Bien que, de toute évi-

dence les décisions politiques soient d'une importance cruciale, je ne puis m'y arrêter ici. Je me bornerai donc au domaine proprement économique.

Lorsqu'une économie nationale est livrée au jeu de ses propres forces selon le modèle du laisser-faire, les différences de développement initialement observées entre les régions tendent à s'accroître, et l'on voit bientôt s'engager un processus de polarisation. Ce phénomène s'explique aisément en termes d'économies externes et d'échanges intersectoriels. Une usine qui se construit en un lieu où deux autres sont déjà en exploitation peut immédiatement bénéficier des infrastructures existantes en matière de transports, de communications et de services sociaux, du volant de main-d'œuvre et des services de réparation établis sur place, etc. Ces effets externes peuvent jouer un rôle déterminant dans la vie d'une nouvelle entreprise. En revanche, l'existence de cases vides dans le tableau des échanges intersectoriels d'une région sous-développée fait que chaque accroissement de la production doit être nécessairement précédé et accompagné par des achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires dans une région développée, ce qui accélère encore la croissance de cette dernière. L'ampleur de ces effets multiplicateurs est surprenante. Même s'il y a un apport net et gratuit de ressources financières de la région développée à l'autre région, la production augmentera davantage dans la première que dans la seconde. Les riches deviennent plus riches, même lorsqu'ils font de la philanthropie<sup>17</sup>.

Or la situation qu'on observe dans le cas de deux régions appartenant à une même économie nationale caractérisée par des frontières communes, un système budgétaire et fiscal et des intérêts communs ne fait que s'accroître lorsqu'on va au-delà des frontières nationales. Les obstacles tarifaires et non tarifaires et les pratiques restrictives, la puissance financière incomparablement supérieure des sociétés du monde développé, la partialité des institutions internationales, les marques de fabrique sont autant de facteurs qui rendent extrêmement difficile l'accès des

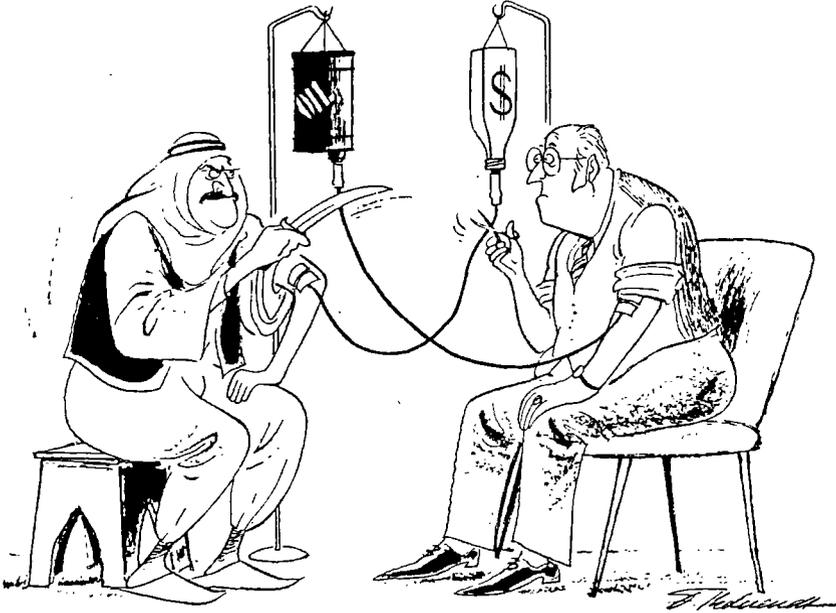
marchés mondiaux aux nouveaux venus. Si bien que l'égalité formelle des partenaires et la liberté formelle des échanges — qui sont le fondement du GATT, par exemple — se traduisent dans la réalité par l'inégalité et des distorsions commerciales<sup>18</sup>. Pour rétablir l'égalité des chances, les pays avancés doivent consentir des préférences unilatérales et sans réciprocité. En outre, les sociétés transnationales géantes doivent être soumises à un contrôle international et les pratiques restrictives abolies. Les Nations Unies ont déjà fait un premier pas dans cette direction<sup>19</sup>.

L'existence de cases vides dans les tableaux d'échanges intersectoriels nationaux a une deuxième conséquence importante : les exportations ne sont pas suffisamment diversifiées. Les pays en développement tirent 80 % environ de leurs recettes d'exportation de la vente de 12 produits seulement. Étant donné la très faible élasticité de la demande, les cours de ces produits sont sujets à des fluctuations incontrôlables. Pour la même raison, à quoi s'ajoute le fait que les besoins en devises ne peuvent être couverts par d'autres sources, ces prix tendent à être peu élevés et à évoluer moins vite que les prix à l'exportation des pays développés. Les remèdes sont à chercher du côté de l'indexation<sup>20</sup>, du financement compensatoire et des stocks régulateurs. Il n'est pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit aux écrits techniques sur ce sujet, dont la liste s'allonge. Qu'il suffise de rappeler que des systèmes de stabilisation appropriés ont été mis au point dans le cadre des économies nationales et qu'il est techniquement possible d'instituer des régimes analogues à l'échelle mondiale.

Enfin, même si le commerce international fonctionnait sur le modèle tout théorique de la concurrence parfaite, il se poserait encore le problème de l'échange inégal. Comme le montre Emmanuel<sup>21</sup>, les écarts de salaire nationaux résultant des différences de niveau de développement font que les pays développés s'approprient, par le biais du commerce international, d'énormes quantités de travail (et donc de revenu) appartenant aux pays pauvres. Le retard dans le développe-

ment se traduit par un faible niveau des salaires, et cela a des répercussions sur toute la structure des coûts. Les pays en développement exportent deux types de produits : des produits échappant à la concurrence comme les fruits tropicaux, et des produits concurrentiels à forte densité de main-d'œuvre, comme les textiles. Les pays développés défendent leur marché intérieur en percevant des droits élevés sur les produits à forte intensité de main-d'œuvre, et s'approprient la plus-value dont devraient bénéficier les pays pauvres en achetant à bon marché les produits qu'ils sont seuls à offrir. Une théorie économique saine et les principes qui nous inspirent exigeraient que les droits frappant les produits à forte intensité de main-d'œuvre soient supprimés. Mais il faudrait en outre instituer, sous une forme à déterminer, un droit à l'exportation sur les exportations non concurrentielles afin de compenser les écarts de salaire entre les pays pauvres et les pays riches<sup>22</sup>. Ce droit à l'exportation pourrait être perçu soit par les autorités nationales, soit par un Trésor des Nations unies.

Nous arrivons ainsi à une conclusion toute simple. Pour établir l'égalité des chances, les pays développés doivent éliminer tous les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations en provenance des pays moins développés du monde<sup>23</sup>, et opérer en outre à leur profit un transfert net de ressources. La protection douanière ne peut être supprimée du jour au lendemain car les vieilles industries des pays développés seraient gravement touchées. Aussi, au lieu d'éliminer immédiatement les droits de douane, on pourrait les maintenir en en reversant le produit aux pays en développement exportateurs. Dans les pays où les prix sont réglementés (les pays du CAEM et d'autres pays à économie planifiée), cela reviendrait à leur remettre la différence entre les prix à l'importation et les prix intérieurs. De la sorte, les pays développés seraient incités par des considérations économiques à réduire aussi rapidement que possible les droits perçus sur les produits des pays en développement. Ce processus d'ajustement à l'échelle mondiale pourrait être accé-



« A propos du pétrole ». F. Behrendt, *Het Parool*, Amsterdam.

léré par l'intervention d'un organisme de planification et d'un fonds de développement des Nations Unies.

Jusqu'ici je ne me suis intéressé qu'à deux grands éléments de l'économie mondiale : les économies développées et les économies en développement. Comme les pays développés sont relativement peu nombreux et que les différences économiques qui les séparent ne sont pas trop grandes, on peut les considérer comme un groupe homogène. Il n'en va pas de même pour les pays en développement. Pour des raisons qui ont été exposées ailleurs<sup>24</sup>, on observe parmi eux une forte corrélation non linéaire entre le niveau de développement et le taux de croissance. L'analyse de corrélation fournit un critère simple et direct qui permet de classer les pays en développement en quatre groupes distincts par ordre croissant de développement<sup>25</sup> :

1. Les pays les plus pauvres, au stade initial de développement, dans lesquels le produit par habitant ne croît pratiquement

pas. L'écart entre ces pays et le reste du monde s'élargit rapidement.

2. Les pays en développement qui ont réussi leur « décollage » mais n'ont pas encore rattrapé leur retard.
3. Les pays en voie d'industrialisation rapide (comme ceux de l'Europe méridionale, certains pays du CAEM, certaines parties de l'Amérique latine et l'Extrême-Orient) qui enregistrent des taux de croissance élevés et rattrapent leur retard, parfois très rapidement. Le Japon appartenait autrefois à ce groupe, mais il a rattrapé son retard et fait partie désormais des pays développés.
4. Les pays qui possèdent une matière première exceptionnellement importante. Aujourd'hui, c'est le pétrole. Le groupe des pays de l'OPEP doit donc être rangé dans une classe distincte. Les pays de ce groupe ne sont pas nécessairement plus développés que ceux du groupe 3, mais la rente économique que leur procure le pétrole leur assure des recettes énormes

qu'ils peuvent utiliser pour une croissance rapide.

On affirme parfois que cette classification est inopportune parce qu'elle sape la solidarité entre les pays en développement. Mais ce raisonnement paraît dénué de sens. Si l'on veut faire appel au principe d'équité, celui-ci doit être appliqué universellement. Si les pays développés — qu'on pourrait ranger dans un cinquième groupe — doivent ouvrir leur économie et supprimer unilatéralement toutes les barrières aux échanges dans l'intérêt des autres groupes, le même principe s'applique à chacun des autres groupes jusqu'au bas de la liste. Autrement dit, tout traitement préférentiel consenti par des pays situés en haut de la liste doit être répercuté sur chacun des pays se situant à un échelon plus bas. C'est là le sens qu'il faut aujourd'hui donner à l'ancienne clause de la « nation la plus favorisée ». Seuls les pays pauvres ne sont pas tenus d'accorder des préférences à titre non réciproque.

Cette réflexion nous amène au problème de l'autonomie collective. Si le jeu du développement ne peut être joué sans la participation des pays développés, il y a bien des choses que les pays en développement peuvent faire par eux-mêmes pour améliorer leur sort. Particulièrement importante à cet égard est la planification régionale du développement organisée par des groupes de pays voisins. Pour de nombreux types de produits, la capacité de production à partir de laquelle l'exploitation devient rentable dépasse souvent largement la dimension du marché d'un pays pauvre. En raison de circonstances diverses, la capacité excédentaire ne peut pas toujours être canalisée vers des exportations rémunératrices. Aussi une intégration économique régionale axée sur l'utilisation optimale des capacités de production apparaît-elle comme un préalable essentiel à un développement rapide. Les tentatives faites en ce sens ont été nombreuses mais n'ont pas donné de résultats spectaculaires ; il faut peut-être en chercher l'explication dans les considérations chauvines et le manque de préparation des pouvoirs publics. La sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et la

CNUCED ont préconisé la formation d'associations de producteurs qui s'emploieraient à organiser conjointement la commercialisation, à régulariser les flux de produits, et à améliorer les recettes d'exportation et les termes de l'échange. Il existe déjà des associations de producteurs pour les bananes, la bauxite, le cuivre, le cacao, le caoutchouc, le thé, l'étain, le tungstène, les phosphates et le café. A sa réunion de Manille, le Groupe des 77 a accepté la proposition tendant à mettre sur pied un programme de coopération économique entre pays en développement. En dehors des domaines de coopération déjà mentionnés, l'accent a été mis sur la nécessité de créer des entreprises multinationales dans les domaines de l'aviation civile, des transports maritimes, des assurances et de la banque et sur l'aide financière que les pays exportateurs de pétrole devraient apporter aux autres pays en développement. Les idées ne manquent pas, mais il apparaît qu'elles sont lentes à se traduire dans les faits.

### L'aide

Même si les obstacles à la croissance et aux échanges sont éliminés et si certains transferts de ressources sont opérés afin de compenser l'inégalité des positions de départ, les différences de niveau de vie resteront encore énormes. La solidarité réclame qu'on aide les pays moins développés à accélérer leur croissance économique. Il faut, pour cela, procéder à un transfert massif de ressources réelles.

Dans cette optique, il y a lieu de distinguer deux types de ressources : le savoir et les ressources financières. Le transfert du savoir peut s'opérer par l'amélioration de l'assistance technique et par des mesures visant à faciliter le transfert de technologie. C'est là la mission du PNUD et de l'ONUDI. Un fonds de développement pourrait se charger des transferts financiers. Dans certaines circonstances précises, ceux-ci pourraient être remplacés par des transferts de ressources en nature (denrées alimentaires, par exemple).

La finalité essentielle du transfert de ressources est l'investissement. Dans la pers-

pective du développement, celui-ci se répartit en deux catégories : l'investissement dans les infrastructures sociales (écoles, hôpitaux et, dans certains cas, réseaux de transport, dont la rentabilité n'est pas immédiate) et les investissements directement productifs. L'aide au développement revêt la forme de transferts unilatéraux (dons), de prêts à des taux de faveur et de prêts commerciaux. La première forme d'aide est assimilable à une subvention budgétaire, les deux autres représentant les prêts au développement. Les dons peuvent être utilisés pour financer l'infrastructure sociale et les prêts pour les investissements directement productifs.

En ce qui concerne le transfert de ressources, on peut poser le critère suivant : pour être reconnu comme être humain, tout homme, quel que soit son lieu de naissance, doit pouvoir s'alimenter de manière adéquate et avoir accès aux soins médicaux et à l'éducation. Il serait en principe pourvu à ces trois besoins au moyen de subventions budgétaires (transferts unilatéraux), qui seraient peut-être gérées par le FISE, l'OMS et l'Unesco. Il y a d'ailleurs une autre justification à cette démarche. Si l'on parvient à éduquer les hommes et à les maintenir en bonne santé, ils ne tarderont pas à trouver le chemin d'une croissance rapide. Dans les pays les plus pauvres (groupe 1), les investissements dans les infrastructures de transport devraient être aussi financés par des subventions budgétaires. Sans cela, ces pays verraient s'alourdir rapidement la charge que représente le service de la dette, ce qui compromettrait d'autant leurs perspectives de croissance.

Selon une étude des Nations Unies, un pays qui atteint un revenu moyen par habitant d'environ 400 dollars (aux prix de 1960) n'est plus très loin des normes en matière de santé et d'éducation qui caractérisent la civilisation contemporaine et dont les critères sont l'espérance de vie, la mortalité infantile, la valeur calorique et la qualité de l'alimentation, les taux de scolarisation et d'alphabétisation<sup>27</sup>. Autrement dit, dès qu'un pays moyen atteint un certain niveau, pas très élevé, de développement, il est en mesure d'assurer le finance-

ment de ses services sociaux avec son propre revenu et n'a plus besoin de recevoir de subventions.

D'une manière générale, les pays du groupe 1 seront fortement tributaires de subventions et de prêts sans intérêt ; pour les pays du groupe 2, des prêts très libéraux pourront dans une certaine mesure remplacer les dons, et le financement des autres besoins de développement sera assuré par des prêts modérément libéraux ; les pays du groupe 3 n'ont pas besoin de subventions et sont en mesure de contracter la plupart de leurs emprunts aux conditions du marché, alors que les pays du groupe 4 se présentent comme des exportateurs nets de capitaux. Le volume du financement nécessaire ainsi que sa répartition pourront être déterminés en fonction du critère du rattrapage progressif. Cela revient à dire que les quatre groupes de pays en développement doivent tous se développer substantiellement plus vite que le cinquième groupe, celui des pays développés. La signification concrète qu'il convient de donner au mot « substantiellement » est déterminée par des négociations politiques<sup>28</sup>.

La plupart des pays en développement, s'ils disposaient de ressources assurées pour financer leur infrastructure sociale, de bonnes réserves de change et de débouchés extérieurs en expansion leur procurant des recettes suffisantes pour rembourser leurs dettes et s'ils bénéficiaient d'une aide au développement dispensée en fonction des résultats qu'ils obtiennent, seraient en mesure d'accélérer sensiblement leur croissance et de commencer à réduire l'écart dégradant qui les sépare des pays riches.

Comblé cet écart est la responsabilité de la communauté internationale toute entière. Aucun groupe de pays ne peut s'en exonérer. A cet égard, la position prise par les pays du CAEM — selon laquelle ils ne sont pas historiquement responsables de l'écart et en conséquence ne sont pas tenus d'aider, du moins pas autant que d'autres — appelle quelques observations. Cette position est bien illustrée par la déclaration faite par le représentant de l'Union soviétique, Andrei Gro-



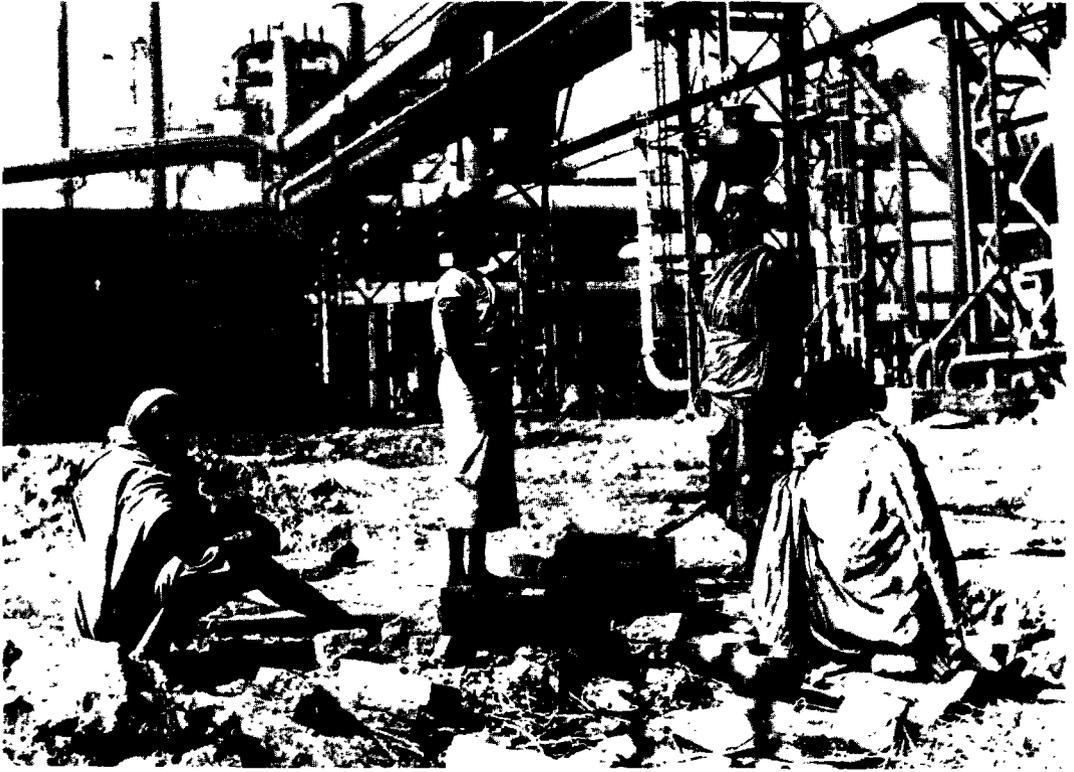
Points de départ inégaux. *Ci-dessus* : L'alimentation annuelle moyenne d'une famille britannique de deux adultes et de trois enfants, dont 100 kg de sucre, 2 165 œufs, 700 litres de lait, 500 litres de bière et 50 kg de pommes. *A droite* : La préparation d'un repas, près des aciéries de Durgapur en Inde. Andrew Davidson / Camera Press. Terry Fincher / Camera Press.

myko, à la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale :

« Nous n'accepterons jamais, ni en théorie ni en pratique, la notion fallacieuse de la division du monde entre pays « pauvres » et pays « riches », notion qui place les États socialistes sur le même pied que certains autres États qui ont tiré tant de richesses des pays qui se trouvaient sous le joug colonial. Ceux qui ont conçu cette notion, outre qu'ils dissimulent la différence fondamentale qui existe entre socialisme et impérialisme, passent complètement sous silence la question de savoir de quelle manière et aux dépens de qui une pareille dépendance a pu voir le jour<sup>29</sup>. »

Cette affirmation n'est ni historiquement exacte ni acceptable et n'a rien à voir avec le socialisme. Si l'on veut parler de responsabilité historique, la Russie tsariste a elle aussi

été une des grandes puissances impérialistes, la République démocratique allemande est en partie l'héritière d'une autre grande puissance impérialiste et même la Hongrie a exploité sans vergogne les nations qui se trouvaient autrefois sous sa domination<sup>30</sup>. Entre les deux guerres, l'alliance fasciste de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Bulgarie a été à l'origine de bien des souffrances. Et le Comecon, prédécesseur du CAEM, a causé de grands dommages à la Yougoslavie. Sur le plan historique, les pays du CAEM n'ont donc pas un meilleur bilan que les autres. Par ailleurs les pays avancés n'ont pas tous un passé colonial — tel est le cas des pays scandinaves et du Canada, par exemple — et ils acceptent pourtant de fournir leur part de l'aide. Enfin, quand on trouve un homme gisant dans la rue, on lui porte secours sans se



préoccuper de savoir qui a été la cause de ses souffrances. Le CAEM étant composé de pays se trouvant à divers niveaux de développement, son potentiel économique est plus modeste que celui des pays capitalistes avancés et ses obligations économiques internationales sont moins grandes. Cependant, leur part dans les exportations des pays en développement (5 % seulement) et le niveau de leurs transferts de ressources (0,12 % du PNB) est manifestement très en deçà de leurs obligations internationales. D'ailleurs, un tel degré d'isolement est préjudiciable à leurs propres économies.

Mais il faut parler d'un autre type de responsabilité, celle qui incombe aux pays en développement eux-mêmes. Ceux-ci ont droit à l'aide internationale pour autant qu'ils l'utilisent de manière responsable. Pauvreté n'est

pas nécessairement rectitude. Comblar l'écart entre pays riches et pays pauvres sur le plan international n'a guère de sens si, dans le même temps, l'écart qui sépare les riches et les pauvres s'accroît à l'intérieur des frontières nationales. Si l'aide internationale vient gonfler les poches des ministres et des autres membres des classes dirigeantes, elle est manifestement vouée à l'échec.

Dans le cadre national, les citoyens sont souverains et portent la responsabilité de leur choix. Il en va de même sur le plan international. Les États doivent mériter l'aide internationale qu'ils reçoivent. (Les programmes d'aide médicale, alimentaire et éducative ne sont assujettis à aucune condition. Dans ce cas, c'est la souffrance d'êtres humains qui appelle une action de solidarité.) Fournir une assistance à un régime totalitaire, c'est prolonger

la dictature. Apporter une aide à une économie dans laquelle la répartition des revenus est excessivement inégale, c'est soutenir l'exploitation de classe, aider les riches à devenir plus riches tout en maintenant les pauvres dans leur misère. Soutenir des États qui sont en guerre contre leurs voisins, c'est non seulement gaspiller des ressources, mais aussi encourager les agresseurs. Tout cela n'a rien à voir avec la solidarité humaine ou la responsabilité internationale. En fait, les cas mentionnés vont à l'encontre de l'une et de l'autre.

Si les critères financiers déterminant l'octroi des prêts du FMI et de la Banque mondiale ont été élaborés avec une grande précision, il n'existe pour l'instant aucun critère proprement social. Les travaux en ce sens ont à peine commencé. Les risques sont évidents : ces critères peuvent être utilisés abusivement pour imposer des valeurs et des préférences particulières. Mais tel ne devrait pas être forcément le cas. Il est tout à fait possible de formuler les conditions en termes de protection des droits de l'homme, droits sociaux, politiques et économiques. Les divers pactes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et aux devoirs des États ont recueilli une adhésion quasi unanime. Il y a donc un large accord sur les normes minimales qu'un État contemporain doit respecter pour être considéré comme civilisé. Ces normes peuvent être formulées en termes très précis et vérifiées de manière objective. La réforme agraire, la répartition plus égale des revenus et la réduction des dépenses d'armement pourraient ainsi être inscrites parmi les conditions de l'aide, au même titre que la maîtrise de l'inflation, la réduction des déficits de la balance des paiements et le versement des intérêts. Les États qui ne répondraient pas à ces conditions pourront être exclus des programmes d'aide internationale. Ils prendraient alors du retard dans leur développement et seraient bientôt contraints de se réformer. L'aide au développement contribuerait ainsi à relever les normes de la moralité internationale.

La solidarité internationale, comme toute autre forme de solidarité humaine, est un

principe moral. Elle ne peut s'exercer que si le monde est considéré comme une communauté morale. Pour qu'elle ne reste pas un vœu pieux, il faudra que le droit international et le système des Nations Unies soient renforcés et considérablement développés.

## Espoir ou utopie ?

De par sa nature même, un programme à long terme d'aménagement institutionnel ne peut être exécuté immédiatement. Certains de ces éléments peuvent ne pas paraître réalistes si on les examine isolément. Pourtant, en tant que parties constitutives d'un programme cohérent, elles se révèlent non seulement réalistes, mais inévitables. L'impression de réalisme se renforce si la présence de toutes les parties constitutives est déjà perceptible, ne serait-ce que sous une forme rudimentaire. Dans cet article, j'ai pris soin de n'inclure dans l'analyse que les éléments d'évolution qui sont déjà présents.

Tout programme, quelle qu'en soit la conception, dépend de la volonté d'agir. A cet égard, l'appréciation réaliste de l'intérêt commun joue un rôle capital. La survie du monde interdépendant qu'est le nôtre est certainement créatrice d'une communauté d'intérêts. Présentant l'argument fondamental du projet RIO, Jan Tinbergen écrit : « Par suite des évolutions technologiques et écologiques que nous connaissons, l'interdépendance de toutes les parties du globe s'est accrue au point que le seul objectif qu'on puisse assigner au nouvel ordre à instaurer et aux politiques à mettre en œuvre est le bien-être de l'humanité tout entière — y compris même les générations futures »<sup>31</sup>.

La dépendance des pays développés à l'égard des importations de matières premières et de pétrole — qui est souvent de l'ordre de 80 à 100 % — est fréquemment évoquée et bien connue. La régularité des flux de ces produits est donc vitale pour le Premier Monde. Par ailleurs, 75 % du total des exportations des pays en développement vont vers les pays développés. La stabilité et l'expansion



Le portrait d'un idéal économique théorique : marché à Autun, Bourgogne, vers 1890. H. Roger Viollet.

sion de ces débouchés sont donc vitales pour le Tiers Monde. Sans cette expansion — comme cela a été le cas — les termes de l'échange des pays en développement se détériorent et les propositions de la CNUCED visant à stabiliser les prix des produits de base sont lettre morte. Les gains de productivité ne servent à rien, puisque leur seul effet est de faire baisser les prix à l'exportation.

Bien que les pays développés se livrent à des échanges surtout entre eux-mêmes, une expansion du commerce international sur d'autres marchés aurait des effets bénéfiques. Il est donc vivement souhaitable que les économies du Tiers Monde se développent afin de pouvoir absorber un supplément d'importations. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, même les dons sans contrepartie engendrent une demande marginale plus forte dans l'économie du pays donateur que dans celle du

pays bénéficiaire. D'un autre côté, plus la croissance du segment développé de l'économie mondiale est rapide, plus grandes sont les possibilités d'un transfert de ressources réelles qui permettra d'accélérer le développement du segment moins développé. Dans un monde stagnant, les inégalités se perpétuent. Les transferts peuvent être rattachés à des dispositifs qui garantissent à tous les donateurs une participation équitable aux gains résultant des échanges. Une subvention budgétaire utilisée pour financer une amélioration du régime alimentaire peut aider les États-Unis d'Amérique, le Canada et d'autres producteurs agricoles à écouler leurs excédents et réduire en même temps les pressions concurrentielles qui pèsent sur les agriculteurs européens. Le Deuxième Monde peut aussi tirer parti d'une expansion globale des échanges, puisque l'augmentation des recettes en devi-

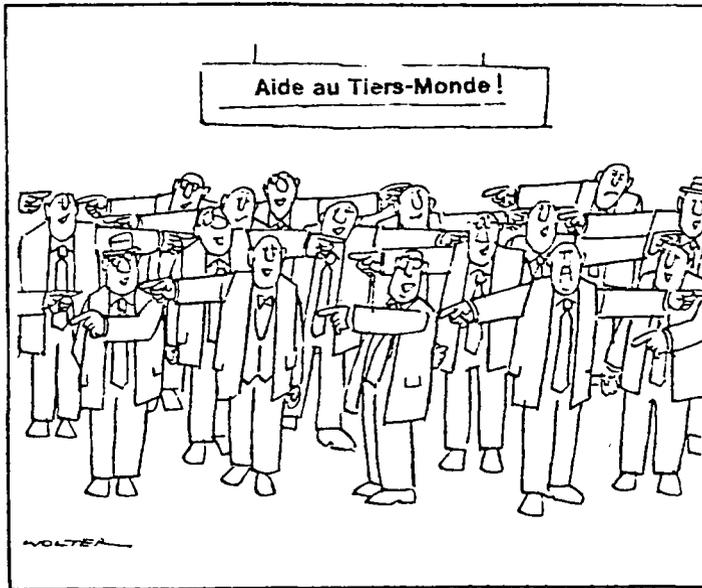
ses tirées d'un volume accru d'exportations vers les pays en développement lui permettrait d'acheter davantage de produits à haute technologie aux pays développés.

Si l'on raisonne en termes d'efficacité économique, on aboutit à des conclusions qui vont dans le même sens. Les vieilles industries à forte densité de main-d'œuvre sont un fardeau pour les pays développés et peuvent être remplacées par des importations moins chères en provenance du Tiers Monde. Les taxes élevées qui frappent le riz au Japon et le blé et la viande en Europe gonflent inutilement le coût de la vie. Pourquoi les pays européens devraient-ils cultiver la betterave sucrière alors qu'il est beaucoup moins coûteux d'importer du sucre de canne des pays tropicaux ? Pourquoi les pays développés devraient-ils dépenser un milliard de dollars par an à la recherche de variétés destinées à se substituer aux produits agricoles tropicaux, alors que ceux-ci sont déjà disponibles<sup>32</sup> ? Il est clair que l'élimination des obstacles aux échanges permettrait de réduire substantiellement les coûts, d'accroître substantiellement le commerce international et de procurer à toutes les parties en présence des gains substantiels. L'efficacité économique a, en outre, des conséquences écologiques qu'il convient de mentionner. La pollution atmosphérique déjà menaçante dans les régions fortement industrialisées pourrait être réduite si les matières premières étaient transformées dans leur pays d'origine, ce qui ne pourrait avoir que des effets bénéfiques pour l'industrialisation des pays exportateurs en développement.

Sans doute, peu de personnes seront-elles opposées à un effort intensif de développement international, mais beaucoup feront valoir qu'il n'est pas réalisable dans la pratique tout simplement parce qu'il n'y a pas d'argent pour cela. Il y a au moins trois réponses possibles à cette objection. Le volume des ressources à transférer ne représente qu'une fraction des dépenses militaires mondiales, qui, comme nous l'avons vu, sont trente fois plus importantes que le montant total des sommes affectées à l'ensemble des programmes d'aide internationale<sup>33</sup>. Si l'on

pouvait parvenir à un accord aux termes duquel les dépenses militaires seraient réduites et les ressources ainsi libérées utilisées aux fins du développement économique international, tout le monde y trouverait son avantage. Ensuite, si l'on prend pour référence les exportations de capitaux au XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis d'Amérique devraient financer chaque année l'équivalent de deux fois le Plan Marshall pour égaler le montant des prêts consentis à l'extérieur par le Royaume-Uni au XIX<sup>e</sup> siècle en pourcentage du revenu national<sup>34</sup>. En troisième lieu, un certain nombre de pays transfèrent — par la voie de l'aide ou par celle des échanges — plus de 1 % de leur PNB, ce qui était l'objectif de la II<sup>e</sup> Décennie des Nations Unies pour le développement. L'aide au développement est donc une réalité et beaucoup pourrait être fait pour en améliorer le fonctionnement. Si l'on ajoute à cela la perception d'un impôt international et l'établissement d'un lien entre les DTS et le financement du développement qui ont été suggérés plus haut, il n'y a pas de raison d'être pessimiste. La communauté internationale dispose en outre de certains moyens de pression s'il en était besoin. L'appartenance à l'Organisation des Nations Unies pourrait être subordonnée au respect des obligations en matière de coopération économique.

Enfin, les 24 millions de chômeurs que l'on compte en Europe et en Amérique et le volant de capacités inutilisées qu'implique ce chiffre représentent une manifestation extrême de l'absurdité du système actuel. Les 600 milliards de dette des pays en développement, qu'il leur sera très difficile de rembourser et qui ne peuvent que faire avorter tous leurs efforts de développement, sont le revers de la même médaille. Les poussées récurrentes de chômage et les crises financières sont, on le sait, de vieilles maladies capitalistes. Mais de nombreuses maladies d'autrefois ne sont plus tolérées, surtout lorsque les remèdes qui permettent de les guérir sont connus<sup>35</sup>. Il n'est ni souhaitable, ni nécessaire de demander aux citoyens des pays riches de voter des aumônes internationales. Les bénéficiaires et les donateurs sont devenus les parte-



Wolter, dans : *Développement et coopération*, 1980.

naires du développement. Les requêtes et les concessions devraient céder la place à des obligations internationales clairement définies. Le monde est parvenu à un stade où combler l'écart et rétablir le bon fonctionnement de l'économie mondiale représentent deux aspects d'un même dessein. Ni l'accentuation des différences internationales, ni la crise économique globale ne peuvent persister impunément<sup>36</sup>.

Nous voici parvenus à notre conclusion. Le monde d'aujourd'hui semble ainsi struc-

turé que la solution d'inspiration socialiste, ou, ainsi que d'aucuns préfèrent l'appeler, la solution humaniste (le socialisme étant l'humanisme de la fin du xx<sup>e</sup> siècle) paraît non seulement souhaitable mais nécessaire — nécessaire parce que rationnelle. Le moraliste et le réaliste vont dans la même direction. En fait, y a-t-il une autre solution viable à long terme si l'on veut continuer de vivre dans un monde civilisé ?

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Pour un exposé complet de ma théorie de l'économie socialiste, voir mon ouvrage *Political economy of socialism*, New York, Sharpe, 1982. Les possibilités d'une transformation socialiste y sont examinées séparément pour chacun des trois mondes.
2. J. Stanovnik, *Mednarodni gospodarski sistem*, p. 414, Ljubljana, Drz. založba Slovenije, 1982.
3. En fait, les Nations Unies n'évoluent pas dans la direction d'un gouvernement mondial. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner le fonctionnement de leurs « ministères ». Prenons le « Ministère de l'agriculture » : la FAO fournit une assistance technique, le Fonds international de développement agricole accorde des fonds, le Programme alimentaire mondial est une entreprise conjointe des Nations Unies et de la FAO qui a pour mission d'apporter une aide alimentaire aux pays en développement pour les aider à mener à bien leurs projets de développement, tandis que le Conseil alimentaire mondial, assimilable à un organe interministériel, exerce une fonction politique, celle de superviser l'ensemble des activités dans le domaine considéré.
4. Stanovnik est l'un des tenants de cette opinion : « L'idée d'un gouvernement mondial, d'une banque centrale mondiale et d'une agence mondiale de développement (proposée par la Commission Brandt) n'est pas conforme au principe de l'intégrité de la souveraineté nationale... L'idée d'un impôt prélevé à l'échelle mondiale est un premier pas sur la voie d'un gouvernement mondial. Cette dernière notion... implique un retour à des relations hégémoniques de domination... » (*Op. cit.* p. 416 et 510.)
5. Il y a au moins trois possibilités : a) allocation d'une part de DTS aux organismes internationaux de développement ; b) allocation de DTS aux membres du fonds, basée sur l'engagement des pays les plus riches d'en transférer une part aux organismes de développement ; c) augmentation des quote-parts des pays en développement.
6. Voir P. M. Wijkman, « Managing the global commons », *International organisation*, p. 534, 1982.
7. KONZORCIJ INSTITUTA, *Medjunarodni ekonomski poredak*, p. 81, Belgrade, 1981.
8. Hirschman et Bird ont été les premiers à proposer un tel système dans leur essai « Foreign aid - The critic and proposal », *Essays in international finance* (Princeton University), n° 169, juillet 1968, p. 15 et 16.
9. B. Horvat, « The gap between rich and poor nations from the socialist viewpoint », dans G. Ranis (dir. publ.), *The gap between rich and poor nations*, p. 96-111, Londres, Macmillan, 1972.
10. *Ibid.*, p. 117.
11. *Nouvelle structure des Nations Unies pour la coopération économique internationale*, Publications des Nations Unies, 1975. Numéro de vente F 75.II.A.7.
12. Les stocks régulateurs peuvent stabiliser l'offre, mais sont sans effet sur la demande. Le financement compensatoire peut stabiliser les prix à la production, mais ne peut améliorer ni même maintenir les termes de l'échange si la demande reste stagnante. C'est pourquoi le système adopté n'a qu'une importance secondaire, le facteur clé étant l'expansion des échanges.
13. *La septième session extraordinaire de l'Assemblée générale*, p. 16 et 17, New York, Nations Unies.
14. I. Dragivcevic, *Novi medjunarodni ekonomski poredak i Jugoslavija*, p. 105, Zagreb, FVT, 1982.
15. On affirme parfois que le rôle réformateur des pays en développement à l'échelle mondiale est analogue à celui de la classe ouvrière dans le cadre national. Quels que soient les idées, les désirs ou le comportement moral des travailleurs pris individuellement, les besoins existentiels des travailleurs en tant que classe font d'eux les soutiens de la transformation socialiste. De même, les pays en développement ne donnent pas nécessairement une image idéale des vertus humaines et de la morale sociale ; certains d'entre eux ont un régime politique et un système social abominables. Ils constituent cependant une classe de pays pour lesquels l'amélioration des normes internationales dans les domaines éthique, politique et économique présente un intérêt vital, pour autant que celle-ci est la condition de leur survie en tant que nations et de l'émancipation de leurs populations.
16. Il faut espérer qu'il s'agit d'une étape transitoire conduisant à un monde authentiquement international.

17. Ce phénomène peut être illustré par deux exemples. En Yougoslavie, les différences régionales entre le Nord et le Sud, en termes de production par habitant, sont de l'ordre de 2 à 1. Lorsque 100 millions de dinars sont dépensés dans le Sud, la production augmente de 125 millions dans le Nord et de 105 millions seulement dans le Sud (B. Horvat, *Medjusectora analiza*, p. 175, Zagreb, Nar novine, 1962). Chenery arrive à des constatations analogues en ce qui concerne l'Italie. Un investissement initial de 150 milliards de lires dans le Sud engendre une augmentation de revenu de 160 milliards dans le Nord industriel et de 131 milliards de lires seulement dans le Sud sous-développé. (H. Chenery et P. Clark, *Interindustry economics*, p. 314-318, New York, Wiley, 1955.)

18. Étant donné que plus de la moitié des exportations de produits manufacturés du Tiers Monde correspondent à des opérations réalisées à l'intérieur d'un même groupe, les sociétés transnationales dominantes, note Lance Taylor, n'ont aucune difficulté à fixer leurs prix internes de manière à réaliser leurs bénéfices dans le pays qui leur convient le mieux sans pour autant contrevenir aux règles du GATT relatives à la non-discrimination dans le commerce. (« Back to basics », *World development*, p. 335, 1982.)

19. Le système généralisé de préférence, qui a vu le jour lors des négociations engagées à Tokyo en 1973 sous les auspices du GATT, prévoyait l'octroi de concessions tarifaires unilatérales par les pays riches. La quatrième session de la CNUCED en a préconisé l'extension de façon que les exportations de produits manufacturés et semi-

manufacturés puissent entrer en franchise sur les marchés des pays développés. La Convention de Lomé, signée en 1975 entre les neuf membres de la CEE et 46 pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, garantissait à ces derniers, sur une base non réciproque, l'accès en franchise aux marchés de la CEE de l'ensemble des produits industriels et de la plupart des produits agricoles. Il était en outre créé un fonds de stabilisation destiné à atténuer les fluctuations des recettes en devises tirées d'une douzaine de produits d'exportation primaires. Au sein des Nations unies, la commission et le Centre des sociétés transnationales ont pour mission de superviser les opérations de ces sociétés. Comme les trois quarts des activités des transnationales se situent dans les pays développés, l'OCDE a adopté un code qu'elles sont censées respecter. Un peu plus tard, les Nations Unies ont également adopté un code de conduite. En 1980, l'Assemblée générale a entériné par une résolution un « Ensemble de principes et de règles équitables convenues au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives ». La résolution s'élève surtout contre les pratiques des transnationales qui tendent à faire obstacle à l'entrée de tiers sur les marchés.

20. Les pays développés sont hostiles à l'indexation, c'est-à-dire à l'établissement d'un lien entre les prix à l'exportation et les prix des produits industriels importés, qui d'ailleurs a peu de chances d'être efficace si l'offre excède la demande. Comme la restriction de l'offre par la constitution de cartels de producteurs n'est pas particulièrement souhaitable (ni même réaliste), c'est l'expansion des échanges qui se présente

comme la meilleure solution. En outre, comme les pays développés sont aussi exportateurs de matières premières et que les pays en développement doivent également en importer, l'indexation, même si elle pouvait fonctionner, n'aurait que des effets limités.

21. A. Emmanuel, *Unequal exchange*, New York, Monthly Review, 1972.

22. Des droits à l'exportation entraîneraient une hausse des prix, et celle-ci n'engendrerait un accroissement des recettes d'exportation que si les élasticités de la demande étaient suffisamment faibles et si l'offre restait égale ou inférieure à la demande. Il convient de signaler un autre obstacle de nature entièrement différente. En 1971, les producteurs de bananes d'Amérique centrale (UPEB) ont institué un droit à l'exportation. Les transnationales (United Brands, Standard Fruit et Del Monte) ont riposté par un boycottage et la tentative faite par les producteurs pour appliquer la théorie d'Emmanuel a échoué.

23. C'est une condition nécessaire mais non suffisante. La Convention de Lomé, par exemple, n'a pas amélioré la position des 46 pays en développement intéressés sur les marchés de la CEE. Cela est dû aux raisons suivantes : a) abaissement du tarif extérieur commun de la CEE ; b) mise en application du système généralisé de préférence ; c) dérogation à l'entrée en franchise pour certains produits agricoles, application de règles d'origine restrictives et d'une clause de sauvegarde. (J. Moss et J. Ravenhill, « Trade developments during the First Lomé Convention », *World development*, p. 841-856, 1982.)

Par contre, les préférences commerciales consenties en application de l'accord conclu entre la CEE et les pays méditerranéens ont stimulé les exportations de textiles et d'habillement de ces derniers vers les marchés de la CEE. (R. Pombret, « Trade effects of European Community preferences to Mediterranean countries », *World development*, p. 857-862, 1982.)

24. B. Horvat, « The relation between rate of growth and level of development », *Journal of development studies*, p. 382-394, 1974.

25. Des classifications de ce genre sont devenues courantes par la suite. Par exemple, le groupe 1 correspond à celui des pays les moins avancés, dans lequel l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, en 1971 et 1976, et la quatrième session de la CNUCED, en 1976, ont rangé vingt-neuf pays. Les pays du groupe 3 sont souvent désignés par l'expression « pays nouvellement industrialisés ». L'étude Interfuturs de l'OCDE classe les pays en développement en quatre groupes qui sont quasiment les mêmes.

26. Il est aujourd'hui bien connu qu'un déficit protéique dans les premières années de la vie contrarie le développement physique et mental ultérieur. La malnutrition prénatale peut être cause de retard et de dommage cérébral.

27. *Rapport sur la situation sociale dans le monde*, p. 44, New York, Nations Unies, 1961.

28. Un objectif qui me paraît raisonnable — encore qu'il soit loin de ce qu'on peut tenir pour souhaitable — serait de combler l'écart à un rythme qui permettrait au groupe le moins avancé de se rapprocher en une génération du groupe le plus

développé au point que l'écart qui les sépare puisse être définitivement comblé en l'espace d'une seule autre génération. En d'autres termes, au bout de trente ans, le groupe le plus pauvre serait en mesure de parvenir, au cours des trente années suivantes, au niveau de développement alors atteint par le groupe des pays les plus avancés. Naturellement, certains membres du groupe des pays les plus pauvres pourraient, au prix d'un effort accru, atteindre beaucoup plus rapidement cet objectif.

29. Cité par J. Sh. Singh (*A new international economic order*, p. 10, New York, Praeger, 1977). Le gouvernement soviétique a, par la suite, publié une déclaration allant dans le même sens : « ... Il n'y a pas — et il ne peut y avoir — de justifications aux demandes adressées à l'Union soviétique et aux autres pays socialistes qui se rapprocheraient de celles que les pays en développement formulent à l'égard des pays capitalistes développés, y compris celles qui tendraient au versement obligatoire, au titre de l'aide aux pays en développement, d'un certain pourcentage de la production nationale ». (*Pravda*, 5 octobre 1976.)

30. Par exemple, la Hongrie a exploité assez brutalement la Croatie pendant le demi-siècle qui a précédé la première guerre mondiale. Le montant des ressources pillées et du dommage imputable à un développement ralenti peut être évalué sans grande difficulté. Pourtant, en tant que Croatie, il ne me vient pas à l'idée de présenter aux Hongrois une facture (ajustée en fonction d'un taux d'actualisation approprié), qu'ils n'auraient d'ailleurs pas les moyens d'honorer.

31. J. Tinbergen, « Reshaping

the international order (RIO) », Doc. SID XV/17.

32. FMI-BIRD, *The problem of stabilization of prices of primary products, 1969*, p. 26. (A staff study, 1<sup>re</sup> partie.)

33. Il y a douze ans, elles n'étaient que 25 fois supérieures.

34. B. Higgins, *Economic development*, p. 197, New York, Norton, 1968.

35. Si les institutions et les politiques voulues étaient mises en place dans le cadre des Nations Unies, l'énorme dette des pays en développement, qu'aujourd'hui ceux-ci ne sont pas en mesure de rembourser, pourrait être traitée de la manière suivante. Les pays les plus endettés sont les nouveaux pays industriels comme le Brésil (80 milliards de dollars), le Mexique (40 milliards), la Yougoslavie (20 milliards), l'Argentine, la Roumanie et quelques autres. Ces pays ont la capacité d'exporter, mais ne parviennent pas à trouver des débouchés : les pays qui en ont les moyens n'achètent pas leurs produits et ceux qui en auraient besoin n'ont pas les devises qui leur permettraient de les acquérir. Comme dans toute crise, les moyens de paiement sont rares et il y aurait besoin de liquidités supplémentaires. Il faudrait donc que le FMI crée le volume de DTS nécessaire. (En réalité, les choses ont évolué dans la direction opposée : la part des DTS dans les réserves mondiales autres que l'or a diminué, passant de 8 % en 1972 à 4 % en 1981.) Ces nouveaux moyens de paiement seraient attribués aux organismes appropriés des Nations Unies, qui les utiliseraient pour acheter les exportations des débiteurs économiquement viables pour le compte des divers programmes mondiaux et pour celui des pays en développement, auxquels elles seraient distribuées sous

forme d'aide gratuite. De ce fait, les débiteurs se trouveraient en mesure de rembourser leur dette et de ranimer leur économie stagnante ; les banquiers échapperaient au risque d'un effondrement du système financier international ; les pays en développement obtiendraient des crédits à des conditions libérales et une aide qui leur permettrait d'accélérer leur croissance ; les pays développés bénéficieraient d'une expansion générale des marchés, y compris de leur marché intérieur ; la crise économique mondiale serait atténuée, le chômage réduit, et l'accroissement de la production compenserait et au-

delà l'augmentation des liquidités. Chacun trouverait un avantage à la régulation de l'économie mondiale.

36. Dans ce contexte, Henry Kissinger a bien exprimé le point de vue d'une grande puissance dans son intervention à la réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE, à Paris, en 1975 : « Ces problèmes débordent largement la sphère économique. La stagnation économique nourrit l'instabilité politique. Pour les pays du monde industrialisé, la crise économique porte en elle une menace qui ne pèse pas

seulement sur le revenu national. Elle met en péril la stabilité de nos institutions et la trame de notre coopération sur l'ensemble des problèmes de politique et de sécurité. Les gouvernements ne peuvent agir avec assurance quand leur économie marque le pas et qu'ils se trouvent confrontés à des pressions internes et internationales de plus en plus fortes au sujet de la répartition des avantages économiques. Dans une telle situation, l'aptitude à agir avec détermination — pour résoudre les problèmes nationaux ou internationaux qui se posent à nous — tendra à s'affaiblir. » Cité par Singh, *op. cit.*, p. 14.

# Réflexions sur le monétarisme, la stagnation et d'autres exportations de l'Amérique du Nord

William D. Nordhaus

Le fait nouveau le plus important de la science économique aux États-Unis d'Amérique est l'interaction de la théorie et de la pratique qui a permis à la récession profonde actuelle de se prolonger sans intervention notable pour favoriser une reprise.

Sous l'effet conjugué de la politique suivie et de facteurs exogènes, l'économie a « déraillé » et s'est retrouvée dans le fossé. Curieusement, aucune opération de sauvetage n'est entreprise en vue de l'en sortir. Au contraire, certains affirment qu'il est bon qu'elle y reste, car ainsi elle se refroidira. D'autres font valoir que tout effort pour l'en tirer mettra en branle un processus qui ne peut que la faire dérailler à nouveau. D'autres enfin soutiennent que le train sortira tout seul du fossé. Au milieu de cette confusion, rien ne se fait et le train s'enfoncé de plus en plus dans la boue.

Je me propose ici d'exposer les changements intervenus récemment dans l'économie nord-américaine qui ont laissé une telle situation se perpétuer. A mon avis, le fait majeur n'est pas tant la récession récente qu'un changement intellectuel profond, la confusion grandissante qui règne dans les esprits au sujet de la théorie et de la politique macro-économiques. C'est elle, en effet, qui a fait

voler en éclats le consensus sur la ligne à suivre, donné naissance à une multitude de théories mal fondées et rendu possible, dans le domaine social, l'expérimentation d'idées charlatanesques, léguant ainsi, à la région et au reste du monde, une économie stagnante, sans consensus sur les moyens de la ranimer. Cet enchaînement intellectuel représente, à l'heure actuelle, la principale interaction entre les États-Unis d'Amérique et l'économie mondiale.

Dans les pages qui suivent, quatre questions seront analysées : je commencerai par examiner les mauvais résultats de ces dernières années ; puis je donnerai un aperçu de la rupture du consensus sur la théorie macro-économique ; en troisième lieu, j'analyserai l'avènement et les conséquences du monétarisme ; pour finir, je présenterai une modeste proposition

pour rétablir la santé de l'économie mondiale.

## La détérioration des résultats économiques

L'un des faits nouveaux les plus extraordinaires de la dernière décennie aura été la rapidité avec laquelle le consensus néo-keynés-

William D. Nordhaus, professeur de sciences économiques, est titulaire de la chaire John Musser à la Fondation Cowles pour la recherche en sciences économiques de l'Université Yale (Box 2125, Yale Station, Newhaven, Connecticut 06520). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Intervention, growth and welfare* (1969) et *The efficient use of energy resources* (1979), ainsi que de nombreux articles sur divers problèmes économiques.

sien s'est effrité. Les vues néo-keynésiennes étaient très généralement admises par les économistes et les hommes politiques jusqu'aux environs de 1970. Aujourd'hui, j'éprouve parfois un certain embarras à avouer des penchants keynésiens réactionnaires.

La médiocrité des résultats économiques enregistrés aux États-Unis ces dernières années est l'une des raisons du recul de la théorie keynésienne. Le tableau 1 présente les résultats économiques enregistrés avant et après l'année 1973, qui marque un tournant. Les grands objectifs de la politique macroéconomique sont : une croissance rapide des revenus, de la production et de la consommation, un niveau élevé d'emploi, la stabilité des prix, ou au moins un faible taux d'inflation, et l'équilibre extérieur. Comme ce tableau permet de le constater, les résultats économiques des dix dernières années sont décevants. La croissance réelle de la production, des revenus et de la consommation a diminué dans des proportions allant de la moitié aux deux tiers. Les taux de chômage ont augmenté de plus de

TABLEAU 1. Principaux indicateurs des résultats économiques aux États-Unis, 1960-1982

	1960-1973	1974-1982
Taux de croissance <sup>a</sup>		
PNB réel	4,2	1,8
Consommation réelle	4,2	2,5
Revenu national réel <sup>b</sup>	4,5	1,6
Taux de chômage <sup>c</sup>	4,9	7,2
Taux d'inflation <sup>a, d</sup>	3,2	9,0
Variation des termes de l'échange <sup>a, e</sup>	- 0,1	- 2,7

a. Les taux de croissance sont des moyennes géométriques exprimées en pourcentage annuel.

b. Le revenu national est corrigé par l'indice implicite des prix de la consommation.

c. Moyennes annuelles.

d. Indice des prix à la consommation.

e. Rapport du prix implicite des exportations au prix implicite des importations (indice de base 1960 = 100).

Source. *Rapport économique du Président* (1982); Data resources Inc., prévisions pour 1982.

2 points. Le taux d'inflation a triplé et les termes de l'échange se sont considérablement détériorés après plus de dix ans de stabilité. Il ne fait guère de doute que ces mauvais résultats économiques ont joué un rôle capital dans l'éclatement du consensus. Comme les messagers porteurs de mauvaises nouvelles, les keynésiens ont été, suivant l'usage, punis d'exil intellectuel.

De fait, on ne sait pas très bien quelle est l'origine de l'aggravation de l'anarchie sur les marchés. Le tableau 2 montre l'instabilité d'un certain nombre de variables exogènes, de variables concernant les politiques gouvernementales et de variables de résultats concernant les cibles visées pour trois sous-périodes (1961-1972, 1973-1979 et 1979-1982). En général, elle est mesurée par les écarts types mensuels ou trimestriels des variations des variables.

En ce qui concerne les variables exogènes, l'instabilité s'est nettement accentuée depuis 1973. Particulièrement prononcée dans le cas des variables de prix (prix à l'importation et cours des matières premières), elle est cependant perceptible pour toutes les variables exogènes à l'exception des exportations.

Pour les variables des politiques gouvernementales, le tableau est plus nuancé. Les dépenses publiques jouent beaucoup plus dans le sens de la stabilité depuis 1973; c'est surtout vrai des dépenses totales réelles, qui constituent une variable clé, et de l'excédent de plein emploi, qui sont tous les deux devenus au fil du temps beaucoup plus stables.

Le comportement des variables financières est particulièrement bizarre. Comme on le verra plus loin, les taux d'intérêt ont été sujets à des fluctuations beaucoup plus brutales et les agrégats monétaires sont devenus un peu plus instables depuis l'Accord quantitatif de 1979.

Pour les variables de cibles, la déstabilisation est évidente. Toutes ces variables sont devenues nettement plus instables depuis 1973, probablement à cause de changements comme la hausse des prix du pétrole de l'OPEP et l'instauration de taux de change flexibles. Depuis 1979, en outre, l'évolution vers une

TABLEAU 2. Indicateurs de l'instabilité des principales variables macro-économiques aux États-Unis (indices, base 100 = 1961-1972)

	Période		
	I 1961 - 1972	II 1973 - 1979-H2	III 1979-H2 - 1982
<i>Variables exogènes :</i>			
Exportations (T)	100	70	70
Investissements des entreprises (T)	100	134	115
Variation des stocks/PNB (T)	100	137	135
Prix à l'importation (T)	100	414	379
Prix des matières premières (M)	100	259	131
<i>Variables de politiques gouvernementales :</i>			
Taux des bons du Trésor (M)	100	172	588
Réserves non empruntées (M)	100	117	190
Masse monétaire (M1) (M)	100	110	219
(M2) (M)	100	114	125
Dépenses fédérales réelles totales (T)	100	77	63
Biens et services (T)	100	76	126
Excédent de plein emploi / PNB (T)	100	41	16
<i>Variables de résultats descibles :</i>			
PNB réel (T)	100	148	155
Production industrielle (M)	100	139	147
Inflation			
Indice implicite des prix du PNB (T)	100	121	120
Indice des prix à la consommation	100	156	165
Chômage			
Total (M)	100	125	131
Population adulte masculine (M)	100	146	178

*Note.* L'instabilité est mesurée par des variables au cours des sous-périodes. Pour la plupart des variables, le logarithme est pris avant le calcul de la variation, les exceptions étant : la « variation » des stocks / PNB (rapport de la variation des stocks réels au PNB réel), le taux des bons du Trésor à trois mois, les taux de chômage et le rapport de l'excédent de plein emploi au PNB. Les séries T sont trimestrielles, les séries M mensuelles.

approche plus quantitative de la politique monétaire a légèrement accentué l'instabilité des principales variables-objectifs.

Il est clair, par conséquent, que de nombreux facteurs ont contribué à aggraver l'instabilité de l'économie aux États-Unis ; ce sont surtout les prix à l'importation et les variables financières qui ont joué dans ce sens, les variables budgétaires traditionnelles comme les dépenses publiques, les stocks ou les exportations n'ayant apparemment pas eu un effet déstabilisant plus prononcé.

Si l'économie est manifestement devenue plus instable, les faits indiquent-ils que la science économique soit devenue moins apte à faire face à la transformation du monde ? Les prévisions des économistes deviendraient-elles moins exactes ?

Il s'agit là d'une question extrêmement compliquée, mais, pour l'essentiel, les faits prouvent que les prévisions, même si elles ne sont pas toujours très exactes, s'améliorent un peu avec le temps. Le tableau 3 permet de comparer, pour les trois sous-périodes, les

erreurs contenues dans les prévisions et celles qu'entraîne la simple extrapolation, et de constater ainsi, d'une part, une légère amélioration au fil du temps des prévisions d'évolution du PNB réel et, d'autre part, la quasi-impossibilité de prédire le niveau d'inflation. Le même progrès dans le sens de l'exactitude apparaît dans les prévisions arrêtées de concert par le National Bureau for Economic Research et l'American Statistical Association.

TABLEAU 3. Erreurs de prévision, 1962-1981

	PNB réel		Inflation	
	Prévisions <sup>a</sup>	Extrapolation	Prévisions <sup>a</sup>	Extrapolation
1962-1968	1,3	2,0	0,5	0,4
1969-1976	0,8	2,6	1,4	2,0
1977-1981	0,7	1,4	0,8	0,8

a. Les prévisions sont celles des conseillers économiques du président.  
 Source. Geoffrey Moore, manuscrit inédit.

## La paralysie des politiques économiques

Quoi qu'on pense des résultats de l'ancien consensus keynésien, il est évident que les macro-économistes sont aujourd'hui plongés dans le plus total désarroi. Comme je le faisais remarquer dans un précédent article, les économistes ressemblent à une armée traumatisée, assaillie de critiques à cause de la mauvaise qualité de ses prévisions, épuisée par des batailles interminables contre une inflation chronique, désemparée par les discussions intellectuelles de ses chefs de file, ne sachant dans quelle direction battre en retraite. Des cendres de la défaite surgit une nouvelle phalange de théories concurrentes, ramassis de vieilles idées mises au rebut et de chimères quant à l'avenir. Cette nouvelle armée de doctrinaires — monétaristes, zélateurs de l'offre, apologistes des anticipations rationnelles, protectionnistes, fanatiques de l'étalon-or — fait tellement de bruit que le public, les dirigeants politiques et même

les économistes ne savent plus à qui prêter l'oreille.

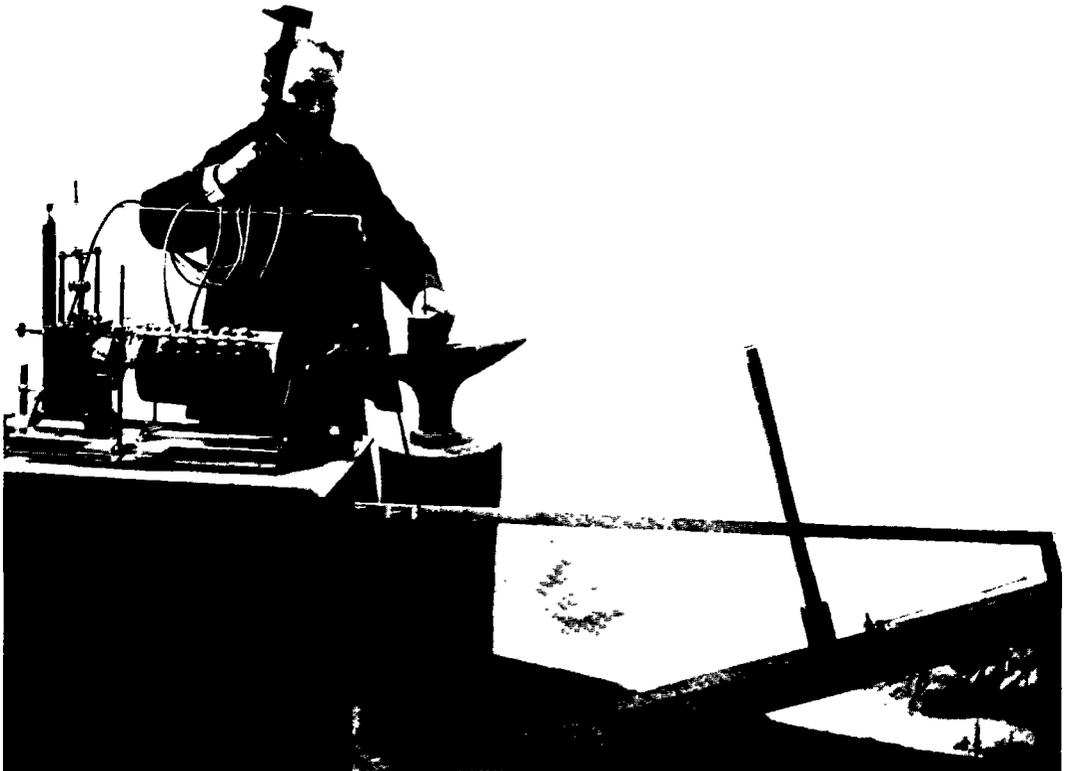
Par suite de cette confusion dans les idées, la politique économique est aujourd'hui frappée de paralysie dans les pays industriels, au niveau du choix des grandes orientations. Cette paralysie a une triple origine : l'inertie économique, une timidité excessive et les contraintes institutionnelles.

C'est bien entendu l'inertie économique qui constitue la principale nouveauté. Elle a ses racines à la fois dans le monétarisme et dans l'école macro-économique néo-classique (ou école des anticipations rationnelles).

Le monétarisme moderne est si connu qu'il n'appelle ici qu'une brève digression. Dans la perspective strictement monétariste, la vitesse de circulation de la monnaie est inélastique par rapport aux taux d'intérêt, de sorte que le PNB nominal est déterminé par la masse monétaire (encore que la définition de « la » masse monétaire soit fort fluctuante). La politique budgétaire influe sur la composition du PNB nominal, mais non sur son montant. Le multiplicateur monétaire est élevé et stable, alors que les multiplicateurs budgétaires sont nuls.

L'autre grand principe auquel adhèrent, avec davantage de réserves peut-être, les monétaristes, réside dans leur analyse du processus inflationniste. Dans la ligne de tous les autres modèles non keynésiens qui retiennent la conception walrasienne des marchés, les monétaristes estiment que les prix s'adaptent assez rapidement aux variations brutales de l'offre ou de la demande. Ainsi, toute variation brutale de la demande globale se résout en variations brutales des prix plutôt que de la production. Les principales conséquences qu'impliquent les idées monétaristes sont : le manque de pertinence de la politique budgétaire, l'utilité de règles monétaires stables et le coût relativement faible des politiques déflationnistes.

De nos jours, la deuxième grande école de pensée est celle des anticipations rationnelles, ou doctrine macro-économique néo-classique. Elle affirme, d'une part, que les anticipations sont généralement orientées vers



Amélioration du rendement : appareil taylorien de contrôle du temps et du mouvement, pour les activités d'un forgeron, dans les années 20. H. Roger Viollet.

l'avenir plutôt que mécaniquement tournées vers le passé et, d'autre part, ce qui est plus discutable, que tous les marchés retrouvent très rapidement un équilibre, ce qui veut dire que les prix sont parfaitement flexibles.

Ces deux hypothèses fournissent une très riche collection de propositions concernant aussi bien les comportements que les politiques à suivre. C'est ainsi qu'on a très tôt avancé l'idée que la courbe de Phillips est verticale à court terme aussi bien qu'à long terme.

Sur un plan plus général, ces idées ont abouti au « théorème de l'inefficacité des politiques », d'après lequel les politiques économiques anticipées n'ont d'influence que sur les prix et ne changent rien à la production réelle. Dans cette perspective, la production effective ne s'écarte donc jamais de son point

d'équilibre ou de son niveau potentiel à long terme, sauf en cas de secousse imprévue. La division de la production entre prix et quantités est à mille lieux de la pensée keynésienne, puisque les variations anticipées de la dépense de PNB nominal se retrouvent à 100 % dans les prix. Dans ces conditions, la déflation devient un procédé facile et peu coûteux, qui ne comporte qu'une réduction annoncée et crédible de la demande globale.

Pour ce qui est de la ligne d'action générale à suivre, l'argument central de ces deux écoles est que toute politique économique discrétionnaire est déstabilisante. Cette idée est très clairement exposée par l'école des anticipations rationnelles, qui affirme que les mesures anticipées sont annulées par l'action des agents économiques, alors que celles qui ne l'ont pas été sont simplement généra-

trices d'agitation et d'instabilité pour l'économie. Du fait de l'influence considérable de ces deux écoles, il est maintenant de bon ton d'affirmer que la meilleure politique consiste à se croiser les bras, c'est-à-dire à s'abstenir de toute politique monétaire ou budgétaire discrétionnaire.

L'inertie actuelle se manifeste aussi par ce qu'on pourrait qualifier de « keynésianisme timide ». La montée des critiques de la part des monétaristes et des tenants des anticipations rationnelles n'a pas converti les anciens keynésiens. L'apparition de la nouvelle phalange de théoriciens concurrents et les tristes résultats des efforts faits ces dernières années pour stabiliser les économies occidentales ont réduit au silence beaucoup de keynésiens et ébranlé leur confiance en soi. Aux États-Unis, par exemple, devant un taux de chômage sans précédent depuis la grande crise de 1929, peu de voix se sont élevées pour réclamer une politique conjoncturelle de stimulation de l'activité économique. Au contraire, suivant une démarche qui ne peut être considérée que comme surréaliste, beaucoup d'anciens keynésiens réclament une réduction des incitations budgétaires.

Enfin, la paralysie actuelle est liée à la présence de contraintes institutionnelles qui empêchent les autorités de réagir. C'est sur la scène européenne que se rencontrent à l'heure actuelle les contraintes les plus notables. Du fait des obstacles institutionnels, les politiques tant budgétaires que monétaires ne peuvent réagir à la récession actuelle dans cette région.

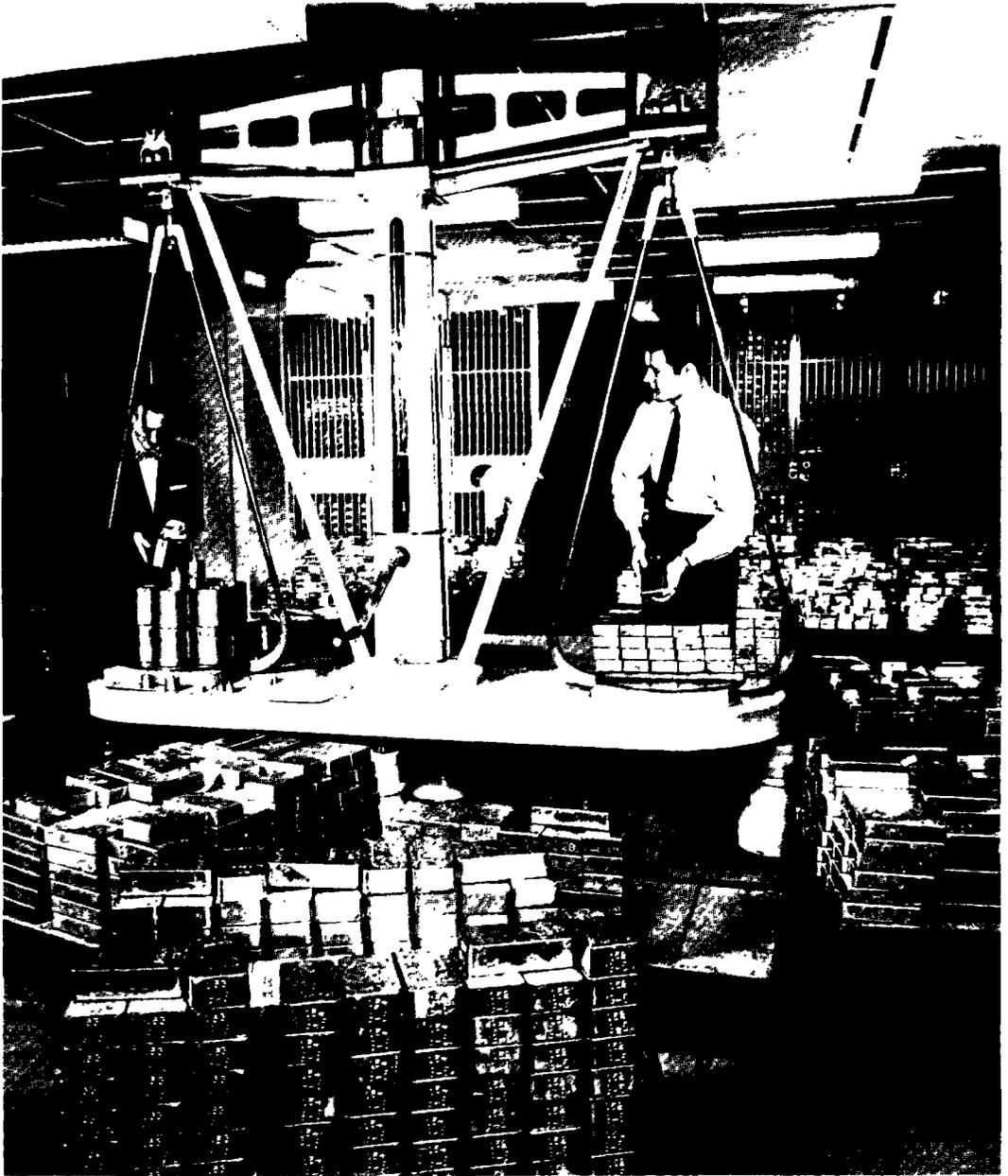
Sur le front budgétaire, le principal obstacle tient à la grande difficulté de parvenir à une expansion budgétaire concertée en Europe. Bien entendu, il est loisible à chaque pays de prendre des mesures pour réduire les impôts ou augmenter les dépenses qui lui assurent une modeste expansion économique intérieure. Si des interventions de ce genre peuvent être utiles pour les grands pays, et, en particulier, la République fédérale d'Allemagne, aucun d'eux, pas même la « locomotive allemande », n'ira cependant très loin si les autres pays demeurent à l'écart. En faisant cavalier seul dans la voie de l'expansion,

comme la France sous le gouvernement de F. Mitterrand durant l'été 1981, un pays va au-devant d'une détérioration de sa balance courante et de difficultés sur le marché des changes. Ainsi la décentralisation qui caractérise la politique budgétaire en Europe, jointe à une grande ouverture des économies nationales et à la rigidité des salaires réels, entrave sérieusement toute utilisation efficace de la politique budgétaire.

Malheureusement, depuis la création en 1978 du Système monétaire européen (SME), le recours à la politique monétaire pour combattre l'évolution conjoncturelle est, lui aussi, devenu beaucoup plus difficile. Comme les pays du SME sont tenus de défendre leurs taux de change en les maintenant à l'intérieur de marges étroites, les taux d'intérêt doivent nécessairement servir surtout à défendre l'alignement des taux de change. Il devient difficile à un pays quelconque d'utiliser la politique monétaire à des fins de stabilisation intérieure. Comme dans le cas de la politique budgétaire, si tous les pays du SME se mettaient d'accord sur une politique monétaire coordonnée, il leur serait beaucoup plus facile maintenant qu'à l'époque des accords de Bretton Woods de suivre une ligne indépendante, étant donné que la monnaie européenne flotte par rapport au dollar. Jusqu'à présent, ils n'ont guère réussi dans la coordination des politiques monétaires ; et, de ce fait, ce sont le libre jeu de mécanismes du marché et la politique financière des États-Unis qui ont dans une large mesure déterminé les niveaux des taux d'intérêt réels en Europe, moyennant quoi ceux-ci ont accusé une hausse particulièrement forte et mal accueillie.

## L'influence du monétarisme

Pour la science économique, la dernière décennie aura été marquée par une épidémie virulente de sorcellerie et d'autres symptômes de charlatanisme économique. La principale nouvelle approche en matière de politique économique a cependant été l'adoption de la vieille et respectable tradition du monétarisme.



Le plus grand stock d'or du monde, à la Federal Reserve Bank, à New York. Les lingots sont pesés par lots valant environ 1,5 million de dollars des États-Unis. Ormond Gigh / Camera Press.

Les thèses monétaristes ont été brièvement indiquées plus haut, et les différentes étapes de leur conquête des États-Unis d'Amérique sont bien connues. Après une longue période où l'issue du débat sur les mérites respectifs des politiques monétaire et budgétaire était restée incertaine, l'adhésion au principe de règles monétaires rigides s'est généralisée. Le « coup d'État » s'est produit en octobre 1979 lorsque la Réserve fédérale a adopté sa nouvelle formule de fixation d'objectifs quantitatifs.

Dans les pages qui suivent, j'indiquerai quelques-uns des éléments et des conséquences d'une politique plus monétariste :

1. Lorsqu'on examine une stratégie monétaire, le premier problème à résoudre est celui des objectifs qu'il convient d'assigner à l'action des autorités. Celle-ci doit manifestement avoir pour but ultime d'assurer un équilibre entre le chômage, l'inflation et la croissance, tout en poursuivant des objectifs subsidiaires sur les marchés des capitaux et des changes.

Il me semble, toutefois, qu'aux États-Unis, au milieu de l'agitation intellectuelle évoquée plus haut et face aux grands problèmes de responsabilité qu'on verra plus loin, la Réserve fédérale s'est écartée, dans sa ligne d'action, des objectifs finals de la politique monétaire. Ses objectifs à moyen terme — tenter de rester dans les fourchettes retenues comme objectifs — sont techniquement défectueux et par trop ambitieux. Ce sont ces objectifs monétaires « ambitieux » qui ont sérieusement freiné la croissance de la production de ce pays. Ainsi, le taux de croissance de 6,6 % assigné à la masse monétaire au sens étroit (M1) depuis la fin de 1979, ajouté au rythme normal (corrigé par les variations des taux d'intérêt) de croissance, qui est de 2 %, ne permet que 8,5 % de croissance annuelle du PNB nominal. Avec un taux sous-jacent d'inflation très inerte de 8 % au cours des trois dernières années, ces objectifs ne laissent pratiquement aucune place pour une expansion de la production avec des taux d'intérêt stables. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les États-Unis aient vu leurs taux

d'intérêt monter et leur économie stagner depuis 1979.

Cette démarche présente de sérieux défauts, à moins qu'on n'admette l'idée néo-classique que la structure de l'économie est extrêmement sensible à l'orientation de l'action gouvernementale, thèse qui s'est révélée totalement incompatible avec le comportement du secteur financier au cours des dix dernières années. Il est plus rationnel de conduire la politique budgétaire et monétaire, en allant droit au but. Sur la base des prévisions les plus récentes, il faudrait fixer des augmentations budgétaires ou monétaires qui aiguillent correctement la demande globale vers un objectif. En règle générale, une telle démarche exige une attention constante aux changements structurels, et des ajustements fréquents aux secousses qui ébranlent les secteurs réel et financier. Se contenter de mettre les pendules à l'heure et les oublier ne serait sans doute pas la meilleure solution.

2. Cette formule ne soulèverait probablement pas d'objections parmi les néo-keynésiens, mais la « division du travail » de stabilisation entre politique monétaire et politique budgétaire exige un peu plus de réflexion. Ce qui est paradoxal, c'est que les monétaristes se sont emparés de la politique monétaire au moment précis où le militantisme serait en la matière encore plus nécessaire que par le passé.

Si la politique monétaire présente aujourd'hui plus d'utilité aux États-Unis, c'est au premier chef parce que la politique budgétaire en a progressivement perdu. Cette dégradation tient d'abord à une cause intrinsèque, l'ouverture de l'économie caractérisée par celle des marchés de capitaux et par des taux de change flexibles, tendant à ôter de son efficacité à la politique budgétaire. En outre, si les cycles de l'activité économique sont généralement plus courts, les délais les plus longs, qui sont inhérents à la politique budgétaire, en font un moins bon instrument de stabilisation.

Mais le déclin de la politique budgétaire est surtout imputable — comme l'évolution observée en 1982 l'a particulièrement bien

montré — à une extrême politisation et à la longueur, voire l'allongement, du délai de prise de décision. Le problème vient, en partie, du fait que la politique de stabilisation, on l'a vu, a désormais mauvaise presse. Il est aussi, dans une certaine mesure, inhérent à la nouvelle procédure budgétaire du Congrès, en vigueur depuis 1974. Le budget est tout d'abord élaboré par le président vers la fin de l'automne, disons d'octobre à décembre de l'année 0. Il est voté dans le courant de l'année 1 pour une période couvrant le dernier trimestre de l'année 1 et les neuf premiers mois de l'année 2. Ainsi, le délai interne normal de mise en application de la politique budgétaire est de 1,3 année (de décembre de l'année 0 à avril de l'année 2).

Bien entendu, les délais effectifs varient en fonction de l'orientation choisie et des besoins. On observe souvent (1975 et 1977) que les trains de mesures visant à donner un coup de fouet à l'économie sont votés rapidement alors que les propositions de resserrement fiscal (1967 ou 1982) se perdent dans les sables. Dans certains cas (le programme fiscal du président Carter de janvier 1978, par exemple), le délai au Congrès est si long qu'au moment où le budget est voté la politique économique a déjà changé de cap pour passer de la relance à l'austérité — il était donc orienté dans le mauvais sens !

Si la politique monétaire a pris une importance accrue, c'est qu'elle est à l'abri de ces longs délais. Grâce à une équipe de spécialistes compétents, l'état de l'économie est en général bien diagnostiqué. Les autorités monétaires peuvent donc agir rapidement, et le délai d'origine externe n'est pas sensiblement plus long que dans le cas de la politique budgétaire.

La morale de l'histoire est claire : la politique monétaire est le seul instrument d'action praticable pour les cycles courts (0 à 2 ans) de l'activité économique. La politique budgétaire peut être efficace pour fixer l'orientation à moyen terme, dans les longues phases d'essor comme celle des années 60, ou en période de stagnation, comme au milieu des années 70 ou aujourd'hui. Mais les décalages

qu'elle implique sont trop longs pour être d'une quelconque utilité dans les cycles courts.

Cela dit, le paradoxe devient évident. Au moment précis où la politique monétaire apparaît comme le seul instrument de stabilisation effective de l'économie, elle se retrouve prisonnière d'une idéologie qui « détourne » l'attention vers des variables « non pertinentes » telles que les taux d'intérêt ou le chômage.

3. Le troisième problème que soulève la conduite actuelle de la politique monétaire découle des nouvelles procédures opérationnelles. Lorsque les idées monétaristes se furent peu à peu frayé un chemin dans la théorie comme dans la pratique économiques, la Réserve fédérale s'est lentement tournée vers des techniques plus « quantitatives ». La mesure la plus importante a suivi de peu l'accession de Paul Volcker à la présidence du conseil du Système fédéral de réserve. Le 6 octobre 1979, la Fed — c'est-à-dire la Federal Reserve Bank — adoptait de nouvelles procédures opérationnelles, que je désigne par l'expression d' « accord quantitatif » pour marquer qu'il s'agit d'un accord entre la Réserve fédérale et ses détracteurs, partisans des théories monétaristes et quantitatives. L'élément clé de l'accord quantitatif était la modification des procédures opérationnelles d'intervention au jour le jour de la Fed. Comme l'explique Stephen Axelrod :

« La procédure de régulation monétaire adoptée par la Réserve fédérale en octobre 1979 comportait le recours, parmi les agrégats, aux réserves [au jour le jour les réserves non empruntées], pour contrôler l'expansion de la masse monétaire. Avant cette date, les opérations au jour le jour de la Réserve fédérale reposaient sur la maîtrise du taux des fonds fédéraux — le taux de la séance de la veille pour les réserves des banques — retenu comme instrument de réalisation des objectifs assignés à la masse monétaire. Le passage à la nouvelle procédure, qui signifiait que les fluctuations quotidiennes du taux des fonds fédéraux refléteraient librement les variations de la demande de réserves

sur le marché, représentait un effort pour trouver un moyen plus fiable de contrôler l'évolution de la masse monétaire à plus long terme<sup>1</sup>. »

Il ressort du procès-verbal de la séance du Comité fédéral de l'Open Market (FOMC) que ses membres étaient parfaitement conscients des implications de l'accord quantitatif :

« La majorité des membres [du comité] ont vigoureusement appuyé l'idée de passer dans la conduite des opérations d'Open Market à une démarche mettant l'accent sur la fourniture du volume de réserves bancaires jugé compatible avec les taux de croissance souhaités des agrégats monétaires, tout en permettant des fluctuations beaucoup plus importantes du taux des fonds fédéraux que par le passé.

» ... Le comité prévoyait que le passage à une démarche opérationnelle privilégiant le volume des réserves entraînerait une hausse immédiate et des fluctuations plus amples du taux des fonds fédéraux<sup>2</sup>. »

Comme l'analyse économique devait le laisser prévoir, cette évolution dans le sens d'un contrôle quantitatif de la monnaie a eu pour effet d'accentuer l'instabilité de son prix, c'est-à-dire des taux d'intérêt. Comme l'indiquent les tableaux 2 et 4, l'irrégularité de leurs variations mensuelles s'est accrue aux États-Unis tant dans le compartiment du court

terme, où l'écart a sextuplé, que dans celui du long terme, où il est devenu de 2,5 à 4 fois plus élevé selon les cas.

Comme l'indique la citation qui précède, le FOMC avait prévu cette évolution dans le cas des taux à court terme. En revanche, la très forte hausse des taux d'intérêt à long terme qui apparaît au tableau 4 a surpris de nombreux observateurs, de même que l'irrégularité accrue de la croissance des agrégats monétaires. Ces changements ainsi que l'instabilité accrue de toutes les variables relatives à la production donnent à penser que la mise en application d'une politique plus monétariste, au lieu de calmer les anticipations, les a effectivement déstabilisées. Cette instabilité plus grande de la quasi-totalité des variables (tableau 2) amène donc à douter sérieusement de la validité des arguments économiques avancés au cours des dix dernières années qui ont abouti à la révolution monétariste.

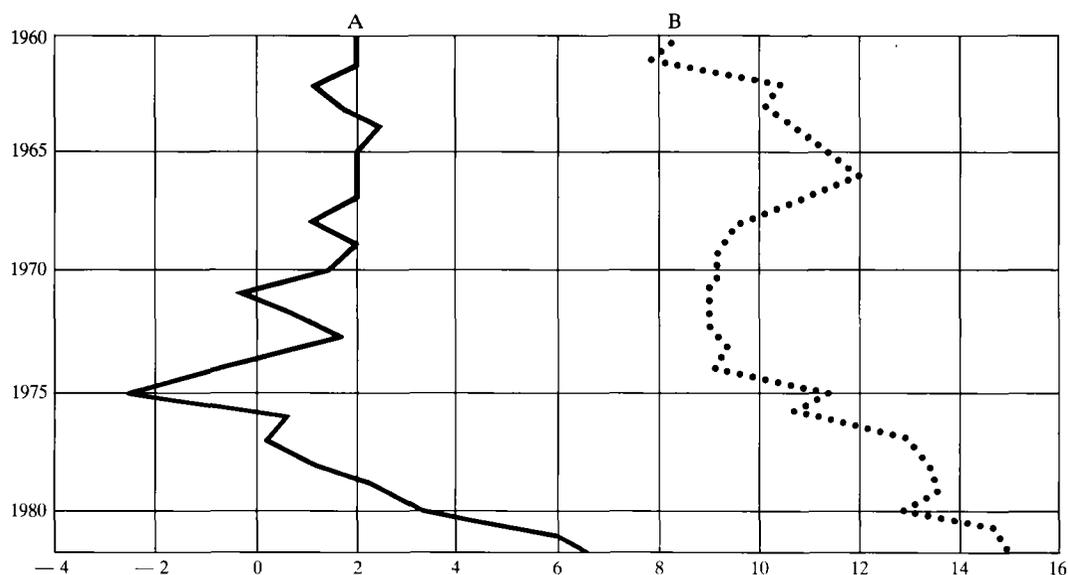
4. La principale conséquence de cette révolution aura été la hausse considérable des taux d'intérêt réels des obligations depuis 1979. Pour ce qui est de l'ensemble des parts et actions des sociétés, la hausse du taux d'intérêt réel est un phénomène qui remonte au début des années 70 et qui, en tout état de cause, était bien installé en 1978 (voir figure

TABLEAU 4. Instabilité des taux d'intérêt à court terme et à long terme et des actions des sociétés<sup>a</sup>

	Taux d'intérêt					Actions des sociétés
	A court terme		A long terme			
	Fonds fédéraux	Bons du Trésor	A vingt ans du Trésor	Aaa	Baa	
a. Janv. 1961-déc. 1978	0,33	0,27	26,6	17,9	16,1	44,8
b. Janv. 1971-déc. 1978	0,44	0,40	30,0	18,3	18,5	49,1
c. Janv. 1979-sept. 1979	0,21	0,28	14,2	15,5	14,0	35,1
d. Janv. 1980-déc. 1981	1,89	1,55	85,4	72,6	41,8	56,4
Rapport des coefficients <i>d/a</i>	5,7	5,7	3,2	4,1	2,6	1,3

a. L'instabilité est définie par les rendements mensuels des actifs calculés en moyenne mobile sur trois mois.

## Rendements réels aux États-Unis, 1960-1982.



Taux de rendement réels (en pourcentage annuel)

Note. Taux de rendement réels des bons du Trésor à un an (A) et de toutes les parts et actions de sociétés

(B). A noter que le taux de rendement du capital est calculé d'après la valeur sur le marché et non d'après le coût de remplacement. Les chiffres de 1982 sont des estimations établies par l'auteur. Ceux des années précédentes sont tirés du *Rapport économique du président* (1982).

ci-dessus). Cette hausse substantielle du rendement réel de ces valeurs sur le marché est bien entendu liée à la baisse notable des dépôts soumis à la réglementation Q intervenue au cours des dix dernières années.

Les mouvements des taux d'intérêt réels sur les obligations semblent bien correspondre à un phénomène assez différent. Jusqu'à un certain point, il serait naturel de considérer que la montée de ces taux reflète la hausse plus générale des rendements réels observée au cours de la dernière décennie (voir fig. ci-dessus), mais il se trouve que la progression brutale des rendements réels des obligations s'est produite depuis 1979.

A mon avis, il faut voir dans cette dernière l'effet conjugué d'une politique monétaire restrictive et d'une augmentation des risques liés aux placements sous forme d'obligations. Depuis 1979, on l'a vu, les objectifs monétaires ont été à l'évidence extrêmement

rigoureux et il fallait naturellement s'attendre de ce fait à une hausse des taux d'intérêt sur les avoirs à vue et à court terme, instruments du marché monétaire et obligations à court terme, par exemple.

Il semble bien cependant qu'un mouvement de hausse soit aussi intervenu dans le compartiment du long terme. Ainsi, nous nous trouvons aujourd'hui dans une phase où la plupart des opérateurs s'attendent à voir les taux d'intérêt demeurer stables ; et, pourtant, les taux à long terme sont supérieurs de trois points environ aux taux à court terme, ce qui est une situation très inhabituelle.

L'une des raisons de cette hausse des taux d'intérêt à long terme, c'est que l'accord quantitatif d'octobre 1979 a sensiblement accru le caractère spéculatif des placements en obligations. D'après les calculs que j'ai faits par ailleurs, il apparaît que le coefficient  $\beta$  des rendements des obligations à long terme

est plus élevé que celui des actions depuis 1979. Cette instabilité considérablement accrue des obligations — qui, dans le compartiment du long terme, apparaissent pour une bonne part impossibles à diversifier — devrait entraîner une hausse de la prime de risque sur les obligations à long terme et réduire l'écart de rendement entre les obligations et les actions, qui a en effet un peu diminué depuis 1979.

Le diagnostic exposé plus haut implique des conséquences importantes, sur le plan « technique », pour la conduite de la politique monétaire. Ces questions techniques — les procédures opérationnelles d'intervention au jour le jour doivent-elles viser les réserves empruntées, les réserves non empruntées, d'autres agrégats, les taux d'intérêt ou une combinaison de ces éléments ? — se résument au choix de la procédure opérationnelle qui permettrait le mieux d'atteindre les objectifs finals précédemment examinés.

Il importe de bien voir que l'accord quantitatif comporte à la fois une stratégie et une tactique quantitatives. Depuis 1979, la Réserve fédérale a très sérieusement — quoique non religieusement — considéré les fourchettes de variation assignées à la masse monétaire comme un objectif stratégique de la politique monétaire, sans apparemment se soucier de ce que la poursuite de cet objectif stratégique signifiait pour l'« économie réelle ». En même temps, la Fed a, comme on l'a vu, changé de technique, fixant désormais les objectifs opérationnels d'un mois sur l'autre en termes, non plus de taux d'intérêt, mais de réserves.

Reste un point décisif mais très souvent mal compris, à savoir qu'il n'est pas du tout nécessaire, sur le plan économique, d'établir un lien entre l'utilisation stratégique et l'utilisation technique des objectifs quantitatifs. La Fed pourrait poursuivre un objectif monétariste, qui serait de rester dans les fourchettes qu'il s'est fixées, en ayant recours à n'importe quelle formule d'objectifs combinant taux d'intérêt et réserves, et c'est d'ailleurs la technique qu'il utilisait avant octobre 1979. De même, si la fixation d'objectifs en termes de réserves s'était révélée le meilleur moyen

de contrôler l'expansion de la masse monétaire, la Fed aurait pu l'adopter comme procédure opérationnelle technique tout en se fixant comme objectif final un taux de croissance déterminé du PNB nominal. Ce mariage de la technique et de la stratégie, réalisé par l'adoption d'objectifs quantitatifs dans les deux cas, semble bien avoir déstabilisé à la fois les objectifs techniques et les objectifs fondamentaux de son action.

5. Enfin, l'adoption progressive d'une politique monétariste aux États-Unis a aussi eu des répercussions à l'échelle internationale. Les taux d'intérêt réels très élevés observés dans ce pays se sont propagés par contagion dans d'autres pays, en Europe notamment, où ils ont presque autant augmenté. La transmission internationale automatique des fluctuations des taux d'intérêt est restée beaucoup plus faible qu'à l'époque des accords de Bretton Woods, mais elle a été suffisamment forte pour refroidir encore les économies nationales déjà très tempérées de l'Europe et du Japon.

Il est intéressant de se demander si l'instabilité accrue des taux d'intérêt aux États-Unis a trouvé une contrepartie à l'étranger. Il ressort de l'équation de la relation entre taux de change et taux d'intérêt que, sur les marchés de capitaux ouverts, elle doit nécessairement se traduire par une instabilité accrue, soit des taux d'intérêt étrangers, soit des taux de change, au comptant ou à terme. Le tableau 5 fait apparaître l'instabilité, mesurée sur une base hebdomadaire, des taux d'intérêt et de change avant et après 1979.

Les chiffres portés sur la deuxième ligne de ce tableau indiquent que l'instabilité des taux d'intérêt étrangers s'est considérablement accentuée, plus encore en République fédérale d'Allemagne qu'au Japon, tout en demeurant nettement plus faible qu'aux États-Unis.

A la ligne 3, on peut constater que le surcroît d'instabilité s'est en fait transféré au taux de déport ou de report. Ce phénomène peut être dû à des mouvements, soit des taux au comptant, soit des taux à terme. Les chiffres des lignes 4 et 5 indiquent que l'instabilité des taux de change, tant au comptant



Au nom des 11 millions de ses semblables, un chômeur américain effectue une longue marche à travers les États-Unis. Greg Fisher / Sygma.

qu'à terme, a modérément augmenté depuis 1979, les taux au comptant étant poussés à un ajustement très légèrement plus prononcé. Ainsi, alors que la hausse persistante des taux d'intérêt réels observée aux États-Unis s'est en grande partie traduite par des niveaux plus élevés de ces taux en Europe et au Japon, la forte aggravation de leur instabilité ne s'est que partiellement transmise aux taux d'intérêt ou aux taux de change étrangers. Cette agitation non voulue qu'ont connue les marchés financiers est sans aucun doute l'une des raisons de l'hostilité des autres pays à l'égard de la politique monétaire actuelle des États-Unis.

6. La dernière question que pose la conduite de la politique monétaire est celle du contexte politique. Certains voient avant tout dans l'accord quantitatif un stratagème politique. Selon eux, la Fed sait très bien que le monétarisme est intellectuellement indéfendable et

que, dans la meilleure des hypothèses, elle aurait utilisé la procédure classique de fixation des objectifs exposée précédemment. De leur point de vue, la procédure optimale est entachée de deux vices, tous deux politiques. Tout d'abord, le Congrès ne laissera pas la Fed s'arroger le droit de prendre une décision qui appartient au pouvoir législatif sur l'équilibre approprié à assurer entre l'inflation, le chômage et la production. En second lieu, une politique monétaire appropriée exigerait le plus souvent des hausses des taux d'intérêt qui sont politiquement difficiles à accepter.

En s'abritant derrière une idéologie monétariste, la Fed peut étouffer ces deux critiques : en effet, en définissant des objectifs monétaires, il ne se livre à aucun arbitrage, il se contente de suivre une règle neutre. De plus, si les taux d'intérêt sont élevés, ce n'est pas « la faute de la Fed ». On peut en imputer la responsabilité au comportement dilatoire du Congrès en matière budgétaire.

TABLEAU 5. Transmission aux variables internationales de l'instabilité des taux d'intérêt enregistrés aux États-Unis

	Instabilité <sup>a</sup>		
	1976-1978 (1)	1980-1981 (2)	(2)/(1)
1. Taux d'intérêt aux États-Unis	0,16	0,82	5,2
2. Taux d'intérêt étrangers			
République fédérale d'Allemagne	0,068	0,33	4,9
Japon	0,15	0,24	1,6
3. Taux des dépôts			
République fédérale d'Allemagne (marks)	0,22	0,84	4,0
Japon (yens)	0,46	0,82	1,8
4. Taux de change au comptant			
République fédérale d'Allemagne (marks)	0,85	1,5	1,8
Japon (yens)	0,86	1,3	1,5
5. Taux de change à terme			
République fédérale d'Allemagne (marks)	0,85	1,4	1,7
Japon (yens)	0,87	1,2	1,4

a. L'instabilité est mesurée ici par l'écart type avant lissage du taux de variation des taux de change ou des taux d'intérêt d'une semaine à l'autre. Les unités de mesure des taux d'intérêt et des dépôts sont des variations simples —  $\times (t) - \times (t - 1)$  —, en pourcentage annuel, alors que, pour les taux de change, ce sont des variations proportionnelles —  $(\times (t) - \times (t - 1)) / \times (t - 1)$  en pourcentage hebdomadaire.

taire, aux spéculations chimériques ou à quelque autre extravagance non monétaire.

Il est difficile de ne pas être sensible au problème politique délicat auquel se trouve confronté la Fed. Mais, quand il s'agit d'une question aussi importante que le recours au principal instrument de stabilisation dont dispose la nation, la compréhension ne se confond pas avec l'approbation. Si la Fed ne peut fonctionner qu'en s'abritant derrière des attitudes irrationnelles et si, de ce fait, l'économie se trouve précipitée dans une période de

récession prolongée, il faut voir s'il n'existe pas d'autres mécanismes institutionnels.

Il y a bien l'accord institutionnel envisagé par la loi Humphrey-Hawkins, suivant lequel les trois principaux secteurs de la scène économique tenteraient de coordonner leurs objectifs et leurs lignes d'action. Mais ce mécanisme s'est révélé en pratique totalement dénué d'intérêt. Depuis la loi Humphrey-Hawkins, on n'a constaté aucun changement notable dans le comportement de quiconque.

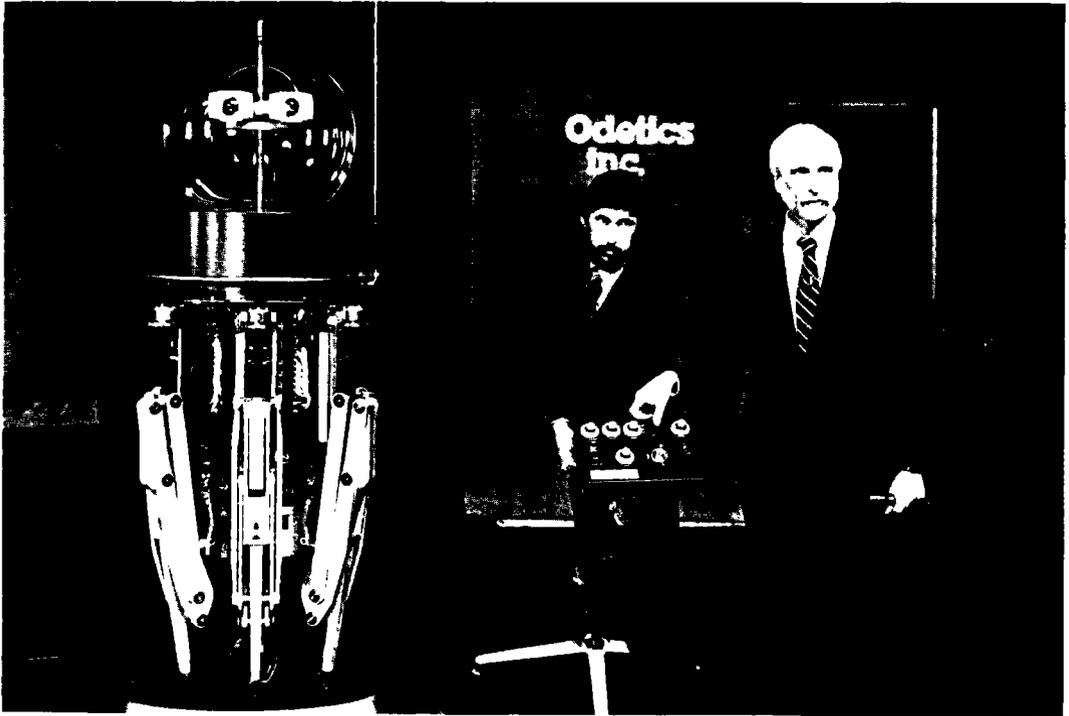
Une autre démarche plus radicale consisterait à modifier la conception de la Fed elle-même. En plaçant la Réserve fédérale sous l'autorité du Trésor, ou en faisant siéger des membres de l'administration au Conseil des gouverneurs ou au FOMC, on atténuerait déjà le problème de la responsabilité. Cette formule permettrait aussi de mieux assurer la coordination des politiques monétaire et budgétaire en les plaçant sous une direction unifiée.

Des mesures aussi radicales effraieraient évidemment les marchés financiers — mais de quoi ne s'effraient-ils pas? La question de fond qui se pose est de savoir si, considérant les réalités changeantes, les responsabilités accrues des autorités financières, la liaison de plus en plus étroite avec l'économie internationale et l'utilisation de moins en moins efficace de la politique monétaire, nous ne devrions pas repenser la place à faire, dans notre appareil démocratique ou administratif, à l'institution qui, à l'heure actuelle, constitue la pièce maîtresse de la politique économique.

## Une modeste proposition pour les années 80

L'analyse présentée ci-dessus débouche naturellement sur une idée de ce que serait une politique économique internationale raisonnable pour les années qui viennent.

Il faut reconnaître, à la lumière des observations faites précédemment sur l'éclatement du consensus, qu'il y a autant de chances d'arriver à se mettre d'accord sur un tel programme que de voir toutes les religions du



Innovation technologique : un robot « fonctionoïd », assez fort pour soulever un camion. Exposé à Los Angeles, en mars 1983. Bill Nation / Sygma.

monde accepter de se placer sous l'autorité spirituelle du pape. Néanmoins, l'exposé qui suit offre un cadre de référence susceptible d'être utilisé par les dirigeants politiques lorsqu'ils s'attaqueront aux problèmes concrets de l'heure. De toute évidence, il faut que les politiques économiques soient adaptées aux exigences de la conjoncture et aux structures institutionnelles particulières de chaque pays.

Tout d'abord il est nécessaire de réexaminer les perspectives de croissance économique pour les quelques années à venir. La lenteur de la croissance enregistrée dans les pays industriels depuis 1973 aura été le prix de leurs efforts pour s'affranchir des contraintes nées de l'inflation et de la crise de l'énergie. L'heure est peut-être venue, dans l'esprit de la suggestion faite en 1968 par le sénateur Aiken sur la politique américaine au Viet Nam, de déclarer la victoire sur l'inflation et d'aller de l'avant.

Il serait imprudent de chercher à restaurer la croissance rapide et les faibles taux de chômage qui avaient marqué les années 50 et 60. Les économies occidentales ont encore un long chemin à parcourir dans la voie de l'expansion avant de retrouver autant de ressort. Aussi aurais-je tendance à suggérer que les pays industriels se fixent un objectif de croissance légèrement supérieur à leur potentiel. Un taux situé dans une fourchette de 4 à 5 % par an ne paraîtrait pas excessif.

Si l'on admet l'idée qu'un redressement à moyen terme de l'économie est actuellement possible, la deuxième question qui se pose est celle du dosage des instruments de politique économique. A tous points de vue, la meilleure formule serait de favoriser une expansion économique plus rapide à travers la politique monétaire. Les États-Unis, avec leur structure financière dominante, devraient, bien entendu, prendre la tête du mouvement.

Il faudrait que les taux d'intérêt réels, à court et à long terme, soient ramenés aux alentours de zéro, c'est-à-dire bien en deçà des 5 à 7 % observés au cours des trois dernières années. Une telle ligne d'action aurait pour effet de promouvoir l'expansion, non seulement en ménageant l'équilibre voulu entre les différents pays, mais aussi en provoquant une reprise dont l'investissement serait le moteur.

Troisième série d'options, les grands pays renonceraient à leur philosophie monétaire et à leurs techniques opérationnelles actuelles. En se tournant vers les taux d'intérêt réels pour leur assigner des objectifs définis avec souplesse et de façon coordonnée, ils en atténueraient la forte instabilité relevée plus haut aux tableaux 2 et 3. Cela pourrait aussi permettre une harmonisation plus poussée des politiques financières en centrant le débat sur une unité de mesure commune — les taux d'intérêt — au lieu de cette référence incongrue et mystique que constituent les différentes catégories de masse monétaire.

Enfin, l'abandon des politiques financières monétaristes pour la fixation, coordonnée sur le plan international, d'objectifs définis en termes de taux d'intérêt réels, aurait encore pour conséquence de réduire sensiblement

l'instabilité des taux de change, ou du moins la part qui en est imputable à la versabilité des taux d'intérêt. Il serait bon, me semble-t-il, de reconsidérer l'attachement observé depuis quelque temps au flottement pur des taux de change, au « laissez faire, laissez tomber », et de se demander si nous ne devrions pas mettre en place un programme d'interventions dirigées au niveau international.

Ces idées sont-elles autant de châteaux en Espagne ? Je ne doute pas que, dans l'état d'anarchie de la pensée économique qui règne actuellement, il soit extrêmement difficile de trouver un consensus sur un programme de redressement concerté. La profession tout entière a fait naufrage, et ses membres se sont dispersés sur un trop grand nombre d'îles qui vivent chacune à son heure. Tant que nous n'aurons pas réussi à progresser sur les problèmes fondamentaux de la science macro-économique — L'action des autorités importe-t-elle ? Le déficit a-t-il de l'importance ? Les marchés s'équilibrent-ils ? — nous ne pourrions guère espérer nous exprimer d'une seule voix sur les exigences et les moyens d'une reprise économique.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Stephen Axilrod,  
« Monetary policy, money  
supply and the Federal

Reserve's operating  
procedures », *Federal Reserve  
bulletin*, janvier 1982, p. 19.

2. *Federal Reserve bulletin*,  
décembre 1979, p. 94.

# Théorie économique et politique de développement

H. M. A. Onitiri

Le 24 décembre 1982, un journaliste du *New York times* nous souhaitait un Noël qui aurait difficilement pu être moins joyeux. Il choisit la veille, traditionnellement fiévreuse, de cette grande fête pour nous rappeler l'état du monde dans lequel nous allions nous livrer à nos libations et à nos ébats, en nous renvoyant au sombre tableau qu'avait tracé de l'économie mondiale une récente étude de l'Institute for International Economics :

« Le commerce international décline. Les cours des matières premières ont atteint leurs niveaux réels les plus bas depuis trente ans. Les revenus par habitant sont en baisse en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, et la croissance est arrêtée jusque dans les pays à économie dynamique d'Asie orientale. Les faillites d'entreprises sont nombreuses et se multiplient, les rééchelonnements et réaménagements de dettes sont fréquents, et la menace d'un effondrement financier se rapproche dangereusement<sup>1</sup>. »

La fête ne s'est pas interrompue pour autant, pas plus qu'on n'avait cessé de danser à bord du *Titanic* tandis que l'infortuné paquebot de luxe se rapprochait toujours davantage d'un désastre qu'un peu plus de clairvoyance et d'ingéniosité auraient permis d'éviter. Pour-

tant, pour des millions d'individus dans le monde — les chômeurs des pays industrialisés et, plus encore, les affamés et les déshérités des régions les moins développées du globe — éprouvés par la pire récession qu'on ait connue depuis les années 30, ce soir de Noël 1982 ne fut guère « une nuit inoubliable ».

Pendant ce temps, tandis que la récession s'aggravait, les économistes ont continué de formuler des recommandations contradictoires

sur les voies d'une reprise. Et, certes, la crise de la pensée économique semble bien plus profonde que celle de l'économie mondiale, et il n'y aurait rien d'étonnant à voir cette dernière se rétablir avant que les économistes aient pu reprendre tant soit peu d'initiative ou d'influence face aux réalités économiques de notre temps.

C'est la raison pour laquelle, ces dernières années, on a vu se multiplier les publications d'économistes témoignant de doutes et d'incertitudes quant à l'utilité de cette discipline devant les problèmes actuels, tandis que s'amplifiait un mouvement d'économistes du Tiers Monde cherchant à élaborer de nouvelles idées et de nouveaux modèles de développement mieux adaptés aux circonstances locales<sup>2</sup>.

Cette situation mondiale regrettable pro-

H. M. A. Onitiri est un économiste nigérian travaillant actuellement au sein du Programme des Nations Unies pour le développement, United Nations Plaza, New York NY 10017. Ancien directeur du Nigerian Institute of Social and Economic Research, Ibadan, il a contribué à divers ouvrages, dont *Problems of economic development* (1965), *African primary products and international trade* (1965) et *Capital movements and economic development* (1967).

vient des échecs enregistrés sur de nombreux fronts — échecs qui se manifestent aujourd'hui sous la forme de trois crises majeures, concernant respectivement : a) la gestion et la stabilisation de l'économie dans les pays développés ; b) le développement international, dû à l'incapacité de mettre en place les dispositifs et les mécanismes voulus pour stabiliser l'économie mondiale et en régler globalement le développement ; c) le développement économique dans les pays en développement, conséquence, d'une part, de la faiblesse de l'économie mondiale et, d'autre part, de la carence de nombreux pays qui n'ont pas su se fixer un ordre de priorités et mobiliser leurs ressources de la manière la plus rationnelle. Plus remarquable encore est le fait que ces échecs se révèlent à un moment où des avancées spectaculaires de la science et de la technologie ont donné au monde des moyens considérablement accrus de faire face aux problèmes et aux défis dans presque toutes les sphères de l'activité économique.

La crise la plus critique est peut-être celle qui paralyse la stabilisation économique dans les pays développés, car elle explique aussi, en partie, les échecs enregistrés sur les deux autres fronts. Il y a à cela de multiples raisons. Tout d'abord, les pays développés ont souvent justifié leur peu d'empressement à contribuer plus généreusement aux programmes internationaux ou à accroître leur aide bilatérale en invoquant leurs propres problèmes intérieurs, comme l'inflation, le chômage et la persistance de poches de pauvreté. Deuxièmement, les débats théoriques sur la question de savoir si, dans les pays développés, la stabilisation de l'économie doit passer par l'intervention de l'État ou reposer en grande partie sur le jeu des mécanismes du marché ont souvent été étendus aux problèmes mondiaux comme à ceux des pays en développement. C'est ainsi que les pays développés se sont souvent opposés aux tentatives faites pour stabiliser les marchés internationaux des produits de base par des accords entre producteurs et consommateurs, en faisant valoir que de telles mesures entraveraient le libre jeu de l'offre et de la demande sur les marchés mondiaux ; de

même, on a souvent suggéré aux pays en développement que l'initiative privée servirait bien mieux leur développement que le recours à l'intervention de l'État et aux entreprises publiques<sup>3</sup>.

C'est pourquoi ni les pays en développement, ni ceux qui croient que des arrangements globaux peuvent effectivement être mis en place pour assurer la régulation de l'économie mondiale ne sauraient ignorer les problèmes concrets posés par la stabilisation de l'économie dans les pays développés, non plus que les débats intellectuels qu'ils suscitent inévitablement. Il va sans dire que le type de solution retenu pour sortir de l'impasse où se trouve actuellement la réflexion sur le problème de la stabilisation de l'économie dans les pays développés ne pourra manquer d'infléchir le cours de la pensée économique pour de nombreuses années à venir, ce qui aura nécessairement des répercussions, favorables ou néfastes, sur les pays en développement. Déjà, toutes les vieilles idées — classiques, néoclassiques, keynésiennes et post-keynésiennes ou autres — sont sérieusement mises à l'épreuve, et il est douteux que le monétarisme lui-même, si en vogue avant la récession, survive à la crise actuelle. De fait, il n'est peut-être pas exagéré de considérer que nous entrons dans une période de fluidité de la pensée, où les économistes devraient se sentir libres de faire éclater le carcan des idées anciennes et des opinions préconçues et être prêts à réexaminer les options et les modèles qu'on avait précédemment rejetés en les jugeant impraticables. Le moment paraîtrait particulièrement propice à de nouvelles orientations de la réflexion, plus indépendantes des préjugés idéologiques que ce n'était le cas jusqu'à présent. En effet, nous sommes peut-être à l'aube d'une science économique nouvelle qui répondra mieux aux problèmes concrets auxquels nous nous heurtons dans la conduite des affaires économiques intérieures, ainsi que dans l'organisation des relations économiques internationales. Si, comme il semble, les politiques actuelles échouent, la simple pression des événements favorisera certainement des démarches plus réalistes



pour aborder les questions économiques nationales et internationales et incitera davantage à reconsidérer un éventail plus large d'options pour définir les actions à mener à leur sujet.

Dans les pays en développement, la crise a revêtu de multiples aspects. A la crise de la gestion des économies nationales déjà évoquée s'ajoute une crise des idées — idées le plus souvent contradictoires et importées en même temps que l'aide étrangère. Trois grandes questions se posent souvent à ce propos. La première est de savoir jusqu'à quel point les pays en développement devraient s'en remettre à la « main invisible » du mécanisme des prix et dans quelle mesure l'État devrait intervenir activement dans la conduite des affaires économiques, par des mesures directes d'encadrement et une réglementation, ou en participant directement au processus de production. Cette question touche aussi à celle des rôles à assigner respectivement au secteur privé et au secteur public. Vient ensuite toute la série des questions, non moins importantes, concernant la stratégie de développement qui ont, ces dernières années, révélé des perspectives nouvelles en mettant l'accent sur l'emploi, la répartition des revenus et les besoins essentiels. Enfin, la situation créée par leur dépendance persistante à l'égard d'une économie internationale instable pose souvent de graves problèmes à ceux-là mêmes des pays en développement qui sont capables de gérer très rationnellement leur économie nationale.

## La perspective historique

Cette situation de crise plonge ses racines très loin dans l'histoire des pays en développement. Les conséquences des structures économiques et sociales que beaucoup d'entre eux ont héritées en naissant des anciens régimes coloniaux ou néocoloniaux ont été fortement sous-estimées par de nombreux économistes spécialisés dans le développement, et même par certains des gouvernements de ces pays qui ont accédé récemment à l'indépendance.

La prise de conscience de l'ampleur des

tâches à accomplir est allée de pair avec un intérêt grandissant pour l'économie du développement, qui s'est largement répandu après la deuxième guerre mondiale, à mesure que de nombreux pays, jusque-là soumis au régime colonial, accédaient à l'indépendance politique. L'intérêt s'est cristallisé dans deux grandes directions. Certains, tout d'abord, ont saisi cette occasion pour spéculer sur les conditions et les voies de la croissance économique, sans se soucier, ou guère, de la situation effective dont les pays en développement venaient de sortir. Ils ont ainsi laissé s'installer la conviction que les modèles de croissance économique conçus pour les pays les plus avancés pouvaient aisément s'appliquer à la situation des pays en développement. D'autres, ensuite, ont contesté cette approche, en attirant l'attention sur les difficultés dans lesquelles les pays en développement se débattaient au lendemain de l'indépendance et sur les mesures particulières qu'il faudrait prendre pour corriger les déséquilibres structurels qu'ils avaient hérités. C'est à ce second groupe qu'on doit une bonne partie de l'apport intellectuel fourni aux premiers efforts déployés par les Nations unies pour mobiliser l'opinion internationale et obtenir son appui en faveur de mesures spéciales d'aide aux pays en développement.

Ces démarches restent à l'honneur dans les travaux récents d'économie du développement. La première a abouti à des modèles mathématiques complexes et élégants, dont beaucoup présentent une cohérence interne mais qui, pour la plupart, souffrent de deux défauts fondamentaux : bien des pays en développement ne sont pas encore en mesure de produire les statistiques sans lesquelles ces modèles ne sauraient avoir un minimum de crédibilité et, si les modèles semblent souvent se comporter comme le monde réel, il est très rare que le monde réel se comporte comme les modèles<sup>4</sup>. Quant à la seconde approche, elle a ouvert des perspectives nouvelles faisant une part accrue à des domaines comme la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi, les besoins essentiels et le développement rural<sup>5</sup>.

L'importance de la coopération internationale en vue du développement a été reconnue très tôt, et l'on avait beaucoup espéré voir les pays développés faire bénéficier les pays en développement de vastes transferts de ressources à des conditions avantageuses pour les aider à résoudre leurs grands problèmes de restructuration. Les événements ont largement déçu ces espérances. Dans l'ensemble, les pays développés ont réagi d'une manière trop réservée et trop limitée à l'appel en faveur de l'aide multilatérale ; ces dernières années, ils ont donné la priorité à leurs propres programmes d'aide bilatérale, liée en grande partie à leurs exportations et leurs experts, et à leur propre conception de la meilleure voie du développement. Tous les arguments en faveur d'une formule du genre du Plan Marshall ont été rejetés ; dans la période initiale, les propositions de création d'un Fonds spécial des Nations unies pour le développement économique (SUNFED) ont fait long feu, et l'on a manqué l'occasion d'assurer le démarrage des pays en développement à partir d'une infrastructure plus solide.

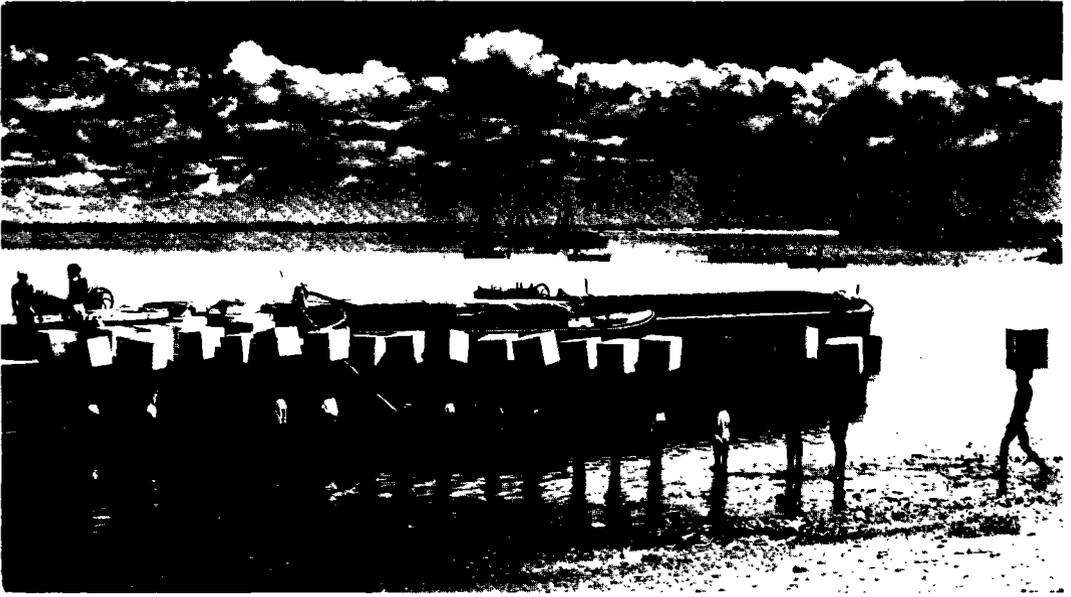
Allant à contre-courant de la montée des aspirations de leurs propres peuples, gênés par l'insuffisance de leur infrastructure et l'instabilité des marchés des quelques rares produits d'exportation qui leur assurent l'essentiel de leurs recettes en devises, et débordés par le manque de personnel qualifié et une mauvaise gestion, beaucoup de pays en développement se sont trouvés dans une situation quelque peu désespérée, où toutes les conditions étaient réunies pour que de nombreux plans de développement échouent, alimentant les déceptions et le mécontentement.

Les vicissitudes politiques, liées au processus de passage à des sociétés nouvelles et aux efforts faits pour consolider l'indépendance nationale, sont venues aggraver la situation d'économies qui étaient déjà au bord du gouffre et ont valu à ces pays une réputation peu enviable d'instabilité, plus souvent invoquée pour réduire les apports d'aide internationale que pour les accroître.

Cette situation, qui plaçait les responsa-

bles politiques des pays en développement devant des choix difficiles, fournissait, en outre, aux économistes ample matière à spéculation. Pour reprendre la formule de Paul Streeten : « Ce qu'il y a de remarquable dans ces premiers débats, c'est la prolifération des idées, des critiques et des réserves, qui offre un contraste frappant avec la conviction monolithique qu'il existait un paradigme unique<sup>6</sup>. » Il y avait certes toutes sortes de nuances dans les opinions, mais la véritable ligne de partage passait entre la gauche et la droite, la première admettant davantage l'intervention de l'État et la seconde soutenant que le libre jeu des mécanismes du marché devait être le grand axe de toute politique économique. Tous ces débats furent relégués au second plan par les réalités de la politique, les pays en développement se trouvant pris dans le conflit des idéologies rivales, qui les a souvent amenés, dans leurs efforts de développement, à opérer sur ce plan de pénibles revirements.

Au début des années 70, au moment du bilan de la I<sup>re</sup> Décennie des Nations Unies pour le développement, les limites de la démarche adoptée jusque-là commençaient à apparaître clairement. Il était devenu manifeste que, vu les particularités de la situation des pays en développement, il ne suffirait pas d'une élévation de leur taux de croissance économique et qu'il faudrait prêter plus d'attention à la répartition des fruits de l'expansion au développement rural, à la promotion de l'emploi, aux besoins essentiels, etc. De plus, l'insuffisance de l'aide internationale était devenue si évidente que la Commission Pearson<sup>7</sup> lança un nouvel appel à la communauté internationale pour qu'elle se mobilise davantage au service de la coopération internationale. Les nouvelles perspectives de développement allaient relancer la réflexion chez les chercheurs, tant dans les milieux universitaires qu'au sein des organisations internationales, ce qui devait donner naissance à diverses idées sur la manière de répandre les bienfaits du processus de développement en stimulant l'emploi et en s'attachant davantage aux petites industries, aux besoins essentiels



Embarquement des marchandises, dans le delta du Niger. Hassner / Ifot.

et à la mise sur pied de programmes spéciaux en faveur des groupes les plus défavorisés<sup>8</sup>.

Dans l'intervalle, les pays en développement avaient été suffisamment désabusés par les résultats de deux décennies de « coopération internationale » pour chercher des solutions de rechange reposant sur une plus grande autonomie et un resserrement de leur coopération mutuelle. Ces efforts se sont traduits par une certaine formalisation des relations Sud-Sud et par un encouragement des recherches théoriques sur l'élargissement et le renforcement de ces rapports. Cet effort de réflexion en est encore à ses débuts, mais deux des questions capitales qu'une démarche différente aurait à résoudre apparaissent d'ores et déjà clairement. La première est la puissance des sociétés multinationales dans les structures de production des pays du Sud, la seconde est l'éternel problème de la répartition des profits tirés de la coopération entre des pays qui ne se situent pas au même niveau de développement<sup>9</sup>.

### Les conséquences d'un échec

A mesure que ces crises se manifestaient au grand jour, les écrits des chercheurs se multipliaient et se diversifiaient. Les idées n'ont certes pas fait défaut en matière de gestion globale de l'économie. Bien au contraire, une multitude d'idées et de lignes d'action ont été proposées pour instituer des dispositifs et mécanismes nouveaux capables d'assurer la gestion du développement à l'échelle mondiale. Alors que les travaux publiés au sein du système des Nations Unies au sujet du Nouvel ordre économique international et les rapports des commissions Pearson et Brandt<sup>10</sup> plaidaient d'une manière très convaincante en faveur d'une telle gestion mondiale du développement, le monde n'a jamais été aussi loin de traduire ces idées en programmes concrets. De fait, dans ces deux domaines importants que sont le commerce et l'aide, un certain recul a même été enregistré ces dernières années.

Les conséquences qu'implique l'échec enregistré sur ce front sont plus profondes qu'on

ne l'admet généralement. Étant donné les problèmes structurels auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement, le succès des mesures prises à l'échelon national est nécessairement subordonné, entre autres choses, à l'adoption de dispositifs mondiaux visant à stabiliser les marchés des produits de base et à aider les pays les plus pauvres, en particulier, à améliorer et à développer les infrastructures économiques et sociales indispensables. C'est ce qui a amené la Commission Brandt à proposer la mise sur pied d'un programme spécial en faveur de ces pays. Selon ses recommandations :

« Un programme d'action comportant des mesures d'urgence et des mesures à long terme devrait être lancé pour aider les populations des ceintures de pauvreté de l'Afrique et de l'Asie, et particulièrement les pays les moins développés. Ces mesures devraient comprendre de grands projets régionaux de gestion des eaux et du sol ; la fourniture de soins médicaux et la liquidation de maladies telles que la cécité des rivières, la malaria, la maladie du sommeil et la bilharziose ; des projets de reboisement ; le développement de l'énergie solaire ; la prospection minière et pétrolière ; un soutien à l'industrialisation, au développement des transports et autres éléments de l'infrastructure<sup>11</sup>. »

Les échecs enregistrés sur le plan mondial ont en outre empêché les pays en développement de mieux explorer les perspectives nouvelles qui s'offrent en matière d'emploi et de besoins essentiels. Sans doute peut-on dire que les économistes eux-mêmes semblent, en général, avoir sous-estimé l'appui que de tels programmes requerraient de la part de la communauté internationale<sup>12</sup>. Dans son rapport récent sur l'Afrique subsaharienne, la Banque mondiale recommande que les niveaux de l'aide accordée à cette région soient sensiblement relevés au cours de la prochaine décennie. Toutefois, si elle invite les pays à prêter une attention nouvelle à la production pour l'exportation, elle n'insiste guère sur la stabilisation des marchés mondiaux des produits de base, élément pourtant décisif du succès d'un tel effort<sup>13</sup>.

L'incapacité de tenir compte de la situation de départ défavorable où se trouvaient de nombreux pays en développement lorsqu'ils se sont engagés dans la voie du développement apparaît tout particulièrement dans les études consacrées à l'évaluation des progrès de l'agriculture et à l'analyse de la protection de l'industrie — deux questions abondamment traitées par les spécialistes. En ce qui concerne le développement agricole, les premiers travaux mettaient l'accent sur les incitations : si les agriculteurs étaient mieux rémunérés, ils produiraient davantage. On ne se préoccupait guère de la faiblesse et de l'insuffisance des équipements d'infrastructure, qu'il faudra améliorer très sensiblement si l'on veut que les prix soient un stimulant efficace. C'est encore plus vrai de la production agricole destinée à la consommation intérieure dans les zones subtropicales humides. Les régimes coloniaux avaient concentré leurs efforts de recherche et d'équipement sur les cultures d'exportation. Les denrées alimentaires de base étaient produites à l'aide de techniques traditionnelles et inefficaces, et les réactions des agriculteurs aux incitations de prix avaient des effets nécessairement limités. Les recherches théoriques entreprises à la fin des années 60 pour évaluer ces réactions n'ont, pour beaucoup, donné que des résultats très discutables, en raison notamment de difficultés d'ordre statistique. Toutefois, dès qu'ils ont bénéficié de conditions plus faciles — davantage de routes de desserte, nouveaux moyens d'irrigation, semences de meilleure qualité, crédit agricole, réservoirs de stockage, etc. — les agriculteurs se sont comportés comme partout ailleurs ; grâce aux mesures d'incitation par les prix, ils ont produit davantage, et ils ont accru leur production commercialisable à mesure qu'ils avaient plus largement accès aux marchés<sup>14</sup>.

L'industrialisation dans le cadre d'un régime de forte protection est un autre domaine où l'on a souvent sous-estimé les conséquences d'une situation de départ difficile. Certains économistes ont été prompts à signaler les effets négatifs de la protection sur la prospérité de l'économie intérieure, et, plus particu-



Goulet d'étranglement : troncs d'arbre dans le port de Lagos. Georg Gerster / Rapho.

lièrement, sur le secteur agricole. Mais, si les mesures de protection ont souvent été maintenues plus longtemps que l'argument des « industries naissantes » aurait pu l'expliquer, c'est en partie à cause de graves problèmes d'infrastructure — de l'énergie, de l'eau et des communications — qui font monter les coûts intérieurs et obligent à continuer de protéger l'industrie ; la situation ne changera pas tant que ces obstacles n'aient pas été levés<sup>14</sup>.

## Les perspectives nouvelles

Depuis une dizaine d'années, d'excellents travaux ont ouvert à la planification du développement des perspectives nouvelles qui permettraient de faire bénéficier de ses acquis de plus larges couches de la population. La série des publications du BIT sur l'emploi et certaines études de la Banque mondiale sur les besoins essentiels auront été particulièrement éclairantes. Il en va de même de certains travaux de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. Il convient de saluer ces efforts, mais ils n'ont pas abouti à la définition de mesures appropriées pour atteindre les objectifs tracés par ces nouvelles perspectives. De fait, la réalisation de ces objectifs exigerait une approche radicalement nouvelle de la planification du développement et une politique des revenus appliquée avec la plus grande rigueur, pour modifier l'équilibre entre divers groupes sociaux sur le plan de la puissance économique.

Dans l'ensemble, les auteurs de ces travaux ont craint de s'étendre sur ces délicats problèmes d'option, donnant peut-être par là à de nombreux pays en développement le sentiment que des objectifs nouveaux peuvent être atteints sans changement de cap radical de la part des pouvoirs publics. Les bienfaits du développement ne sauraient être étendus à des catégories plus nombreuses de leur population sans une politique des revenus appliquée avec une rigueur très contraignante. Malheureusement, la politique des revenus a aujourd'hui mauvaise presse chez les économistes, et il est significatif que, dans le débat actuel sur

la stabilisation économique dans les pays développés, ils soient peu nombreux à faire remarquer qu'elle aurait sa place dans un arsenal de mesures destinées à maintenir une croissance régulière et de hauts niveaux d'emploi sans soumettre les prix intérieurs à des pressions excessives. Les pays en développement ne peuvent assurément pas éviter de recourir à la régulation des revenus s'ils veulent empêcher une hausse de leurs coûts intérieurs — non seulement les coûts de production de leurs articles exportables, mais aussi les coûts unitaires des services (santé, éducation, etc.), dont ils tiennent beaucoup à faire bénéficier l'immense majorité de leur population.

Les difficultés que soulève la mise en œuvre d'une politique des revenus sont souvent d'ordre politique. L'écart de revenus qui existe dans beaucoup de pays en développement entre l'élite et les ouvriers des villes est si grand — plusieurs fois plus important que dans les pays développés — que ces derniers parviennent d'ordinaire à obtenir les augmentations qu'ils revendiquent ; or, mieux ils y réussissent, plus l'écart se creuse entre leurs propres revenus et les revenus moyens des zones rurales, ce qui a des conséquences préjudiciables pour le développement agricole. Pour réussir, une politique des revenus devrait freiner la hausse des coûts et des prix intérieurs et limiter la nécessité d'opérer des dévaluations successives de la monnaie, tout particulièrement dans les pays dont les exportations consistent encore, pour l'essentiel, en produits primaires.

L'économie du développement est devenue une spécialité de premier plan, et l'on peut penser que les travaux publiés en la matière continueront à se multiplier ; mais il en ira de même des questions qu'on peut se poser sur l'utilité de cette discipline. On peut aussi s'attendre, il est vrai, en admettant qu'ils prennent une part croissante aux recherches menées sur le développement, que les théoriciens et les institutions des pays en développement parviennent à faire mieux cadrer ces travaux avec les particularités de leur environnement. En intensifiant les

recherches au niveau local, en privilégiant davantage les travaux interdisciplinaires et en multipliant les études sur les implications des perspectives de développement nouvelles, ils adapteront certainement mieux la recherche aux problèmes locaux. D'autre part, les

questions de stratégie mondiale offrent encore un vaste champ de recherches et, sur ce point, la coopération entre établissements des pays développés et des pays en développement serait particulièrement fructueuse.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Leonard Silk, « Strains global, voices bitter », dans « Economic scene », *New York times*, 24 décembre 1982, p. D2.

2. Voir, par exemple, Thomas Balogh, *The irrelevance of conventional economics*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1982; Daniel Bell et Irving Kristol (dir. publ.), *The crisis in economic theory*, New York, Basic Books Inc., 1981.

3. Comme le fait, par exemple, le rapport de la Banque mondiale *Accelerated development in Sub-Saharan Africa - An agenda for action*, Washington, D.C., Banque mondiale, 1981.

4. Voir Thomas Balogh, *op. cit.*, et P. T. Bauer, *Dissent on development*, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 1971, où les modèles mathématiques font l'objet de critiques pertinentes dans cette perspective.

5. Voir, par exemple, la série des études du BIT sur l'emploi et celles qui ont été faites récemment dans le cadre du Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique (PECTA), Addis-Abeba, OIT.

6. Paul Streeten, *Development perspectives*, p. 103, Londres, MacMillan, 1981.

7. Lester B. Pearson (dir. publ.), *Vers une action commune pour le développement du Tiers monde*, Rapport de la Commission d'étude du développement international, sous la direction de Lester B. Pearson, Paris, Denoël, 1969.

8. Voir ci-dessus, note 5.

9. Ce problème est analysé par Constantine V. Vaitsos dans « Crisis in regional economic co-operation (integration) among developing countries : a survey », dans Paul Streeten et Richard Jolly (dir. publ.),

*Recent issues in world development* — A collection of survey articles, Pergamon Press, 1981.

10. *Nord-Sud - Un programme de survie*, rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international, sous la présidence de Willy Brandt, Paris, Idées/Gallimard, 1980.

11. *Ibid.*, p. 499.

12. Des études récentes effectuées dans le cadre du JASPA (voir ci-dessus, note 5) sur la Zambie et la République-Unie de Tanzanie évoquent les implications d'une stratégie des besoins essentiels en matière d'aide étrangère. La question est également examinée par Paul Streeten, *op. cit.*, p. 357-361.

13. *Op. cit.*, note 3 ci-dessus.

14. Le rapport de la Banque mondiale (*op. cit.*) a été critiqué sur ces deux points.

# De l'interaction des mouvements du taux de change et de l'inflation intérieure : cycles vicieux et cycles pas très vertueux, anciens et nouveaux

Luigi Spaventa

## Introduction

Dans les années qui suivirent la mise en flottement des monnaies, l'hypothèse d'un effet de rétroaction entre les mouvements des taux de change et l'inflation intérieure commença à être évoquée un peu partout en Europe. Les évolutions observées au Royaume-Uni et en Italie, d'une part, en République

fédérale d'Allemagne et en Suisse, de l'autre, accréditèrent l'idée que les dépréciations monétaires aggraveraient l'inflation intérieure, ce qui se traduirait par de nouvelles dépréciations et une nouvelle aggravation de l'inflation, selon un processus cumulatif. Il est vrai que les économistes professionnels accueillirent avec réserve cette hypothèse, « généralement formulée dans

un style journalistique »<sup>1</sup> : mais quelle que fût la qualité de sa formulation, elle n'en allait pas moins exercer une influence importante sur l'attitude et sur les décisions des pouvoirs publics de différents pays. Nous examinerons brièvement dans la partie suivante les principaux problèmes soulevés par cette hypothèse d'une relation de causalité cumulative entre les taux de change et les prix intérieurs, et en particulier les incidences pratiques qu'elle a

eues sur la politique économique des pays européens.

Les économistes qui ont analysé cette hypothèse du cercle vicieux ont rapidement su distinguer la paille des mots du grain des choses et faire le tri entre les problèmes qui se posent réellement et les autres. Il sera rendu compte de certains de leurs travaux dans la troisième partie.

Les événements de la deuxième moitié

des années 70 rappellent, en plus bénin et en beaucoup moins fiévreux, la crise de gravité variable qu'ont connue plusieurs pays européens au cours des années 20. Il existe des similitudes frappantes entre certaines des questions formulées et des solutions proposées par les économistes de l'une et l'autre période : bien que plus précises et plus élégantes, les théories contemporaines n'en

Luigi Spaventa, professeur de sciences économiques à l'Université de Rome, est actuellement député au Parlement italien. Il est membre du Conseil de recherche de l'Institut de l'Université européenne, à Florence, et du Conseil pour les études de politiques européennes, à Bruxelles. Il est l'auteur de nombreux articles sur la théorie économique et les politiques économiques. Son adresse : via Giovanni Battista de Rossi 29, 00161, Rome.

laissent pas moins une irrésistible impression de déjà vu. Certains travaux de cette époque plus ancienne seront évoqués dans la deuxième partie du présent article. Les modèles théoriques modernes apportent-ils des réponses satisfaisantes aux grands problèmes qui se sont posés à nos gouvernants dans les années 70 et à ceux, plus préoccupants encore, auxquels ils se trouvent actuellement confrontés ? Il est permis d'en douter. Si, par crainte d'avoir à



Les changeurs constituaient des sujets qui passionnèrent les peintres de l'école flamande. Le célèbre tableau de Quentin Metsys (v. 1466-1530), ci-dessus, illustre une scène de mœurs, dans l'esprit d'un reportage d'actualité; la femme feuillète un ouvrage religieux illuminé. A droite, Marinus van Roejmerswaelen (v. 1493 - v. 1567) met en scène des personnages rapaces, aux mains crochues. Louvre, Paris / Giraudon. Musée des Beaux-Arts, Nantes / Giraudon.

s'en repentir, les pays ont moins tendance aujourd'hui à se laisser entraîner dans des spirales vicieuses, la poursuite de la « vertu » les a peut-être fait tomber dans un autre piège, celui des ajustements quantitatifs cumulatifs qui, comme je le montrerai brièvement en conclusion, remplacent à présent les spirales inflationnistes.

### **Les grands problèmes et leurs incidences sur les politiques**

Telle qu'énoncée dans les années qui suivirent immédiatement la mise en flottement des monnaies, l'hypothèse de l'existence d'une relation causale cumulative entre les taux de change et les prix intérieurs était une construction intellectuelle sans grande rigueur sur le

plan théorique qui se prêtait à différentes caractéristiques et pouvait déboucher sur différentes lignes d'action<sup>2</sup>. Quelques-unes des questions en jeu sont énumérées ci-dessous.

Il y a tout d'abord la question de savoir si les variations des taux de change peuvent constituer en soi une source d'instabilité dont l'apparition précède et provoque des tensions inflationnistes intérieures qui induisent à leur tour de nouveaux mouvements des taux de change. Selon les tenants de la thèse du cercle vicieux, non seulement le taux de change peut s'écarter de la position d'équilibre pour des raisons indépendantes de la politique suivie dans le pays dont la monnaie se déprécie, mais la perturbation exogène initiale peut se perpétuer en acquérant un dynamisme propre.

Même si l'on admet que les variations des taux de change ne sont pas la cause originelle



et indépendante des perturbations mais seulement une cause annexe, il se pose d'autres problèmes. En premier lieu, les mouvements des taux de change consécutifs à une première perturbation peuvent déclencher un processus de multiplication des effets initialement produits. Ensuite, il faut voir si ce processus ne peut pas engendrer une instabilité dynamique au sens technique du terme, c'est-à-dire une succession perpétuelle de cycles d'inflation intérieure et de dépréciation extérieure de la monnaie. Même si ce n'est pas le cas, il est pertinent de se demander combien de temps le processus durera avant qu'un nouvel équilibre s'instaure, si les différences entre la position initiale et la position finale ne concernent que les variables nominales, et quelles sont les répercussions réelles du phénomène pendant la période transitoire.

Une autre question liée aux précédentes, quoique conceptuellement distincte, est celle de savoir si, à l'effet inflationniste du mouvement des taux de change dans les pays dont la monnaie se déprécie, correspond un effet inverse dans les pays dont la monnaie s'apprécie. Ceux qui affirment l'existence d'un « effet d'encliquetage » estiment que ce n'est pas le cas<sup>3</sup> et que les taux flexibles sont donc globalement plus inflationnistes que les taux fixes.

Des problèmes d'un intérêt plus pratique se posent également : tout d'abord, que peut-on faire pour freiner les mécanismes de propagation du phénomène ? On pense en particulier aux pratiques d'indexation en vigueur sur le marché du travail. Ensuite, faut-il résister aux dépréciations ou dévaluations monétaires en intervenant sur les marchés des changes ? Répondre par l'affirmative, c'est estimer

qu'une baisse du taux de change ne ferait qu'aggraver les effets de la perturbation.

Une autre façon de voir, plus radicale, a peut-être moins retenu l'attention, mais a cependant exercé une influence considérable sur les politiques : si la baisse du taux de change est une cause d'inflation, il est permis de penser qu'à l'inverse sa hausse peut contribuer à modérer les tensions inflationnistes intérieures ou extérieures ; la réduction de l'inflation favorisera alors une nouvelle appréciation de la monnaie, selon un cercle qualifié cette fois de « vertueux ». Selon cette thèse, le taux de change est un objectif intermédiaire sur la voie qui doit mener en fin de compte à la stabilité des prix : pour les petits pays à économie ouverte, accrocher leur monnaie à une monnaie plus forte qui tend à s'apprécier peut apparaître comme le moyen le plus rapide de progresser dans cette voie. Cette thèse repose essentiellement sur l'argument des effets bénéfiques qu'une baisse relative des prix à l'importation (dans la monnaie nationale) devrait avoir sur le taux d'inflation intérieure<sup>4</sup>. Elle s'appuie également sur l'argument voulant qu'un taux de change élevé et en hausse favorise les gains de productivité en obligeant les entreprises du secteur des biens faisant l'objet d'échanges internationaux à accroître leur efficacité et à moderniser leurs installations.

J'illustrerai maintenant par quelques exemples la manière dont ces problèmes ont été pris en compte dans les débats et les décisions de politique économique.

L'administration des États-Unis d'Amérique s'est généralement montrée méfiante à l'égard de toute thèse pouvant impliquer une critique des taux flexibles, ce qu'elle considèrerait être le cas de la thèse du cercle vicieux. En 1976, le Secrétariat de l'OCDE a présenté au Groupe de travail n° 3 du Comité de la politique économique une série de simulations des effets d'un choc extérieur sur les prix, les coûts et les taux de change, qui montrait que, dans certains pays, les effets cumulés pouvaient être très importants. Cet exercice relativement anodin a suscité une réaction particulièrement vive de la part de la délégation

américaine, qui y a répondu par un document où la thèse du cercle vicieux, même dans la version modérée retenue par le Secrétariat, est qualifiée de « sophisme des taux fixes »<sup>5</sup> : les variations des taux de change, y est-il affirmé, sont liées aux écarts antérieurs entre les taux d'inflation, et le surcroît d'inflation imputé à la dépréciation de la monnaie traduit seulement, en réalité, la cessation des subventions dont bénéficiaient jusque-là les importations par l'effet des interventions sur le marché des changes ; il est nié que les ajustements du taux de change puissent souvent être excessifs et toute intervention est déclarée exclue, au motif que ce serait « un effort dont la vanité peut être démontrée pour combattre le jugement du marché ». Ces arguments, et les arguments contraires, reviendront à maintes reprises dans la controverse opposant les États-Unis aux autres pays à propos des fluctuations à moyen terme et de la variabilité à court terme des taux de change nominaux, en particulier à la suite de la décision prise par les États-Unis de cesser d'intervenir sur le marché des changes.

L'attitude des pays européens a toujours été influencée par une conception des effets de la baisse des taux de change s'apparentant peu ou prou à la thèse du cercle vicieux. En République fédérale d'Allemagne, la revalorisation de la monnaie a souvent été considérée et utilisée comme un moyen de lutte contre l'inflation<sup>6</sup>. Par contre, on s'est toujours efforcé d'éviter une dépréciation monétaire, qui « amplifie l'importation d'inflation, élève le coût des importations et tend à réduire les recettes en devises provenant des exportations » : en période de fort déficit de la balance des paiements, on lui a préféré « une politique systématique de stabilisation intérieure qui améliore la compétitivité des entreprises allemandes... mais tend à contenir l'importation d'inflation en... stabilisant autant que possible le taux de change »<sup>7</sup>. Il n'est donc pas surprenant que la popularité du système des changes flottants n'ait pas cessé de diminuer, concurremment à l'appréciation considérable du dollar depuis le milieu des années 80 : la flexibilité des taux de change

est peut-être « inévitable dans la pratique » mais des fluctuations fréquentes et de grande amplitude sont préjudiciables à la croissance et ont une incidence négative sur le taux d'inflation car « les effets d'une dépréciation de la monnaie se répercutent généralement très vite sur les prix et les coûts tandis que ceux de sa valorisation ont tendance à ne se propager qu'avec un certain délai »<sup>8</sup>.

Les petits pays européens ont souvent été séduits par l'idée qu'une régulation appropriée de leurs taux de change leur permettrait de se défendre contre les tensions inflationnistes et favoriserait la stabilité intérieure dans un environnement international inflationniste. L'exemple le plus notable est celui de la Belgique, qui a joué obstinément cette carte jusqu'à une époque très récente en accrochant le franc belge au deutschemark (de sorte que sa valeur effective a augmenté de 15 % de 1975 à 1979) et en s'élevant énergiquement contre tout changement de parité au sein du SME<sup>9</sup> qui impliquerait une dévalorisation du franc belge. En 1974/75, la Suède s'est efforcée de concilier une politique anticyclique et la lutte contre l'inflation en entrant dans le « serpent » monétaire européen<sup>10</sup>. En 1973, la Norvège a réévalué la couronne « pour pouvoir résister aux tensions inflationnistes d'origine étrangère »<sup>11</sup>.

L'espoir que des engagements officiels en matière de taux de change permettraient d'éviter la répétition des spirales « vicieuses » et d'assurer la stabilité intérieure de l'économie nationale a manifestement compté pour beaucoup dans la création du Système monétaire européen (SME), et en particulier dans la décision de certains pays d'y adhérer. Ce fut certainement le cas de l'Italie<sup>12</sup>, et aussi celui de l'Irlande, où il était admis que l'accrochage à une monnaie plus forte que la livre sterling « était la condition de la réduction du taux d'inflation dans le pays »<sup>13</sup>.

Le Royaume-Uni constitue à cet égard un cas un peu à part. Si ce pays a décidé de ne pas adhérer au SME, c'est avant tout par crainte de perdre sa liberté de manœuvre dans la conduite de sa politique économique. Le gouvernement travailliste craignait que des

contraintes extérieures n'entravent la poursuite des objectifs intérieurs d'expansion de la production et de l'emploi. Les faits ont prouvé que l'adhésion du Royaume-Uni au SME aurait été incompatible avec la fantastique valorisation de la livre sterling qui, sous le gouvernement conservateur, fut le résultat immédiat de la politique de resserrement monétaire et contribua puissamment à réduire le taux d'inflation<sup>14</sup>. L'adhésion éventuelle du Royaume-Uni au SME continuait à apparaître comme trop contraignante, mais cette fois — étant donné le revirement de la stratégie économique intérieure — pour des raisons inverses de celles qui avaient motivé la décision britannique à l'origine.

Quelques-unes des questions énumérées ci-dessus avaient déjà été débattues en Europe au cours des années 20 et 30 ; aussi évoquerons-nous maintenant brièvement cette période.

## Rétrospective

Le débat sur les relations causales qui peuvent exister entre les variations des prix intérieurs et celles du taux de change est déjà ancien dans la littérature économique européenne ; il devait prendre une actualité particulière lors des épisodes d'inflation aiguë de la fin de la guerre de 1914-1918 et du début des années 20, ainsi qu'à propos de l'évolution du franc français entre 1922 et 1926. Passer en revue les différentes opinions qui s'exprimèrent alors sortirait du cadre du présent article<sup>15</sup> et je me bornerai donc à rappeler ici quelques-unes des conclusions, généralement admises à l'époque par le courant de doctrine majoritaire, qui sont applicables à des situations observées ultérieurement.

Il fut d'abord souligné que, contrairement à ce que pensaient certains auteurs allemands et français de l'époque<sup>16</sup>, la simple constatation de l'antériorité ou de la postériorité des mouvements de l'une des variables par rapport à ceux de l'autre n'autorise pas à tirer la moindre conclusion concernant une relation causale entre les prix et les taux de

change. Ensuite, on reconnut généralement qu'il n'en existe pas moins des interactions entre les mouvements des deux variables et qu'une trop grande disparité tend à faire entrer en jeu des forces correctrices. Mais il faut également souligner que, mise à part cette influence réciproque, le « raisonnement général » ne permet pas de déduire qu'il existe entre lesdites variables « une véritable relation causale » — hormis le cas extrême où les prix intérieurs sont exprimés en une monnaie étrangère. D'une manière générale, les mouvements des prix et des taux de change sont « les produits communs d'antécédents communs »<sup>17</sup>, et sont liés, de ce fait, « par une relation fonctionnelle »<sup>18</sup>.

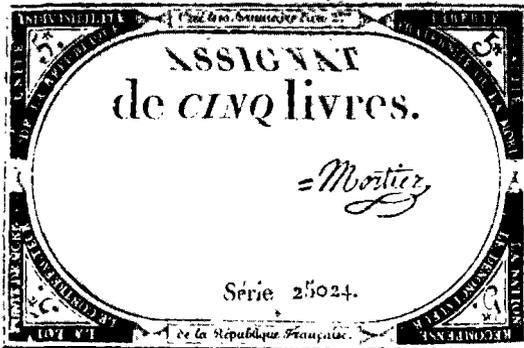
Sous certaines réserves dont il sera question plus loin, l'antécédent commun qui déclenche les mouvements des prix et des taux de change est l'inflation de la masse monétaire sous la forme d'une double expansion de la quantité de monnaie-papier en circulation (causée principalement par les déficits budgétaires) et du crédit. Le processus est entretenu par des mesures d'accompagnement ayant pour effet d'augmenter davantage la masse monétaire : « Il ne peut se produire un déplacement des prix intérieurs sous la pression de la baisse du taux de change que dans la mesure où l'on ne cesse pas d'émettre de la monnaie-papier »<sup>19</sup>. D'éminents financiers et hommes politiques d'Allemagne formulèrent à l'encontre de cette thèse diverses objections fondées sur deux arguments : a) la valeur or de la monnaie en circulation s'était effondrée et b) la hausse de sa valeur nominale avait été beaucoup moins rapide que celle des prix, en particulier pendant la période finale d'hyperinflation<sup>20</sup>; et cela s'était également vérifié en France pendant la période 1924-1926<sup>21</sup>. L'étude de la dynamique du processus permet de répondre à ces objections.

En premier lieu, dans l'interaction des mouvements des taux de change et des prix, « c'est l'un ou l'autre de ces facteurs qui, suivant la situation particulière considérée, peut être le plus puissant et entraîner l'autre »<sup>22</sup>. Dans les années qui suivirent immédiatement la première guerre mondiale, l'évo-

lution des taux de change de plusieurs monnaies fut beaucoup plus lente que celle des prix intérieurs des pays correspondants : à cette époque, on était encore « fermement convaincu que la dépréciation des monnaies européennes était un phénomène strictement temporaire... et que ces monnaies reviendraient tôt ou tard à leurs parités d'avant-guerre, parités considérées comme étant par essence 'normales' et 'naturelles' ; aussi les dépréciations successives encouragèrent-elles l'afflux des capitaux »<sup>23</sup>.

Lorsque cette conviction n'existe pas, ou lorsque c'est le contraire qui est anticipé, les taux de change tendent à mener les prix et à fluctuer plus librement de part et d'autre de la courbe tendancielle. Ce phénomène s'explique par la différence de nature existant entre les marchés où se forment les deux séries de prix (taux de change et prix des produits). Bresciani-Turroni (1937) fait à maintes reprises la distinction moderne entre marchés à enchères et marchés contractuels<sup>24</sup> : « Pendant une première phase de la dépréciation il existait un 'système' de prix intérieurs dont la rigidité contrastait fortement avec les variations très prononcées du taux de change et tendait à ramener celui-ci vers l'équilibre. » Dans une phase ultérieure d'instabilité plus aiguë, les prix et les salaires et traitements « sont devenus de plus en plus sensibles aux variations du cours de la monnaie... réagissant au moindre souffle sur le marché des changes : à ce stade, le 'système' des prix intérieurs, qui constituait en quelque sorte le centre de gravité autour duquel le taux de change oscillait... avait cessé d'exister »<sup>25</sup>.

Une fois le processus inflationniste engagé, il devient difficile de distinguer les causes originelles des mouvements des prix et des taux de change. Non seulement les hausses de prix entraînent un accroissement de la masse monétaire, mais surtout l'anticipation de nouvelles dépréciations de la monnaie favorise l'accroissement de sa vitesse de circulation<sup>26</sup>. Qui plus est, non seulement l'inflation effective, « mais aussi l'inflation [monétaire] prévue agissent sur les changes par le simple effet de la spéculation et de l'antici-



Assignats révolutionnaires (papier-monnaie non convertible en espèces) créés par l'Assemblée constituante en 1789 pour éviter la banqueroute. Leur remboursement reposait sur le produit de la vente des biens du clergé et d'autres valeurs immobilières nationalisées. Mais, comme le nota Thiers dans son *Histoire de la Révolution française* : « La baisse de l'assignat commençait d'abord à la bourse par rapport au numéraire et à toutes les valeurs mobiles. Elle avait lieu ensuite par rapport aux marchandises, qui renchérisaient dans les boutiques et les marchés. Cependant, les marchandises ne montaient pas aussi rapidement que le numéraire parce que les marchés sont éloignés de la bourse, parce qu'ils ne sont pas aussi sensibles et que d'ailleurs les marchands ne peuvent pas se donner le mot aussi rapidement que des agitateurs réunis dans une salle. »

tion générale, avant de perturber effectivement les prix intérieurs »<sup>27</sup>.

La masse monétaire peut aussi devenir une variable endogène des mouvements des prix et des taux de change par l'effet d'un autre processus qui revêt également une grande importance au regard des problèmes contemporains et dont l'expérience économique française des années 20 représente le meilleur exemple.

La France sortait de la guerre avec une très lourde dette publique, qui s'accrut encore dans les années d'après-guerre du fait de déficits budgétaires considérables : or ces déficits se réduisirent de façon spectaculaire à partir de 1922 et, en 1926, le budget était en équilibre. Cependant, alors qu'un financement

non monétaire des déficits s'était révélé chose aisée jusqu'en 1923 et qu'il n'y eut pas d'augmentation de la circulation fiduciaire entre 1920 et 1923, « les problèmes monétaires du pays s'aggravèrent à mesure que le déficit budgétaire diminuait »<sup>28</sup> : la circulation fiduciaire s'accéléra brutalement, tandis que les prix et le taux de change du dollar montaient en flèche. Le surendettement public et le caractère à court terme de la dette contribuèrent pour beaucoup à cette évolution. Le public et les banques recherchant des placements plus attrayants, les souscriptions nettes devinrent négatives et les émissions d'obligations à plus long terme, destinées à remplacer les bons du Trésor venant à échéance, n'eurent aucun succès. La nervosité s'empara

alors du marché et la perte progressive de confiance dans les effets publics fut amplifiée par des facteurs politiques (crainte du prélèvement d'un impôt sur le capital ou d'une consolidation forcée de la dette publique par un nouveau gouvernement de gauche). Le gouvernement se vit contraint d'emprunter à la banque centrale et la masse monétaire augmenta, tandis que la circulation de la monnaie s'accélérait fortement à mesure que les vaines tentatives faites pour contenir la masse monétaire aggravaient la crise de confiance. Cette accélération de la circulation, la croissance de la masse monétaire et le processus d'inflation et de dépréciation monétaire qui s'ensuivirent « traduisaient un manque de confiance et, d'une manière générale, les réactions du public, qui refusait de réinvestir dans des effets d'État »<sup>29</sup>.

Les économistes qui ont étudié l'évolution de la situation économique des pays d'Europe dans les années 20 se sont accordés à reconnaître que la spéculation avait généralement un effet déstabilisateur<sup>30</sup>, et que la masse monétaire et la vitesse de circulation de la monnaie devenaient inévitablement des variables endogènes, une fois le processus d'inflation et de dépréciation engagé. Ils ont également tous été d'accord pour estimer que le processus ne pouvait se perpétuer sans un certain accompagnement monétaire. Leurs divergences se situaient ailleurs : il y avait, d'un côté, ceux qui, tels Bresciani-Turroni et Haberler, croyaient qu'on pouvait en principe contenir la masse monétaire et que c'était là que résidait le vrai remède et, de l'autre, ceux qui, tel Nurkse, voyaient un risque de « mouvements cumulatifs tendant à s'aggraver d'eux-mêmes dans un régime de changes flottants », et qui estimaient qu'une action sur le crédit intérieur ne pouvait suffire à éliminer l'instabilité et qu'il fallait donc commencer par stabiliser directement le marché des changes, même si, par ailleurs, cette stabilisation « exigeait une politique du crédit appropriée »<sup>31</sup>.

Bresciani et Haberler ont connu un regain de faveur dans les années 70. A l'heure actuelle, l'observation du fonctionnement effectif du système des changes flottants au

cours des cinq dernières années tend peut-être à renvoyer le pendule de la pensée économique vers les thèses de Nurkse<sup>32</sup>.

Après ce rappel des événements et des théories du passé, je me tournerai maintenant vers les travaux contemporains.

## Réponses théoriques et conséquences pratiques

La vogue de la thèse du cercle vicieux après la mise en flottement des monnaies a incité quelques auteurs à essayer de déterminer si la relation causale à double sens entre les taux de change et les prix intérieurs pouvait être établie par des tests de causalité<sup>33</sup>.

La signification des résultats obtenus a été contestée pour plusieurs raisons.

Les prix et les taux de change, a-t-on fait observer, sont des variables endogènes dans tout modèle général de l'économie et, même s'ils sont en interaction, les uns comme les autres sont affectés par les modifications des conditions intérieures et les perturbations extérieures d'une manière qui dépend des paramètres des fonctions en cause. En outre, la différence existant entre les marchés de capitaux, d'une part, et ceux des biens (et du travail), de l'autre, fait que les vitesses de réaction des deux variables ne sont normalement pas les mêmes, si bien que l'avance prise par les taux de change sur les prix peut être à l'origine d'une « illusion d'optique »<sup>34</sup>.

Le point essentiel de ces objections est que la question du cercle vicieux devrait être examinée dans le cadre d'un modèle global rendant compte du comportement « des syndicats, des entreprises, des banques centrales et de ceux qui spéculent sur les changes »<sup>35</sup> et que des données empiriques partielles ne sauraient être probantes.

Les modèles qui se rapportent au thème des cercles vicieux ne sont qu'un sous-ensemble des modèles « de macro-économie des économies ouvertes ». Je me bornerai, ci-après, à étudier certains aspects des premiers sans entrer dans des considérations théoriques plus générales.



Façon traditionnelle japonaise de compter de grandes quantités de billets de banque. Paolo Koch.

Même s'il est vrai, ici comme ailleurs, que les résultats théoriques sont extrêmement sensibles « à des variations très plausibles des hypothèses de base »<sup>36</sup>, certains résultats apparaissent communs à tous les modèles, quelles que soient leurs caractérisations précises.

Premièrement, la baisse du cours de la monnaie joue toujours un rôle important de réduction et de réorientation des dépenses : la hausse des prix à l'importation fait monter le niveau général des prix intérieurs, réduisant ainsi les disponibilités réelles, tandis que la réorientation vers les productions nationales accroît simultanément la demande monétaire<sup>37</sup>. Cet effet se trouve renforcé si l'on postule une fonction de réaction des autorités monétaires telle que celles-ci augmentent ou réduisent la masse monétaire suivant que l'écart du taux de change par rapport à sa valeur d'équilibre est négatif ou positif<sup>38</sup>.

Deuxièmement, il est postulé que l'ajustement des taux de change, lesquels sont déterminés par enchères, se fait plus rapidement que celui des prix et des salaires, qui sont déterminés de manière contractuelle. Une perturbation initiale — la croissance de l'offre monétaire intérieure, par exemple — entraînera une première dépréciation qui sera suivie d'une série de hausses des prix et des salaires et de nouvelles dépréciations monétaires. Cependant, les chocs monétaires n'affecteront pas les valeurs à long terme des variables réelles, tandis que les prix, les salaires nominaux et le taux de change varieront tous proportionnellement. Le processus de dépréciation-inflation déclenché par une perturbation initiale ne peut donc se perpétuer à l'infini mais tend forcément au rétablissement de valeurs d'équilibre, à moins que les autorités, par souci de maintenir la production au

niveau plus élevé temporairement atteint à la suite de l'expansion initiale de la masse monétaire, n'augmentent à nouveau celle-ci. Enfin, même si les mouvements du taux de change sont plus rapides que ceux des prix et risquent parfois, au cours du processus d'ajustement, de dépasser le nouveau niveau d'équilibre, on ne saurait les tenir pour responsables de la spirale enclenchée par la perturbation initiale.

Sans que cela enlève rien au mérite ni à l'élégance de l'analyse théorique moderne, on notera que ces conclusions sont très proches de celles des travaux des années 20 et 30 que j'ai évoquées précédemment : désormais plus précises, et reposant sur des fondements analytiques plus solides, elles sont peut-être aussi plus rigides, et plus désincarnées parce que la théorie n'est pas étayée par l'analyse de faits concrets.

J'examinerai maintenant quelques aspects de certains travaux qui présentent un intérêt particulier pour notre propos.

Basevi et De Grauwe (1977) ont conçu un modèle statique caractérisé par la mobilité du capital, une règle d'intervention et une fonction de réaction de la masse monétaire ; la parité de pouvoir d'achat (PPA) est censée se maintenir à long terme. L'objet du modèle est de démontrer la supériorité d'une règle d'intervention visant au maintien de la PPA, inspirée des propositions Optica<sup>39</sup>. Les auteurs définissent les cercles vicieux (ou vertueux) comme des situations où « les pays se trouvent entraînés en fin de compte au-delà de ce qu'envisage la théorie généralement admise de la détermination des taux de change ». Leur modèle produit, à leur sens, des variations mais non des cercles vicieux, à moins que deux facteurs ne soient présents simultanément : un accroissement à court terme de la masse monétaire et une rigidité des prix à la baisse. Les situations vicieuses, impliquant une hausse des prix, un nouveau fléchissement du cours de la monnaie et l'augmentation du chômage, sont causées par deux réactions malencontreuses des pouvoirs publics au choc extérieur : d'abord l'accroissement à court terme de la masse monétaire et ensuite la décision de ramener celle-ci à son niveau

antérieur tout en maintenant les prix aux niveaux plus élevés qu'ils ont atteint<sup>40</sup>.

Rodriguez (1978) propose un modèle sans mouvements de capitaux où l'équilibre des compensations sur le marché est assuré par un niveau approprié des encaisses réelles et du taux de change réel. Si un déficit budgétaire persistant entraîne une expansion monétaire continue (la monnaie constituant le seul actif de l'économie), il s'ensuit, en régime de taux fixes, une série de dévaluations suivies de hausses des prix ; par contre, dans un système de taux flexibles, le taux de change réel reste constant et le taux d'inflation stable.

Le modèle de Bilson paraît être celui qui explique le processus de la façon la plus articulée du cercle vicieux. Selon ce modèle, les prix et les salaires s'adaptent lentement et (hypothèse d'une importance cruciale) la mobilité du capital est parfaite. Les mesures de politique monétaire sont inopérantes à long terme car elles ne peuvent modifier les valeurs d'équilibre des variables réelles. Néanmoins, une expansion de la masse monétaire conjuguée à l'inflation et à la dépréciation de la monnaie entraîne à court terme des gains de production, cette dernière augmentant brutalement pour revenir ensuite à son niveau d'équilibre. Bilson introduit un indicateur d'efficacité de la politique  $z$ , à savoir  $G(z) = \int [y(t) - y] dt$ , où  $y(t)$  est la production au moment  $t$ , telle qu'elle résulte de la politique  $z$ , et  $y$  la production en situation d'équilibre. Il constate que les paramètres du marché monétaire ont un effet négligeable sur  $G(z)$  ; en revanche les effets négatifs d'une plus grande ouverture et d'un ajustement accéléré des salaires et des prix sont très importants.

Les gains (transitoires) de production, qui sont également dus à une amélioration (transitoire) de la position concurrentielle de l'économie, peuvent rendre séduisante une politique d'expansion monétaire, à la condition toutefois que le rajustement aux valeurs d'équilibre ne soit pas trop rapide. Mais, comme Bilson le fait observer, si le public anticipe cette politique, elle se répercutera immédiatement sur les salaires, les prix et le taux de change, de sorte que ses effets réels

seront négligeables. Et c'est alors qu'on parlera de cercle vicieux : les autorités, contraintes de choisir entre, d'une part, des taux élevés d'inflation et de dépréciation monétaire s'accompagnant d'une stagnation de la production et, d'autre part, un chômage important dû au freinage de la croissance monétaire, se sentiront « prises dans un cycle n'offrant apparemment aucune issue »<sup>41</sup>. Le remède proposé par Bilson consiste, tout en freinant progressivement la croissance de la masse monétaire, à pratiquer une politique d'expansion budgétaire ou à stimuler l'offre globale. Une expansion de la demande élèverait le niveau d'équilibre du revenu et, en accroissant la demande d'argent, ferait baisser les prix, les salaires et le taux de change tout en augmentant les marges bénéficiaires et le prix des produits nationaux par rapport à celui des produits étrangers.

L'analyse de Bilson a d'importantes conséquences pour l'action gouvernementale. La conclusion selon laquelle une politique donnée reste sans effet sur les valeurs d'équilibre à long terme des variables réelles n'intéresse sans doute que modérément les pouvoirs publics : le court terme peut être assez long, s'il se révèle fructueux, et les échéances du long terme peuvent se situer au-delà de l'horizon temporel des dirigeants gouvernementaux. L'indice d'efficacité de la politique économique qu'a proposé Bilson peut donc aussi se révéler utile pour indiquer les paramètres sur lesquels les autorités doivent tenter d'agir pour accroître la somme des avantages à court terme procurés par une politique donnée. La solution proposée par Bilson pour sortir du dilemme devant lequel se trouvent placés les gouvernements semble prêter le flanc à plusieurs critiques. Comme Sachs (1980) l'a montré, l'argument de Mundell-Fleming n'est sans doute pas valable dans une économie où les salaires réels sont fixes : l'expansion budgétaire risque de provoquer une baisse du taux de change de la monnaie. En outre, l'accroissement de la dette publique risque de susciter des anticipations d'expansion monétaire qui influenceront rapidement sur le comportement des salaires et des prix. Enfin, pour que le

remède proposé par Bilson soit efficace, il faut que le déficit de la balance des opérations courantes qui en résulte soit compensé par l'apparition d'un excédent de la balance des opérations en capital et que l'accroissement de l'encours de la dette n'affecte pas le taux d'intérêt : la réalisation de ces conditions suppose une parfaite mobilité du capital et ne tient pas compte de l'influence que la balance courante exerce sur le taux de change.

Dans son analyse, Bond (1980) modifie le modèle de Bilson, en tenant compte du lent ajustement de la composition du portefeuille que déterminent les écarts entre les taux d'intérêt. Bond attribue donc, dans son modèle, un rôle légèrement différent au taux d'intérêt et fait intervenir les mouvements de capitaux dans la relation entre la balance des paiements courants et le taux de change. Mises à part ces différences dans le fonctionnement du mécanisme d'ajustement, elle obtient à peu près les mêmes résultats que Bilson.

Dans leur modèle, Wallich et Gray (1980) étudient les effets d'un choc extérieur en faisant varier les hypothèses qui concernent la politique par laquelle les pouvoirs publics répondent à ce choc et l'indexation des salaires. Une réponse gouvernementale symétrique à un choc monétaire exogène ne perturbera pas l'économie : dans une économie où l'indexation est totale (c'est-à-dire où les salaires peuvent varier en baisse), la production ne sera pas affectée et les pouvoirs publics stabiliseront les prix et, par conséquent, le taux de change ; dans une économie non indexée, les pouvoirs publics répondront à toute variation de la demande monétaire par une modification correspondante de l'offre. Répondre à un choc réel négatif (ou positif) par une stabilisation de la production peut amorcer une succession de cercles vicieux (ou vertueux) qui seront d'autant plus explosifs que l'économie est davantage indexée. Si les pouvoirs publics ne se préoccupent que des écarts négatifs de la production par rapport à son niveau d'équilibre, mais non de ses écarts positifs, des cercles vicieux apparaîtront à la suite soit de chocs monétaires persistants (qu'il y ait ou non indexation), soit d'un choc

réel, et causeront d'autant plus de dommages que le degré d'indexation de l'économie sera plus élevé. Si les réponses aux mouvements des prix sont asymétriques et ne tiennent pas compte des variations de production (les pouvoirs publics ne réagissant qu'aux hausses de prix), il apparaîtra au contraire des cercles « vertueux » (appréciation de la monnaie et baisse des prix). Dans le cas de réponses symétriques, « c'est le hasard plutôt que la 'moralité' de la réaction de son gouvernement qui fera qu'un pays se trouvera pris dans un cercle 'vicieux' ou dans un cercle 'vertueux' »<sup>42</sup>. Les pays susceptibles d'être entraînés dans les formes les plus extrêmes de cercles vicieux sont ceux qui, touchés par d'importants chocs réels négatifs, s'efforceront de maintenir la production à son niveau antérieur en dépit d'un fort degré d'indexation.

L'intérêt du modèle Wallich-Gray réside dans les indications pratiques que peuvent y trouver les pouvoirs publics — cela suppose toutefois une distinction tranchée entre chocs réels et chocs monétaires. Mais, dans un monde où ces deux types de choc sont liés, des dilemmes ne peuvent manquer d'apparaître et de brouiller les prescriptions pratiques suggérées par un tel modèle.

Certains des résultats auxquels aboutit ce modèle sont très proches de ceux qu'on obtient avec des modèles d'une espèce différente qui sont axés sur la détermination de la production intérieure et ne tiennent pas explicitement compte des marchés de capitaux. C'est ainsi que Modigliani et Padoa-Schioppa (1977) proposent le modèle d'une économie où l'indexation est totale et la politique monétaire passive. Si cette économie est fermée, toute tentative visant à porter la production à un niveau supérieur à celui qui est déterminé exclusivement par le salaire réel entraîne une inflation. Dans une économie ouverte où le taux de change est fixe, la même tentative provoquera un déficit de la balance courante qui ne pourra être financé longtemps par des entrées de capitaux : il en résultera par conséquent une série de dévaluations successives suivies d'inflation. Si les taux sont flexibles,

l'inflation sera continue ; en cas de flottement dirigé de la monnaie, il se créera un « cycle infernal » dans lequel à des dépréciations soudaines et prononcées de la monnaie succéderont des tentatives de mise en œuvre de politiques restrictives que des pressions politiques ne tarderont pas à faire avorter<sup>43</sup>.

Toutes les analyses de situations de cercle vicieux se rejoignent sur un point : l'ampleur et la persistance des effets qui résultent de chocs extérieurs et des réactions des pouvoirs publics à ces chocs dépendent de la valeur des paramètres des fonctions en jeu sur les différents marchés. Bond et Goldstein ont étudié les données empiriques de manière exhaustive : celles-ci corroborent ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Les mouvements des taux de change se répercutent fortement sur les prix à l'importation, particulièrement dans les petits pays à économie ouverte. Il en va de même pour les effets des hausses des prix à l'importation sur l'inflation intérieure. La pente des courbes de Phillips s'est accentuée partout et il semble qu'il faille moins de temps pour qu'une politique monétaire relativement expansionniste se traduise par une dépréciation de la monnaie et pour que celle-ci entraîne une inflation des salaires et des prix intérieurs, en particulier dans les pays où les salaires sont officiellement indexés. Les effets de courbe en J sont sans doute plus marqués dans le cas des petits pays à économie ouverte, qui sont par conséquent plus sujets au syndrome des cercles vicieux que les grands pays.

Il s'agit là de constatations d'ordre plutôt qualitatif. Les modèles économétriques complets fournissent souvent des résultats qui ne cadrent pas, semble-t-il, avec les conclusions théoriques. Qui plus est, les modèles relatifs à une même économie aboutissent souvent à des résultats contradictoires et peuvent suggérer différentes voies d'action. Par exemple, deux modèles en temps continu de l'économie italienne [Gandolfo et Padoan (1981 et 1982), Tullio (1980)] indiquent l'un comme l'autre qu'une dévaluation de la monnaie permet d'améliorer à moyen terme la balance des opérations courantes. Ils diffèrent pourtant en



Lord et lady Keynes rentrant des États-Unis, en décembre 1945. Keystone.

ce qui concerne l'existence d'effets de courbe en J, les effets à terme sur le PIB, l'inflation et les salaires réels ainsi que le rôle équilibrant des mouvements de capitaux. La mise en garde de Gandolfo et Padoan contre le danger qu'il y a à tirer hâtivement des conséquences pratiques de constructions théoriques, si raffinées soient-elles<sup>44</sup>, est un sage conseil qui ne vaut pas uniquement pour l'Italie.

Les cercles « vertueux » ont en soi moins retenu l'attention que les cercles vicieux : peut-être le vice intéresse-t-il davantage que la vertu ; mais surtout l'hypothèse d'un comportement vertueux dynamique est à la fois moins intéressante et plus difficile à formuler dans l'absolu. Pourquoi un pays jouissant déjà d'une stabilité des prix raisonnable voudrait-il créer artificiellement, par des interventions gouvernementales, un processus de baisse des prix intérieurs et de hausse du cours de la monnaie qui aurait à court terme une incidence négative sur la production ? Prenons par ailleurs le cas d'un choc extérieur. Si ce choc affecte également tous les pays (dans le cas, par exemple, d'une augmentation du prix du pétrole) et qu'il suscite partout les mêmes réactions de la part des autorités économiques nationales et le même comportement des salaires et des prix, il n'aura pas d'incidence sur les taux de change entre les pays concernés, quand bien même tous les taux d'inflation intérieure varieraient. Mais s'il infléchit différemment les politiques gouvernementales et les salaires, des cercles vicieux pourront apparaître dans certains pays et, de ce fait, les pays « vertueux » verront leur monnaie s'apprécier et leur inflation intérieure relative diminuer : parler en l'occurrence de « cercle vertueux » serait abusif. Mis à part le cas d'un choc ne touchant qu'un seul pays (la découverte de ressources naturelles, par exemple), fort bien analysé dans les études relatives au « syndrome néerlandais »<sup>45</sup>, les perturbations ressenties par un pays ont nécessairement leur origine ailleurs : si ces perturbations aboutissent à la valorisation de la monnaie du pays « vertueux », c'est que des phénomènes « vicieux » doivent s'être produits ailleurs.

En fait, on a tiré de la thèse du cercle vertueux la conclusion pratique qu'il serait possible d'utiliser le taux de change pour accélérer le retour des prix à la stabilité, en croyant, ou en espérant, qu'une hausse de la monnaie serait à la fois la carotte qui ferait baisser les prix à l'importation et le bâton qui forcerait les coûts intérieurs et la politique gouvernementale à s'ajuster. Les expériences réalisées dans ce sens se sont dans l'ensemble révélées décevantes. Les tentatives faites par la Suède à la suite du choc pétrolier pour accrocher sa monnaie au deutschemark et mener en même temps une politique anticyclique se sont soldées par un échec<sup>46</sup>. La Norvège et la Finlande n'ont pas fait mieux<sup>47</sup>. La Belgique a réussi à maintenir son inflation à un faible niveau mais l'a payé extrêmement cher en baisse de la production et de l'emploi et en désindustrialisation : tandis que les salaires et les prix des biens et services ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux augmentaient beaucoup plus vite que les prix des biens échangeables sur le marché international, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué de plus de 20 % entre 1973 et 1979, les taux de rendement industriel ont chuté et la balance des opérations courantes, qui, en 1972, faisait apparaître le plus fort excédent de tous les pays de la CEE, accusait en 1980 le plus fort déficit<sup>48</sup>.

Le cas du Royaume-Uni est différent : la progression très rapide de la livre sterling a été due à l'application d'une politique de resserrement monétaire qui a joué un rôle plus important que la découverte de pétrole en mer du Nord<sup>49</sup>. Cette hausse de la monnaie contribua à freiner l'inflation mais, en portant un coup à la compétitivité, elle fut une des principales causes de la grave récession de l'économie britannique. A un niveau d'analyse plus théorique, Buitter et Miller (1982) montrent qu'une politique de resserrement monétaire peut provoquer un mouvement brutal et excessif du taux de change qui, allié à une certaine atonie des coûts intérieurs, fait baisser le taux d'inflation à la fois directement et par le biais d'une contraction de la production ; toutefois, le retour du taux



« La monnaie française », allégorie de Le Quesne, 1901. H. Roger Viollet

de change à sa position d'équilibre s'accompagne nécessairement de la perte d'une partie du gain obtenu sur le plan de l'inflation. La conclusion de ces auteurs est que, si « des mesures monétaires n'ont d'effet immédiat sur une inflation essentielle qu'au prix d'une brutale perte de compétitivité, elles ne constituent pas un moyen 'efficace' de réduire l'inflation », dans la mesure où il en existe d'autres moins dommageables pour la production<sup>50</sup>.

### **Conclusion. Cercles vicieux des années 80**

Les travaux modernes sur les cercles vicieux — ou plus exactement sur les conditions qui peuvent provoquer un cycle continu de dépréciations monétaires et d'inflation — présentent des mérites incontestés. Même si certaines notions fondamentales avaient déjà été mises au jour dans des travaux bien anté-

rieurs et auraient dû être connues (mais peut-être ne l'étaient-elles pas !), il reste que différents problèmes ont été clarifiés et que certaines controverses sur l'orientation des politiques économiques ont été remises en perspective.

L'examen de la littérature spécialisée incite toutefois à se demander dans quelle mesure ces problèmes sont encore pertinents : mais sont-ce les problèmes qui sont dépassés, ou bien les solutions, ou encore les uns et les autres ?

Certains pays semblent, il est vrai, avoir tiré la leçon de leurs bévues, et les événements des années 70 ne se sont pas répétés. Il n'est guère probable qu'on voie se renouveler des erreurs comme celles qu'avaient commises les autorités italiennes et britanniques en 1973/74 et 1975/76. En outre, un certain nombre de pays se sont efforcés de limiter la répercussion des mouvements du taux de change sur les prix — principalement en réduisant l'indexation officielle. Inversement,

on ne croit plus à la possibilité d'utiliser le taux de change pour stabiliser les prix sans dommages : la Belgique a dû dévaluer sa monnaie au sein du SME. Dans l'ensemble, le comportement des pays depuis la fin des années 70 est beaucoup plus conforme qu'auparavant aux prescriptions découlant de la théorie. Il est toutefois difficile de croire que c'est avant tout pour cette raison que les études théoriques sur ces problèmes particuliers semblent avoir perdu de leur intérêt. Après tout, les problèmes auxquels nos pays sont actuellement confrontés, tant individuellement que collectivement, diffèrent plus par la forme que par le fond de ceux des années 70. Vu le rôle majeur qu'ont joué au cours des dernières années les « perturbations » extérieures, on pourrait s'attendre que des travaux traitant spécifiquement des effets de ces perturbations nous aident à comprendre pourquoi l'économie mondiale a évolué comme elle l'a fait. Il ne faut pourtant pas s'étonner que ce ne soit pas le cas.

Les modèles offrent l'image d'un monde où les économies ne se distinguent au fond que par le fait que certaines d'entre elles s'écartent du droit chemin, de cette « voie étroite » à laquelle d'autres se tiennent : la disparité de leur taille n'a d'incidence que sur l'ampleur des effets des politiques « déviantes ». Dans ces économies, il existe un niveau d'équilibre à long terme de la production sur lequel les mouvements à court terme consécutifs à une perturbation sont sans effet et vers lequel le système tend spontanément à revenir. Le court terme se définit comme le laps de temps qui s'écoule entre la survenance d'une perturbation et ce retour inéluctable à l'état d'équilibre que seule une politique malavisée des pouvoirs publics peut empêcher. Il existe aussi une position d'équilibre à long terme des taux de change qui est toujours connue des spéculateurs bien informés soucieux de maximiser leur profit. Les fonctions de la demande monétaire sont stables et indépendantes des vicissitudes du système, et les pouvoirs publics ont l'entier contrôle de la masse monétaire, sur laquelle ils peuvent agir par le moyen de décisions prises à leur discrétion,

ou conformes à une fonction de réaction définie.

La théorie peut difficilement être critiquée au motif que ses hypothèses sont trop simplistes. Mais des hypothèses et une construction théorique données qui apporteront d'utiles réponses à tels ou tels problèmes peuvent être source d'erreur dans un contexte différent.

Nous commençons à nous rendre compte que, bien souvent, « ni la théorie ni une approche plus informelle ne nous permettent vraiment de comprendre comment il se fait que le niveau du taux de change en vigueur corresponde à une position d'équilibre »<sup>51</sup>, cependant que des vérifications empiriques minutieuses ont montré « que les modèles structurels empiriques existants ne permettent pas de prédire ni même d'expliquer les mouvements des taux de change »<sup>52</sup>. Que les anticipations soient influencées par des spéculations rationnelles ou par des considérations étrangères, il est désormais reconnu que les taux de change peuvent s'écarter avec persistance de la voie dictée par la théorie<sup>53</sup>.

Ces vastes mouvements des taux de change, d'une nature différente des effets de dépassement de cible décrits dans les modèles courants et plus proches de ceux analysés par Nurkse, ont des effets réels importants ; ils peuvent provoquer une modification des fonctions en cause et nuire à l'efficacité des actions gouvernementales. Des perturbations persistantes modifient forcément les valeurs d'équilibre à long terme des variables. Les modèles qui fondent les anticipations diffèrent sans doute selon le marché, en fonction de l'horizon temporel considéré. D'où d'éventuels effets symétriques des politiques monétaires, lesquelles ne seraient neutres que dans un sens<sup>54</sup>.

Il faut ensuite compter avec le problème de l'interdépendance des pays et de l'existence d'asymétries dans cette dépendance réciproque. Il est maintenant reconnu que « les taux flexibles créent tout autant, voire davantage, d'interdépendance que les taux fixes »<sup>55</sup> et peuvent donc susciter des conflits d'intérêts aigus. Lorsqu'un grand pays prati-

que avec persistance une politique de resserrement monétaire, il contraint les petits pays à choisir, sans possibilité de compromis, entre l'accroissement de leur inflation et la diminution de leur production. Dûment instruits par la lecture des ouvrages sur les cercles vicieux et par l'expérience, ces derniers se croient forcés d'imiter la politique du grand pays. Ils se conforment ainsi aux prescriptions formulées par le président des États-Unis d'Amérique dans son rapport sur l'économie : « D'une manière générale, un moyen d'assurer la compatibilité des politiques consiste en l'adoption *volontaire*<sup>55</sup> par les pays de la règle d'action monétaire d'un grand pays dont l'objectif avoué est de stabiliser les prix. » Le vice et la vertu deviennent alors des notions toutes relatives. C'est le grand pays qui fixe les normes de la vertu : à moins d'être tous prêts à assumer les risques d'un comportement relativement « vicieux », les autres pays

supporteront tous et se transmettront les coûts très élevés de la vertu. Pour essayer de parer aux effets inflationnistes du choc provoqué par les mesures prises dans les grands pays, on resserre partout la politique monétaire et l'on comprime de force les déficits budgétaires. Il s'ensuit que chaque économie subit et transmet des chocs réels dont les effets à court terme sur la production et sur l'investissement se trouvent multipliés : si le phénomène se répète trop longtemps, la notion de « valeur d'équilibre à long terme » des variables se trouvera vidée de sa substance.

Peut-être la solution du problème réside-t-elle malgré tout dans une théorie des cercles vicieux qui indiquerait le moyen d'en sortir. Mais ce devra sans doute être une théorie nouvelle.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Basevi et De Grauwe (1977).

2. Voir, par exemple, les passages cités par Bilson (1979) de l'allocation de M. Clappier, gouverneur représentant la France à la Réunion annuelle du FMI de 1976, et du rapport annuel de la Banque nationale de Belgique pour 1976. L'analyse minutieuse des deux

rapports OPTICA (1976, 1977) proposant la création d'une monnaie européenne parallèle et la gestion des taux de change selon le principe de la parité de pouvoir d'achat ne constitue pas à cet égard une exception car elle traite d'une question voisine, mais distincte : celle de savoir si les variations des taux de change peuvent avoir des

effets sur l'économie et pendant combien de temps. C'est également le cas d'un certain nombre de publications européennes antérieures qui sont analysées dans les rapports.

3. Il s'agit là de l'argument, dit « de Mundell-Laffer », selon lequel la loi du prix unique se vérifie par une hausse si rapide

et si forte des prix à l'exportation dans la monnaie qui se déprécie qu'elle ne laisse pas place à une baisse des prix à l'importation dans le pays dont la monnaie s'apprécie. Une variante de cette thèse est celle de la viscosité des prix dans les pays dont la monnaie s'apprécie. Cette question est étudiée au chapitre V de l'ouvrage de Corden (1977), où celui-ci note à juste titre qu'elle perd beaucoup de sa pertinence lorsque les taux d'inflation sont universellement positifs. Voir également l'analyse critique de Goldstein (1980). Chiesa et Valcamonici (1980) soutiennent que l'asymétrie du comportement des prix s'explique par la forte élasticité des prix industriels par rapport aux taux de change : la symétrie signifierait que les entreprises appliquent une stratégie tendant à maximiser leur profit lorsque la monnaie se déprécie et leur part de marché lorsqu'elle s'apprécie.

4. Goldstein (1980) soutient (p. 18) que les hypothèses du cercle vicieux et de l'effet d'encliquetage sont fondamentalement incompatibles. Cela n'est vrai que dans l'hypothèse la plus extrême de l'effet d'encliquetage et pour des taux d'inflation négatifs. L'objection ne vaut pas non plus dans le cas d'un choc extérieur — hausse du prix du pétrole, par exemple — affectant de la même manière tous les pays d'un groupe donné : en pareil cas, les pays où le cercle taux de change / inflation est « vertueux » pourront, contrairement à ceux où il est « vicieux », éviter une accélération de leur inflation.

5. Voir OCDE, 1976a et 1976b.

6. Ce fut le cas en particulier pendant la période 1972-1976 : voir Izzo et Spaventa (1981), p. 92 et suiv.

7. Deutsche Bundesbank (1979), p. 41.

8. Deutsche Bundesbank (1981), p. 74.

9. Voir De Grauwe (1982).

10. Voir Izzo et Spaventa (1981), p. 88.

11. Isachsen (1982).

12. La Banque centrale d'Italie était très hésitante et c'est sur son insistance que l'Italie obtint une marge d'écart plus large que celle des autres membres du SME (6 % au lieu de 2,5 %).

13. Walsh (1982), p. 167 et suiv.

14. Voir Niehans (1981) et Buitter et Miller (1981).

15. Voir l'étude exhaustive faite par Angell (1926) et, pour un compte rendu détaillé des publications allemandes, Ellis (1934), 3<sup>e</sup> partie. Un texte de De Cecco (1983) diffusé après la rédaction du présent article analyse en détail les thèses qui s'affrontaient dans les années 20 et antérieurement, en se référant de manière exhaustive aux travaux allemands, en particulier.

16. Notamment Helfferich, Havenstein, Aftalion ; pour une discussion de leurs thèses, voir Bresciani-Turroni (1931-1937), p. 44, 144, 145, 156 et suiv.

17. Angell (1926), p. 447 et 448.

18. Haberler (1937), p. 60.

19. Bresciani-Turroni (1937), p. 145. Voir également Angell (1926), *loc. cit.*, et Haberler (1937). En se fondant sur ces considérations, Haberler (1980) objecte à l'encontre de la théorie des cercles vicieux qu'elle est commode pour les dirigeants des pays à forte inflation et à monnaie faible.

20. Voir Bresciani-Turroni (1937), p. 155 et suiv., où l'on trouvera également des données comparées.

21. Voir Nurkse dans Société des Nations (1946), p. 36 et 37.

22. Angell (1926), p. 197.

23. Nurkse, dans Société des Nations (1944), p. 113.

24. P. 102, 103, 133, 134 et ouvrages cités. Bresciani cite cette phrase de l'industriel allemand von Siemens : « Lorsque le change s'est amélioré c'est la nature humaine qui a fait obstacle à l'adaptation des prix. » Ces paroles devraient faire réfléchir ceux qui soutiennent que la rigidité des prix est une hypothèse *ad hoc*. Voir également Angell (1926), p. 293.

25. Bresciani-Turroni (1937), p. 144.

26. Bresciani-Turroni (1937), chap. iv ; Haberler, 1937, *loc. cit.* ; Nurkse, dans Société des Nations (1946), p. 36 et 37.

27. Angell (1926), p. 293.

28. Nurkse, dans Société des Nations (1946), p. 36. C'est également à peu de choses près ce qui se passa en Belgique. Au chapitre 5 de l'ouvrage cité, Nurkse analyse en détail « le problème de la dette flottante ».

29. Nurkse (1946), *op. cit.*, p. 37. Voir également Angell (1926), p. 445. Il s'agit d'une excellente illustration du schéma de Sargent-Wallace selon lequel une réduction de l'inflation dans l'immédiat peut entraîner une aggravation de celle-ci par la suite et parfois même tout de suite : voir Sargent et Wallace (1981).

30. Outre Nurkse (1946), voir Bresciani-Turroni (1937), p. 100 et suiv., et Angell (1926), *loc. cit.*

31. Nurkse, dans Société des Nations (1946), p. 118 et suiv.

32. Voir Dornbusch (1982b).

33. Voir Falchi et Michelangeli (1977 ; Kaway (1980).
34. Goldstein (1980), p. 25. Voir également Bilson (1979).
35. Bilson (1979), p. 6.
36. Sweeney et Willet (1974), p. 4.
37. Voir, en particulier, Bilson (1979) et Bond (1980).
38. Basevi et De Grauwe (1977) font découvrir cette fonction de l'hypothèse d'une règle d'intervention tout en envisageant néanmoins la possibilité d'une stérilisation totale. Pour Bilson, la fonction de réaction des autorités monétaires tient compte à la fois des écarts du taux de change et de ceux de la production par rapport au niveau d'équilibre. Chez Wallich et Gray (1980), la fonction de réaction tient compte en outre des écarts des prix intérieurs.
39. Voir les deux rapports Optica (1976 et 1977).
40. Basevi et De Grauwe (1978) présentent une version de ce modèle mettant en cause deux pays, tandis que De Grauwe, Steinherr et Basevi (1980) étudient la dynamique d'une variante plus simple, dans le but d'examiner les propriétés de la règle Optica. Les effets déstabilisateurs que peut avoir une règle d'intervention fondée sur la PPA sont analysés par Dornbush (1982a).
41. Bilson (1979), p. 26.
42. Wallich et Gray (1980), p. 61.
43. Modigliani et Padoa-Schioppa (1977) examinent et critiquent longuement différentes propositions tendant à résoudre le problème posé par le niveau trop élevé des salaires par rapport à la production. Ils aboutissent à la conclusion que, pour être efficaces, les mesures proposées (consistant à réduire les impôts indirects ou les cotisations de sécurité sociale) doivent toujours avoir pour résultat d'abaisser le salaire réel. Korkman (1978) propose un autre modèle en termes, « exclusivement réels » et à plus long terme, de cycle de dévaluation dans une économie à deux secteurs.
44. Voir Gandolfo et Padoan (1981).
45. Voir cidessus l'article de W. M. Corden.
46. Voir Izzo et Spaventa (1981).
47. Voir Isachsen (1982).
48. Voir De Grauwe (1982).
49. Voir les arguments convaincants présentés à ce propos par Niehans (1981) ainsi que par Buitter et Miller (1981).
50. La thèse selon laquelle « la revalorisation de la monnaie non seulement est une technique anti-inflationniste efficace mais... est aussi un processus plus ou moins indolore » a été examinée par Hinshaw dès 1951, à une époque où, à la suite de la hausse brutale des prix des matières premières, cette thèse avait connu une certaine faveur. Hinshaw a contesté que ces mouvements de la monnaie puissent être efficaces et utiles hormis certains cas particuliers.
51. Dornbush (1982b).
52. Meese et Rogoff (1981).
53. Voir l'analyse faite dans Dornbush (1982b).
54. Cette thèse est avancée par Bolto (1982) : la persistance d'une politique de resserrement monétaire a un effet négatif sur l'investissement et, partant, sur la production potentielle, tandis que l'accroissement de la masse monétaire accélère l'inflation.
55. Souligné dans l'original.
56. Dornbush (1982c).

## Références

ANGELL, J. W. 1926. *The theory of international prices*. Cambridge, Mass.

BASEVI, G. ; DE GRAUWE, P. 1977. Vicious and virtuous circles: a theoretical analysis and a policy for managing exchange rates. *European economic review*, p. 10.

— ; —. 1978. « Vicious and virtuous circles and the Optica proposal: a two-country analysis ». Dans M. FRATIONNI et T. PEETERS (dir. publ.). *One money for Europe*, Londres, Macmillan.

BILSON, J. F. O. 1979. The « vicious circle » hypothesis.

*IMF staff papers*, vol. 26. Résumé en français : « Hypothèse du cercle vicieux ».

BOLTO, A. 1982. Economic policy and performance in Europe since the second oil shock. Multigraphié.

BOND, M. E. 1980. Exchange

rates, inflation, and vicious circles. *IMF staff papers*, vol. 27. Résumé en français : « Taux de change, inflation et cercles vicieux ».

BRESCIANI - TURRONI, C. 1937. *The economics of inflation*. Londres. Édition anglaise de *Le vicende del marco tedesco*, Milan, 1931.

BUITER, W. H. ; MILLER, M. 1981. The Thatcher experiment: the first two years. *Brooking papers on economic activity*, n° 2.

— ; —. 1982. Real exchange rate overshooting and the output cost of bringing down inflation. *European economic review*, n° 18.

CHIESA, C. ; VALCAMONICI, R. 1980. Stima degli effetti di un apprezzamento del cambio sullo sviluppo del reddito, sul tasso d'inflazione e sulla bilancia dei pagamenti correnti in diverse ipotesi di asimmetria. Dans : SERVIZIO STUDI DELLA BANCA D'ITALIA. *Contributi alla ricerca economica*. Décembre.

CORDEN, W. M. 1977. *Inflation, exchange rates, and the world economy*. Oxford.

DE CECCO, M. 1983. The vicious/virtuous circle debate in the twenties and the seventies. Florence, janvier. (European university Institute working paper, 24.)

DE GRAUWE, P. 1982. Symptoms of an overvalued currency: the case of the Belgian franc. *International economic adjustment: small countries and the European Monetary System*. Oxford.

DE GRAUWE, P. ; STEINHERR, A. ; BASEVI, G. 1980. The dynamics of intervention in foreign exchange markets: purchasing power parity as a guideline. *The economics of flexible exchange rates*,

suppléments à *Kredit und Kapital*. (Cahier n° 6.)

DEUTSCHE BUNDESBANK. Rapport pour l'année 1979.

— . Rapport pour l'année 1981.

DORNBUSCH, R. 1982a. PPP Exchange - Rate rules and macroeconomic stability. *Journal of political economy*, vol. 90, n° 1.

— . 1982b. Flexible exchange rate and interdependence. National Bureau of economic research. (*Working paper* 1035.)

— . 1983. Equilibrium and disequilibrium exchange rate. *Zeitschrift für Wirtschafts- und Sozialforschung*, vol. 1, 1983.

ELLIS, H. S. 1934. *German monetary theory 1905-1933*. Cambridge, Mass.

FALCHI, G. ; MICHALANGELI, M. 1977. Interazione tra tasso di cambio e inflazione : una verifica empirica della tesi del circolo vizioso. Dans : BANCA D'ITALIA. *Contributi alla ricerca economica*. Décembre.

GANDOLFO, G. ; PADOAN, P. C. 1981. Rientro dall'inflazione, tasso di cambio e accumulazione : alcune simulazioni con un modello macrodinamico dell'economica italiana. *Rivista internazionale di scienze sociali*, octobre-décembre.

— ; —. 1982. Policy simulations with a continuous time macrodynamic model of the Italian economy. *Journal of economic dynamics and control*, 1982, n° 4.

GOLDSTEIN, M. 1980. Have flexible exchange rates handicapped macroeconomic policy? *Special papers on international economics*. Princeton, International Finance Section, juin.

HABERLER, G. von. 1936. The theory of international trade with its applications to commercial policy. Londres.

— . 1980. Flexible exchange-rate theories and controversies once again. Dans : *Flexible exchange rates and the balance of payments: essays in memory of Egon Sohmen*. Amsterdam.

HINSHAW, R. 1951. Currency appreciation as an anti-inflationary device. *Quarterly journal of economics*, vol. LXV, n° 4.

ISACHSEN, A. J. 1982. Norwegian economic policy in the past decade and some thoughts on policy in the present one. *International economic adjustment: small countries and the European monetary system*. Oxford.

IZZO, L. ; SPAVENTA, L. 1981. Macroeconomic policies in Western European countries: 1973-1977. *Macroeconomic policies for growth and stability, an European perspective, symposium*. 1979. Tübingen.

KAWAI, M. 1980. Exchange rate-price causality in the recent floating period. *The functioning of floating exchange rates*. Cambridge, Mass.

KORKMAN S. 1978. The devaluation cycle. *Oxford economic papers*, vol. 30.

MEESE, R. ; ROGOFF, K. 1981. Empirical exchange rate models of the seventies: are any fit to survive? *International finance discussions papers*, n° 184, juin.

MODIGLIANI, F. ; PADOA-SCHIOPPA, T. 1977. La politica economica in una economia con salari indicizzati al 100 o più. *Moneta e credito*, mars, n° 117.

NIEHANS, J. 1981. The appreciation of sterling causes, effects, policies. *Multigraphié*.

OCDE. 1976a. Position concurrentielle, taux de change et inflation intérieure. Paris, Groupe de travail n° 3 du Comité de la politique économique, 5 mai. (Note du Secrétariat.)

—. 1976b. The « vicious circle » thesis: a fixed rate fallacy. Paris. Groupe de travail n° 3 du Comité de la politique économique, 20 décembre. (Note de la délégation des États-Unis.)

RAPPORT OPTICA 75. *Vers l'équilibre économique et l'unification monétaire en Europe*. Bruxelles, Commission des communautés européennes, 1976.

RAPPORT OPTICA 76. *Inflation et taux de change : aspects empiriques et propositions de politique dans la Communauté européenne*. Bruxelles, Commission des communautés européennes, 1977.

RODRIGUEZ, C. 1978. A stylized model of the devaluation-inflation spiral. *IMF staff papers*, mars.

SACHS, J. 1980. Wages, flexible exchange rates, and macroeconomic policy. *Quarterly journal of economics*, juin.

SARGENT, T. J. ; WALLACE, N. 1981. Some unpleasant monetarist arithmetic. *Federal Reserve Bank of Minneapolis quarterly review*, automne.

SHIELDS, R. ; TOWER, E. ; WILLETT, T. D. 1974. Revaluation can be inflationary: an analysis of the inflationary impact of demand shifts in a simple model. Dans : P. B. CLARK, D. E. LOGNE et R. J. SWEENEY (dir. publ.). *The Effects of Exchange Rates Adjustment*. OASIA Research Dept. of the Treasury.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. 1944. *International currency experience: Lessons of the interwar period*.

—. 1946. *The course and control of inflation: a Review of monetary experience in after World War I*.

SWEENEY, R. J. ; WILLETT, T. D. 1974. The inflationary impact

of exchange rate changes: some theoretical considerations. Dans : CLARK, LOGNE et SWEENEY (dir. publ.). *Op. cit.*

TULLIO, G. 1981. Demand management and exchange rate policy: the Italian experience. *IMF staff papers*, vol. 26, mars. (Résumé : Politique de gestion de la demande et politique de taux de change : le cas de l'Italie.)

WALICH, H. C. ; GRAY, J. A. 1980. Stabilization policy and vicious and virtuous circles. Dans : *Flexible exchange rates and the balance of payments: essays in memory of Egon Sohmen*, Amsterdam.

WALSH, B. M. 1982. Ireland in the European monetary system: the effects of a change in the exchange rate regime. *International economic adjustment: small countries and the European monetary system*. Oxford.

# Discussion et conclusion : aperçu global de l'économie mondiale

Douglas Hague

## Introduction

Tous les pays du monde, ou presque, connaissent actuellement des difficultés économiques diverses et les communications présentées à la réunion de l'Association internationale des sciences économiques qui s'est tenue récemment à New York ne pouvaient manquer de s'en faire l'écho. Toutefois, elles évoquaient surtout les problèmes concrets qui se posent dans le monde — en pratique plutôt qu'en théorie, du fait que, dans la quasi-totalité des pays, la croissance économique s'est ralentie depuis les années 50 et 60. Les États-Unis d'Amérique et les pays d'Europe occidentale ont même enregistré des taux de croissance négatifs pendant une partie au moins de la période écoulée depuis 1979.

Ces difficultés ne sont que trop pressantes et j'y reviendrai. Mais mon propos vise la théorie aussi bien que la pratique. Considérés dans leur ensemble, les articles qui figurent dans le présent numéro mettent en évidence un des problèmes les plus fondamentaux qui soient dans le domaine économique, à savoir, le fait qu'il y a trop de questions importantes dans le monde d'aujourd'hui sur lesquelles les économistes, semble-t-il, n'ont

pas grand-chose à dire — ou s'expriment trop tard.

## Nature de la discipline économique

Dans une certaine mesure, c'est inévitable. Les interprétations qu'on donne de l'évolution économique actuelle ne sont pertinentes et révélatrices que pour autant qu'elles sont fondées sur la théorie, laquelle, de par sa nature même, a plus de chances de bien expliquer les événements qui appartiennent au passé récent que ceux du moment. Comme l'a dit sir John Hicks, « le présent est fugace : à peine a-t-on eu le temps d'y réfléchir qu'il fait déjà partie du passé »<sup>1</sup>. La théorie économique est donc mieux à même de rendre compte des événements concrets que de les prédire. Une bonne théorie explique la réalité, elle la prédit rarement.

La prédiction est particulièrement malaisée dans les périodes où les tendances évolutives et les relations fondamentales qui caractérisent l'économie mondiale se trouvent radicalement modifiées, comme c'est manifestement le cas à l'heure actuelle. Souvenons-nous qu'à l'époque (1936) où Keynes a publié

Sir Douglas Hague, CBE, est Professorial Fellow, Oxford Centre for Management Studies, Kennington, Oxford, OX1 5NY, et rédacteur général de l'Association internationale des sciences économiques. Depuis 1979, il est conseiller du Groupe en matière de politiques (Policy Unit) du premier ministre britannique. On lui doit divers ouvrages, dont *A textbook of economic theory* (en collaboration avec A. W. Stonier, 1953-1973) et *Managerial economics* (1969).

son analyse des causes de la « grande dépression », celle-ci touchait déjà à sa fin. Avant que son analyse ait reçu une large diffusion et se soit imposée en doctrine, cette crise appartenait déjà à l'histoire. Or, de nos jours également, l'avenir économique est plus aléatoire qu'en des temps plus prospères. Il serait vraiment étonnant que la théorie économique eût réussi à anticiper sur les événements. Néanmoins, tout en traitant assurément de problèmes très importants, il me semble que les articles qui précèdent ne s'attaquent pas vraiment aux vicissitudes actuelles de l'économie mondiale.

Si l'en est ainsi, c'est en grande partie à cause de la nature même de la science économique. Dans *Causality in economics*, Hicks situe à juste titre l'économie « à la périphérie du domaine scientifique », mais aussi « aux confins de l'histoire : regardant dans ces deux directions, elle occupe une position stratégique »<sup>2</sup>.

Si l'économie n'est que marginale par rapport à la science, c'est parce que l'expérimentation proprement scientifique est impossible dans son cas. Pour citer encore Hicks, « par sa nature même, la science expérimentale se situe hors du temps historique ; pour qu'une expérience soit significative, il faut que la *date* à laquelle elle a été réalisée ou répétée ne compte pas ». Pour de nombreux scientifiques, « les annales de l'histoire... sont entièrement contenues dans le présent. Mais le présent des économistes est notre présent immédiat, le jour que nous vivons, l'heure qui sonne au moment précis où nous écrivons »<sup>3</sup>. C'est en partie pour cela que « le degré de certitude qui peut s'attacher à une quelconque prédiction ou explication économique est sensiblement inférieur à la probabilité des prévisions scientifiques »<sup>4</sup>.

Mais l'économiste diffère aussi de l'historien dans la mesure où il s'intéresse à l'avenir aussi bien qu'au passé, encore que le passé soit le point de départ obligé. « C'est le passé qui lui fournit ses faits, les matériaux dont il se sert pour formuler ses généralisations, sur lesquelles il fonde ses prédictions et ses avis en fait de 'planification'. Dans la démarche

purement historique, ce dernier élément n'intervient pas, ou seulement à l'arrière-plan, encore qu'il soit facile de citer des historiens qui souhaitent tirer du passé certains enseignements pour le présent et l'avenir, implicites peut-être plutôt qu'expressément formulés, mais qui ne diffèrent cependant pas, dans leur principe, de ceux que dégage l'économiste... L'historien s'intéresse au passé et à ses relations avec le présent, l'économiste s'attache au présent, et, à cause de lui, au passé »<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, je me rappelle constamment l'observation pénétrante formulée il y a quelque temps par Hicks :

« Que nous ayons des théories concernant les phénomènes économiques qui se répètent constamment comme la formation des prix, l'équilibrage des paiements internationaux, ou même l'essor et le déclin de telle ou telle industrie, voilà qui est fort bien. Mais la croissance à long terme d'une économie n'est pas un phénomène à répétition : elle ne se reproduit pas dans différents pays ; elle est partie intégrante de l'évolution indivisible du monde. On ne peut pas déduire de ce qui est arrivé à une certaine époque aux États-Unis des lois de développement économique. Il ne faut rien espérer de plus de notre analyse qu'une meilleure intelligence des faits effectivement intervenus à ce moment-là dans ce pays. Il vaut certes la peine de construire des modèles théoriques en vue de mieux comprendre de tels phénomènes. Mais le théoricien, en tant que tel, ne peut que fabriquer des outils : l'explication des événements passés est l'affaire de l'historien, ce n'est pas la sienne<sup>6</sup>. »

L'économie moderne et, en particulier, la prévision économique moderne font largement appel à l'économétrie. Dans cette perspective, l'économétrie apparaît comme une sorte d'histoire mathématique : Keynes y voyait une « alchimie statistique », à un stade, il est vrai, encore très embryonnaire<sup>7</sup>. La prévision économique tente, par extrapolation, de projeter dans l'avenir les événements du passé. Les équations de ses modèles économétriques retracent le cheminement de l'histoire et, à partir de là, en admettant que les relations



L'industrialisation à plein régime : une fonderie de cuivre à Swansea, pays de Galles, en 1862. (Gravure d'après un dessin de Durand-Brager.) Roger Viollet.

économiques précédemment observées ne varient pas, prédisent les événements futurs.

Il n'est pas surprenant que l'« âge d'or » des années 50 et 60 ait également été un âge d'or pour les prévisionnistes économiques. Les relations économiques qui existaient alors dans les pays développés étaient suffisamment stables pour qu'il fût assez facile de faire de la bonne prévision. Il n'y a pas non plus lieu de s'étonner qu'immédiatement après le premier « choc pétrolier » de 1973/74, la prévision économétrique se soit révélée extrêmement difficile. Les relations économiques au sein des pays développés avaient été trop profondément modifiées : le passé était désormais un guide nettement moins sûr pour prédire l'avenir.

Il faut que la science économique (y compris l'économétrie) apprenne à mieux se servir de ce que Hicks appelle la « double vision » de l'historien. D'après lui, « l'historien, dans son travail, se situe personnelle-

ment dans un temps déterminé, où tous les événements antérieurs à lui appartiennent déjà au passé et où tout ce qui viendra se trouve encore dans les limbes du futur ; il doit néanmoins se transporter mentalement à d'autres époques, dotées d'un passé et d'un avenir différents de ceux de sa propre époque... Pour l'économiste, qui sait qu'il étudie le passé pour connaître le présent, la double vision est une nécessité. Il lui faut toujours envisager le passé de deux manières, dans l'optique du passé et dans la sienne propre, ou, comme il a appris à le dire, *ex ante* et *ex post* »<sup>8</sup>.

L'une des grandes exigences auxquelles les économistes doivent répondre de nos jours est de parvenir à cette « double vision ». Donner à la théorie économique le maximum de pertinence en est une autre.

## L'évolution des structures économiques

Bon gré, mal gré, nous sommes tous aujourd'hui les observateurs du principal conflit que suscite la théorie — et l'action — économique, celui qui oppose les monétaristes et les keynésiens. Ces derniers pensent qu'une manipulation très fine de la demande à l'aide de mesures budgétaires — ce que les économistes appellent « le réglage de précision » — est la condition essentielle d'une politique économique efficace. Les solutions qu'ils préconisent pour vaincre la récession qui frappe actuellement tous les grands pays industriels accordent encore un rôle prépondérant à l'accroissement des dépenses publiques. Keynes lui-même avait fait certaines réserves à cet égard dès les années 30, et soulignait la nécessité des investissements privés. Et, quel que soit l'avis auquel Keynes se rangerait de nos jours, il est plus que probable qu'il ne serait pas keynésien.

Les monétaristes, de leur côté, craignent que de fortes dépenses publiques ne puissent être financées que par la création d'une masse monétaire excédentaire, génératrice d'inflation. Comme ils doutent également de la capacité des politiciens et des fonctionnaires de parvenir à « régler avec précision » l'économie, ils penchent pour une attitude de non-intervention. Ils se contenteraient de fixer et d'annoncer à l'avance un taux d'accroissement annuel donné de la masse monétaire et de s'y tenir, quoi qu'il advienne. Comme l'a fait observer l'économiste américain Charles Kindleberger, Milton Friedman nous demande d'adopter des règles simples en matière de politique monétaire et de jeter ensuite « la clef par la fenêtre »<sup>9</sup>.

Dans ce débat entre keynésiens et monétaristes, je me range aux côtés des monétaristes, mais pas en inconditionnel. A mon avis, d'ailleurs, il s'agit d'un faux débat. Si l'on m'obligeait à définir ma position — obligation à laquelle apparemment aucun économiste ne peut se soustraire à notre époque — je me déclarerais structuraliste.

Je pense que les problèmes économiques les plus graves qui se posent aujourd'hui ne sont pas liés à la demande — et que le point faible des monétaristes comme des keynésiens réside non dans un simple souci, mais dans une véritable obsession de la demande. Ils ne semblent pas se rendre compte qu'une livre, ou toute autre unité monétaire, permet aujourd'hui d'acheter un panier de biens et services fort différent de celui qu'elle procurerait il y a dix ans, et de celui qu'elle procurera dans dix ans. De plus, les articles composant ce panier ne proviendront pas nécessairement de la même source.

Je suis structuraliste dans la mesure où je suis convaincu que des changements très importants interviennent actuellement dans la structure de l'économie mondiale. Il faut que tous les pays fassent preuve d'une grande souplesse s'ils veulent adapter leur économie nationale à l'évolution de la structure économique mondiale. Les théoriciens aussi doivent élaborer une théorie économique qui accorde plus de poids à la transformation des structures économiques, et surtout relier leurs théories et leurs analyses aux événements observés sur la scène économique internationale, et pas seulement aux États-Unis d'Amérique ou dans les pays d'Europe occidentale. A la Conférence de New York, j'ai constaté non sans inquiétude que les économistes américains n'étaient guère disposés à prendre très au sérieux les tendances économiques qui se manifestent en dehors des États-Unis d'Amérique.

## Les réunions de New York

Une telle démarche ne serait pas de nature à faire mieux augurer de l'évolution économique mondiale. Mais elle serait plus proche des réalités. Albert Hirschman a fait observer à New York que toute une série de faits récents — découverte de gaz naturel aux Pays-Bas, exploitation de minerais en Australie et de gisements pétroliers au Nigéria, apparition d'un taux de change élevé en Belgique — sont interprétés comme autant d'éléments d'un



Industrie légère au début du  $xx^e$  siècle : différents stades de la fabrication de boîtes de conserves aux États-Unis. H. Roger Viollet.

« syndrome néerlandais » (ou autre). Hirschman a pourtant à juste titre relevé qu'une appréciation générale des taux de change (par exemple) est impensable. Par définition, quand certains taux de change montent, il faut que d'autres taux baissent. Les problèmes de la Belgique ont forcément profité à d'autres pays. Quand nous parlons aujourd'hui de « syndrome », nous surestimons, par contraste, les « miracles » de l'économie mondiale dans les années 60.

Inévitablement (et d'ailleurs délibérément), les communications présentées à New York privilégient les exemples et les attitudes des régions ou pays dont leurs auteurs sont originaires. Víctor Urquidí a fait observer à cet égard que les économistes des pays en développement devraient peut-être insister davantage sur les caractéristiques évolutives de leurs économies nationales, leur dotation

de ressources ou leur système politique, par exemple. Pourtant, comme je l'ai déjà suggéré, je n'ai pas eu l'impression que cette tendance fût sensiblement plus forte chez Nordhaus et Spaventa. Si, comme je le crois, c'est le changement structurel qui se trouve pour une grande part à la racine du malaise économique du monde actuel, ce sont les facteurs structurels qu'il nous faut identifier et c'est leur influence qu'il s'agit d'interpréter.

Finalement, les textes présentés à New York ont assez bien résumé la situation observée dans les grandes régions économiques du monde, à savoir : 1. Les États-Unis d'Amérique, pays à économie très développée mais très dynamique, tout comme le Japon, qui est cependant un peu moins développé. 2. L'Europe occidentale, soumise à des pressions (d'aucuns diraient assiégée), en particulier par les pays du Pacifique. Elle est le théâtre d'une

concurrence serrée que livrent toute une série de nouveaux pays industriels et le Japon aussi bien aux industries traditionnelles, comme la sidérurgie et la construction navale, qu'aux nouvelles industries comme l'électronique et toutes les activités qu'on peut englober sous la dénomination de technologie de l'information. 3. Le monde socialiste, qui, avec son régime d'économie planifiée, est aux prises avec le même genre de problèmes que les pays développés à économie de marché, mais où l'on observe des symptômes différents, les plus évidents étant la lenteur de la croissance économique et une forte dette extérieure, mais non le chômage. 4. Le Tiers Monde, à propos duquel les problèmes très divers de l'Inde, de l'Amérique latine et de l'Afrique ont été mis en relief. Ces problèmes ont peut-être été présentés comme trop différents de ceux du reste du monde. Ainsi, Chakravarty, en particulier, me paraît avoir accordé trop peu d'attention aux réalisations des nouveaux pays industriels du Pacifique — mais j'y reviendrai. J'aurais tendance à ranger la Chine parmi les pays du Tiers Monde plutôt que parmi les pays socialistes, parce que Dong Fureng a expliqué qu'à l'heure actuelle les problèmes de la Chine sont ceux qui se posent aux pays du Tiers Monde, plus que ceux des pays socialistes européens.

## **Le rôle des pays du Golfe**

La seule communication qui ne cadre pas avec cette classification géographique est celle de Corden, qui analyse les diverses manifestations de ce qu'on a appelé le « syndrome néerlandais ». Mais même cet auteur, en examinant l'incidence que l'exploitation de ressources minérales récemment découvertes exerce sur les autres secteurs économiques, a tendance à minimiser l'influence des pays de l'OPEP au Moyen-Orient, ceux du Golfe en particulier. Il a peut-être raison. En dehors de l'Arabie saoudite et d'Oman, qui ont d'immenses possibilités de développement économique, la plupart des producteurs de pétrole du Golfe sont de petits pays. Sans doute

détiennent-ils, au moins temporairement, une puissance économique considérable, mais, comme Henry Kissinger l'a récemment fait observer, le fait que ce soit la seule les place dans une situation tout à fait insolite. Tout au long de l'histoire, la puissance économique est généralement allée de pair avec des populations considérables et avec la puissance militaire. Il se peut que l'avènement du Golfe, qui en fait une des pièces maîtresses sur l'échiquier mondial, ne soit qu'un phénomène assez éphémère ; il est certain que l'essor de l'industrie pétrolière et d'une industrie manufacturière naissante dans la région aura été en grande partie acquis avec le concours d'une main-d'œuvre importée de l'extérieur — et notamment du Pakistan et de l'Inde. Cette évolution pourrait fournir la matière d'un chapitre passionnant dans une étude des lois économiques des migrations, mais il n'en reste pas moins que les pays du Golfe se situent en marge des grands courants du développement industriel mondial, et, par leur faiblesse démographique absolue et leur faiblesse militaire relative, ne font qu'accentuer l'instabilité mondiale.

On a peut-être négligé le rôle qu'a joué le Golfe dans la déstabilisation du système monétaire mondial après 1973. Dix ans plus tard, il semble bien que ce facteur ait créé pour le reste du monde plus de problèmes graves que le transfert de pouvoir d'achat découlant de la hausse de prix du pétrole. Certes, à l'époque où cette hausse était intervenue, en 1973, elle avait eu pour effet de distraire, au profit des pays producteurs de pétrole, d'énormes disponibilités, précédemment dépensées et donc acquises en Occident. Il est vrai que beaucoup de ces pays ont thésaurisé plus qu'ils n'ont dépensé et que, dans la mesure où ils ont fait des dépenses, ils les ont consacrées à des articles assez différents de ceux qui faisaient auparavant l'objet d'échanges entre les pays occidentaux — à du matériel militaire, en particulier, au lieu de biens de consommation durables. Pourtant, avec le recul, deux constatations s'imposent.

Tout d'abord, il est évident que les pays développés ont réussi à accroître suffisamment

leurs exportations à destination des pays producteurs de pétrole pour éponger la majeure partie du déficit de la balance des paiements que leur avait infligé l'OPEP : exploit remarquable, si l'on songe que ces pays consomment près de 80 % de la production pétrolière mondiale. Pour en revenir à mon sujet principal, il s'est donc produit une modification structurelle notable de la répartition des dépenses mondiales et des exportations des pays développés.

Si c'est là indubitablement un grand succès à l'actif des pays développés, il en est résulté deux conséquences très graves. En premier lieu, le déficit initialement imposé aux pays industrialisés par la hausse des prix du pétrole n'a pas été renvoyé à l'OPEP, mais s'est trouvé en grande partie transféré aux « pays en développement non producteurs de pétrole », pour employer la terminologie de la Banque mondiale. Mais ce n'est même pas là l'effet le plus important de la hausse de prix du pétrole. Celui-ci s'est fait sentir sur le système monétaire mondial, plus que sur la structure de l'activité économique mondiale. Chacune des deux hausses des prix pétroliers (en 1973/74 et en 1978/79) semble bien, dans un premier temps, avoir porté l'excédent de la balance courante des pays de l'OPEP aux alentours de 70 milliards de dollars (aux prix de 1975). Je dis « semble bien », parce qu'il y a de bonnes raisons de penser que la façon dont les intérêts sur les fonds arabes placés en Europe et en Amérique du Nord sont comptabilisés dans les statistiques de la balance des paiements revient à les sous-estimer très largement, le montant des excédents atteignant peut-être 60 milliards de dollars par an. Il s'ensuit que l'analyse courante, si elle n'est pas effectivement fautive, est au moins trompeuse.

Selon cette analyse, l'excédent de l'OPEP se serait érodé après la hausse de prix du pétrole de 1973/74 au point d'avoir pratiquement disparu en 1978, d'une part à cause de l'inflation relativement rapide enregistrée dans les pays industriels et d'autre part parce que, contrairement à ce qu'on avait pu craindre, les principaux producteurs de pétrole ont

effectivement réussi à absorber plus d'une fraction de leurs recettes supplémentaires en accroissant leurs importations. L'excédent de la balance des paiements de l'OPEP semblait donc bien avoir été pratiquement résorbé en 1978, ce qui était peut-être vrai. Mais cela n'implique pas forcément qu'après la reconstitution de cet excédent en 1979/80 le processus d'érosion ait repris et se poursuive à un rythme aussi rapide qu'il y paraît.

D'autres indications viennent étayer ce doute. En 1981, par exemple, les échanges mondiaux se sont développés un peu plus vite que les prévisionnistes économiques ne l'avaient escompté, en grande partie parce que les pays de l'OPEP ont acheté aux pays développés plus de marchandises que prévu — peut-être parce que l'excédent des pays de l'OPEP était lui-même plus élevé qu'on ne l'avait supposé. D'autre part, les économistes s'attachent constamment aux stocks autant qu'aux flux. Or jusqu'ici nous n'avons considéré que les flux de fonds vers les pays de l'OPEP, représentés par leurs excédents considérables de balance des paiements. Même si l'on considère avec optimisme la rapidité avec laquelle ces excédents ont été et seront dans l'avenir résorbés — et j'ai montré pourquoi nous avons peut-être tort — il y a encore un autre facteur préoccupant. Je veux parler de l'ampleur du stock de capitaux que détient actuellement le groupe des pays de l'OPEP. Même si ses excédents actuels s'érodent rapidement, les fonds dont il dispose sont déjà considérables, et, à moins qu'on ne puisse désormais éviter entièrement toute hausse du prix du pétrole, ils sont appelés à s'accroître encore par intervalles. En conséquence, la valeur globale des avoirs extérieurs acquis par l'OPEP de 1974 à 1980 est chiffrée, même dans les estimations les plus prudentes, aux environs de 400 milliards de dollars. Cela ne signifie pas nécessairement que le monde connaîtra à nouveau le genre de problème mis en relief d'une façon si alarmante dans *The crash of '79*<sup>10</sup>, mais la possession de ressources aussi énormes donne effectivement, aux pays de l'OPEP, un moyen potentiel de déstabiliser le système monétaire mondial que

ni eux, ni aucun groupement analogue des pays assez peu développés n'a jamais eu auparavant. Mais même cela n'est encore pas le pire aspect de la situation.

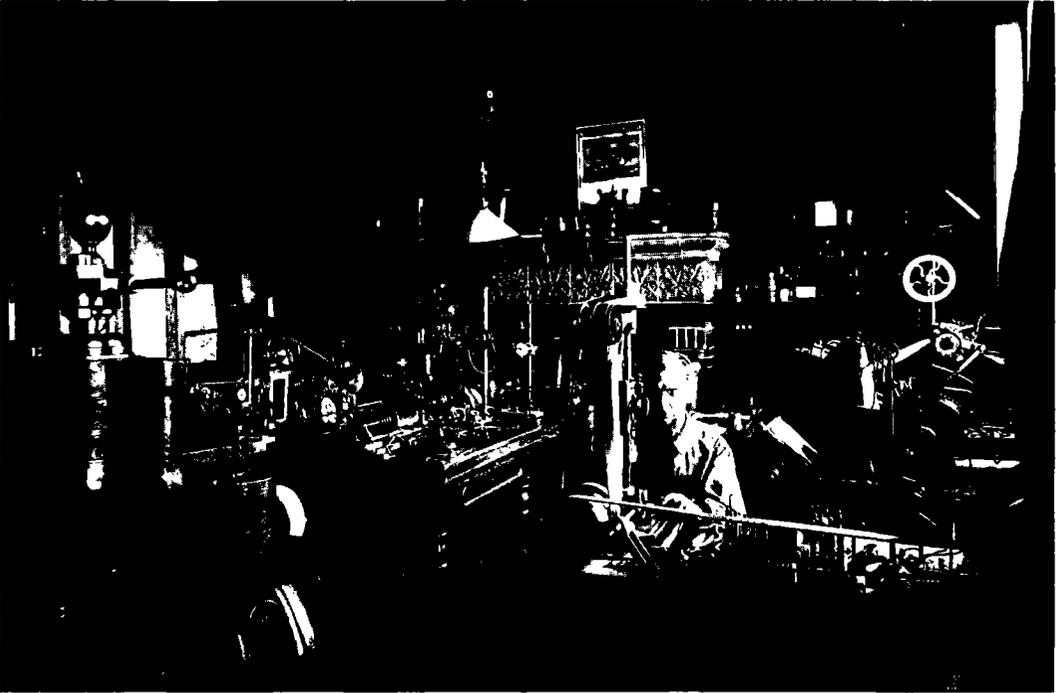
Ce qu'il y a de plus préoccupant, c'est à la fois l'immense ampleur des fonds de l'OPEP et la part de ces fonds détenue jusqu'ici sous une forme qui s'est révélée inappropriée, celle d'avoirs en eurodollars ou autres dépôts à court terme à l'étranger. Au lieu de fournir des financements à long terme pour le développement industriel ou agricole, dans les pays de l'OCDE ou dans les pays en développement non producteurs de pétrole, ces fonds ont inondé les grandes banques commerciales du monde de liquidités au point que celles-ci ont dû consentir des prêts considérables aux gouvernements des pays socialistes et des pays du Tiers Monde. On a d'ailleurs fait valoir à juste titre que le déficit rapidement croissant des pays en développement non producteurs de pétrole était en fait la conséquence, et non la cause, des prêts à grande échelle fournis par ces banques privées par l'intermédiaire des marchés des euromonnaies. Il n'y avait donc aucune garantie que ces fonds seraient affectés à un développement économique profitable. C'est ainsi qu'une grande partie de ces fonds a été consacrée à l'achat de matériel militaire. Les pays en question ont réussi non seulement à préserver, mais même à accélérer leur croissance, et à augmenter leurs importations tout en accroissant leurs réserves de change. Comme on le sait, des pays tels que le Mexique et l'Argentine se sont trouvés de ce fait acculés à une situation financière extrêmement difficile. Même si les milieux financiers internationaux parviennent à tirer leur épingle du jeu sans trop de mal, il reste que toute la structure du système financier mondial a été affaiblie, en particulier parce qu'il y a eu trop peu de rapports directs entre prêteurs (OPEP) et emprunteurs (pays en développement non producteurs de pétrole). Et, surtout, la liquidité de la dette mondiale n'a nullement diminué. Ces facteurs sont certainement à l'origine de certaines des questions qui ont été débattues à New York, telles que l'instabilité

des taux de change et les problèmes de dette de certains pays d'Amérique latine. Je ne cherche ici qu'à combler les lacunes que les communications présentées à New York ont laissées dans le tableau de la situation, en indiquant mon point de vue sur les problèmes les plus importants que la hausse des prix du pétrole me paraît avoir engendrés. Je commenterai d'ailleurs plus loin les autres problèmes évoqués dans les communications.

### **Les problèmes qui se posent pour les États-Unis d'Amérique**

A propos des États-Unis d'Amérique, Nordhaus a fait un exposé carrément keynésien, ce qui a incité F. Modigliani à suggérer qu'il n'est aucun mal de l'économie américaine — voire de l'économie mondiale — qui ne puisse être guéri par les bons remèdes keynésiens et la dissolution de l'OPEP. Peut-être est-il surpris de découvrir, au moment où j'écris ces lignes (janvier 1983), que le second de ses vœux me paraît pouvoir être exaucé. Je suis assez sceptique, en revanche, quant à la validité de sa première proposition.

Il est manifeste que des erreurs ont été commises dans la mise en œuvre de la politique monétaire, tant en Europe occidentale qu'aux États-Unis d'Amérique, ce qui a entraîné les conséquences indiquées par Nordhaus pour les États-Unis d'Amérique. Mais il ne me semble pas justifié pour autant de se lancer dans une politique « keynésienne » avec autant d'impétuosité qu'il semble le préconiser. A un niveau plus théorique, je comprends l'inquiétude qu'il éprouve à propos des niveaux récents des taux d'intérêt réels. Comme Keynes dans les années 30, je doute qu'un monde plongé dans une grave récession puisse vraiment se rétablir tant que les taux d'intérêt se situeront à un niveau nettement supérieur à zéro. Néanmoins, il me paraîtrait très souhaitable de parvenir à ce résultat tout en conservant des taux de croissance relativement faibles de la masse monétaire. De plus, je crains que Nordhaus ne néglige un trop grand nombre des facteurs



Vers la transformation qualitative : atelier de mécanique de haute précision, New York, 1919. Roger Viollet.

structurels dont l'incidence me paraît si importante. Dans sa fascinante étude des problèmes soulevés par l'introduction en Amérique latine de politiques monétaires plus strictes, Bacha montre que l'application de « monétarisme » est plus aisée en théorie qu'en pratique.

Tout d'abord, il y a la question du cycle économique à long terme. Pendant de nombreuses années, la plupart des économistes ont considéré l'idée que le monde subit un cycle long, ou cycle de Kondratieff, comme dénuée de tout fondement, ou, au pire, comme une plaisanterie. Nous n'en sommes plus aussi sûrs aujourd'hui. Lord Kaldor a suggéré qu'« à l'heure actuelle, nous en sommes à la 'deuxième phase' du quatrième cycle de Kondratieff — c'est-à-dire une longue période de récession, qui doit normalement durer vingt-cinq ans environ, comme ce fut le cas de 1820 à 1846, de 1873 à 1896, et de 1921 à 1946 »<sup>11</sup>. Malgré les doutes antérieurs, je me rangerais maintenant aux côtés de Kaldor. Et je serais en tout état de cause d'accord avec lui pour

admettre que personne « ne connaît vraiment la ou les causes réelles du cycle de Kondratieff », mais qu'on sait qu'il « domine la scène économique mondiale depuis deux cents ans, depuis le début même de la révolution industrielle »<sup>12</sup>. Kondratieff lui-même, tout en affirmant que le cycle « long » était inhérent à la nature fondamentale du capitalisme, a déclaré qu'il ne fallait pas y voir la conséquence des cycles agricoles ou de ceux des guerres, ni des cycles des inventions ou innovations majeures. Il s'écarte ainsi nettement de Schumpeter, qui interprétait les vagues d'innovations comme l'une des causes majeures des phases de haute conjoncture économique. Il est non moins intéressant de constater, dans la ligne de ces opinions, que ni la première, ni la deuxième guerre mondiale ne semblent avoir déplacé l'échelonnement dans le temps des tournants historiques prévu par Kondratieff.

Pour Kaldor, « l'explication la plus plausible semble être que, fondamentalement, ces

cycles reflètent les cycles de la pensée et des préférences de l'humanité, et que leur dimension temporelle s'explique par le fait que l'on considère normalement une période de vingt-cinq ans comme la meilleure estimation de la durée d'une génération humaine »<sup>13</sup>.

Comme le souligne Kaldor, les économistes sont aujourd'hui moins sceptiques quant à l'existence du cycle de Kondratieff qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Mais les causes profondes de ce cycle sont loin d'être évidentes. Toutefois, à la lumière des discussions qui se sont déroulées à New York, j'évoquerai deux facteurs qui sont à l'origine du renversement actuel, en baisse, de la conjoncture.

En premier lieu, il est maintenant évident que la période de 1950 à 1973 aura été un « âge d'or » pour les pays développés, en particulier en Europe occidentale. De plus, c'était en grande partie l'âge d'or de l'automobile. Je doute que nous ayons suffisamment réfléchi à l'échelle de l'activité économique déclenchée par l'apparition de l'automobile. Nous avons dû construire des usines pour produire des matières de base telles que l'acier ou le caoutchouc, et fabriquer des éléments. Nous avons dû nous doter de capacités de production pour construire les automobiles elles-mêmes, un peu partout dans les pays développés, ainsi que des navires-citernes, des camions-citernes et des stations-service pour les alimenter en carburant. Il a fallu construire des routes pour ces véhicules. De plus, nous avons installé des centres commerciaux à l'intention des automobilistes. Sans l'extraordinaire essor de l'automobile, il eût été inconcevable que l'activité économique se développe aussi rapidement qu'elle l'a fait pendant les années 50. Quand arrivera la prochaine phase de haute conjoncture de l'économie mondiale, ce ne sera plus grâce à l'automobile, et certainement pas dans les pays développés. L'automobile continuera sans aucun doute à se développer dans le Tiers Monde, mais l'évolution récente amène à douter que l'Europe occidentale voire les États-Unis répondent pour une part appréciable aux besoins du Tiers Monde en la matière. Quant au Japon, c'est une autre histoire.

Il s'ensuit que le prochain redressement important de la conjoncture en Europe occidentale et aux États-Unis d'Amérique reposera nécessairement sur un autre facteur que l'automobile. On pourrait peut-être tableer sur la révolution de l'information pour fournir ce nouveau stimulant, mais je pense qu'elle jouera plutôt dans le sens des économies de capital. On nous dit que les fibres optiques transmettront mille fois plus de messages par minute qu'un câble téléphonique. On constate aussi que les mini-ordinateurs sont aujourd'hui aussi bon marché que l'étaient les machines à calculer il y a vingt ans. Il se peut qu'un véritable rétablissement de l'économie mondiale doive attendre l'avènement d'autres sources d'énergie, de la biotechnologie — ou même de quelque chose d'autre, que nous ignorons encore à ce jour. Malgré Kondratieff, je pense qu'aucun autre « âge d'or » ne sera possible dans une nouvelle vague d'innovations à la même échelle que celle qui a suivi l'invention de l'automobile.

Kaldor insiste aussi sur un autre facteur. Citant un économiste finlandais, Pekka Korpinen, qui estime que les problèmes d'inflation que connaît le monde aujourd'hui étaient inévitables dans la perspective du cycle long, il nous dit :

« Smith (1776) et Ricardo (1817) ont écrit leurs œuvres dans une période prolongée de haute conjoncture inflationniste... alors que les ouvrages de Tooke (1826-1857) et de Keynes (1936) ont paru principalement à des époques déflationnistes. De même, le nouveau monétarisme est devenu à la mode dans une phase d'accélération de l'inflation. En pratique, la politique monétaire semble prendre un tour très déflationniste tous les cinquante ou soixante ans (dans les années 1820, 1880, 1920 et 1980)... Après une longue période de croissance lente, de chômage important et d'assez forte progression des salaires réels, une nouvelle expansion, fondée sur l'innovation et sur la politique économique, peut s'amorcer et se poursuivre pendant un temps considérable avant que la situation soit une fois de plus diagnostiquée comme 'malsaine'. Si notre théorie est exacte, le plein



Désindustrialisation : installations abandonnées dans le nord de la France. Thierry Girard / Rush.

emploi et la stabilité des prix ne peuvent coexister en régime capitaliste que passagèrement. Dans la plupart des cas, on observe soit un fort chômage, soit une accélération de l'inflation. Il arrive que ces deux vices intrinsèques de l'économie de marché se fassent sentir simultanément<sup>14</sup>. »

En second lieu, il faut considérer les modifications structurelles survenues aux États-Unis d'Amérique, qui ne sont pas sans rapport avec le cycle long et qui reflètent le progrès naturel de l'économie sur la voie de la société postindustrielle. Troisièmement, il y a la concurrence croissante dans certaines industries (notamment la sidérurgie et la construction automobile) du Japon et des nouveaux pays industriels. Enfin, le fait que l'énergie (et en particulier le pétrole) n'est plus abondante, ni bon marché, explique en partie que la croissance économique se soit ralentie en Occident depuis 1973, encore que nous ayons noté que la crise du pétrole n'a pas eu la même incidence dans le reste du monde.

### **Keynésiens et monétaristes peuvent-ils se réconcilier ?**

Il n'est pas non plus sans intérêt de souligner, sur un plan plus théorique, que les divergences entre keynésiens et monétaristes ne sont peut-être pas aussi profondes que Nordhaus veut bien le dire. Il paraît certain que, lorsqu'ils se rapprocheront, ce qui est inéluctable, ce sera en insistant davantage sur la composition des portefeuilles. L'un des défauts de l'analyse de Keynes est qu'elle ne met pas suffisamment l'accent sur la nécessité d'équilibrer les emprunts des secteurs public ou privé par un accroissement judicieusement dosé des titres de dette entrant dans l'ensemble du portefeuille d'avoirs financiers (par opposition aux actifs réels). Ni les keynésiens ni les monétaristes n'ont accordé assez d'attention à ce portefeuille. Les monétaristes ont quelque peu négligé le rôle des avoirs financiers autres que « l'argent », les keynésiens ont trop souvent purement et simplement ignoré le problème.

La mise en application, ces dernières années, de politiques « monétaristes » (au Royaume-Uni en particulier) a bien montré qu'il importe non seulement de définir des instruments appropriés de mesure de la masse monétaire, mais encore de trouver les types de créance voulus pour combler la fraction du déficit du secteur public qui ne peut être financée par l'expansion monétaire suivant la théorie monétariste. C'est ainsi que le Royaume-Uni a lancé pour la première fois des emprunts publics indexés pour couvrir un important besoin de financement du secteur public. Il y a d'ailleurs eu de déchirantes discussions sur l'ampleur et la forme des emprunts que les entreprises nationalisées pourraient être autorisées à contracter, dans la limite ou au-delà de ce besoin de financement. Je suis d'avis que la querelle des keynésiens et des monétaristes devrait être axée plutôt sur l'examen de la composition du portefeuille, exercice auquel James Tobin s'est effectivement livré<sup>15</sup>. Il me semble que les travaux de Tobin n'ont pas été appréciés à leur juste valeur, même par les économistes. Les « praticiens » en ont à peine remarqué l'existence. Pourtant, en portant le débat sur ce terrain, on devrait les éclairer sur les points de réel désaccord entre keynésiens et monétaristes. Au pire, on pourra réduire sensiblement leurs divergences.

### **Conséquences pour l'Europe occidentale**

Étant donné la place des États-Unis d'Amérique dans l'économie mondiale (30 % environ du PIB de la zone de l'OCDE), l'analyse de Nordhaus implique des conséquences d'importance majeure pour nous tous. Il est certain que l'Europe occidentale traverse une période d'ajustement structurel particulièrement difficile : ajustement au cycle long, à l'évolution vers la société postindustrielle et, ce qui n'est pas moins important, à l'intensification de la concurrence des nouveaux pays industriels. Cette concurrence est aussi vive pour les industries traditionnelles, comme les textiles,

la construction navale ou la sidérurgie, que pour les industries plus récentes, comme la construction automobile ou la technologie de l'information. Il convient de noter, en outre, que l'un des principaux changements structurels intervenus en Europe occidentale aura été la forte expansion des échanges avec les autres pays d'Europe, avec les États-Unis d'Amérique et avec le Japon. Cette évolution tient à la fois à l'abaissement des droits de douane, à la création de la CEE et à la tendance de plus en plus marquée des sociétés multinationales à s'orienter vers une spécialisation dans des produits (ou éléments) particuliers, fabriqués dans certains pays, et dont beaucoup sont ensuite écoulés sur les marchés de la zone de l'OCDE.

Bien des économistes (dont je suis, je l'avoue) ont approuvé l'adoption de taux de change flexibles, au début des années 70, parce qu'elle paraissait de nature à faciliter l'ajustement structurel. C'est pourquoi ce qui m'a le plus frappé dans la communication de Spaventa, c'est qu'il reconnaît que ce régime a laissé les économies occidentales dans un état d'interdépendance aussi poussé, sinon plus, que le système de Bretton Woods. En pratique, cela signifie, comme le montre l'exemple récent de la France et du Royaume-Uni, que les politiques monétaires nationales doivent inévitablement être calquées de très près sur celle des États-Unis d'Amérique. C'est pour cela que l'analyse de Nordhaus revêt une telle importance pour nous tous.

## **Le Tiers Monde et les nouveaux pays industriels**

Comme l'intéressante communication d'Onitri en témoigne, l'humeur était particulièrement sombre à la réunion de New York parmi les représentants du Tiers Monde. Mais il y a des exceptions. Les nouveaux pays industriels, et notamment ceux du Pacifique, ont connu, rappelons-le, une croissance rapide dans les années 70, malgré le choc pétrolier de 1973/74. Le deuxième choc pétrolier les a divisés en deux groupes. Les petits pays du

Pacifique, dont beaucoup sont des « États-cités », se sont bien tirés d'affaire et semblent en bonne voie de continuer à prospérer. Je songe ici à Singapour, à Hong-kong, à Taïwan et à la République de Corée. Taïwan espère d'ailleurs rejoindre le niveau de vie des États-Unis d'Amérique avant l'an 2000. D'autres pays, comme l'Argentine et le Mexique, connaissent des difficultés, notamment pour les raisons exposées plus haut. Dans l'ensemble, toutefois, ces pays récemment industrialisés paraissent appelés à dépasser les résultats des pays de l'OCDE en ce qui concerne la croissance du PIB pour le reste du siècle, et en partie à leurs dépens. Je me dois de saluer l'analyse que fait Branko Horvat du « nouvel ordre économique », sans toutefois partager toutes ses vues. Je note en particulier que le Tiers Monde n'est plus monolithique.

L'Inde demeure une énigme, et c'est sur elle que j'en terminerai, parce qu'un aspect de la communication de Chakravarty me laisse encore perplexe. Je comprends son opinion sur la difficulté de transférer innovations et connaissances aux pays en développement. Mais est-il vraiment justifié de continuer à insister aujourd'hui sur le caractère universel des « inégalités persistantes et croissantes » qui existent entre pays riches et pays pauvres? En particulier, je me demande pourquoi Chakravarty minimise les succès manifestes remportés par les nouveaux pays industriels, ceux du Pacifique notamment, et, plus encore, par le Japon. Des pays comme Singapour, Hong-kong, Taïwan ou la République de Corée sont certes trop petits et trop différents d'elle à d'autres égards pour qu'on puisse en toute rigueur les comparer à l'Inde. Leur grande réussite ne prouve sans doute pas qu'indépendamment des circonstances un rétrécissement sensible de l'écart qui sépare les pays riches et les pays pauvres puisse maintenant se produire.

Il n'en reste pas moins que le Japon est un exemple important que l'Inde aurait tout intérêt à étudier, sinon à imiter. Beaucoup soutiendraient que le plus grand défi à relever pour l'Inde (comme d'ailleurs pour la Chine) est de trouver des moyens de reproduire les

résultats du Japon, avec les adaptations culturelles qui s'imposent. Telle est peut-être la question fondamentale. Les difficultés que l'Inde éprouve à réaliser son développement économique ne viennent-elles pas en grande partie de sa culture, de son organisation sociale et de ses attitudes à l'égard de l'administration? Ces problèmes ne sont-ils pas aussi ceux de la Chine? D'autre part, comme Corden l'a suggéré à New York, l'Inde ne doit-elle pas tirer une leçon du fait que le succès japonais a été étroitement lié au développement des échanges commerciaux?

J'ai déjà commenté l'échec du régime des taux de change flottants, im puissant à nous

libérer de l'interdépendance économique qui nous paraissait auparavant si étroitement liée au système de Bretton Woods. Ce système a vécu, mais les économies « ouvertes » du monde demeurent aussi interdépendantes que jamais. L'interdépendance comporte toutefois des avantages aussi bien que des inconvénients, de même que la relative liberté des échanges sur laquelle elle repose. Tant que le monde continuera à devoir s'adapter aux changements structurels évoqués dans le présent article, il serait malaisé de trop rejeter les profits que le commerce international peut procurer<sup>16</sup>.

*Traduit de l'anglais*

## Notes

1. Sir John Hicks, *Causality in economics*, p. 3, Oxford, Blackwell, 1979.

2. *Ibid.*, p. 4.

3. *Ibid.*, p. 3.

4. *Ibid.*, p. 2.

5. *Ibid.*, p. 4.

6. J. R. Hicks, « Thoughts on the theory of capital: the Corfu Conference », p. 132. *Oxford economic papers* (new series), 1960.

7. J. M. Keynes, *Collected writings*, vol. 14, p. 320, 1973.

8. Hicks, *op. cit.*, p. 10.

9. C. P. Kindleberger et Andrew Shonfield, *North American and Western European*

*economic policies*, p. 516, Londres, Macmillan, 1971.

10. De Paul Erdman, Londres, Sphere Books.

11. Nicholas Kaldor, « Economic prospects of the 1980s », *Economic notes*, vol. 2, p. 83, Monte dei Paschi di Siena, 1982.

12. *Ibid.*, p. 83.

13. *Ibid.*, p. 84.

14. « Crises and long cycles », résumé, en anglais, de *Kriisit Ja Pitkat Sykkit*, p. 195, Helsinki, 1981.

15. Voir, par exemple, James Tobin, *Asset accumulation and economic activity*, Oxford, Basil Blackwell, 1980. Il s'agit d'un

ouvrage assez théorique, mais court.

16. C'est là une question trop vaste pour qu'on puisse l'analyser ici en détail. Les questions qui se posent ne sont d'ailleurs pas aussi claires que nous pouvons paraître le laisser entendre. Nous attirons l'attention du lecteur sur un volume de l'Association internationale des sciences économiques : Karl Jungentfelt et Douglas Hague (dir. publ.), *Structural adjustment in developed open economies*, Londres, Macmillan, à paraître, et en particulier sur le chapitre 5, rédigé par Jagdish Bhagwati et intitulé « Structural adjustment and international factor mobility: some issues ».

# Science politique et géographie politique : terrain en friche et terrains à bâtir\*

J. A. Laponce

La géographie politique retient de nouveau l'attention des politologues : le congrès mondial de l'Association internationale de science politique de 1976 avait pris pour thème « Le temps, l'espace et la politique » ; et, depuis 1976, un comité de recherche de cette même association, sous la présidence conjointe d'un politiste et d'un géographe, a organisé plusieurs séminaires sur des thèmes tels que « centre-périphérie », « zones frontalières », « géographie électorale », « réseaux personnels et obstacles spatiaux », « villes capitales », « langue et territoire » ; mais c'est de la géographie qu'est venu l'effort principal de rapprochement et de relance, comme en témoigne la création de la revue *Political geography quarterly* en 1982. Ce rapprochement entre ces deux disciplines est de bon augure pour la science politique, qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, avait fort dévalorisé le rôle de l'espace dans les rapports politiques\*\*.

J. A. Laponce est professeur de science politique au Department of Political Science, The University of British Columbia, Vancouver, B.C., Canada. Il a été président de l'Association internationale de science politique de 1973 à 1976. Actuellement il s'intéresse à des recherches sur les langues et la politique.

De cette dévalorisation je proposerai une explication, avant de faire un inventaire de quelques-uns des terrains de recherche qu'on a laissés tomber en friche ou qu'on a laissés à l'abandon et qu'il conviendrait de mettre ou de remettre en état.

Cet inventaire, je le ferai du point de vue de la science politique, donc du point de vue d'une discipline dont le sujet principal est l'asymétrie du pouvoir.

## Science politique, géographie, et sciences sociales

Comment mesurer ce que se doivent mutuellement les différentes sciences sociales sur le plan intellectuel ? Des multiples façons qu'il y aurait d'établir de tels comptes, je n'en retiendrai qu'une : celle des citations et références,

qui consiste à compter le nombre de fois qu'une revue scientifique donnée cite les revues d'autres disciplines. Afin de rendre l'en-

travaux de Deutsch, Rokkan, Russett, Kristof, Merritt, et Henrikson, entre autres. Quant aux liens entre la géographie et la politique appliquée, ils sont restés beaucoup plus vivaces en Amérique latine qu'en Amérique du Nord ou en Europe. Voir, à ce sujet, entre autres, les ouvrages de Meira Mattos (1975), Golbery (1967) et Pittman (1981).

\* La première version de cette communication a été présentée au colloque de géographie politique organisé par le Département de géographie de l'Université de Genève les 14 et 15 octobre 1982.

\*\*Dire que la science politique a ignoré systématiquement le rôle des facteurs géographiques serait cependant abusif, comme en témoignent les-

treprise économique, sans qu'elle devienne superficielle, définissons chaque discipline par deux de ses publications les plus prestigieuses, l'une prise aux États-Unis d'Amérique, l'autre au Royaume-Uni, ces deux pays étant, en science politique très certainement et pour l'ensemble des sciences sociales très vraisemblablement, ceux où la production scientifique est la plus fournie (Laponce, 1980).

Les revues retenues pour l'analyse sont données dans le tableau ci-après. Dans chacune de ces revues, choisissons, de façon aléatoire, dix articles par année, pour les années 1975 et 1981, et faisons le décompte, pour chaque article, des disciplines qui apparaissent, sous forme de revues scientifiques, dans les références de cet article. Si, par

exemple, cinq des articles de *Man* contiennent chacun au moins une référence à une revue d'histoire, nous mesurerons par le chiffre cinq le niveau de la dette d'importation de *Man* envers l'histoire. Si l'un de ces cinq articles contenait des références à une vingtaine de revues historiques différentes plutôt qu'à une seule, la dette n'en resterait pas moins déterminée par le chiffre cinq, puisque nous ne cherchons pas à établir le compte d'un auteur particulier mais celui d'une discipline. Une publication antérieure (Laponce, 1980) décrit, sous forme de liens d'importation et d'exportation, les résultats d'une telle analyse pour l'année 1975 ; je reprends ces données au tableau 1 et j'y ajoute des mesures plus récentes pour l'année 1981. Entre 1975 et

#### Importations et exportations au sein des sciences sociales en 1975 et 1981

Discipline citée	Sc. Po.	Soc.	Hist.	Psych.	Écon.	Géogr.	Anthr.
1975							
Sc. Po.	—	6	1	2	—	1	1
Soc.	9	—	3	—	1	3	3
Hist.	2	3	—	—	1	—	3
Psych.	5	5	—	—	2	1	4
Écon.	4	2	2	—	—	2	1
Géogr.	—	—	—	—	—	—	3
Anthr.	—	3	3	—	—	2	—
1981							
Sc. Po.	—	7	3	—	—	3	2
Soc.	7	—	4	3	1	2	6
Hist.	5	3	—	—	—	1	5
Psych.	3	6	—	—	—	3	4
Écon.	3	8	5	—	—	5	1
Géogr.	1	—	1	—	—	—	2
Anthr.	—	3	1	—	—	1	—

*Note.* Les revues retenues pour l'analyse des liens entre les sept sciences sociales ci-dessus sont les suivantes.

États-Unis d'Amérique

*Journal of personal and social psychology, American economic review, Annals of the American Association of Geographers, American anthropologist, American journal of sociology, American political science review, American historical review.*

Royaume-Uni

*British journal of psychology, Geographical journal, Man, Economic journal, Sociology, Political studies, History.*

Dans chaque case du tableau le maximum est 20. La classification des revues par discipline a été faite d'après l'index d'Ulrich (1982). Pour l'explication des mesures utilisées, voir le texte.

1981 la densité du trafic interdisciplinaire s'est fortement accrue, mais, en 1981 comme en 1975, les liens entre la géographie et la science politique restent très faibles. Si, en 1981, la géographie importe de la science politique un peu plus qu'elle ne le faisait en 1975, cette dernière, en 1981 comme en 1975, ignore la géographie.

A cette ignorance je vois deux raisons principales. La première est que la science politique contemporaine s'est développée très rapidement après la seconde guerre mondiale, et surtout en Amérique du Nord, à une époque de communications constamment accélérées et de plus en plus faciles, à une époque donc où cette accélération et cette facilité ont pu faire penser que la « friction » du territoire à la mobilité des hommes, des choses, et des idées était à ce point minimisée par la technologie moderne qu'on pouvait en ignorer les effets. Les politistes, comme les sociologues, se sont alors attachés à décrire les obstacles culturels, économiques et institutionnels qui séparaient ces hommes, ces choses et ces idées.

Il y a aussi, vraisemblablement, une autre raison à cet état de choses, raison qui tient au fait que la science politique a de solides racines dans le droit et que l'« astre » autour duquel gravitent ses analyses et ses théories est toujours l'État-nation. Le politiste, à l'encontre du géographe, qui raisonne en termes de rapports entre points d'intérêt distribués dans l'espace, fait partir ses analyses de l'idée d'un contenant. Typiquement, le politiste pense « institution » avant de penser « rapport » ; il jette son dévolu sur un État, un parti politique, un groupe de pression, puis se demande ce que ces entités ont d'intéressant, soit dans leur organisation interne, soit dans leur action politique. Ce mouvement de pensée qui va du contenant vers le contenu a souvent son point de départ dans des frontières spatiales (une alliance internationale, un État, une municipalité, par exemple) mais cet espace est traité sous forme de cadre d'analyse plutôt que comme effet à valeur constante ou variable dont on chercherait à déterminer l'influence.

Au cours des années 50 et 60, la science

politique a bien, sous la bannière des études dites de comportement, brisé le cadre contraignant de l'institutionnalisme, mais sans pour autant se rapprocher de la géographie, au contraire. Avant que le sondage d'opinions ne devienne la méthode préférée de recueil des données de science politique, l'analyste du comportement individuel, réduit qu'il était à la méthode dite « écologique », était forcé, à la manière d'André Siegfried, de François Goguel ou de Mattei Dogan, de passer par la carte géographique ou son équivalent ; cela afin de mettre en rapport des caractéristiques individuelles qu'on ne pouvait joindre entre elles qu'au niveau d'agréats territoriaux. Les sondages ont rendu superflue cette dépendance, qui avait l'avantage d'inviter à la réflexion géographique. Il est symptomatique que la *Revue française de science politique* soit, parmi les grandes revues de politologie, la seule où l'on trouve encore fréquemment des cartes géographiques. *L'American political science review* n'en a pratiquement jamais, la *Revue canadienne de science politique*, *Political studies*, et le *British journal of political science* n'en ont pas davantage.

Alors que les études par sondage dissociaient l'individu de l'espace qui l'entoure, puisque l'individu devenait, plutôt que le groupe, l'unité d'analyse préférée, une autre tendance, en sens contraire, tendance qui menait de l'unité vers l'agglomérat, avait, paradoxalement, le même effet dans le domaine des relations internationales. L'analyse systémique, dès les années 60, invitait en effet à traiter les rapports entre États non plus sous forme de rapports bilatéraux, mais sous forme de caractéristiques globales du système auquel ces États appartiennent. Une telle agrégation a eu pour effet, la plupart du temps, d'extraire l'État de sa matrice spatiale. On s'est efforcé d'expliquer les crises et les guerres non plus comme s'il s'agissait de conflits spécifiques pour des territoires ou des ressources déterminés, mais comme s'il s'agissait d'accès de fièvre qui ne sauraient s'expliquer que par le déséquilibre de l'ensemble du système. Cette approche, inconsciemment biologique, a non seulement eu pour effet, très souvent, de

promouvoir au rang de système ce qui n'était qu'ensemble ; elle a aussi conduit à mélanger, fondre, et confondre des mesures disparates, au point qu'on ne savait plus distinguer ce qui était effet spatial, économique, culturel ou gouvernemental.

Si la science politique d'après la seconde guerre mondiale s'était développée surtout en France, où l'influence de Siegfried restait grande, peut-être en eût-il été autrement. A s'être développée aux États-Unis d'Amérique, nation de puissance impériale qui se voulait décolonisatrice et pensait « marché et idéologie » plus que « terrain et frontière », il en est allé autrement. Et, en France même, l'approche de Siegfried, du moins celle de son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République*, est devenue très nettement minoritaire.

### **Terrains en friche, et terrains à bâtir**

L'inventaire de ce qu'il conviendrait de faire ou refaire dans le domaine de la géographie politique a déjà été établi par des géographes, notamment par Taylor (1982) et Gottmann (1982), mais il n'a pas été fait, que je sache, d'un point de vue qui soit spécifique de la science politique.

Je prendrai, comme point de départ de mes observations, une définition de cette science quelque peu différente de celle, plus courante, proposée par Easton (1953), définition selon laquelle la science politique aurait pour objet l'étude de la répartition d'autorité des biens et des valeurs, que ces dernières soient culturelles, sociales, économiques ou autres. Je préfère concevoir la science politique comme l'étude de la communication, de la coopération, et des conflits qu'engendrent la création, le maintien et la modification des hiérarchies sociales.

### **Communication et géographie politique**

Les modèles cybernétiques utilisés par Karl Deutsch pour l'étude du nationalisme (Deutsch, 1953) ont une base spatiale évidente puisqu'ils ont pour effet de déterminer les frontières territoriales et sociales d'une nation à l'aide des contours de moindre densité de communication qui séparent les groupes humains. Ce modèle, souvent cité, a eu des retombées de géographie politique importantes, dans les travaux de Merritt sur l'Amérique coloniale et les deux Allemagnes contemporaines, dans ceux de Russett (1967) sur le régionalisme dans les relations internationales (voir aussi Cantori et Spiegel, 1970), dans ceux d'Etzioni et de Haas, entre autres, sur l'intégration européenne (Etzioni, 1962 ; Haas, 1968) et dans des recueils de données du type *World handbook of political and social indicators*, de Taylor et Hudson. Mais le modèle de Deutsch est loin d'avoir été exploité comme il aurait pu et comme il aurait dû l'être. A partir des données statistiques que recueillent les États, les organismes internationaux et les grandes banques, il est possible de faire une géographie détaillée de la communication économique. Les données du type *World handbook* sur les densités de communications téléphoniques ou postales, nous permettent aussi de mesurer certaines densités de communication sociale, mais nous n'avons que très peu de données sur la communication strictement politique. Nous manquons d'études spatiales de la décision, nous manquons de mesures du « qui écrit, qui parle, à qui, à quoi, où et quand ». Une géographie de la décision politique révélerait sans doute ce que Fifer (1979) appelle *waste spaces*, espaces perdus, espaces de débarras, que le système politique n'articule pas ou n'articule que très mal, parfois à son profit, d'autres fois à son détriment. Claval (1982) remarque que le rôle de la grande ville en tant que centre de décision s'est trouvé réduit par le téléphone, l'ordinateur et le satellite, qui permettent aux périphéries d'accéder rapidement aux ressources

du centre. Cependant, à l'époque de la communication « trop » facile, n'y a-t-il pas tendance à se protéger de la surabondance des messages par la recherche du confort qu'offrent le petit groupe et le face-à-face? Les réseaux personnels non spatiaux qui fonctionnent le mieux n'ont-ils pas, le plus souvent, une origine spatiale très précise? Les réseaux du téléphone, du courrier et du télex ne sont-ils pas fréquemment de simples re-créations, à distance, de rapports qui avaient leurs origines dans le face-à-face? Y a-t-il tendance, au moment où l'on risque de se perdre dans le grand ensemble non spatial, à vouloir retrouver la petite tribu proche et amicale, surtout si, comme c'est le cas en politique, la méfiance est toujours à fleur de peau? La géographie des petites et des grandes tribus dont s'entourent les décideurs politiques reste à faire (Claval, 1978), géographie qui devrait situer les décideurs non seulement dans leur environnement physique mais aussi dans leurs cartes mentales (Henrikson, 1980), celles qui s'organisent autour de centres vitaux qui peuvent être très différents de celui que définit l'environnement administratif ou politique où l'on opère. Cette géographie, il conviendrait de la faire, non seulement au niveau des grands ensembles territoriaux mais aussi, parfois, au niveau de toutes petites unités de travail. Considérons, par exemple, le cas de la capitale fédérale canadienne. La localisation de ses ministères est révélatrice. Les ministères de deuxième rang, ceux qui s'occupent de la culture et des communications, sont situés du côté québécois de la frontière d'une capitale qui chevauche l'Ontario et le Québec, cependant que les grands ministères — les Finances, les Affaires étrangères, l'Économie — sont situés du côté ontarien. Comment en est-on arrivé à cette division? Quelles en sont les conséquences? De plus, au sein même de chacun de ces ministères, ne faudrait-il pas, pour mieux comprendre les décisions qui y sont prises, posséder une géographie qui, dans certains cas, devrait se faire au niveau des étages? On s'est trop habitué à penser la géographie en termes de terrain plutôt que de territoire. Dans bien des gratte-ciel d'Ottawa,

de New York ou de Toronto, il y a plus d'habitants, à chaque étage, que dans bien des villages dont on a fait une géographie détaillée. Nous connaissons, dans ses grandes lignes, la géographie de la Maison Blanche, à Washington, car les magazines populaires américains tels que *Time* ou *Newsweek* y attachent justement de l'importance, mais de telles géographies sont rares. Il serait intéressant d'en avoir de semblables pour le Canada, la France ou l'URSS.

Ces quelques exemples — nous pourrions en prendre beaucoup d'autres — ont pour but d'illustrer la mauvaise habitude prise par les politologues de penser la communication en dehors de son contexte territorial. Or l'espace est une autre forme du temps, qu'on ne saurait compresser ou annuler qu'à des coûts très variables qu'il convient de déterminer; et le temps joue, dans la décision politique, un rôle de premier plan, bien que très variable puisqu'il y a des systèmes politiques impatientes et qu'il y en a d'autres qui, au contraire, prennent ou perdent leur temps. Une géographie de la communication entre décideurs mesurerait ces différences.

## Coopération et géographie politique

Sous des influences aussi diverses que celles de Marx et de Pareto, la science politique européenne continue de privilégier la notion de conflit dans son étude des phénomènes politiques; la pensée nord-américaine, par contre, du moins jusqu'à une époque récente, privilégiait les notions de consensus et d'homéostat. Les travaux de Riker (1962), en particulier sa théorie des coalitions, et les expériences en laboratoire de Gamson (1961) ont rappelé au politiste d'Amérique du Nord que le plus clair de l'activité de l'homme politique consiste à rassembler des coalitions qu'on veut victorieuses mais qu'on veut aussi peu coûteuses que possible, donc des coalitions qui se font par la coopération limitée plutôt que par le consensus ou le conflit.

Dans deux domaines, l'étude de ces coali-

tions continue d'être faite en fonction de données géographiques : le domaine des relations internationales et celui des études de comportement électoral.

C'est dans l'étude des élections que s'est le mieux maintenue la tradition de géographie politique qui date d'avant la deuxième guerre mondiale. Cependant, même dans ces études, l'espace physique est très souvent traité comme simple cadre d'information plutôt que comme cause ou comme effet. L'étude des effets de voisinage (est-on influencé par l'opinion politique de ses voisins?) ne forme qu'une très faible proportion des études de politologie électorale (Wolstencroft, 1980). La théorie psychologique de l'opinion individuelle nous dit pourtant que l'individu tend à rapprocher ses opinions de celles du groupe qui l'enserme d'un réseau de communication serré. Pour cette raison, les grandes enquêtes par sondage faites par le Survey Research Centre de l'Université du Michigan font état, depuis le début des années 70, de données écologiques qui permettent de situer chaque sujet interviewé dans le milieu où il réside ; mais, malheureusement, ces données sont rarement exploitées de façon systématique. Le modèle qui sous-tend l'analyse de la préférence politique n'est pas celui d'un individu caméléon qui prendrait les couleurs du milieu humain où il se trouve, mais plutôt celui d'un individu rationnel dont les opinions seraient déterminées par une formule où dominant, d'une part, les intérêts économiques et, d'autre part, les attachements sentimentaux à la famille et à l'ethnie. A s'en tenir trop exclusivement à ce second modèle, on a exclu des possibilités d'études fructueuses des rapports entre l'individu et le milieu qui l'entoure. Nous manquons d'études sur le sujet qui, sans changer de profession, change de résidence et, par là-même, de milieu politique ambiant. Ajuste-t-il ses préférences à celles de son milieu et au bout de combien de temps ? Une des rares études de ce phénomène mesure des différences sensibles selon le nombre d'heures qu'on passe soit au bureau soit à la maison.

En dehors des relations internationales et du comportement électoral, la géographie de

la coopération politique est presque inexistante. Il suffira de répéter ici ce que nous disions à propos de la communication, en ajoutant cependant qu'il est essentiel, dans toute géographie de la communication politique, de distinguer la communication neutre de celle qui est source soit de coopération soit de conflit. Dans un premier temps, les mesures de densité de communication entreprises sous l'influence des modèles de Karl Deutsch ne distinguaient pas ces différents types. Deutsch lui-même, dans ses ouvrages plus récents (Deutsch, 1970), insiste sur la nécessité de faire cette distinction lorsqu'il recommande de mesurer la covariance des effets de la communication sur l'initiateur et le récepteur, effets qui peuvent être, de fait, soit positifs, soit négatifs, soit neutres. Ici encore nous manquons le plus souvent des données essentielles qui pourraient être obtenues à partir d'études par sondage aléatoire des sujets et de leur environnement. Or, typiquement, les sondages d'opinions et d'attitudes politiques cherchent à identifier les sources d'information (presse, radio, famille, amis, etc.) qui influencent l'électeur en période électorale, mais sans faire une géographie de ces stimulus en fonction de la localisation des communicateurs et des effets positifs, neutres ou négatifs des messages qu'ils échangent.

## La géographie des conflits

C'est dans le domaine des relations internationales que la tradition de l'étude spatiale des conflits s'est le mieux maintenue en science politique. Mais il n'en reste pas moins que l'analyse systémique qui privilégie les mesures globales du système international (niveau d'armement, nombre de victimes, etc.) tend à reléguer au deuxième rang les rapports les plus élémentaires de contiguïté et de distance. Sous forme de totaux et de moyennes, les indices systémiques font souvent de la « purée d'États » où se perd la notion d'objectifs, de moyens individuels, et de territoire. Il est significatif que, sur huit des manuels universitaires d'introduction aux relations internatio-

nales utilisés en Amérique du Nord (Morgenthau, 1950 ; Organski, 1968 ; Modelski, 1972 ; Coplin, 1974 ; Sterling, 1974 ; Rosenau *et al.*, 1976 ; Holsti, 1977 ; Russett et Starr, 1981), deux seulement (Rosenau et Russett) utilisent des cartes géographiques, et que seuls trois d'entre eux (Morgenthau, Rosenau et Coplin) contiennent dans leur sommaire des termes à résonance géographique — « géographie », « écologie »... Il est révélateur aussi que, dans les index de ces mêmes ouvrages, les mots clés *space*, *territory*, *distance*, *geography*, *ecology*, *location* ne renvoient qu'à 74 pages sur plus de 4 950.

La comparaison avec des auteurs français est frappante — ni Aron (1966), ni Merle (1974), ni Renouvin et Duroselle (1964) n'emploient de cartes géographiques dans leurs textes, mais Renouvin et Duroselle ouvrent leur analyse par un chapitre sur la géographie et les mots clés à résonance écologique ou géographique de leur index renvoient à 40 pages de texte sur 376, cependant que, chez Aron et chez Merle, les proportions sont respectivement de 48 sur 787 et 89 sur 423. Donc, selon ces mesures quantitatives qui pour être assez grossières n'en sont pas moins révélatrices, le manque d'intérêt pour le géographique caractérise surtout le texte universitaire nord-américain, celui qui est le plus fréquemment utilisé dans l'enseignement des relations internationales.

## Conflit et densité

André Siegfried, dans son tableau politique de la France de l'Ouest, disait que le sol, selon qu'il était poreux ou non, selon qu'il gardait l'eau proche de la surface ou la laissait couler loin sous terre, favorisait l'habitat dispersé ou l'habitat concentré, et que cette concentration différenciée prenait les formes politiques du radicalisme ou du conservatisme. Cette formulation se retrouve assez souvent dans les comparaisons qu'on fait entre la culture politique des campagnes et celle des villes, ou bien encore entre la culture politique des banlieues ouvrières et celle des quar-

tiers riches ; mais l'élément de géographie physique, qui, chez Siegfried, servait de cause première, a été repoussé, chez ses successeurs, à l'arrière-plan d'explications culturelles. On attribue couramment la différence de couleur politique entre villes et campagnes à la mentalité paysanne et à la mentalité urbaine. Il y a pourtant une riche littérature empirique (Somers, 1969) qui, sans recours au mentalisme, montre les effets de la densité sur le comportement des individus et des groupes. Or la science politique n'a pas acquis les données dont elle aurait besoin pour lier les différentes formes d'appropriation de l'espace aux comportements et aux attitudes politiques. Considérons, par exemple, le cas des conflits linguistiques (Laponce, 1980). Pour mesurer les chevauchements des langues en contact, donc en état de conflit potentiel, le chercheur doit, la plupart du temps, s'en remettre, faute de mieux, aux données des recensements officiels, qui situent les langues sur les lieux où elles « dorment », non pas sur ceux où elles se rencontrent. La population du jour et la population de la nuit de villes telles que Bruxelles ou Montréal sont fort différentes. Les études de l'appropriation de l'espace par les animaux « territoriaux » indiquent que l'intrus est d'autant plus violemment repoussé qu'il pénètre plus profondément les frontières du territoire qui lui est étranger. Il semble que l'homme agisse de même manière et que l'intensité des conflits que produisent les chevauchements territoriaux entre les langues soient liés à la façon dont les individus de langues différentes s'approprient l'espace physique. Pour comprendre de tels conflits, linguistiques et autres, il faudrait donc savoir où passent les frontières qui définissent le « chez soi » du « chez les autres », frontières qui, le plus souvent, ne correspondent pas aux cadres administratifs qu'utilisent les recensements, ni aux découpages des circonscriptions électorales, qui sont faits par des autorités publiques dans bien d'autres buts que de comprendre la dynamique sociale. L'effet de la rencontre entre un anglophone et un francophone dans une ville telle que Montréal sera vraisemblablement très différent selon que cette rencon-

Utilisation des structures spatiales à des fins de :

Caractéristiques des structures spatiales

	Aspects fonctionnels	Aspects non fonctionnels
Communication		
Coopération		
Conflit		

#### Structures spatiales et hiérarchie politique

tre se fera sur un lieu de travail ou sur un lieu de loisir et selon que ce lieu sera « à soi » ou bien « à l'autre » ou bien encore un terrain neutre. L'effet de la langue utilisée dans la communication, lors de cette rencontre hypothétique, devrait être très différent selon la nature du terrain où a lieu cette rencontre. La géographie de ces terrains et de ces rencontres reste à faire.

### Conclusion

Si l'on croit souhaitable que la science politique, pour son bénéfice propre, remette sous culture des terrains de recherche qui tendent à tomber en friche (géographie des relations internationales et géographie électorale en particulier), il convient alors, dans ces deux

domaines, de redonner au territoire, à la distance, leurs rôles de variables soit dépendantes soit indépendantes, en d'autres termes, d'abandonner l'idée que le géographique est le cadre et le politique le tableau. Plus généralement, il faudrait utiliser un modèle d'analyse du politique dans lequel l'espace serait toujours présent.

Ce modèle pourrait prendre la forme de réponses aux questions suivantes : supposons qu'un individu, qu'une institution ou qu'une force sociale donnée (classe sociale ou groupe ethnique, par exemple) ait pour but la création, le maintien, ou la modification d'une hiérarchie particulière ; quelles seront, en fonction de ces buts, les structures spatiales que cet individu, cette institution ou cette force sociale aura à sa disposition pour atteindre son objectif au moyen de relations de

communication, de coopération et de conflit (voir figure p. 610)? Il se peut, par exemple, que des structures spatiales établies dans un but conflictuel doivent être utilisées pour la collaboration ou que des espaces délimités en fonction d'une collaboration passée continuent de structurer la communication ou le conflit d'une période ultérieure. Autrement dit, il conviendrait que le politiste

considère les effets des rigidités spatiales — celles de la géographie physique et celles de la géographie humaine — sur l'évolution des hiérarchies et cela en fonction du caractère, fonctionnel ou non, de ce que Raffestin (1980) appelle les quadrillages du pouvoir, c'est-à-dire, plus spécifiquement, le pouvoir de structurer des communications, des coalitions et des conflits à des fins hiérarchiques.

## Références

- ARON, R. 1966. *Peace and war*. New York, Praeger.
- CANTORI, L. J. ; SPIEGEL, S. L. (dir. publ.). 1970. *The international politics of regions*. Engelwood-Cliff, Prentice Hall.
- CLAVAL, P. 1978. *Espace et pouvoir*. Paris, Presses universitaires de France.
- . 1982. Espace urbain et liberté. Communication faite à la Table ronde de l'IPSA de janvier 1982 à Paris.
- COPLIN, W. D. 1974. *Introduction to international politics*. Chicago, Rand McNally.
- DEUTSCH, K. W. 1953. *Nationalism and social communication*. New York, John Wiley.
- . 1970. *Politics and government: how people decide their fate*. New York, Houghton Mifflin.
- DOGAN, M. ; ROKKAN, S. 1969. *Quantitative ecological analysis in the social sciences*. Boston, MIT Press.
- ETZIONI, A. 1962. The dialectics of supra-national unification. *American political science review*, p. 931 et 932.
- EASTON, D. 1953. *The political system*. New York, Knopf.
- FIFER, J. V. 1979. Geography and politics: concepts of space, distance, and connection. *Geoforum*, p. 331-339.

- GAMSON, W. 1961. A theory of coalition formation. *American sociological review*, p. 373-382.
- GOLBERY E SILVA, C. 1967. *Geopolítica do Brasil*. Rio de Janeiro, José Olympio.
- GOTTMANN, J. 1973. *The significance of territory*. Charlottesville, University of Virginia Press.
- . 1982. The basic problem of political geography: the organization of space, and the search for stability. *Journal of economic and social geography*, p. 340-349.
- HAAS, E. 1968. *The uniting of Europe*. Stanford, Stanford University Press.
- HENRIKSON, A. K. 1980. The geographical « mental maps » of American policy makers. *International political science review*, p. 495-531.
- HOLSTI, K. J. 1977. *International politics*, 3<sup>e</sup> éd. Englewood Cliff, Prentice Hall.
- KRISTOF, L. K. D. 1959. The nature of frontiers and boundaries. *Annals of the Association of American Geographers*, p. 269-282.
- LAPONCE, J. A. 1980. The city center as conflictual space in the bilingual city: the case of Montreal. Dans : J. A. GOTTMANN (dir. publ.). *Center and periphery*. Beverly Hills, Sage.
- . 1980. Le comportement spatial des groupes linguistiques : solutions personnelles et solutions territoriales aux problèmes de minorités. *International political science review*, p. 478-494.
- MEIRA MATTOS, M. C. 1975. *Geopolítica e destino*. Rio de Janeiro, Biblioteca de Exército.
- MERLE, M. 1974. *Sociologie des relations internationales*. Paris, Dalloz.
- MERRITT, R. 1964. Distance and interaction among political communities. *General systems*, p. 255-263.
- . 1965. *The growth of American communities 1735-1775*. New Haven, Yale University Press.
- MODELSKI, G. 1972. *Principles of world politics*. New York, Free Press.
- MORGENTHAU, H. 1950. *Politics among nations*. New York, Knopf.
- ORGANSKI, A. F. K. 1968. *World politics*. New York, Knopf.
- PITTMAN, H. T. 1981. Geopolitics in the ABC countries: a comparison. Ph. D. Dissertation, The American University. Washington D. C.
- RAFFESTIN, Claude. 1980. *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies techniques.
- RENOUVIN, P. ; DUROSELLE, J. B. 1964. *Histoire des relations internationales*. Paris, Colin.
- RIKER, W. 1962. *The theory of political coalition*. New Haven, Yale University Press.
- ROKKAN, S. 1981. Territories, nations, parties: toward a geoeconomic, geopolitical model for the explanation of variation within European states. Dans : R. MERRIT et B. RUSSET (dir. publ.). *From national development to global community*. Londres, Allen and Unwin.
- . 1980. Territories, centers & peripheries: toward a geoethnic-geoeconomic, geopolitical model of differentiation within Western Europe. Dans : Jean GOTTMANN. *Center and periphery*. Beverly Hill, Sage.
- ROSENAU, James N. ; THOMPSON, K. W. ; GAWIN BOYD. 1976. *World politics*. Macmillan, The Free Press.
- RUSSETT, B. 1967. *International regions: a study in political sociology*. Chicago, McNally.
- ; STARR, H. 1981. *World politics*. San Francisco, W. H. Freeman.
- SOMMER, R. 1969. *Personal space*. Englewood Cliff, Prentice Hall.
- STERLING, R. W. 1974. *Macropolitics*. New York, Knopf.
- TAYLOR, C. ; HUDSON, M. 1972. *World handbook of political and social indicators*. Newhaven, Yale University Press.
- Ulrich's international periodical directory*. New York, Bowker Co., 1982.
- WOOLSTENCROFT, R. P. 1980. Electoral geography: retrospect and prospect. *International political science review*, p. 540-561.

## Peter Heintz, 1920-1983



La mort du sociologue suisse Peter Heintz, survenue le 15 mars 1983 à Zurich, enlève à la communauté scientifique internationale l'un de ses membres les plus éminents.

Né à Davos, Peter Heintz a fait ses études à Zurich et à Cologne, où il devint assistant au séminaire de sociologie et obtint son doctorat en 1950 avec une thèse consacrée à P.-J. Proudhon. Ses premières recherches portèrent sur les théories de l'anarchisme et de la révolution, ainsi que sur les problèmes de la personnalité espagnole, sous l'influence de ses années de jeunesse passées à Barcelone, entre 1934 et 1939. Très vite, cependant, il porta son attention sur des questions de développement et accepta un poste d'expert de l'Unesco, d'abord au Costa Rica et en Colombie (1956), ensuite à la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO) à Santiago du Chili (1958), où il devait revenir de 1960 à 1965 en tant que directeur de cette institution.

Dans l'intervalle de ses fonctions en Amérique latine, il enseigna à Cologne. En 1966, il était nommé à une nouvelle chaire de sociologie à l'Université de Zurich, au sein de laquelle il créa l'Institut sociologique — dont il était le directeur — qui devint, grâce à son action, le centre de recherche sociologique le plus important et le plus prestigieux de son pays. Il a aussi enseigné dans diverses universités des États-Unis d'Amérique et il a été

professeur à la Fundación Bariloche à San Carlos de Bariloche (Argentine). Membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco depuis 1972, il devint le président de sa section des sciences sociales en 1981. Il participa à plusieurs conférences générales de l'Unesco en tant que membre de la délégation suisse.

La longue liste des publications de Peter Heintz couvre des sujets très divers, comme la délinquance juvénile, les préjugés sociaux, la sociologie de l'éducation, les comparaisons interculturelles, la théorie sociologique et le développement. Ses ouvrages ont été publiés en allemand, espagnol, français, anglais, etc. Six de ses articles ont paru dans notre *Revue*, entre 1957 et 1982. Mais sa contribution la plus originale aura été ses analyses pionnières consacrées à l'évolution de la société mondiale depuis la deuxième guerre mondiale, commencées pendant les années 60 dans ses travaux sur l'Amérique latine et approfondies dans *The future of development* (avec Suzanne Heintz, 1973), *Die Weltgesellschaft im Spiegel von Ereignissen* (La société mondiale à la lumière des événements, 1982) et *Ungleiche Verteilung, Macht und Legitimität* (Distribution inégale, pouvoir et légitimité, 1982). Dans le droit fil de ces recherches, Peter Heintz a présidé, en novembre 1980 à Zurich, un séminaire sur « La diversité et l'évolution des images de la société mondiale » ; les

communications présentées à ce séminaire ont été publiées, avec une introduction de Peter Heintz, dans le numéro 91 (1982) de la *Revue*, intitulé « Images de la société mondiale ».

Peter Heintz avait formé, en 1982, le projet de créer une Fondation pour la promotion de la recherche scientifique sur la société mondiale afin de la dédier à la mémoire de sa femme, décédée environ un an avant lui. Il préparait un long voyage en Afrique lorsqu'une maladie fatale l'a emporté, interrompant sa très féconde carrière scientifique. Peter Heintz laisse le souvenir d'un homme d'une grande curiosité intellectuelle, d'un chercheur imaginatif, d'un enseignant, animateur et collègue d'une grande générosité. En tant que théoricien il a fait preuve d'un incontestable talent à appréhender les données empiriques et à les ordonner en des modèles cohérents et significatifs. Il a fui tous les dogmatismes, en restant fidèle à une conception ouverte et souple de la sociologie

dans ses recherches portant sur des questions tant locales qu'internationales. Hans-Peter Meier-Dallach, qui fut l'un de ses collaborateurs à l'Institut sociologique de Zurich, rappelle dans l'article d'hommage qu'il lui a consacré dans *Tages-Anzeiger* du 18 mars 1983, sous le titre de « Sociologie comme mode de vie », que Peter Heintz avait déclaré dans l'une de ses conférences que ceux qui s'apprêtent à se consacrer à la sociologie devraient apprendre à maîtriser et à tolérer les conflits. « Sa personnalité reflétait ces difficultés mais aussi la fascination exercée par la sociologie au sein de la société contemporaine. » Nous devons espérer que d'autres continueront les recherches que Peter Heintz considérait comme fondamentales pour la compréhension des processus mondiaux, à l'élucidation desquels cet exemplaire citoyen du monde a tant contribué.

P.L.

*Traduit de l'anglais*

# Services professionnels et documentaires



## Calendrier des réunions internationales

La rédaction de la *Revue* ne peut fournir aucun renseignement complémentaire sur ces réunions.

### 1983

- |                |                      |   |
|----------------|----------------------|---|
| 4-10 décembre  | <i>Hong-Kong</i>     | Conseil international sur les problèmes d'alcoolisme et des toxicomanies : II <sup>e</sup> Conférence du Pacifique sur les drogues et l'alcoolisme<br><i>Hong Kong Council of Social Service, Duke of Windsor Social Service Building, 15 Hennessy Road, Hong-Kong.</i> |
| 28-30 décembre | <i>San Francisco</i> | Association de relations professionnelles : réunion annuelle<br><i>IRRA, 7226 Social Science Building, University of Wisconsin, Madison, Wisconsin 53706 (États-Unis d'Amérique)</i>  |

### 1984

- |                |                         |  |
|----------------|-------------------------|--|
| 4-8 juin       | <i>Lisbonne</i>         | Fifteenth Rehabilitation International World Congress (Thème : Information, prise de conscience et compréhension pour l'intégration des personnes handicapées dans la société)<br><i>Rehabilitation International, 432 Park Avenue South, New York, N.Y. 10016 (États-Unis d'Amérique)</i> |
| 6-10 août      | <i>Washington, D.C.</i> | Fédération internationale des sociétés de recherche opérationnelle : conférence internationale triennale.<br><i>IFORS, Bygning 349, 2800 Lyngby (Danemark)</i>   |
| 4-9 septembre  | <i>Mexico</i>           | Union internationale de psychologie scientifique : 23 <sup>e</sup> congrès<br><i>Prof. Holtzmann, Secretary General IUPS, Hogg Foundation, University of Texas, Austin, Texas 78712 (États-Unis d'Amérique)</i>  |
| 9-15 septembre | <i>Berlin-Ouest</i>     | Fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement des territoires : congrès (Thème : les possibilités et les problèmes économiques et techniques de la réhabilitation urbaine)<br><i>FIHUAT, 43 Wassenaarseweg, 2596 CG Den Haag (Pays-Bas)</i>                       |

# Livres reçus

## Généralités, documentation

**Colombia. Ministerio de Educación Nacional. Directorio colombiano de unidades de información.** Bogotá, Fondo Colombiano de Investigaciones Científicas y Proyectos Especiales « Francisco José de Caldas », COLCIENCIAS, 1982, 230 p.

**The London Institute of World Affairs. The yearbook of world affairs, 1983.** 312 p., index.

## Sciences sociales

**Sabia, Daniel R.; Wallulis, Gerald.** *Changing social science: critical theory and other critical perspectives.* Albany, State University of New York Press, 1983. 220 p., index.

## Sociologie, psychologie sociale

**Bonfil, G.; Ibarra, M.; Varese, S.; et al.** *América Latina: etnodesarrollo y etnocidio.* San José, Ediciones FLACSO, 1982. 318 p., tabl.

**Camacho, Daniel; de Ipola, E.; de Riz, L.; et al.** *América Latina: ideología y cultura.* San José, Ediciones FLACSO, 1982, 165 p.

**Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles. Colloque de l'AIMAV, 12<sup>e</sup>, Bruxelles, 28-29 février 1980 : La langue française dans les pays du Benelux - besoins et exigences,** Eddy Rosseel (dir. publ.). Bruxelles, AIMAV, 1982. 140 p.

**Conde, Rosa (dir. publ.). Fami-**

*lia y cambio social en España.* Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1982. 351 p., tabl.

Enfance - jeunesse dans les environnements soudano-sahéliens, *Environnement africain*, n<sup>os</sup> 14-15-16, vol. IV, 2-3-4, 1980. 639 p., cartes, illustr.

**Martin-Moreno, Jaime; de Miguel, Amando.** *Sociología de las profesiones en España.* Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1982. 200 p., bibliogr.

**Mir, Miguel Jerez.** *Elites políticas y centros de extracción en España, 1938-1957.* Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1982. 499 p., cartes, tabl.

**Munné, Frederic.** *Psicologías sociales marginadas: la línea de Marx en la psicología social.* Barcelona, Editorial Hispano Europa, S.A., 1982, 259 p., bibliogr., index.

**Serrano, Manuel Martín.** *El uso de la comunicación social por los Españoles.* Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1982. 383 p., graph., tabl.

**Walker, Stephen; Barton Len (dir. publ.).** *Gender, class and education.* London, The Falmer Press, 1983. 235 p., tabl., bibliogr., index. Broché, 5,95 livres sterling; relié, 11,95 livres sterling.

## Démographie

**Noïn, Daniel.** *La transition démographique dans le monde.* Paris, Presses universitaires de France, 1983. 214 p., graph., cartes, bibliogr.

## Science politique

**Alfaro, José M.; Aguilar, Gabriel; Berrocal, Fernando; et al.** *Centro América: condiciones para su integración.* San José, Ediciones FLACSO, 1982. 166 p.

**Bruna, S.; Camacho, D.; Faletto, E.; et al.** *América Latina: desarrollo y perspectivas democráticas.* San José, Ediciones FLACSO, 1982. 178 p.

**Camacho, D.; Lechner, N.; Brunner, J.J.; et al.** *Autoritarismo y alternativas populares en América Latina.* San José, Ediciones FLACSO, 1982. 217 p.

**Coate, Roger A.** *Global issue regimes.* New York, Praeger, 1982. 218 p., bibliogr., index. 28,95 dollars.

**Condominas, Georges; Pottier, Richard.** *Les réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est.* Paris, La documentation française, 1982. 227 p., ill., tabl., bibliogr.

**International Affairs. Christian Conference of Asia. People against domination, Kuala Lumpur, Malaysia, 24-28 Feb. 1981 : a Consultation Report on People's Movements and Structures of Domination in Asia.** Tokyo, International Affairs, Christian Conference of Asia, May 1981. 197 p., ill.

**Korea (Republic of).** *A list of publications on the Korean question, 1945-1982.* Seoul, National Unification Board, 1982. 324 p., index.

**Lechner, Norbert (dir. publ.).** *¿Qué significa hacer política?* Lima, Centro de Estudio y Promoción del Desarrollo, 1982. 251 p.

**Mielke, Siegfried** (dir. publ.). *Internationales Gewerkschafts-Handbuch*. Opladen. Leske und Budrich, 1983. 1 263 p., tabl.

**Sampson, Martin W.** *International policy coordination: issues in OPEC and EACAM*. Denver. Graduate School of International Studies, University of Denver, 1982. 135 p., tabl., bibliogr. (Monograph series in world affairs.)

**Simonwitz, Roslyn L.** *The logical consistency and soundness of the balance of power theory*. Denver, Graduate School of International Studies, University of Denver, 1982. 133 p., bibliogr. (Monograph series in world affairs.)

**Tusell, Javier.** *Las Constituyentes de 1931 : unas elecciones de transición*. Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1982. 206 p., cartes, tabl.

**Wolffsohn, Michael.** *Politik in Israel : Entwicklung und Struktur des politischen Systems*. Opladen, Leske Verlag und Budrich GmbH, 1983. 776 p., tabl., bibliogr., index. (Schriften des Deutschen Orient-Instituts.)

## Sciences économiques

**Gilbert, Alan ; Gugler, Josef.** *Cities, poverty, and development: urbanization in the Third World*. Oxford, Oxford University Press, 1982. 246 p., tabl., bibliogr., index. 6,95 livres sterling.

**Engberg-Pedersen, Poul.** *The United Nations and political intervention in international economic processes: the case of technology transfer*. Copenhagen, Centre for Development Research, 1982. 140 p. (CDR research report. 1.)

**The Industrial Institute for Economic and Social Research.** *Poli-*

*cy making in a disorderly world economy*, G. Eliasson, M. Sha-refkin et Bengt-Christer Ysander (dir. publ.). Stockholm, Almquist and Wiksell International, 1983. 417 p., diagr., fig., tabl. (IUI Conference reports, 1983 : 1.)

**International Institute of Public Finance.** *Reforms of tax systems / Réformes des systèmes fiscaux. Congress, 35th, Taormina, 1979: Proceedings*, Karl W. Roskamp et Francesco Forte (dir. publ.). Detroit, Wayne State University Press, 1981. 457 p., tabl.

**Institut international de finances publiques.** *Subventions, avantages fiscaux et prix / Subsidies, tax reliefs and prices. Congress, 33rd, Varna, Sept. 5-9, 1977: Proceedings*, Karl Häuser (dir. publ.). Paris, Éditions Cujas, 1981. 378 p., fig., tabl.

**Organisation of the Islamic Conference.** *International coordination of labour exchange and social security / Coordination internationale des échanges de main-d'œuvre et de la sécurité sociale*. Ankara, Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries, 1982. 488 p. (Islamic countries economic legislation series.)

— *Taxing imports in the Islamic countries: a directory of tariff schedules*. Ankara, Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries, 1983. 156 p., tabl.

**The United Nations University.** *Experiences with a sequence of development strategies: the case of Romania*, par Stefan Welz. Tokyo, the United Nations University, 1983. 82 p., tabl. (Project on goals, processes and indicators of development, HSDP-GPID series.)

**United Nations. Department of International Economic and Social Affairs.** *Report on the world social situation*. New York, Uni-

ted Nations, 1982. 210 p., tabl. (E/CN.5/1983/3 ST/ESA/125.)

## Droit

Native people and justice in Canada. *Canadian legal aid bulletin*, numéro spécial, Pt. 2, avril-juillet 1982. 307 p.

**Schroeder, Friedrich-Christian.** *Das Strafrecht des realen Sozialismus : Eine Einführung am Beispiel der DDR*. Wiesbaden, Westdeutscher Verlag GmbH, 1983. 206 p., graph., tabl., bibliogr., index. (WV Studium, Band 124.) 16,80 marks.

## Administration publique

**Barracough, Solon.** *A preliminary analysis of the Nicaraguan food system*. Geneva, United Nations Research Institute for Social Development, 1982. 133 p., fig., tabl. (UNRISD food system and society series.)

## Prévoyance et action sociale

**Cabirol, Claude.** *Vivre : la fin des hospices ?* Toulouse, Privat, 1983. 240 p., ill., bibliogr. (Collection Mésopé.) 59 francs.

**International Social Security Association.** *Improving cost effectiveness in health care*. Geneva, International Social Security Association, 1983. 173 p., fig., graph., tabl. (Studies and research, 19.) 20 francs suisses.

— *The teaching of social security*. Geneva, International Social Security Association, 1983. 135 p., tabl. (Studies and research, 20.) 20 francs suisses.

**O'Neill, Peter D.** *La santé en péril pour l'an 2000*. Copenhague, Bureau régional de l'OMS

pour l'Europe, 1983. 162 p., ill., tabl.

**Simpkin, Mike.** *Trapped within welfare: surviving social work*, 2<sup>e</sup> éd. rév. London, Macmillan Press, 1983. 202 p. 4,95 livres sterling.

### Technologie, gestion

**Maillat, Denis** (dir. publ.). *Technology: a key factor for development*. Saint-Saphorin, Georgi Publishing Co., 1982. 256 p., tabl.

**Organisation of the Islamic Conference.** *Project evaluation and management*. Ankara, Statistical, Economic and Social Research and Training Centre for Islamic Countries, 1983. 259 p., fig., tabl.

**Poulose, T. T.** *Nuclear prolifera-*

*tion and the Third World*. New Delhi, ABC Publishing House, 1982. 208 p., tabl., index. 96 roupies.

**Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries.** *SAREC Workshop, Stockholm, January 18-22, 1982: Strengthening of energy research capacity in developing countries. Report, Pt. 1 - Summary of proceedings and conclusions*, M. Bhagavan et R. Carlman (dir. publ.). Stockholm, SAREC, 1983. 44 p. (SAREC report R1 : 1983.)

— *SAREC Workshop, Stockholm, January 18-22, 1982: Strengthening of Energy Research Capacity in Developing Countries. Report, Pt. 2 - Background Papers*. Stockholm, SAREC, 1983. 156 p. fig., tabl. (SAREC report R2 : 1983.)

### Aménagement du territoire

**United Nations Asian and Pacific Development Centre.** *Environmental assessment of development projects*. Kuala Lumpur, Asian and Pacific Development Centre, 1982. 334 p., fig., cartes, tabl.

### Biographie, histoire

**Marcus, Joseph.** *Social and political history of the Jews in Poland, 1919-1939*. Berlin; New York; Amsterdam, Mouton Publishers, 1983. 569 p., tabl., bibliogr., index. (New Babylon, Studies in the social sciences, 37.)

**Schöpf, Alfred.** *Sigmund Freud*. München, Verlag C.H. Bech, 1982. 244 p., bibliogr., index. (Grosse Denker.) 19,80 marks.

## Publications récentes de l'Unesco (publications assistées par l'Unesco comprises)

*Actes de la Conférence générale. Quatrième session extraordinaire, Paris, 23 nov.-3 déc. 1982, vol. 1. Résolutions.* Paris, Unesco, 1983. 67 p. 20 francs.

*Bibliographie internationale des sciences sociales : Anthropologie sociale et culturelle / International Bibliography of the social sciences: Social and cultural anthropology, vol. 25, 1979.* London / New York, Tavistock Publications / Paris, Offilib, 1982. 516 p. 487 francs.

*Bibliographie internationale des sciences sociales : Science économique / International bibliography of the social sciences: Economics, vol. 29, 1980.* London / New York, Tavistock Publications / Paris, Offilib, 1982. 420 p. 521 francs.

*Bibliographie internationale des sciences sociales : Science politique / International bibliography of the social sciences: Political science, vol. 29, 1980.* London / New York, Tavistock Publications / Paris, Offilib, 1982. 400 p. 487 francs.

*Bibliographie internationale des sciences sociales : Sociologie / International Bibliography of the Social Sciences: Sociology, vol. 30, 1980.* London / New York, Tavistock Publications / Paris, Offilib, 1982. 402 p. 487 francs.

*Développement culturel : expériences et politiques, par Augustin Girard.* Paris, Unesco / Dalloz, 1982. 166 p., fig., tabl. 60 francs.

*Enseignement supérieur et emploi : l'expérience de l'IPE dans cinq pays en développement, par Georges Psacharopoulos et Bikas C. Sanyal.* Paris, Unesco : Institut international de planification de l'éducation, 1982. 73 p., fig., tabl. 15 francs.

*État des ratifications des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme au 1<sup>er</sup> janvier 1982.* Paris, Unesco, 1982.

*Études sur la dynamique, les structures et les conséquences des migrations, Industrialisation, migration et population active à Mexico, 1930-1970, par Humberto Muñoz, Orlandina de Oliveira, Claudio Stern.* Paris, Unesco, 1983. 93 p., tabl., cartes, bibliogr. (Rapports et documents de sciences sociales, 46.) 18 francs.

*Étude sur la dynamique, l'évolution et les conséquences des migrations, II. Trois siècles de mobilité spatiale en France, par Daniel Courgeau.* Paris, Unesco, 1983. 71 p. (Rapports et documents de sciences sociales, 51.) 15 francs.

*Ressources humaines et financières consacrées à la recherche et au développement expérimental dans le secteur de la production.* Paris, Unesco, 1982. 135 p., tabl. (Enquêtes et recherches statistiques : Travaux en cours, ST-82/WS/7.)

*Science et racisme : un mariage contre nature, par Philippe Le-fait.* Paris, Unesco, 1982. 35 p.

*Statistical digest / Résumé statistique, 1982 : A statistical summary of data on education, science and technology, culture and communication, by country / Données par pays sur l'éducation, la science et la technologie, la culture et la communication.* Paris, Unesco, 1982. 330 p., tabl. 36 francs.

*Selective inventory of information services / Inventaire sélectif des services d'information / Inventario selectivo de servicios de información, 1981.* Paris, Unesco, 1981. 140 p. (World social science information services, III / Services mondiaux d'information en sciences sociales, III / Servicios mundiales de información sobre ciencias sociales, III.) 30 francs.

*Statistical yearbook, 1982 / Annuaire statistique / Anuario estadístico.* Paris, Unesco, 1982. 1 206 p. 295 francs.

*World directory of social science institutions / Répertoire mondial des institutions de sciences sociales / Repertorio mundial de instituciones de ciencias sociales, 1982, 3<sup>e</sup> éd. rév.* Paris, Unesco, 1982. 535 p. (World social science information services, II / Services mondiaux d'information en sciences sociales, II / Servicios mundiales de información sobre ciencias sociales, II.) 60 francs.

*Interdisciplinarité et sciences humaines, vol. 1, par Leo Apostel, Jean-Marie Benoist, Tom Burton Bottomore et al.* Paris, Unesco, 1983. 343 p. 90 francs.

Comment se procurer les publications mentionnées ci-dessus : a) les publications marquées d'un prix peuvent être achetées auprès de l'Office des presses de l'Unesco, Service commercial (PUB/C), 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, ou auprès des agents de vente nationaux ; b) les publications ne mentionnant pas de prix peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Unesco, Division des documents (COLD/D) ; c) les copublications de l'Unesco peuvent être achetées auprès de toute librairie d'une certaine importance.

## Publications de l'Unesco : agents de vente

**Afrique du Sud** : Van Schaik's Bookstore (Pty. Ltd.), Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, PRETORIA.

**Albanie** : N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.

**Algérie** : Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad (ex-rue Zaâtcha), ALGER. Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 3, boulevard Zirout Youcef, ALGER. Office des publications universitaires (OPU), 29, rue Abou Nouas, Hydra, ALGER.

**Allemagne (Rép. féd.)** : S. Karger GmbH, Karger Buchhandlung, Angerhofstr. 9, Postfach 2, D-8034 GERMERING/MÜNCHEN. « *Le Courier* » (éditions allemande, anglaise, espagnole et française) : M. Herbert Baum, Deutscher Unesco-Kurier Vertrieb, Besaltstrasse 57, 5300 BONN 3. Pour les cartes scientifiques seulement : Geo Center, Postfach 800830, 700 STUTTGART 80.

**Angola** : Distribuidora Livros e Publicações, caixa postal 2848, LUANDA.

**Antilles françaises** : Librairie « Au Boul' Mich », 66, avenue des Caraïbes, 97200 FORT-DE-FRANCE (Martinique). Librairie Carnot, 59, rue Barbès, 97100 POINTE-À-PITRE (Guadeloupe).

**Antilles néerlandaises** : Van Dorp-Eddine N.V., P.O. Box 200, WILLEMSTAD (Curaçao, N. A.).

**Arabie saoudite** : Dar Al-Watau for Publishing and Information, Olaya Main Street, Ibrahim Bin Sulayan Building, P.O. Box 3310, RIYADH.

**Argentine** : Librería El Correo de la Unesco, EDILYR, SRL, Tucumán 1685, 1050 BUENOS AIRES.

**Australie** : *Publications* : Educational Supplies Pty. Ltd., P. O. Box 33, Brookvale 2100, NSW. Hunter Publications, 58A Gipps Street, COLLINGWOOD VICTORIA 3066. *Périodiques* : Dominie Pty. Ltd., P.O. Box 33, Brookvale 2111 NSW. *Sous-agent* : UNAA, P.O. Box 175, 5th floor, Ana House, 28 Elizabeth Street, MELBOURNE 3000.

**Autriche** : Buchhandlung Gerold and Co., Graben 31, A-1011 WIEN.

**Bangladesh** : Bangladesh Books International Ltd., Ittefaq Building, 1 RK Mission Road, Hatkhola, DACCA 3.

**Belgique** : Jean De Lannoy, 202, av. du Roi, 1060, BRUXELLES. CCP 000-0070823-13.

**Bénin** : Librairie nationale, B.P. 294, PORTO NOVO.

**Birmanie** : Trade Corporation no. (9), 550-552 Merchant Street, RANGOON.

**Bolivie** : Los Amigos del Libro : casilla postal 4415, LA PAZ; avenida de las Heroínas 3712, casilla 450, COCHABAMBA.

**Brsil** : Fundação Getúlio Vargas, Serviço de Publicações, caixa postal 9.052-ZC-02, Praia de Botafogo 188, RIO DE JANEIRO (GB).

**Bulgarie** : Hemus, Kantora Literatura, bd. Rousky 6, SOFIA.

**Canada** : Éditions Renouf Limitée, 2182, rue Sainte-Catherine-Ouest, MONTRÉAL, Qué. H3H 1 M7.

**Chili** : Bibliocentro Ltda., Constitución n.º 7, casilla 13731, SANTIAGO 21. Librería La Biblioteca, Alejandro I 867, casilla 5602, SANTIAGO 2.

**Chine** : China National Publications Import Export Corporation, P.O. Box 88, BEIJING.

**Chypre** : « MAM », Archbishop Makarios, 3rd Avenue, P.O. Box 1722, NICOSIA.

**Colombie** : Instituto Colombiano de Cultura, carrera 3A, n.º 18/24, BOGOTÁ.

**Congo** : Librairie populaire, B.P. 577, BRAZZAVILLE. Librairies populaires à POINTE-NOIRE, LOUBOMO, NKAYI, MAKABAMA, OWENDO, OUESSO et IMPFONDO. Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B.P. 493, BRAZZAVILLE.

**Costa Rica** : Librería Trejos, S.A., apartado 1313, SAN JOSÉ.

**Côte-d'Ivoire** : Librairie des Presses de l'Unesco, Commission nationale ivoirienne pour l'Unesco, B.P. 2871, ABIDJAN.

**Cuba** : Ediciones Cubanas, O'Reilly, n.º 407, LA HABANA. Pour « *Le Courier* » seulement : Empresa COPREFIL; Dragones n.º 456e/-Lealtad y Campanario, LA HABANA 2.

**Danemark** : Munksgaard Export and Subscription Service, 35 Nørre Søgade, DK 1370 KØBENHAVN K.

**Égypte** : Unesco Publications Centre, 1 Talaat Harb Street, CAIRO.

**El Salvador** : Librería Cultural Salvadoreña, S.A., calle Delgado n.º 117, apartado postal 2296, SAN SALVADOR.

**Équateur** : Pour les périodiques seulement : DINACUR Cia. Ltda, Santa Prisca n.º 296 y Pasaje San Luis, Oficina 101-102, Casilla 112-B, QUITO. Pour les publications seulement : Librería Pomaire, Amazonas 863, QUITO, Périodiques et publications : Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correos 3542, GUAYAQUIL.

**Espagne** : Mundi-Prensa Libros S.A., apartado 1223, Castelló 37, MADRID 1. Ediciones Liber, apartado 17, Magdalena 8, ONDÁRROA (Vizcaya). DONAIRE, Ronda de Outeiro 20, apartado de correos 341, LA CORUÑA, Librería Al-Andalus, Roldana 1 y 3, SÉVILLA 4. Librería Castells, Ronda Universidad 13, BARCELONA 7.

**États-Unis d'Amérique** : Unipub, 1180 Avenue of the Americas, NEW YORK, N.Y. 10036.

**Éthiopie** : Ethiopian National Agency for Unesco, P.O. Box 2996, ADDIS ABABA.

**Finlande** : Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10. Suomalainen Kirjakauppa OY, Koivuvaarankuja 2, 01640 VANTAA 64.

**France** : Librairie de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 PARIS; CCP Paris 12598-48.

**Gabon** : Librairies Sogalivre à LIBREVILLE, PORT-GENTIL et FRANCEVILLE.

**Ghana** : Presbyterian Bookshop Depot Ltd., P.O. Box 195, ACCRA. Ghana Book Suppliers Ltd., P.O. Box 7869, ACCRA. The University Bookshop of Cape Coast. The University Bookshop of Legon, P.O. Box 1, LEGON.

**Grèce** : Grandes librairies d'Athènes (Eleftheroudakis, Kauffman, etc.).

**Guatemala** : Comisión Guatemalteca de Cooperación con la Unesco, 3.ª avenida 13-30, zona 1, apartado postal 244, GUATEMALA.

**Guinée** : Commission nationale guinéenne pour l'Unesco, B.P. 964, CONAKRY.

**Haïti** : Librairie « A la Caravelle », 26, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.

**Haute-Volta** : Librairie Attie, B.P. 64, OUAGADOUGOU. Librairie catholique « Jeunesse d'Afrique », OUAGADOUGOU.

**Honduras** : Librería Navarro, 2.ª avenida n.º 201, Comayaguela, TEGUCIGALPA.

**Hong Kong** : Federal Publications (HK) Ltd., 2 D Freder Centre, 68 Sung Wong Toi Road, TOKWAN, KOWLOON. Swindon Book Co., 13-15 Lock Road, KOWLOON. Government Information Services, Publications Section, Baskerville House, 22 Ice House Street, HONG KONG.

**Hongrie** : Akadémiai Könyvesbolt, Váci u. 22, BUDAPEST V. A. K. Könyvtárosok Boltja, Népköztársaság utja 16, BUDAPEST VI.

**Inde** : Orient Longman Ltd. : Kamani Marg, Ballard Estate, BOMBAY 400038; 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13; 36 A Anna Salai, Mount Road, MADRAS 2; 5-9-41/1 Bashir Bagh, HYDERABAD 500 001 (AP); 80/1 Mahatma Gandhi Road, BANGALORE-560001; 3-5-820 Hyderguda, HYDERABAD-500001.

*Sous-dépôts* : Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 700016; Scindia House, NEW DELHI 110001; Publications Unit, Ministry of Education and Culture, Ex. AFO Hutments, Dr. Rajendra, Prasad Road, NEW DELHI 110001.

**Indonésie** : Bhratara Publishers and Booksellers, 29 Jl. Oto Iskandardinata III, JAKARTA. Gramedia Bookshop, Jl. Gadjah Mada 109, JAKARTA. Indira P.T., Jl. Dr. Sam Ratulangie 37, JAKARTA PUSAT.

**Irak** : McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD.

**Iran** : Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue Iranchachr Chomali n.º 300, B.P. 1533, TÉHÉRAN. Kharazmie Publishing and Distribution Co., 28 Vessal Shirazi Street, Enghélab Avenue, P.O. Box 314/1486, TÉHÉRAN.

**Irlande** : The Educational Company of Ireland Ltd., Ballymount Road, Walkinstown, DUBLIN 12. Tycooly International Publ. Ltd., 6 Crofton Terrace, Dun Laoghaire Co., DUBLIN.

**Islande** : Snaebjörn Jonsson & Co., H. F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.

**Israël** : A.B.C. Bookstore Ltd., P.O. Box 1283, 71 Allenby Road, TEL AVIV 61000.

**Italie** : LICOSA (Libreria Commissionaria Sansoni S.p.A.), via Lamarmora 45, casella postale 552, 50121 FIRENZE.

**Jamahiriya arabe libyenne** : Agency for Development of Publication and Distribution, P.O. Box 34-35, TRIPOLI.

**Jamaïque** : Sangster's Book Stores Ltd., P.O. Box 366, 101 Walter Lane, KINGSTON.

**Japon** : Eastern Book Service Inc., 37-3 Hongo 3-chome Bunkyo-ku, TOKYO 113.

**Jordanie** : Jordan Distribution Agency, P.O.B. 375, AMMAN.

**Kenya** : East African Publishing House, P.O. Box 30571, NAIROBI.

**Koweït** : The Kuwait Bookshop Co. Ltd., P.O. Box 2942, KUWAIT.

**Lesotho** : Mazonod Book Centre, P.O. MAZENOD.

**Liban** : Librairies Antoine A. Naufal et frères, B.P. 656, BEYROUTH.

**Libéria** : Cole and Yancy Bookshops Ltd., P.O. Box 286, MONROVIA.

**Liechtenstein** : Eurocan Trust Reg., P.O. Box 5, SCHAAN.

**Luxembourg** : Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.

**Madagascar** : Commission nationale de la République démocratique de Madagascar pour l'Unesco ; B.P. 331, ANTANANARIVO.

**Malaisie** : Federal Publications, Sdn. Bhd., Lot 8238 Jalan 222, Petaling Jaya, SELANGOR. University of Malaya Co-operative Bookshop, KUALA LUMPUR 22-11.

**Mali** : Librairie populaire du Mali, B.P. 28, BAMAKO.

**Malte** : Sapienzas, 26 Republic Street, VALLETTA.

**Maroc** : *Toutes les publications* : Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed-V. RABAT (CCP 68-74). Librairie des écoles, 12, avenue Hassan-II, CASABLANCA.

« *Le Courrier* » *seulement (pour les enseignants)* : Commission nationale marocaine pour l'éducation, la science et la culture, 19, rue Oqba, B.P. 420, AGDAL-RABAT (CCP 324-45).

**Maurice** : Nalanda Co. Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.

**Mauritanie** : GRA.LI.CO.MA., 1, rue du Souk X, avenue Kennedy, NOUAKCHOTT.

**Mexique** : SABSA, Insurgentes Sur n.º 1032-401, MÉXICO 12 DF. Librería « El Correo de la Unesco », Actipán 66, Colonia del Valle, MÉXICO 12 DF.

**Monaco** : British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.

**Mozambique** : Instituto Nacional do Livro e do Disco (INLD), avenida 24 de Julho 1921, 1.º andar, MAPUTO.

**Nicaragua** : Librería Cultural Nicaragüense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolívar, apartado n.º 807, MANAGUA.

**Niger** : Librairie Mauclet, B.P. 868, NIAMEY.

**Nigéria** : The University Bookshop of Ife. The University Bookshop of Ibadan, P.O. Box 286, IBADAN. The University of Nsukka. The University Bookshop of Lagos. The Ahmadu Bello University Bookshop of Zaria.

**Norvège** : *Toutes les publications* : Johan Grundt Tanum, Karl Johans gate 41/43. OSLO 1. Universitets Bokhandelen, Universitetssentret, P.O. Box 307, BLINDERN OSLO 3.

**Nouvelle-Calédonie** : Reprex SARL, B.P. 1572, NOUMÉA.

**Nouvelle-Zélande** : Government Printing Office Bookshops : Retail Bookshop 25 Rutland Street, Mail Orders 85 Beach Road, Private Bag C.P.O., AUCKLAND; Retail Ward Street, Mail Orders, P.O. Box 857, HAMILTON; Retail Cubacade World Trade Centre, Mulgrave Street (Head Office), Mail Orders Private Bag, WELLINGTON; Retail 159 Hereford Street, Mail Orders Private Bag, CHRISTCHURCH; Retail Princes Street, Mail Orders, P.O. Box 1104, DUNEDIN.

**Ouganda** : Uganda Bookshop, P.O. Box 7145, KAMPALA.

**Pakistan** : Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-i-Azam, P.O. Box 729, LAHORE-3.

**Panama** : Distribuidora Cultura Internacional, apartado 7511, zona 5, PANAMÁ.

**Paraguay** : Agencia de Diarios y Revistas, Sra. Nelly de García Astillero, Pte. Franco n.º 580. ASUNCIÓN.

**Pays-Bas** : Dekker and Nordemann NV, P.O. Box 197, 1000 AD AMSTERDAM.

**Pérou** : Librería Studium, plaza Francia 1164, apartado 2139, LIMA.

**Philippines** : The Modern Book Co., Inc., 922 Rizal Avenue, P.O. Box 632, MANILA 2800.

**Pologne** : Ars-Polona-Ruch, Krakowskie Przedmieście 7, 00-068 WARSZAWA; ORPAN-Import, Pałac Kultury, 00-901 WARSZAWA.

**Porto Rico** : Librería Alma Mater, Cabrera 867, Río Piedras, PUERTO RICO 00925.

**Portugal** : Dias & Andrade Ltda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.

**République arabe syrienne** : Librairie Sayegh, Immeuble Diab, rue du Parlement, B.P. 704, Damas.

**République de Corée** : Korean National Commission for Unesco, P.O. Box Central 64, SEOUL.

**République démocratique allemande** : Librairies internationales ou Buchhaus Leipzig, Postfach 140, 701 LEIPZIG.

**République dominicaine** : Librería Blasco, avenida Bolívar, n.º 402, esq. Hermanos Deligne, SANTO DOMINGO.

**République-Unie de Tanzanie** : Dar es-Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, DAR ES-SALAAM.

**République-Unie du Cameroun** : Le Secrétaire général de la Commission nationale de la République-Unie du Cameroun pour l'Unesco, B.P. 1600, YAOUNDÉ. Librairie des Éditions Clé, B.P. 1501, YAOUNDÉ. Librairie Saint-Paul, B.P. 763, YAOUNDÉ. Librairie Aux Messageries, avenue de la Liberté, B.P. 5921, DOUALA. Librairie Aux Frères réunis, B.P. 5346, DOUALA.

**Roumanie** : ILEXIM, Import-Export, 3 Calea 13 Decembrie, P.O. Box 1-136/1-137, BUCURESTI.

**Royaume-Uni** : H. M. Stationery Office, Publications Centre, 51 Nine Elms Lane, LONDON SW8 5DR; Government Bookshops : London, Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh, Manchester.

**Sénégal** : Librairie Clairafrique, B.P. 2005, DAKAR. Librairie des quatre vents, 91, rue Blanchot, B.P. 1820, DAKAR.

**Seychelles** : New Service Ltd., Kingstate House, P.O. Box 131, MAHÉ. National Bookshop, P.O. Box 48, MAHÉ.

**Sierra Leone** : Fourah Bay, Njala University and Sierra Leone Diocesan Bookshop, FREETOWN.

**Singapour** : Federal Publication (S) Pte Ltd., Times Jurong, 2, Jurong Port Road, SINGAPORE 2261.

**Somalie** : Modern Book Shop and General, P.O. Box 951, MOGADISCIO.

**Soudan** : Al Bashir Bookshop, P.O. Box 1118, KHARTOUM.

**Sri Lanka** : Lake House Bookshop, Sir Chittampalam Gardiner Mawata, P.O. Box 244, COLOMBO 2.

**Suède** : *Toutes les publications* : A/BC.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Regeringsgatan 12, Box 16356, S-103 27 STOCKHOLM.

« *Le Courrier* » *seulement* : Svenska FN-Förbundet, Skolgränd 2, Box 150 50, S-104 65 STOCKHOLM (Postgiro 18 46 92).

*Pour les périodiques seulement* : Wennergren-Williams AB, Box 30004, S-104 25 STOCKHOLM.

**Suisse** : Europa Verlag, Rämistrasse 5, 8024 ZÜRICH. Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.

**Suriname** : Suriname National Commission for Unesco, P.O. Box 2943, PARAMARIBO.

**Tchécoslovaquie** : SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 (*Exposition permanente*). Zahranicni literatura, 11 Soukenicka, PRAHA 1. *Pour la Slovaquie seulement* : Alfa Verlag, Publishers, Hurbanovo nam. 6, 89331 BRATISLAVA.

**Thaïlande** : Nibondh and Co., Ltd., 40-42 Charoen Krung Road, Siyaeg Phaya Sri, P.O. Box 402, BANGKOK. Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, BANGKOK. Suksit Siam Company, 1715 Rama IV Road, BANGKOK.

**Togo** : Librairie évangélique, B.P. 378, LOMÉ. Librairie du Bon Pasteur, B.P. 1164, LOMÉ. Librairie universitaire, B.P. 3481, LOMÉ.

**Trinité-et-Tobago** : National Commission for Unesco, 18 Alexandra Street, St. Clair, TRINIDAD W.I.

**Tunisie** : Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, TUNIS.

**Turquie** : Haset Kitapevi A.S., Istiklâl Caddesi n° 469, Posta Kutusu 219, Beyoglu, ISTANBUL.

**URSS** : Mezhdunarodnaja Kniga, MOSKVA G-200.

**Uruguay** : Edilyr Uruguaya, S.A.; Maldonado 1092, MONTEVIDEO.

**Venezuela** : Librería del Este, avenida Francisco de Miranda 52, Edificio Galipán, apartado 60337, CARACAS. La Muralla Distribuciones S.A., 4.ª avenida entre 3.ª y 4.ª transversal, « Quinta Irenalis », Los Palos Grandes, CARACAS 106.

**Yougoslavie** : Jugoslovenska Knjiga, Trg. Republike 5/8, P.O.B. 36, 11-001 BEOGRAD. Drzavna Založba Slovenije, Titova C. 25, P.O.B. 50-1, 61000 LJUBLJANA.

**Zaire** : Librairie du CIDEP, B.P. 2307, KINSHASA I. Commission nationale zaïroise pour l'Unesco, Commissariat d'État chargé de l'éducation nationale, B.P. 32, KINSHASA.

**Zimbabwe** : Textbook Sales (PVT) Ltd., 67 Union Avenue, SALISBURY.

### BONS DE LIVRES DE L'UNESCO

Utilisez les bons de livres de l'Unesco pour acheter des ouvrages et des périodiques de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service des bons de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.

# Les numéros parus<sup>1</sup>

De 1949 jusqu'à la fin de 1958, cette revue a été publiée sous le titre de *Bulletin international des sciences sociales*, dont les numéros n'étaient pas consacrés à un sujet principal.

Les microfilms et des microfiches peuvent être obtenus des University Microfilms Inc., 300 N. Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106 (États-Unis d'Amérique), et les réimpressions de la Kraus Reprint Corporation, 16 East 46th Street, New York, NY 10017 (États-Unis d'Amérique).

## *Vol. XI, 1959*

- N° 1 \*Aspects sociaux de la santé mentale
- N° 2 \*L'enseignement des sciences sociales en URSS
- N° 3 \*Étude et pratique de la planification
- N° 4 \*Nomades et nomadismes en zone aride

## *Vol. XII, 1960*

- N° 1 \*La participation des citoyens à la vie politique et sociale
- N° 2 \*L'apport des sciences sociales à la coopération pacifique
- N° 3 \*Progrès technique et décision politique
- N° 4 \*Aspects sociologiques du loisir

## *Vol. XIII, 1961*

- N° 1 La démocratisation du Japon dans l'après-guerre
- N° 2 Recherches récentes en matière de relations raciales
- N° 3 \*La Commune yougoslave
- N° 4 La profession parlementaire

## *Vol. XIV, 1962*

- N° 1 \*Images de la femme dans la société
- N° 2 Communication et information
- N° 3 \*Changements dans les structures familiales
- N° 4 \*Aspects économiques de l'éducation

## *Vol. XV, 1963*

- N° 1 Études des opinions dans les pays en voie de développement
- N° 2 \*Compromis et résolution des conflits
- N° 3 \*Le troisième âge
- N° 4 \*Sociologie du développement en Amérique latine

## *Vol. XVI, 1964*

- N° 1 \*Les données dans la recherche comparative
- N° 2 Les élites et la croissance économique
- N° 3 \*Aspects sociaux du développement des ressources africaines
- N° 4 Problèmes posés par une étude de sciences sociales et humaines

## *Vol. XVII, 1965*

- N° 1 \*Présence de Max Weber  
- Aspects biologiques de la question raciale
- N° 2 Études de population
- N° 3 \*Recherches sur la paix
- N° 4 \*Histoire et sciences sociales

## *Vol. XVIII, 1966*

- N° 1 \*Évolution des droits de l'homme
- N° 2 \*Méthodes modernes en criminologie
- N° 3 \*Science et technologie : facteurs de développement
- N° 4 \*Sciences sociales et aménagement du territoire

## *Vol. XIX, 1967*

- N° 1 \*Linguistique et communication
- N° 2 Périodiques en sciences sociales
- N° 3 \*Fonctions sociales de l'éducation
- N° 4 \*Sociologie de la création littéraire

## *Vol. XX, 1968*

- N° 1 \*L'administration des entreprises : théorie, formation et pratique
- N° 2 \*La recherche orientée multidisciplinaire
- N° 3 \*Motivations et processus de modernisation
- N° 4 \*Les arts dans la société

## *Vol. XXI, 1969*

- N° 1 \*L'administration publique en évolution

1. Les numéros marqués d'un astérisque sont épuisés.

*Les numéros parus*

- N° 2 \*Contributions à l'étude de problèmes ruraux
- N° 3 \*Les sciences sociales dans le tiers monde
- N° 4 \*La futurologie

*Vol. XXII, 1970*

- N° 1 \*Sociologie de la science
- N° 2 \*Vers une politique de la recherche sociale
- N° 3 Tendances de la science juridique
- N° 4 \*Maîtriser l'environnement de l'homme

*Vol. XXIII, 1971*

- N° 1 Comprendre l'agressivité
- N° 2 L'information et la documentation dans les sciences sociales
- N° 3 L'édification nationale dans diverses régions
- N° 4 Dimensions de la situation raciale

*Vol. XXIV, 1972*

- N° 1 Études du développement
- N° 2 La jeunesse : une force sociale ?
- N° 3 La protection de la vie privée
- N° 4 Éthique et institutionnalisation dans les sciences sociales

*Vol. XXV, 1973*

- N° 1/2 \*Portraits autobiographiques
- N° 3 \*L'évaluation sociale de la technologie
- N° 4 \*Psychologie et psychiatrie au carrefour

*Vol. XXVI, 1974*

- N° 1 L'étude des relations internationales : paradigmes contestés
- N° 2 \*Éléments pour une politique démographique
- N° 3 Communication et diffusion des sciences sociales
- N° 4 Les sciences de la vie et de la société

*Vol. XXVII, 1975*

- N° 1 Les indicateurs socio-économiques : théories et applications
- N° 2 L'utilité de la géographie
- N° 3 Analyses quantifiées des phénomènes sociaux
- N° 4 Professions en mutation

*Vol. XXVIII, 1976*

- N° 1 Politique pour et par la science

- N° 2 Le cycle infernal de l'armement
- N° 3 L'économie de l'information et l'information pour les économistes
- N° 4 Vers un nouvel ordre économique et social international

*Vol. XXIX, 1977*

- N° 1 Approches de l'étude des organisations internationales
- N° 2 Dimensions sociales de la religion
- N° 3 La santé des nations
- N° 4 Facettes de l'interdisciplinarité

*Vol. XXX, 1978*

- N° 1 La territorialité : paramètre politique
- N° 2 Perceptions de l'interdépendance mondiale
- N° 3 Habitats humains : de la tradition au modernisme
- N° 4 La violence

*Vol. XXXI, 1979*

- N° 1 La pédagogie des sciences sociales : quelques expériences
- N° 2 Articulations entre les zones urbaines et rurales
- N° 3 Modes de socialisation de l'enfant
- N° 4 A la recherche de l'organisation rationnelle

*Vol. XXXII, 1980*

- N° 1 L'anatomie du tourisme
- N° 2 Dilemmes de la communication : technologie contre communautés ?
- N° 3 Le travail
- N° 4 De l'État

*Vol. XXXIII, 1981*

- N° 1 L'information socio-économique : système, utilisations et besoins
- N° 2 A l'avant-garde de la sociologie
- N° 3 Technologie et valeurs culturelles
- N° 4 L'historiographie moderne

*Vol. XXXIV, 1982*

- N° 1 Images de la société mondiale
- N° 2 Le sport
- N° 3 L'homme dans les écosystèmes
- N° 4 Composantes de la musique

*Vol. XXXV, 1983*

- N° 1 Le fardeau de la militarisation
- N° 2 Les dimensions politiques de la psychologie

D'anciens numéros de la revue peuvent être achetés auprès des agents de vente des publications de l'Unesco au prix actuel du numéro.

Revue trimestrielle publiée par l'Unesco  
Volume XXXV, n° 3, 1983

Édition anglaise :

*International social science journal*  
(ISSN 0020-8701).

Unesco, Paris (France).

Édition espagnole : *Revista Internacional de Ciencias Sociales* (ISSN 0379-0762).

Unesco, Paris (France).

*Prix et conditions d'abonnement [A]*

Prix du numéro : 34 F

Abonnement annuel : 110 F

Adresser les demandes d'abonnement aux agents de vente de l'Unesco (*voir liste*), qui vous indiqueront les tarifs en monnaie locale. Toute notification de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'expédition.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les textes publiés peuvent être librement reproduits et traduits (sauf pour les illustrations et lorsque le droit de reproduction ou de traduction est réservé et signalé par la mention « © auteurs(s) ») à condition qu'il soit fait mention de l'auteur et de la source.

Toute correspondance relative à la présente revue doit être adressée au Rédacteur en chef de la

*Revue internationale des sciences sociales,*

Unesco, 7, place de Fontenoy,  
75700 Paris.

*Composition : Coupé S.A., 44880 Sautron*

*Impression : Imprimerie des Presses Universitaires de France, Vendôme*

© Unesco 1983